UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284576 6

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s14cahiersdelaqui05pg

CINQUIÈME CAHIER DE LA QUATORZIÈME SÉRIE

CHARLES PÉGUY

la tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc

139983
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
périodique paraissant tous les deux dimanches
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 14
no. 5-8

DU MÊME AUTEUR

Cinq poèmes, *l'épave, l'urne, l'aveugle I, l'aveugle II, les sept contre Thèbes,* dans *le Correspondant,* numéro 1203, du 10 novembre 1912, en vente à la *librairie des cahiers*..... 2 50

la tapisserie

13983
4

de sainte Geneviève

et de Jeanne d'Arc

cahier pour le jour de Noël

et pour la neuvaine de sainte Geneviève

de la quatorzième série;

à madame Geneviève Favre

communis urbis atque antiquae
patronae in fidem aeternam

PREMIER JOUR

POUR LE VENDREDI 3 JANVIER 1913

FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE

QUATORZE CENT UNIÈME ANNIVERSAIRE

DE SA MORT

I

Comme elle avait gardé les moutons à Nanterre,
On la mit à garder un bien autre troupeau,
La plus énorme horde où le loup et l'agneau
Aient jamais confondu leur commune misère.

Et comme elle veillait tous les soirs solitaire
Dans la cour de la ferme ou sur le bord de l'eau,
Du pied du même saule et du même bouleau
Elle veille aujourd'hui sur ce monstre de pierre.

Et quand le soir viendra qui fermera le jour,
C'est elle la caduque et l'antique bergère,
Qui ramassant Paris et tout son alentour

Conduira d'un pas ferme et d'une main légère
Pour la dernière fois dans la dernière cour
Le troupeau le plus vaste à la droite du père.

DEUXIÈME JOUR

POUR LE SAMEDI 4 JANVIER 1913

II

Comme elle avait gardé les moutons à Nanterre
Et qu'on était content de son exactitude,
On mit sous sa houlette et son inquiétude
Le plus mouvant troupeau, mais le plus volontaire.

Et comme elle veillait devant le presbytère,
Dans les soirs et les soirs d'une longue habitude,
Elle veille aujourd'hui sur cette ingratitude,
Sur cette auberge énorme et sur ce phalanstère.

Et quand le soir viendra de toute plénitude,
C'est elle la savante et l'antique bergère,
Qui ramassant Paris dans sa sollicitude

Conduira d'un pas ferme et d'une main légère
Dans la cour de justice et de béatitude
Le troupeau le plus sage à la droite du père.

TROISIÈME JOUR

POUR LE DIMANCHE 5 JANVIER 1913

III

Elle avait jusqu'au fond du plus secret hameau
La réputation dans toute Seine et Oise
Que jamais ni le loup ni le chercheur de noise
N'avaient pu lui ravir le plus chétif agneau.

Tout le monde savait de Limours à Pontoise
Et les vieux bateliers contaient au fil de l'eau
Qu'assise au pied du saule et du même bouleau
Nul n'avait pu jouer cette humble villageoise.

Sainte qui rameniez tous les soirs au bercail
Le troupeau tout entier, diligente bergère,
Quand le monde et Paris viendront à fin de bail

Puissiez-vous d'un pas ferme et d'une main légère
Dans la dernière cour par le dernier portail
Ramener par la voûte et le double vantail

Le troupeau tout entier à la droite du père.

QUATRIÈME JOUR

POUR LE LUNDI 6 JANVIER 1913

JOUR DES ROIS

CINQ CENT UNIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA NAISSANCE DE JEANNE D'ARC

IV

Comme la vieille aïeule au plus fort de son âge
Se réjouit de voir le tendre nourrisson,
L'enfant à la mamelle et le dernier besson
Recommencer la vie ainsi qu'un héritage ;

Elle en fait par avance un très grand personnage,
Le plus hardi faucheur au temps de la moisson,
Le plus hardi chanteur au temps de la chanson
Qu'on aura jamais vu dans cet humble village :

Telle la vieille sainte éternellement sage
Connut ce que serait l'honneur de sa maison
Quand elle vit venir, habillée en garçon,

Bien prise en sa cuirasse et droite sur l'arçon,
Priant sur le pommeau de son estramaçon,
Après neuf cent vingt ans la fille au dur corsage;

Et qu'elle vit monter de dessus l'horizon,
Souple sur le cheval et le caparaçon,
La plus grande beauté de tout son parentage.

CINQUIÈME JOUR

POUR LE MARDI 7 JANVIER 1913

V

Comme la vieille aïeule au fin fond de son âge
Se plaît à regarder sa plus arrière fille,
Naissante à l'autre bout de la longue famille,
Recommencer la vie ainsi qu'un héritage;

Elle en fait par avance un très grand personnage,
Fileuse, moissonneuse à la pleine faucille,
Le plus preste fuseau, la plus savante aiguille
Qu'on aura jamais vu dans ce simple village :

Telle la vieille sainte éternellement sage,
Du bord de la montagne et de la double berge
Regardait s'avancer dans tout son équipage,

Dans un encadrement de cierge et de flamberge,
Et le casque remis aux mains du petit page,
La fille la plus sainte après la sainte Vierge.

SIXIÈME JOUR

POUR LE MERCREDI 8 JANVIER 1913

VI

Comme Dieu ne fait rien que par miséricordes,
Il fallut qu'elle vît le royaume en lambeaux,
Et sa filleule ville embrasée aux flambeaux,
Et ravagée aux mains des plus sinistres hordes;

Et les cœurs dévorés des plus basses discordes,
Et les morts poursuivis jusque dans les tombeaux,
Et cent mille Innocents exposés aux corbeaux,
Et les pendus tirant la langue au bout des cordes :

Pour qu'elle vît fleurir la plus grande merveille
Que jamais Dieu le père en sa simplicité
Aux jardins de sa grâce et de sa volonté
Ait fait jaillir par force et par nécessité;

Après neuf cent vingt ans de prière et de veille
Quand elle vit venir vers l'antique cité,
Gardant son cœur intact en pleine adversité,
Masquant sous sa visière une efficacité;

Tenant tout un royaume en sa ténacité,
Vivant en plein mystère avec sagacité,
Mourant en plein martyre avec vivacité,

La fille de Lorraine à nulle autre pareille.

SEPTIÈME JOUR

POUR LE JEUDI 9 JANVIER 1913

VII

Comme Dieu ne fait rien que par simple bergère,
Il fallut qu'elle vît la discorde civile
Secouer son flambeau sur les toits de la ville
Et joindre sa fureur à la guerre étrangère;

Il fallut qu'elle vît l'horrible harengère
Haranguer le bas peuple et la tourbe servile,
Et de la halle au blé jusqu'à l'hôtel de ville
Refluer le hoquet de l'odieuse mégère :

Pour qu'elle vît venir merveilleuse et légère,
Par les chemins de ronce et de frêle fougère,
Pliant ses beaux drapeaux comme une humble lingère ;

Gouvernant sa bataille en bonne ménagère,
Traînant les trois Vertus dans quelque fourragère,
Vers l'antique vaisseau la jeune passagère.

HUITIÈME JOUR

POUR LE VENDREDI 10 JANVIER 1913

VIII

Comme Dieu ne fait rien que par pauvre misère,
Il fallut qu'elle vît sa ville endolorie,
Et les peuples foulés et sa race flétrie,
L'émeute suppurant comme un secret ulcère;

Il fallut qu'elle vît pour son anniversaire
Les cadavres crevés que la Seine charrie,
Et la source de grâce apparemment tarie,
Et l'enfant et la femme aux mains du garnisaire :

Pour qu'elle vît venir sur un cheval de guerre,
Conduisant tout un peuple au nom du Notre Père,
Seule devant sa garde et sa gendarmerie ;

Engagée en journée ainsi qu'une ouvrière,
Sous la vieille oriflamme et la jeune bannière
Jetant toute une armée aux pieds de la prière ;

Arborant l'étendard semé de broderie
Où le nom de Jésus vient en argenterie,
Et les armes du même en même orfèvrerie ;

Filant pour ses drapeaux comme une filandière,
Les faisant essanger par quelque buandière,
Les mettant à couler dans l'énorme chaudière ;

Les armes de Jésus c'est sa croix équarrie,
Voilà son armement, voilà son armoirie,
Voilà son armature et son armurerie ;

Rinçant ses beaux drapeaux à l'eau de la rivière,
Les lavant au lavoir comme une lavandière,
Les battant au battoir comme une mercenaire ;

Les armes de Jésus c'est sa face maigrie,
Et les pleurs et le sang dans sa barbe meurtrie,
Et l'injure et l'outrage en sa propre patrie ;

Ravaudant ses drapeaux comme une roturière,
Les mettant à sécher sur le front de bandière,
Les donnant à garder à quelque vivandière;

Les armes de Jésus c'est la foule en furie
Acclamant Barabbas et c'est la plaidoirie,
Et c'est le tribunal et voilà son hoirie;

Teignant ses beaux drapeaux comme une teinturière,
Les faisant repasser par quelque culottière,
Adorant le bon Dieu comme une couturière;

Les armes de Jésus c'est cette barbarie,
Et le décurion menant la décurie,
Et le centurion menant la centurie;

Les armes de Jésus c'est l'interrogatoire,
Et les lanciers romains debout dans le prétoire,
Et les dérisions fusant dans l'auditoire;

Les armes de Jésus c'est cette pénurie,
Et sa chair exposée à toute intempérie,
Et les chiens dévorants et la meute ahurie;

Les armes de Jésus c'est sa croix de par Dieu,
C'est d'être un vagabond couchant sans feu ni lieu,
Et les trois croix debout et la sienne au milieu;

Les armes de Jésus c'est cette pillerie
De son pauvre troupeau, c'est cette loterie
De son pauvre trousseau qu'un soldat s'approprie ;

Les armes de Jésus c'est ce frêle roseau,
Et le sang de son flanc coulant comme un ruisseau,
Et le licteur antique et l'antique faisceau ;

Les armes de Jésus c'est cette raillerie
Jusqu'au pied de la croix, c'est cette moquerie
Jusqu'au pied de la mort et c'est la brusquerie

Du bourreau, de la troupe et du gouvernement,
C'est le froid du sépulcre et c'est l'enterrement,
Les armes de Jésus c'est le désarmement ;

L'avanie et l'affront voilà son industrie,
La cendre et les cailloux voilà sa métairie
Et ses appartements et son duché-pairie;

Les armes de Jésus c'est le souple arbrisseau
Tressé sur son beau front comme un frêle réseau,
Scellant sa royauté d'un parodique sceau;

Les disciples poltrons voilà sa confrérie,
Pierre et le chant du coq voilà sa seigneurie,
Voilà sa lieutenance et capitainerie;

Le lavement de mains et la forfanterie
De ce garde des sceaux et la plaisanterie
De ces beaux damoiseaux et la galanterie

De ces beaux jouvenceaux c'est sa boulangerie,
Et son pain de poussière et de sueur pétrie,
Et l'éponge de fiel et de vinaigrerie;

La croix bien assemblée en double coulisseau,
L'ironique pancarte engravée au ciseau,
Le tasseau pour les pieds descendant en biseau;

Un autre bûcheron avait coupé ce bois,
Un autre charpentier avait taillé la croix,
Mais lui-même, et nul autre, avait porté ce poids;

L'image de la Vierge en tissu de soierie,
Et sainte Marguerite en fleurs de draperie,
Et sainte Catherine et la tapisserie

Où l'on voit saint Michel habillé de nouveau,
Le Saint-Esprit planant sous figure d'oiseau,
Et l'archange écrasant Satan sur le museau;

Mais Satan lui résiste et par sorcellerie
Et par atermoiement et par grivèlerie
S'est juré d'absorber et la Beauce et la Brie;

Les saints ont sur la tête un très léger cerceau
Pour bien voir que c'est eux, une sorte d'arceau
Ouvre le paradis, Jésus dans son berceau

Regarde saint Joseph et par espièglerie
Veut lui tirer la barbe et le vieux se récrie
Et fait semblant de mordre afin que l'enfant rie;

Mais Satan les regarde et fumant du naseau
Ce serpent venimeux, cet immonde pourceau
S'est juré d'empester le faubourg Saint-Marceau;

Ce serpent à sonnette avec sa sonnerie
S'est vanté qu'il ferait (voyez sa hâblerie)
Jeter par ses suppôts les saints à la voirie;

Les armes de Jésus c'est la paille et l'étable
Et le pain et le vin et la nappe et la table,
Et le plus malheureux, voilà son connétable;

Les armes de Satan c'est la supercherie,
Un aplomb infernal, une aigre drôlerie,
Le savoir des savants et la cafarderie;

Les armes de Jésus c'est la poignante épine,
C'est la fleur de son sang sur la blanche aubépine,
Et les fleurs de ses pleurs sur la rouge églantine;

La perle qui descend sur sa joue attendrie,
Et la perle qu'il boit sur sa lèvre appauvrie,
Voilà ses beaux cristaux et sa joaillerie;

Les armes de Jésus c'est la verte couronne,
C'est ce front que l'amour et la grâce environne,
Et l'éternelle fleur qui sur sa peau fleuronne;

La perle qui descend sur sa face amoindrie
Et qui vient humecter sa langue rabougrie,
Voilà son coffre-fort et sa bijouterie;

Les armes de Jésus c'est notre forfaiture,
Les clous et le marteau, la robe sans couture,
L'homme, l'ange et la bête et la double nature;

Les armes de Satan c'est la jobarderie,
C'est le scientificisme et c'est l'artisterie,
C'est le laboratoire et la flagornerie;

Les armes de Satan c'est notre forfaiture,
C'est d'avoir dispersé la robe sans couture,
C'est la bête sous l'ange et la double nature;

Les armes de Satan c'est la bouffonnerie,
Et c'est le moraliste et son infirmerie,
Et la haute éloquence et sa pâtisserie;

Les armes de Jésus c'est la peine de l'homme,
C'est le chemin qui mène et qui ramène à Rome,
C'est la main qui le frappe et le poing qui l'assomme;

Les armes de Satan c'est la parfumerie
De l'écrivain disert et c'est la sucrerie
De l'écrivain amer et c'est la pruderie,

La blette aridité de la vieille dévote,
C'est l'âme en confiture et la poire en compote,
Et le raisin coti moisissant dans la hotte;

Les armes de Satan c'est le clou dans la botte,
La nef sans nautonnier, la flotte sans pilote,
Le carcan, le garrot, l'entrave, la menotte;

Les armes de Satan c'est quelque jonglerie,
C'est le loup dans la ferme et dans la bergerie,
C'est le renard feutré dans la poulaillerie;

Les armes de Jésus c'est l'amour et la peine,
Les armes de Satan c'est l'envie et la haine,
Et la guerre est aux mains de toute châtelaine;

Les armes de Satan c'est quelque forgerie,
Un document secret dans quelque hôtellerie,
Les armes de Satan c'est toute diablerie;

Les armes de Jésus c'est la croix de Lorraine,
Et le sang dans l'artère et le sang dans la veine,
Et la source de grâce et la claire fontaine;

Les armes de Satan c'est la croix de Lorraine,
Et c'est la même artère et c'est la même veine
Et c'est le même sang et la trouble fontaine;

Les armes de Jésus c'est l'esclave et la reine
Et toute compagnie avec son capitaine
Et le double destin et la détresse humaine;

Les armes de Satan c'est l'esclave et la reine
Et toute compagnie avec son capitaine
Et le même destin et la même déveine;

Les armes de Jésus c'est la mort et la vie,
C'est la rugueuse route incessamment gravie,
C'est l'âme jusqu'au ciel insolemment ravie;

Les armes de Satan c'est la vie et la mort,
Le désir et la femme et les dés et le sort
Et le droit du plus dur et le droit du plus fort;

Les armes de Jésus c'est la mort et la vie,
C'est le glaive de Dieu qui hésite et dévie,
C'est la fidèle route obscurément suivie;

Les armes de Satan c'est la vie et la mort,
C'est l'écueil immobile en plein milieu du port,
C'est la peine immuable en plein milieu du sort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est un heureux naufrage en plein milieu du port,
C'est le plus beau présage en plein milieu du sort ;

Les armes de Satan c'est la vie et la mort,
C'est le péril de mer, c'est l'homme dans son tort,
Le voleur aux aguets, le tyran dans son fort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est Dieu dans sa justice et Satan dans son tort,
La beauté du plus pur, le juste dans son fort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est l'enfant et la femme et le secret du sort,
Le navire acouflé dans le recreux du port;

Les armes de Satan c'est l'homme qui dévie,
C'est les deux poings liés et c'est l'âme asservie,
C'est la vengeance inlassablement poursuivie ;

Les armes de Jésus ce sont les deux mains jointes,
Et l'épine et la rose et les clous et les pointes,
Et sur le lit de mort les pauvres âmes ointes ;

C'est le chœur alterné des martyrs et des saintes,
C'est le chœur conjugué des sanglots et des plaintes,
Le temple, les degrés, les pilastres, les plinthes ;

Les armes de Satan c'est le vert térébinthe,
Cet arbre résineux et c'est la coloquinte,
Cette citrouille amère et c'est la morne absinthe ;

Les armes de Satan c'est les deux poings liés,
Les armes de Jésus les cœurs humiliés,
Les pauvres à genoux, les suppliants pliés ;

Les armes de Jésus c'est la belle jacinthe
Posée en un tapis dans une belle enceinte,
Plus douce que la laine et plus souple et mieux teinte ;

Les armes de Jésus c'est la cloche qui tinte
Pour les sept sacrements, c'est l'ordre et la contrainte,
Et le dessin fidèle et l'image bien peinte ;

Les armes de Satan c'est la cloche qui tinte
Pour le feu de l'enfer, c'est la ville contrainte
A passer par le sort, c'est toute âme repeinte

Avec un faux pinceau, c'est toute règle enfreinte
Au nom de quelque règle et toute foi restreinte
Au nom de quelque maître et toute ville ceinte

D'un rempart frauduleux et toute fleur déteinte
A force de pleuvoir et toute flamme éteinte
A force de brûler, toute infortune atteinte

Au seuil de toute mort et la morne complainte
Au long de toute vie et l'éphémère empreinte
De nos pas sur le sable et la mortelle étreinte

Des deux amants impurs : le corps, l'âme contrainte;
Les armes de Satan c'est la ruse et la feinte,
L'épouvante, l'envie et la graisse qui suinte,

Et le double concert des asthmes et des quintes,
Et les cœurs compliqués et les soins et les craintes
Et les cœurs contournés comme des labyrinthes;

Les armes de Jésus c'est l'éternelle empreinte
De ses pas sur le sable et l'immortelle étreinte
Des deux époux très purs : le corps et l'âme astreinte;

Les armes de Jésus c'est la faim assouvie,
C'est le corps glorieux, ce n'est pas la survie,
C'est l'éternelle table abondamment servie;

Satan c'est la vengeance elle-même assouvie,
Les armes de Satan c'est une horlogerie,
Un chef-d'œuvre d'adresse et de serrurerie;

Mais la clef c'est Jésus et Jésus est la porte,
Et la porte du ciel ne se prend qu'à main forte,
Et tous les serruriers resteront à la porte ;

Les armes de Jésus c'est cette grande escorte
Que Rome lui prêta, c'est la rude cohorte
Qui lui faisait honneur et c'est la croix qu'il porte ;

Les armes de Satan sont de la même sorte,
Car c'est la même Rome et c'est la même escorte
Et la même cohorte et la même mer Morte ;

Les armes de Jésus c'est qu'il nous réconforte
En notre déconfort et c'est qu'il nous reporte
Au premier paradis et c'est qu'il nous apporte

Le pardon de son père et c'est qu'il nous emporte
Au dernier paradis et c'est qu'il nous déporte
De l'exil du péché vers ce qui seul importe

Et c'est notre salut et c'est qu'il nous transporte
Au royaume de grâce et c'est qu'il nous supporte,
Nous et notre péché cette immense mainmorte

Qu'il porte sur l'épaule et c'est qu'il nous exhorte
Par son silence même et qu'il frappe à la porte
Et que l'homme est au vent comme la feuille morte ;

Les armes de Satan c'est la même mainmorte,
Le même désarroi, c'est qu'il nous déconforte
En notre réconfort et c'est qu'il nous reporte

Au péché d'origine et c'est qu'il nous rapporte
Le mépris du pardon et c'est qu'il nous remporte
A la science du mal et qu'il nous redéporte

Vers la terre du bagne et qu'il nous retransporte
Au ténébreux royaume où lui-même supporte
Le poids de tout un monde et c'est qu'il nous exhorte

Par les beaux compliments et qu'il gratte à la porte,
Et que l'homme est léger comme la feuille morte
Et comme elle pourrit sous les pieds du cloporte ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est un solide ancrage au beau milieu du port,
Et c'est le grand partage au beau milieu du sort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est un heureux mouillage en plein milieu du port,
C'est le grand héritage en plein milieu du sort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est le bon voisinage en plein milieu du port
Et le pèlerinage en plein milieu du sort ;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est le compagnonnage en plein milieu du port,
Et c'est l'appareillage en plein milieu du sort ;

Les armes de Satan ce sont les sept péchés,
Et la minauderie avec les airs penchés,
Et les honteux ressorts savamment déclanchés ;

Les armes de Jésus ce sont les trois Vertus,
Et les torses courbés et les reins courbatus,
Et les galériens battus et rebattus ;

Les armes de Satan c'est la méthode torte,
Le sang de l'oreillette et le sang de l'aorte,
Le sang du ventricule et de la veine porte ;

Les armes de Jésus c'est tout le sang du cœur,
Le sang de la victime et le sang du vainqueur,
Le sang du noble cerf et le sang du piqueur ;

Les armes de Satan ce sont les sept péchés
Embarqués quatre à quatre et mollement couchés
Dans la folle galère aux dais empanachés ;

Les armes de Jésus c'est la barque de Pierre,
Qui toujours fluctuante et toujours batelière,
Racle de ses filets le fond de la rivière ;

Les armes de Jésus c'est la barque de Pierre,
C'est le vieux pêcheur d'homme assis sur son derrière,
Dépeuplant l'Océan, le lac et la rivière ;

Les armes de Jésus c'est les sept sacrements
Dans la barque de Pierre et les sept bâtiments
Qui suivent par derrière et les sept monuments

Qui ne périront point, les sept couronnements,
Qui sont les sept douleurs, les sept fleuronnements
De l'arbre de la grâce et les sept firmaments ;

Les armes de Jésus c'est cette unique nef,
Gouvernant au plus près sous cet unique chef,
Toujours en plein péril et toujours sans méchef ;

Les armes de Jésus c'est cet unique fief,
Tenu par un seul homme armé de quelque bref,
Toujours en plein péril et toujours sans grief ;

Les armes de Jésus c'est l'éternelle peine
Assise au creux du lit de toute race humaine
Et la mort est aux mains de toute châtelaine ;

Les armes de Jésus c'est la grande semaine
Qui part du lundi saint, c'est la grande neuvaine
Qui part du trois janvier et c'est la barque pleine

Les armes de Jésus c'est cette unique nef,
Le bateau vers l'écluse amarré dans le bief,
Le bateau charpenté par le vieux saint Joseph ;

Mais c'est aussi Jacob et le premier Joseph,
Moïse sur le Nil dans une étroite nef,
Et le peuple de Dieu gouverné derechef ;

Les armes de Jésus c'est le sang de sa veine
Et le sang de son cœur, les sanglots de sa peine
Et l'immense sanglot de toute race humaine ;

Les armes de Satan c'est la sourde gangrène
Et l'obscur mal de tête et la lourde migraine
Et l'orgueil et l'ivraie et la mauvaise graine ;

Les armes de Jésus c'est la double prière,
L'une marchant devant, l'autre marchant derrière,
Comme lui matinale et vers lui journalière ;

Les armes de Jésus c'est la double prière,
L'une arrivant devant, l'autre avançant derrière,
Comme lui vespérale et vers lui journalière ;

C'est aussi le secret, la prière nocturne,
L'immuable regret dans un cœur taciturne,
Et la mort de l'amour et la cendre dans l'urne ;

Les armes de Jésus c'est l'angélus du soir
Et celui du matin, le calme reposoir
Dans la procession, l'éclatant ostensoir

Balancé sur les fronts comme un soleil ardent;
Les armes de Satan c'est la griffe et la dent,
Le nez mal retroussé, le regard impudent;

Les armes de Jésus c'est le calme du soir,
C'est la procession assise au reposoir
De feuilles et de fleurs, c'est le lourd ostensoir

Levé dessus les fronts comme un soleil levant,
Les armes de Jésus c'est la pluie et le vent
Qui souffle sur la nef et c'est le cœur fervent;

C'est le fruit qui mûrit aux planches du dressoir,
C'est l'enfant qui se couche et qui vous dit bonsoir
Et s'endort en priant, c'est le lourd ostensoir

Haussé dessus les fronts comme un soleil couchant,
C'est le souple vallon, c'est le coteau penchant,
L'église dans la plaine et la prose et le chant;

C'est la grappe giclant sous l'énorme pressoir,
C'est l'étang répandu dessus le déversoir,
C'est l'encens balancé dans le lourd encensoir;

Les armes de Satan c'est l'écu trébuchant,
Le propos alléchant, le souffle desséchant,
La plaine sans église et l'ortie et le champ ;

Les armes de Jésus c'est l'écuyer tranchant,
Le bon et le méchant, le beau vaisseau marchand,
L'église sur la plaine et l'homme sur le champ;

Les armes de Jésus c'est la belle marraine
Et c'est le beau baptême et c'est la belle étrenne
Et l'avoine et le seigle et c'est la bonne graine

Et c'est le seneçon et c'est les sept péchés
Par la contrition et les nœuds relâchés
Du filet de Satan et les cordons tranchés ;

Les armes de Satan c'est les sept débauchés,
Et c'est le prince-évêque et les sept évêchés,
Et les tentations courant sur les marchés ;

Les armes de Jésus c'est sept cents évêchés,
Et c'est le pape-évêque et cent archevêchés,
Et l'esclave et l'enfant vendus sur les marchés;

Les armes de Jésus c'est sa tête penchée,
Son coude, son genou, son épaule écorchée,
Son estomac, ses reins, sa hanche démanchée;

Sa barbe, ses cheveux, ses habits arrachés,
Sa poitrine, ses bras, ses poignets attachés,
Les plus savants ressorts à l'instant décrochés;

C'est dans le vieux Paris la foule endimanchée
Le dimanche matin, c'est la soif étanchée
Au calice d'or pur, la pauvresse penchée

Sur une plus pauvresse et c'est l'amour cachée
Dans l'âme la plus pauvre et la douleur couchée
Dans le lit de tout homme et toute orge fauchée;

Les armes de Jésus c'est toute onde épanchée
Dans un gosier de fièvre et toute âme ébauchée
Au coin de toute lèvre et toute fleur jonchée

Au pied des pieds saignants et toute arme ébréchée
A force de servir et la tige ébranchée
A force de produire et la paille hachée;

Les armes de Jésus c'est l'amour et la peine,
Et l'amour est aux mains des suppôts de la haine,
Et la mort est aux mains de toute châtelaine;

Les armes de Jésus c'est la vie et la mort,
C'est le fleuve fécond, c'est l'éternel apport
De vase et de limon en plein milieu du port;

Les armes de Jésus c'est ce gamin qui dort,
C'est la honte et la peine et son frère le sort,
Et l'amour est aux mains des suppôts de la mort;

Les armes de Satan c'est la sensiblerie,
C'est censément le droit, l'humanitairerie,
Et c'est la fourberie et c'est la ladrerie;

Les armes de Satan c'est la bête lâchée,
Le déshonneur gratuit, la honte remâchée,
Le troupeau mal conduit, la terre mal bêchée;

Les armes de Satan c'est le membre arraché,
Le bourgeon retranché, le rameau détaché,
Le bœuf aiguillonné, le cheval cravaché;

Les armes de Jésus c'est la haute terrasse
D'où retombe en jet d'eau la source de la grâce,
Et la vasque au flanc grave et le sang de la race;

Les armes de Satan c'est la basse menace
Aux coins de toute lèvre et la gluante trace
Que laisse sur la fleur la visqueuse limace;

Les armes de Satan c'est un esprit pointu,
C'est le corps en lambeaux, c'est le cœur combattu,
Le bourreau mal payé, le procès débattu;

Les armes de Jésus c'est le cœur combattu,
C'est le corps tout entier et la même vertu
Et la grappe écrasée et le froment battu;

Les armes de Jésus c'est le grain sous la meule,
Le raisin sous la presse et l'oiseau dans la gueule,
Et le fils dans le père et l'enfant dans l'aïeule;

Mais Satan le regarde et ce vil vermisseau
A juré d'étouffer sous l'ombre et le boisseau
La lumière et la lampe et la plaine Monceau;

Les armes de Satan c'est une gagerie,
C'est sa forfanterie et son effronterie,
Et c'est le philologue et sa quincaillerie;

Les armes de Satan c'est notre servitude,
C'est notre hébétement, notre longue habitude
Et la nuit et la veille et la lampe et l'étude;

Les armes de Jésus c'est la béatitude
Et c'est la parabole et la mansuétude
Et c'est quand il pleura sur cette multitude;

Les armes de Satan c'est notre quiétude
Et c'est le théorème et c'est la certitude,
Le pouvoir, le savoir et la décrépitude;

Les armes de Jésus c'est le tranchant du sort,
C'est ce point sur le glaive où la vie et la mort
Déjouent le corps et l'âme en plein milieu du port;

Les armes de Jésus c'est notre inquiétude,
L'axiome, la règle et notre incertitude,
Le devoir, le pouvoir et la vicissitude;

Les armes de Jésus c'est notre servitude,
C'est toute solitude et toute plénitude,
Et notre turpitude et notre lassitude;

Les armes de Satan c'est la criaillerie,
Le vote, le mandat et la suffragerie,
Et l'avocasserie et la haranguerie;

Les armes de Jésus c'est sa sollicitude,
Et notre ingratitude et son exactitude,
Et la similitude et toute rectitude;

Les armes de Satan c'est pure vanterie,
C'est du vieux bric à brac, de l'antiquaillerie,
Du fabriqué, du faux, de la ferronnerie;

Les armes de Satan c'est le fruit défendu,
C'est le meurtre d'Abel, c'est le sang répandu,
C'est Judas dépendu, c'est Judas rependu;

Les armes de Satan c'est le filet tendu,
C'est le propos douteux et le sous-entendu,
Et toute controverse et tout malentendu;

Les armes de Satan c'est Jésus-Christ vendu,
C'est les trente deniers, c'est Joseph descendu
Au fond de la citerne et captif revendu;

Les armes de Satan c'est la race perdue,
C'est le lacet tressé, c'est la corde tordue,
Toute chair assaillie et toute chair mordue;

Les armes de Satan c'est tout le résidu
Et la lie et l'écume et c'est l'individu
Et c'est le commentaire et le compte rendu ;

Les armes de Satan c'est toute dette due
Irrémissiblement, la honte suspendue,
Et par son gouverneur toute ville rendue;

Les armes de Jésus c'est Satan confondu,
Tout fossé remparé, tout rempart défendu,
Tout terrain regagné sur le terrain perdu;

Et la dette remise et la dette rendue
Par le frère à son frère et la brebis perdue
Et toute âme assaillie et toute âme mordue;

Les armes de Jésus c'est la nuit répandue
Pour le repos de l'homme et la ferme vendue
Pour payer les impôts et la brebis tondue;

Les armes de Jésus c'est la neige fondue
Au soleil du printemps, la hache suspendue
Au jour du jugement et c'est l'âme éperdue

De son indignité, c'est la grande étendue
Et l'arbre de Noël et la bûche fendue
Et c'est depuis Adam la nouvelle attendue;

Les armes de Jésus c'est la bonne aventure,
Et c'est le Créateur créant la créature,
Et le sceau du Seigneur mettant la signature;

Les armes de Satan c'est la caricature
Et la contrefaçon de toute signature
Et l'homme jugeant l'homme et la magistrature

Assise au tribunal, c'est la lettre surie,
La littéralité morne et déjà pourrie,
Les armes de Satan c'est la chancellerie;

Les armes de Satan c'est la plaisanterie,
Cette sauce tournée et c'est l'hôtellerie
Pour les mauvais passants et c'est l'ivrognerie

Les coudes sur la table et la clabauderie
Et la ribauderie et la maussaderie
Et la badauderie et la nigauderie;

Les armes de Jésus c'est la charpenterie,
L'établi, la varlope et la menuiserie,
La scie et le rabot et l'ébénisterie,

Le denier de la veuve et le bon ouvrier;
Les armes de Satan c'est le vil usurier,
L'armurier, le guerrier, le manufacturier;

Les armes de Satan c'est la truanderie,
Le mauvais compagnon, la camaraderie,
Le mauvais camarade et la cafarderie

Et le mauvais garçon; c'est le regard oblique
Jeté sur le voisin, le peuple famélique
Sous la bombance énorme et pantagruélique;

Les armes de Jésus c'est la foi catholique
Enchâssée à prix d'or, la ronde basilique,
Et c'est la paix publique et la sainte relique;

Les armes de Satan c'est tout ce qui complique
La très simple existence et c'est quand il implique
L'innocent dans le crime et dans le diabolique;

Les armes de Jésus c'est le cèdre biblique,
La salutation, la ferveur angélique,
L'annonciation de l'ère évangélique;

Les armes de Satan c'est sa ruse et sa clique
Et sa claque sournoise et méphistophélique,
Et sa noise en sourdine et machiavélique;

Les armes de Jésus c'est le léger caïque
De Pierre sur le lac, c'est l'archange archaïque
Fermant le paradis, c'est la foi judaïque

Et la première loi, c'est la race hébraïque
Et le tronc d'Israël, et c'est la mosaïque
De la vertu des clercs, de la vertu laïque;

Les armes de Jésus c'est la loi mosaïque,
Les dix commandements au peuple liturgique,
Et qu'il n'a point rayés de Rome apostolique;

Les armes de Jésus c'est la mort héroïque
Du martyr dans l'arène et la douceur stoïque
Du saint et c'est aussi la vertu prosaïque;

Les armes de Satan c'est la courbe saïque,
Souple vaisseau de charge et c'est l'art chaldaïque
Et la vertu du riche et du pharisaïque;

Et c'est l'aigre réplique et le somnambulique,
Et le cyrénaïque et l'aristotélique,
Et le pire de tout c'est bien quand il explique;

Les armes de Jésus c'est l'ardente supplique
Du pauvre au gouverneur, c'est le parabolique,
Et c'est les huit bonheurs sous Rome apostolique,

Et c'est le roi de France et c'est la république
Et c'est le bref du pape et la lourde encyclique
Parmi les deuils privés et la vertu publique;

Les armes de Satan c'est le vil publicain,
Le percepteur de Rome et le fieffé coquin
Qui berne l'honnête homme et qui fait le faquin;

L'avare péager, le servile sequin,
L'infidèle berger, le manteau d'Arlequin
De vice et de vertu, le grossier mannequin

Qui fait peur aux moineaux, le rude casaquin
Sur l'armure de guerre et le lourd troussequin
Sur le cheval de guerre et l'ennuyeux pasquin;

Les armes de Jésus c'est le Samaritain,
Le blessé recueilli, le pauvre franciscain,
Les armes de Jésus c'est le républicain;

Les armes de Satan c'est le faux symbolique,
La pierre en comprimé, le marbre en majolique,
(La pierre de Jésus, c'est le pur pentélique);

Les armes de Satan c'est toute hyperbolique,
Le masque de Satan c'est toute bucolique
Modulant sous le hêtre une pure idyllique;

Les armes de tous deux c'est le mélancolique,
Soit qu'il soit descendu du vieux cèdre biblique,
Soit qu'il soit remonté de jeune république;

Les armes de Satan c'est toute idolâtrie,
Tout réassortiment, toute replâtrerie,
Tout fatras, tout raccord, toute folâtrerie;

Les armes de Jésus c'est culte de doulie
Ou d'asservissement, c'est culte de latrie
Ou d'adoration, c'est culte de patrie

Ou de terre natale; et démonolâtrie
Retourne vers Satan avec zoolâtrie,
Avec psychiâtrie, avec chimiâtrie,

Avec l'ergot du seigle et les autres caries,
Et les phylloxéras et les vignes flétries,
Et les puits desséchés et les races taries;

Les armes de Jésus c'est la pauvre monture,
L'ânon de cette ânesse et c'est la courbature
De ses reins bâtonnés et c'est la sépulture

Dans un caveau prêté, c'est l'agneau sans pâture,
C'est la barque de Pierre errante et sans mâture,
Et le préteur de Rome et c'est la préfecture

Et le préfet de Rome et cette humble toiture,
Ce chaume au ras du sol et l'unique voiture
Avec un seul cheval et la vieille clôture

En mauvais fil de fer et la progéniture
Attendant sous la lampe une humble nourriture,
Espérant vaguement un pot de confiture ;

Les armes de Satan c'est cette dictature
De ces sept qui sont sept sur la même monture,
Sur un cheval pourri tenus par la ceinture ;

Les armes de Jésus c'est la sainte Écriture
Depuis le premier livre et c'est toute droiture
Depuis le premier pas et c'est toute armature

Tenant son homme roide et c'est toute ossature
Tenant son homme ferme et toute architecture
Tenant la maison pleine et basse de stature ;

Les armes de Satan c'est le mauvais docteur,
(Mais en est-il de bons ?), c'est le mauvais acteur
Qui joue à contre sens et le mauvais lecteur

Qui lit à contre texte et c'est le détracteur
Qui détracte et détraque et le simple électeur
Qui rétracte et qui vote et le morne inspecteur

Qui regarde et surveille et le dur directeur
Qui regarde et gouverne et le lourd protecteur
Qui regarde et qui pèse et qui fait le recteur ;

Les armes de Satan c'est le contradicteur
Qui dit d'abord : Mais non, c'est l'antique licteur
Et l'antique faisceau, c'est Satan destructeur ;

Les armes de Satan c'est Satan constructeur
Du satané parvis, c'est Satan conducteur
De l'homme vers sa perte et Satan rédacteur

De la fausse nouvelle et c'est tout abstracteur
De la cinquième essence et tout contrefacteur
Qui sera poursuivi, c'est Satan collecteur

D'impôts pour son État, c'est Satan correcteur
Dans son mauvais journal, et traître traducteur
Dans son mauvais patois, et fourbe producteur

De produits frelatés, brillant introducteur
Au royaume d'enfer, décevant instructeur
De mauvaise recrue et sinistre amateur

D'art pour ses collections et savant armateur
De naufrage et superbe et docile imposteur,
Les armes de Satan c'est Satan séducteur;

Les armes de Satan c'est la sévère cotte
De maille et c'est aussi le regard qui clignotte
Sous la lourde visière et sous la bourguignotte;

Les armes de Jésus c'est la race future,
C'est le riche missel, c'est la miniature,
Et le ciel et l'enfer et la terre en peinture;

Les armes de Satan c'est la mésaventure,
Le traître couronné, la mauvaise lecture,
Les armes de Satan c'est la littérature;

Les armes de Jésus c'est noblesse et roture
Égales vers sa face et la belle sculpture
Au portail de l'église et la fine moulure;

Les armes de Jésus c'est la riche tenture
Devant le tabernacle et la rouge teinture
De la robe du prêtre et des croix de torture;

Les armes de Satan c'est toute conjecture
Maraudant sur le texte et c'est toute imposture,
Toute note au crayon, toute maculature ;

Et c'est toute leçon qui n'est pas la lecture,
Et c'est toute façon qui n'est pas la facture,
Et c'est toute moisson qui n'est pas drue et dure;

Et c'est toute prison qui n'est pas la capture,
Et toute liaison qui n'est pas la rupture,
Toute cendre, tout feu qui n'est pas feu qui dure;

Les armes de Satan c'est la désinvolture,
C'est la fausse élégance et toute conjoncture
Où l'homme droit est mis en oblique posture;

Les armes de Satan c'est la fausse culture
Qui sème le chiendent et c'est la couverture
Volée au vieux cheval et c'est toute ouverture

Que l'on n'a pas ouverte et toute fermeture
Que l'on n'a pas fermée et toute quadrature
Que l'on n'a pas quarrée et c'est toute arcature

Que l'on n'a pas arquée et c'est toute rature
Au milieu de la page et toute ligature
Qui n'est pas pour la greffe et toute horticulture

Qui n'est pas pour la fleur, toute arboriculture
Qui n'est pas pour le fruit, toute viticulture
Qui n'est pas pour le vin, c'est toute agriculture

Qui n'est pas pour le blé, c'est toute apiculture
Qui n'est pas pour le miel, toute sylviculture
Qui n'est pas pour le bois et c'est toute bouture

Qui n'a pas pris racine et c'est toute mouture
Qui n'est pas du moulin et toute portraiture
Qui n'est pas le modèle et toute investiture

Qui ne vient pas de Dieu, c'est le point de suture
Quand il est mal cousu, c'est la judicature
De l'homme sur un homme et la candidature

Assise en robe blanche au seuil de la préture;
Les armes de Satan c'est la nomenclature
Et le dénombrement, c'est toute fourniture

Qui n'est pas à bon poids, c'est la belle denture
Des bêtes dans l'arène et c'est la devanture
Qui masque la maison et c'est toute jointure

Qui s'articule mal et c'est toute fracture
Qui ne se réduit pas, c'est toute contracture
Qui ne se résoud pas et c'est toute structure

Qui n'est pas organique et c'est toute questure
Où l'on est candidat et c'est toute texture
Qui n'est pas de bon fil et c'est toute mixture

Qui n'est pas du bon vin et c'est toute mouture
Qui n'est pas du bon pain et c'est toute pâture
Qui n'est pas du bon grain et c'est toute clôture

Qui n'est pas de bon bois et c'est toute questure
Qui requiert à faux poids, frappe à fausse mesure,
Paie à fausse monnaie et prête avec usure ;

Les armes de Jésus c'est la législature
Des dix commandements et c'est la tablature
Des tables de la loi, c'est la nonciature

Quand le nonce est du pape et la judicature
Quand le juge craint Dieu, c'est la magistrature
Quand elle est magistrale et la cléricature

Quand le clerc est prudhomme et c'est la prélature
Quand l'évêque est Aignan ou saint Bonaventure
Ou saint Côme ou saint Loup, la sacrificature

Quand c'est lui la victime et c'est toute vêture
Qui vêt l'âme et le corps et c'est toute tonture
Qui n'écorchera pas la faible créature ;

Les armes de Jésus c'est la belle paroisse
Assise au cœur de France et c'est la noble angoisse
Du curé soucieux que son troupeau recroisse;

Les armes de Jésus c'est la belle provende
Éparse au râtelier, c'est le thym, la lavande,
Et la rose et l'œillet et la souple guirlande;

Les armes de Jésus c'est le bon voisinage
Entre les pauvres gens, c'est le pauvre village
Et l'église au milieu, c'est le compagnonnage

Entre bons compagnons, c'est le pèlerinage
Entre bons pèlerins, c'est le pauvre ménage
Entre l'homme et la femme et le long mariage;

Les armes de Jésus c'est les enfants bien sages
Assis au coin du feu, c'est les belles images
Qu'on voit sur les vitraux et c'est les trois rois mages;

Les armes de Satan c'est les magiciens
Et la magicerie et les faux entretiens
Et les libres discours au conseil des anciens;

Les armes de Jésus c'est la pauvre famille,
Les frères et la sœur, les garçons et la fille,
Le fuseau lourd de laine et la savante aiguille;

Les armes de Jésus c'est tous les cœurs païens :
Pourvu qu'on les baptise et les rende chrétiens,
Il en fait les plus purs de tous ses paroissiens ;

Les armes de Jésus c'est tous les plébéiens :
A moins qu'on les courtise et les rende vauriens,
Il en fait les plus durs de ses fermes soutiens ;

Les armes de Jésus c'est les bons citoyens :
Quand la grâce les prend par ses secrets moyens,
Il en fait les plus sûrs de ses curés doyens ;

Les armes de Jésus c'est la docilité,
C'est la foi, l'espérance et c'est la charité,
C'est la femme et l'enfant et la fidélité ;

Les armes de Jésus c'est la fragilité,
C'est la vertu civique et c'est la liberté,
C'est la femme et l'enfant et c'est la pauvreté ;

Les armes de Jésus c'est la simplicité,
C'est la paix éternelle et c'est dans la cité
Tout un fleuve de grâce et d'efficacité ;

Les armes de Jésus c'est la nécessité
Du travail et du pain et c'est dans la cité
Tout un fleuve de grâce et de félicité ;

Les armes de Jésus c'est la sagacité,
Le pardon de l'offense et c'est dans la cité
Tout un fleuve de grâce et de vivacité ;

Les armes de Jésus c'est la mendicité
Du dernier misérable et c'est dans la cité
Tout un fleuve de grâce et de ténacité ;

Les armes de Satan c'est le chemin tortu,
Le sentier dérobé, le cheval abattu
Les quatre fers en l'air et le mulet têtu ;

Les armes de Satan c'est la fausse tendresse
Couchée au lit de l'homme et la molle paresse
Qui dort le long du jour et se désintéresse

Du pauvre et de l'enfant et c'est la charmeresse
Avec ses mots savants et la devineresse
Et sa vieille grimace et c'est l'enchanteresse

Avec ses vieux onguents et c'est la sécheresse
Du cœur et c'est la vraie et c'est la fausse adresse
De l'homme très malin ; c'est l'homme qui transgresse

Les vieilles lois de l'homme et c'est l'homme qui tresse
Le chanvre du gibet et l'homme qui progresse,
Les armes de Satan c'est l'homme qui s'engraisse

Du sang du malheureux, le serpent qui redresse
La tête et c'est aussi le vigneron qui presse
La grappe et fait jaillir le vin doux et l'ivresse ;

Les armes de Jésus c'est toute forteresse
Qui tient et c'est la noble et la pure caresse
De la mère à l'enfant et c'est la maladresse

De l'homme pas malin et la sourde tendresse
De la mère à la fille afin que reparaisse
En cette enfant naissante une même tendresse

Et dans le temps futur une même caresse
Et ce même regard et cette même tresse
Blonde qui fleurira, cette même détresse

Qui sera consolée, et cette âme pauvresse
Et dans le dernier temps une même allégresse ;
Les armes de Jésus c'est l'homme qui s'adresse

Directement à Dieu, c'est l'homme qui s'adresse
A quelque saint patron, c'est l'homme qui se dresse
Contre l'iniquité, c'est l'homme qui s'empresse

A panser le blessé, c'est la fraîche compresse
Sur la cuisante plaie et l'homme qui s'engraisse
De sanglots et de pleurs, de peine et de détresse,

Et d'un regret plus beau que la même tendresse,
Et l'arme aux mains de l'ange ardente et vengeresse
Au seuil du paradis avant que comparaisse

L'âme toujours chassée et toujours chasseresse,
L'âme toujours esclave et ensemble maîtresse,
L'âme toujours enfant et toujours pécheresse ;

Les armes de Jésus c'est la lettre et l'esprit,
Mais c'est l'esprit qui mène et l'esprit qui nourrit,
Et la lettre n'est là que comme un mot d'écrit ;

Les armes de Jésus c'est la lettre et l'esprit,
C'est le père qui gronde et l'enfant qui sourit,
C'est le Père et le Fils et c'est le Saint-Esprit ;

La lettre est ce qui tue et l'esprit vivifie,
Et la lettre est la mort et l'esprit est la vie,
Et la lettre est l'orgueil et la lettre est l'envie ;

C'est l'esprit qui commande et la lettre qui sert,
C'est l'esprit qui demande et la lettre qui perd
Et c'est l'esprit qui sauve et prêche en plein désert ;

C'est l'esprit qui gouverne et l'esprit qui conduit
L'homme vers un seul point et la lettre qui suit
Vers la lampe de l'ogre et c'est l'esprit qui cuit

Le pain quand il est chaud, c'est l'esprit qui déduit
Jésus du vieil Adam et derechef induit
Israël en Jésus que la lettre réduit;

C'est l'esprit qui combat et la lettre qui fuit,
C'est l'esprit qui travaille et l'esprit qui produit
La paille, le bon grain, la feuille, le bon fruit;

Et la lettre n'a jamais fait qu'un peu de bruit,
C'est elle qui séduit et c'est elle qui nuit,
Et la lettre et l'esprit c'est le jour et la nuit;

Mais l'esprit et la lettre est la nuit et le jour,
Les armes de Jésus c'est l'honneur et l'amour
Et le roi dans son camp et le roi dans sa cour;

Les armes de Jésus c'est le feu dans le four,
La pâte et le levain et c'est le pain du jour,
Et c'est le roi David retiré dans sa tour;

Les armes de Jésus c'est tout homme proscrit
Qui sera rappelé, c'est le jeune conscrit
Qui sera convoqué, c'est le jeune homme inscrit

Sur le livre éternel et c'est le cœur contrit
Qui sera fomenté, c'est le billet souscrit
Qui sera présenté, c'est le bonheur décrit

Un jour sur la montagne et l'honnête rescrit
De par le roi du ciel et le pardon prescrit
Par la nouvelle loi, c'est Dieu même transcrit

De Moïse en Jésus, c'est Satan circonscrit,
C'est tout ce qu'il fallait pour que Jésus souffrît,
Les armes de Jésus c'est surtout Jésus-Christ ;

C'est tout ce qu'il fallait pour que Jésus ouvrît
La porte du tombeau, pour que Jésus offrît
Le premier sacrifice et qu'il rendît l'esprit ;

C'est tout ce qu'il fallait pour que Jésus couvrît
Le pécheur devant Dieu, pour qu'il redécouvrît
Le chemin du salut et pour qu'il entreprît

De remonter la pente et pour qu'il se reprît
Et qu'il reprît le monde et pour que l'homme apprît
Le chemin difficile et pour qu'il désapprît

La route sans cailloux et pour qu'un jour en Gaule,
D'autres soldats romains, le manteau sur l'épaule,
Le torse bien moulé dans leurs lames de tôle,

Chevauchant par la route épaisse comme un môle,
La lance entre les doigts comme on tient une gaule,
Un jour en plein hiver sous la neige du pôle,

Le long des blancs bouleaux, le long du même saule,
Voyant un vagabond, quelque échappé de geôle,
Un autre centurion, de ceux que Rome enrôle,

Du manteau militaire enfin se découvrît;
C'est tout ce qu'il fallait pour que l'homme s'éprît
Du seul amour qui dure et pour qu'il se déprît

Du seul amour qui passe et pour qu'il se méprît
Comme il faut se méprendre et qu'alors il comprît
Tout ce qu'il faut comprendre et qu'alors il en prît

Tout ce qu'il faut en prendre et qu'alors il surprît
Le secret mal gardé, le secret manuscrit
Qui n'est pas dans la lettre et se cache en esprit;

Les armes de Jésus c'est le chemin fleuri,
Mais plus que le printemps galamment refleuri,
C'est le sévère automne à l'instant défleuri;

Et la fleur de Marie est la rose fleurie,
Mais plus que l'humble rose au printemps refleurie,
C'est la rose d'automne humblement défleurie;

Les armes de Jésus c'est le vallon fleuri,
Mais plus que le printemps incessamment fleuri,
Et plus que le printemps insolemment fleuri,

Et plus que le printemps impudemment fleuri,
Et plus que le printemps effrontément fleuri,
C'est le pudique automne à jamais défleuri ;

Les armes de Jésus c'est un peuple chéri
Comme un fils qui revient, c'est un mourant guéri
Par son extrême onction, c'est un peuple aguerri

Par une juste guerre et le marin péri
Au péril de la mer, le navire atterri
Dans le recreux du port, tout un peuple nourri

De quelques poissons secs, tout un monde nourri
D'une seule victime et le raisin mûri
Pour le vin du calice et l'autre vin suri

Pour l'éponge et la lance et le vinaigre aigri;
Les armes de Jésus c'est le levain pétri
Au milieu de la pâte et lui-même suri;

Les armes de Satan c'est le fleuve tari,
C'est chez l'équarrisseur le cheval équarri,
C'est l'enfant affamé, c'est le pain renchéri;

Les armes de Satan c'est le cœur mal guéri
De la vieille blessure et c'est le cœur tari
A force de saigner et le cœur mal nourri

A force de jeûner, c'est tout ce qui tarit,
C'est tout ce qui périt, tout ce qui dépérit,
Et tout ce qui surit et tout ce qui pourrit;

Les armes de Satan c'est la sève appauvrie,
C'est le sang répandu, la branche rabougrie,
Le rameau desséché, la prude renchérie;

Les armes de Satan c'est tout ce qui flétrit,
Rapetisse, avilit, injurie, amoindrit,
C'est tout ce qui méprise et tout ce qui meurtrit;

Les armes de Jésus c'est tout ce qui nourrit,
C'est tout ce qui boutonne et tout ce qui périt
Aux jardins de Touraine et tout ce qui mûrit;

Les armes de Jésus c'est un cœur tout fleuri,
Plus que le jeune cœur au printemps refleuri,
C'est le cœur à l'automne à jamais défleuri;

Les armes de Satan c'est la paix et la guerre,
Les peuples éventrés, les sacrements par terre,
La honte, la terreur, la rage militaire;

Les armes de Jésus c'est la guerre et la paix,
Les peuples respectés et les derniers harnais
De guerre suspendus aux frontons des palais;

Les armes de Satan c'est l'horreur de la guerre,
Les peuples affolés, Jésus sur le Calvaire,
Le sang, le cri de mort, le meurtre volontaire;

Les armes de Jésus c'est l'honneur de la guerre,
Les peuples rétablis, Jésus sur le Calvaire,
Le sang, le sacrifice et la mort volontaire :

Pour qu'elle vît venir sous un tel étendard
De Jésus-Christ soldat contre Satan soudard,
Vers le vieux saint Étienne et le vieux saint Médard;

Pour qu'elle vît venir par un chemin de terre,
Comme une jeune enfant qui vient vers sa grand-mère,
Par les bois de Puteaux, par les champs de Nanterre;

Pour qu'elle vît venir ardente et militaire,
Obéissante et ferme et douce et volontaire,
Sur Boulogne et Neuilly, sur Puteaux et Nanterre;

Hauturière et docile, alerte et droiturière,
Et prompte à la manœuvre et peu procédurière,
Destinée à périr comme une aventurière;

Bien en selle en avant de sa cavalerie,
Masquant ses bombardiers et sa bombarderie,
Traînant comme un réseau sa lourde infanterie;

Ameutant ses tambours qui battaient pour la messe,
Gourmandant ces brigands qui couraient à confesse,
Déférente aux trois voix qui scellaient leur promesse;

Ayant mis les soldats au pas sacramentaire,
Ayant mis les curés au pas réglementaire,
Et logé les Vertus au train régimentaire;

Bien allante et vaillante et sans étourderie,
Bien venante et plaisante et sans coquetterie,
Bien disante et parlante et sans bavarderie;

Révérant les coffrets sertis de pierrerie
Où les reliefs des saints ouvrés d'orfèvrerie
Reposent sur l'autel et sur la broderie;

Sage comme une aïeule en sa tendre jeunesse,
Cadette ayant conquis le plus beau droit d'aînesse,
Grave et les yeux plus clairs que d'une chanoinesse,

La sainte la plus grande après sainte Marie.

NEUVIÈME JOUR

POUR LE SAMEDI 11 JANVIER 1913

IX

Comme Dieu ne fait rien que par compagnonnage,
Il fallut qu'elle vît ces mauvais compagnons,
Les Anglais, (les Français), les traîtres Bourguignons
Dépecer le royaume ainsi qu'un apanage;

Il fallut qu'elle vît ce monstrueux ménage,
Et les gibets poussant comme des champignons,
Et le mur et le toit et l'angle des pignons
Tout dégouttants du meurtre et du sang du carnage;

Il fallut qu'elle vît tout ce maquignonnage,
Les cadavres tout nus serrés en rangs d'oignons,
Les blessés mutilés traînés sur leurs moignons,
Les morts et les mourants dérivant à la nage;

Il fallut qu'elle vît cet horrible engrenage
Happer tout le royaume et ces mauvais garçons
Rouer vif tout un peuple et rôtir les moissons,
Sortis du menu peuple ou du haut baronnage;

Les armes de Jésus c'est la belle marraine
Et c'est le beau baptême et les belles dragées;
Mais plus que le cortège et que les apogées
C'est le deuil et la ruine et la honte et la peine;

Il fallut qu'elle vît par ce libertinage
Dissiper ce trésor d'honneur que nous gagnons,
Et déserter le Dieu que nous accompagnons,
Comme on déserte un mort dans un pauvre village;

Il fallut qu'elle vît par ce vagabondage
Retourner ce passé dont nous nous éloignons,
Il fallut qu'elle vît les maux que nous soignons
Monter le long de nous comme un échafaudage;

Il fallut qu'elle vît par le faux témoignage
Démentir le propos pour qui nous témoignons,
Il fallut qu'elle vît l'urne où nous nous baignons
S'effondrer par souillure et par dévergondage;

Il fallut qu'elle vît par tout ce maraudage
Cueillir les fruits moisis et que nous dédaignons,
Il fallut qu'elle vît la ville où nous régnons
Démantelée aux mains de tout ce chapardage;

Il fallut qu'elle vît par tant d'enfantillage
Avilir cette foi dont nous nous imprégnons,
Il fallut qu'elle vît le sang dont nous saignons
Saigner du même cœur et du même courage;

Il fallut qu'elle vît par un sot bavardage
Flétrir le dogme auguste et que nous enseignons,
Et qu'elle vît tarir la grâce où nous baignons,
Lustrale et baptismale, en un lourd badinage;

Il fallut qu'elle vît par tout ce brigandage
Commettre les forfaits dont nous nous indignons,
Et les écus sonnants et que nous alignons
Fondre au creuset d'orgueil et de faux monnayage;

Il fallut qu'elle vît par tout ce forlignage
Dégénérer la race où nous nous alignons,
Et les mots éternels et que nous soulignons
Tomber dans le silence et dans le persiflage;

Il fallut qu'elle vît par tout ce maquillage
Fausser la signature où nous contresignons,
Et le terme et la mort que nous nous assignons
Approcher tous les jours comme un lointain rivage;

Il fallut qu'elle vît cette jalouse rage
Assaillir la caserne où nous nous consignons,
Et la taverne infâme et que nous désignons
D'un nom injurieux déborder sur la plage;

Il fallut qu'elle vît cette haine sauvage
Dénaturer le sort où nous nous résignons,
Et la ronce et l'ortie où nous égratignons
Nos mains s'enchevêtrer dans le jeune bocage;

Il fallut qu'elle vît au chemin de halage
Déraciner la borne à qui nous nous cognons,
Et qu'elle vît le coin où nous nous rencoignons
Nous refuser le gîte et le pain du voyage;

Il fallut qu'elle vît dans ce commun naufrage
Sombrer l'arche rompue et que nous empoignons,
Et qu'elle vît la grande armée où nous grognons,
(Mais nous marchons toujours), subir cet hivernage;

Il fallut qu'elle vît par un tel sabotage
Dénaturaliser l'œuvre où nous besognons,
Et qu'elle vît l'injure à qui nous répugnons
Régner et gouverner sous figure d'outrage;

Il fallut qu'elle vît le long du bastingage
Précipiter à l'eau l'or que nous épargnons,
Et qu'elle vît la vergue où nous nous éborgnons
Chanceler et tomber par l'effet du tangage;

Il fallut qu'elle vît dans ce même hivernage
S'évanouir de froid l'ardeur que nous feignons,
Et qu'elle vît la peine où nous nous renfrognons
S'évanouir de mort dans un beau sarcophage;

Il fallut qu'elle vît dans cet appareillage
S'avancer la galère où captifs nous geignons,
Et qu'elle vît la nef lourde où nous nous plaignons
Gémir dans ses haubans et ses bois d'assemblage;

Il fallut qu'elle vît par un commun partage
Arriver justement le sort que nous craignons,
Et la loi qui nous sauve et que nous enfreignons
Exposée à périr dans ce même naufrage;

Il fallut qu'elle vît dans le même mouillage
Sombrer le désespoir que seul nous étreignons,
Et qu'elle vît cet ordre où nous nous astreignons
Perdre ses bancs de rame et son amarinage;

Il fallut qu'elle vît dans ce commun dommage
Plier la discipline où nous nous contraignons,
Et qu'elle vît l'astreinte où nous nous restreignons
Se détendre et crever comme un mauvais bordage;

Il fallut qu'elle vît dans le mouvant sillage
Flotter et s'enfoncer la mort que nous ceignons,
Et qu'elle vît couler le sang dont nous teignons
Notre robe lustrale et notre enfantillage;

Il fallut qu'elle vît par un jeu de mirage
Reculer le but fixe et que nous atteignons,
Et qu'elle vît le terme où nous nous rejoignons
Se dérober à nous en plein atterrissage;

Il fallut qu'elle vît en plein cœur de l'orage
Brûler la chère flamme et que nous éteignons
Et qu'elle vît les maux que nous nous adjoignons
Se coucher contre nous pour un noble servage ;

Il fallut qu'elle vît dans tout ce gribouillage
Se raidir les devoirs que nous nous enjoignons,
Et les soucis aigus et dont nous nous poignons
Nous percer jusqu'au cœur dans tout ce barbouillage :

Pour qu'elle vît venir du fond de la campagne,
Au milieu de ses clercs, au milieu de ses pages,
Vers l'arène romaine et la roide montagne,

Traînant les trois Vertus au train des équipages,
Sa plus fine et plus ferme et plus douce compagne
Et la plus belle enfant de ses longs patronages.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce cinquième cahier et pour quinze exemplaires sur whatman le mardi 26 novembre 1912.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CRÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, Suresnes. — 7446

Dans les seize cahiers de leur deuxième série, année 1900-1901, nos cahiers ont publié :

II-1. — Charles Péguy. — *Ajournement; Nouvelles communications;* nos annonces, nos comptes rendus. — *Ecole des Hautes Etudes Sociales* ..... ÉPUISÉ

II-2. — René Salomé. — **Vers l'action** ..... ÉPUISÉ

II-3. — Charles Péguy. — *Pour ma maison; Administration;* Rectifications. — Jean Jaurès. — *le théâtre social* ..... *prix actuel* 8 »

II-4. — Hubert Lagardelle. — **les Intellectuels devant le socialisme.** — *l'amnistie et les socialistes.* ÉPUISÉ

II-5. — Charles Péguy. — *Administration; pour moi.* — Contribution aux *Preuves.* — Lionel Landry. — *courrier de Chine* ..... ÉPUISÉ

II-6. — Romain Rolland. — **Danton,** — *trois actes* ÉPUISÉ

II-7. — Charles Péguy. — *Administration; Cassecou; librairie des cahiers.* — Pour et contre Diderot. ÉPUISÉ

II-8. — Lionel Landry. — **Bacchus,** — *trois actes* *prix actuel* 8 »

II-9. — Charles Péguy. — *Procès-verbaux; commentaires.* — Paul Mantoux, Charles Guieysse, — *Intellectuels et socialisme.* — André Bourgeois. — *quatre jours à Montceau* ..... *prix actuel* 8 »

II-10. — *Cahier d'annonces* ..... ÉPUISÉ

II-11. — Charles Péguy. — *Compte rendu de mandat* ..... ÉPUISÉ

II-12. — Antonin Lavergne. — **Jean Coste** *ou l'instituteur de village* ..... *prix actuel* 12 »

II-13. — Charles Péguy. — *Librairie des cahiers.* — Georges Sorel. — *quelques mots sur Proudhon* ..... 1 »

II-14. — Expulsion de Nicolas Paouli. — Léon Deshairs. — *Boecklin chez les Français.* — Louise Lévi. — *Congrès de Lyon.* — Société des Universités Populaires. — Lionel Landry. — *courrier de Chine.* 1 »

II-15. — *Mémoires et dossiers pour les libertés du personnel enseignant en France : Préface* du gérant; — Interpellation Lavertujon; — le cas Jaurès; — Daniel Delafarge, — *M. Brunetière historien;* — attentats dans l'Yonne ..... 1 »

II-16. — **Congrès socialiste international** *Paris 1900* 3 50

Pour tous renseignements sur les Cahiers de la Quinzaine *et le prix de l'abonnement, demander à M. André Bourgeois, 8, rue de la Sorbonne, Paris, le tableau synoptique de nos éditions antérieures et de nos treize premières séries.*

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; cinquième cahier de la quatorzième série; un cahier vert de 132 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

SIXIÈME CAHIER DE LA QUATORZIÈME SÉRIE

CHARLES PÉGUY

l'argent

CAHIERS DE LA QUINZAINE
périodique paraissant tous les deux dimanches
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

CAHIERS DE LA QUINZAINE

l'argent

CAHIERS DE LA QUINZAINE

L'argent. — L'auteur de ce cahier, — du cahier qui vient, du cahier dont celui-ci n'est que l'avant-propos, — est l'homme à qui je dois le plus. J'étais un petit garçon de huit ans, perdu dans une excellente école primaire, quand M. Naudy fut nommé directeur de l'École Normale du Loiret.

Rien n'est mystérieux comme ces sourdes préparations qui attendent l'homme au seuil de toute vie. Tout est joué avant que nous ayons douze ans. Vingt ans, trente ans d'un travail acharné, toute une vie de labeur ne fera pas, ne défera pas ce qui a été fait, ce qui a été défait une fois pour toutes, avant nous, sans nous, pour nous, contre nous.

Dans toute vie il y a de ces quelques recroisements, toute vie est commandée par un très petit nombre de ces certains recroisements; rien ne se fait sans eux; rien ne se fait que par eux; et le premier de tous commande tous les autres et directement et par eux tout le reste.

C'était le temps des *folies scolaires*. Les réactionnaires nommaient *folies scolaires,* dans ce temps-là, de fort honnêtes constructions, en briques ou en pierres de taille, où on apprenait à lire aux enfants. Ces *folies scolaires* étaient commises par l'État, par les départe-

ments, par les communes ; et quelquefois par un généreux donateur. C'étaient généralement des maisons fort propres, et qui en tout cas valaient beaucoup mieux pour les enfants que la boue du ruisseau. Et que le ruisseau de la rue. Il faut avouer que dans ce temps-là, elles, (ces folies scolaires), avaient en effet l'air un peu insolent. Non point parce qu'elles étaient somptueuses. On mettait ça dans les journaux, qu'elles étaient somptueuses. Elles étaient simplement propres ; et décentes. Mais parce qu'elles étaient un peu trop voyantes. Elles avaient poussé un peu trop partout à la fois. Et peut-être un peu trop vite. On les avait trop mis en même temps. Et celles qu'on voyait, on les voyait trop. Elles étaient trop blanches, trop rouges, trop neuves. Quarante ans sont passés sur ces coins de la terre. Un simple voyage à Orléans vous convaincrait sans peine qu'aujourd'hui tous ces bâtiments scolaires sont comme nous : ils ne sont pas trop voyants.

Par quel recroisement fallut-il que ce fut dans le vieux faubourg, à trois ou quatre cents mètres de la maison de ma mère, peut-être à moins, car j'avais les jambes courtes, qu'on venait d'achever ce palais scolaire qu'était alors l'École Normale des instituteurs du Loiret. A sept ans on me mit à l'école. Je n'étais pas près d'en sortir. Mais enfin ce n'était pas tout à fait de ma faute. Et les suites non plus ne furent sans doute point tout à fait de ma faute.

On me mit à l'École Normale. Ce ne devait pas être la dernière fois. Cela signifiait cette fois-là qu'on me fit entrer dans cette jolie petite école annexe qui demeurait dans un coin de la première cour de l'École Normale, à droite en entrant, comme une espèce de nid rectangu-

laire, administratif, solennel et doux. Cette petite école annexe avait naturellement un directeur à elle, qu'il fallait se garder de confondre avec le directeur de l'École Normale elle-même. Mon *directeur* fut M. Fautras. Je le vois encore d'ici. C'était un grand gouvernement. Il avait été prisonnier en Allemagne pendant la guerre. Il revenait de loin. Cela lui conférait un lustre sévère, une grandeur dont nous n'avons plus aucune idée. C'est dans cette même école que je devais rencontrer quelques années plus tard le véritable maître de tous mes commencements, le plus doux, le plus patient, le plus noble, le plus courtois, le plus aimé, M. Tonnelat.

Si nous vivons assez pour atteindre à l'âge des *confessions,* si tant d'entreprises commencées de toutes mains nous laissent l'espace de mettre par écrit un monde que nous avons connu, j'essaierai de représenter un peu ce qu'était vers 1880 cet admirable monde de l'enseignement primaire. Plus généralement j'essaierai de représenter ce qu'était alors tout cet admirable monde ouvrier et paysan, disons-le d'un mot, tout cet admirable peuple.

C'était rigoureusement l'ancienne France et le peuple de l'ancienne France. C'était un monde à qui appliqué ce beau nom, ce beau mot de peuple recevait sa pleine, son antique application. Quand on dit le peuple, aujourd'hui, on fait de la littérature, et même une des plus basses, de la littérature électorale, politique, parlementaire. Il n'y a plus de peuple. Tout le monde est bourgeois. Puisque tout le monde lit son journal. Le peu qui restait de l'ancienne ou plutôt des anciennes aristocraties est devenu une basse bourgeoisie. L'ancienne aristocratie est devenue comme les autres une

bourgeoisie d'argent. L'ancienne bourgeoisie est devenue une basse bourgeoisie, une bourgeoisie d'argent. Quant aux ouvriers ils n'ont plus qu'une idée, c'est de devenir des bourgeois. C'est même ce qu'ils nomment devenir socialistes. Il n'y a guère que les paysans qui soient restés profondément paysans.

Nous avons été élevés dans un tout autre monde. On peut dire dans le sens le plus rigoureux des termes qu'un enfant élevé dans une ville comme Orléans entre 1873 et 1880 a littéralement touché l'ancienne France, l'ancien peuple, le peuple, tout court, qu'il a littéralement participé de l'ancienne France, du peuple. On peut même dire qu'il en a participé entièrement, car l'ancienne France était encore toute, et intacte. La débâcle s'est faite si je puis dire d'un seul tenant, et en moins de quelques années.

Nous essaierons de le dire : Nous avons connu, nous avons touché l'ancienne France et nous l'avons connue intacte. Nous en avons été enfants. Nous avons connu un peuple, nous l'avons touché, nous avons été du peuple, quand il y en avait un. Le dernier ouvrier de ce temps-là était un homme de l'ancienne France et aujourd'hui le plus insupportable des disciples de M. Maurras n'est pas pour un atome un homme de l'ancienne France.

Nous essaierons, si nous le pouvons, de représenter cela. Une femme fort intelligente, et qui se dirige allègrement vers ses septante et quelques années disait : Le monde a moins changé pendant mes soixante premières années qu'il n'a changé depuis dix ans. Il faut aller plus loin. Il faut dire avec elle, il faut dire au delà d'elle : Le monde a moins changé depuis Jésus-Christ

qu'il n'a changé depuis trente ans. Il y a eu l'âge antique, (et biblique). Il y a eu l'âge chrétien. Il y a l'âge moderne. Une ferme en Beauce, encore après la guerre, était infiniment plus près d'une ferme gallo-romaine, ou plutôt de la même ferme gallo-romaine, pour les mœurs, pour le statut, pour le sérieux, pour la gravité, pour la structure même et l'institution, pour la dignité, (et même, au fond, d'une ferme de Xénophon), qu'aujourd'hui elle ne se ressemble à elle-même. Nous essaierons de le dire. Nous avons connu un temps où quand une bonne femme disait un mot, c'était sa race même, son être, son peuple qui parlait. Qui sortait. Et quand un ouvrier allumait sa cigarette, ce qu'il allait vous dire, ce n'était pas ce que le journaliste a dit dans le journal de ce matin. Les libres-penseurs de ce temps-là étaient plus chrétiens que nos dévots d'aujourd'hui. Une paroisse ordinaire de ce temps-là était infiniment plus près d'une paroisse du quinzième siècle, ou du quatrième siècle, mettons du cinquième ou du huitième, que d'une paroisse actuelle.

C'est pour cela que l'on est exposé à être extrêmement injuste envers Michelet et tous ceux de sa race, et ce qui est encore peut-être plus grave à être extrêmement *inentendant* de Michelet et de tous ceux de sa race. A en être inintelligent. Quand aujourd'hui on dit le peuple, en effet on fait une figure, et même une assez pauvre figure, et même une figure tout à fait vaine, je veux dire une figure où on ne peut rien mettre du tout dedans. Et en outre une figure politique, et une figure parlementaire. Mais quand Michelet et ceux de sa race parlaient du peuple, c'est eux qui étaient dans la réalité même, c'est eux qui parlaient d'un être et qui avaient

connu cet être. Or cet être-là, ce peuple, c'est celui que nous aussi nous avons connu, c'est celui où nous avons été élevés. C'est celui que nous avons connu encore dans son plein fonctionnement, dans toute sa vie, dans toute sa race, dans tout son beau libre jeu. Et rien ne faisait prévoir; et il semblait que cela ne dût jamais finir. Dix ans après il n'y avait plus rien. Le peuple s'était acharné à tuer le peuple, presque instantanément, à supprimer l'être même du peuple, un peu comme la famille d'Orléans, un peu moins instantanément peut-être, s'est acharnée à tuer le roi. D'ailleurs tout ce dont nous souffrons est au fond un orléanisme; orléanisme de la religion; orléanisme de la république.

Voilà ce qu'il faudrait marquer dans des *Confessions*. Et tâcher de le faire voir. Et tâcher de le faire entendre. D'autant plus exactement, d'autant plus précieusement, et si nous le pouvons d'autant plus uniquement que l'on ne reverra jamais cela. Il y a des innocences qui ne se recouvrent pas. Il y a des ignorances qui tombent absolument. Il y a des irréversibles dans la vie des peuples comme dans la vie des hommes. Rome n'est jamais redevenue des cabanes de paille. Non seulement, dans l'ensemble, tout est irréversible. Mais il y a des *âges*, des irréversibles propres.

Le croira-t-on, nous avons été nourris dans un peuple gai. Dans ce temps-là un chantier était un lieu de la terre où des hommes étaient heureux. Aujourd'hui un chantier est un lieu de la terre où des hommes récriminent, s'en veulent, se battent; se tuent.

De mon temps tout le monde chantait. (Excepté moi, mais j'étais déjà indigne d'être de ce temps-là). Dans la plupart des corps de métiers on chantait. Aujourd'hui

on renâcle. Dans ce temps-là on ne gagnait pour ainsi dire rien. Les salaires étaient d'une bassesse dont on n'a pas idée. Et pourtant tout le monde bouffait. Il y avait dans les plus humbles maisons une sorte d'aisance dont on a perdu le souvenir. Au fond on ne comptait pas. Et on n'avait pas à compter. Et on pouvait élever des enfants. Et on en élevait. Il n'y avait pas cette espèce d'affreuse strangulation économique qui à présent d'année en année nous donne un tour de plus. On ne gagnait rien; on ne dépensait rien; et tout le monde vivait.

Il n'y avait pas cet étranglement économique d'aujourd'hui, cette strangulation scientifique, froide, rectangulaire, régulière, propre, nette, sans une bavure, implacable, sage, commune, constante, commode comme une vertu, où il n'y a rien à dire, et où celui qui est étranglé a si évidemment tort.

On ne saura jamais jusqu'où allait la décence et la justesse d'âme de ce peuple; une telle finesse, une telle culture profonde ne se retrouvera plus. Ni une telle finesse et précaution de parler. Ces gens-là eussent rougi de notre meilleur ton d'aujourd'hui, qui est le ton bourgeois. Et aujourd'hui tout le monde est bourgeois.

Nous croira-t-on, et ceci revient encore au même, nous avons connu des ouvriers qui avaient envie de travailler. On ne pensait qu'à travailler. Nous avons connu des ouvriers qui le matin ne pensaient qu'à travailler. Ils se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler. A onze heures ils chantaient en allant à la soupe. En somme c'est toujours du Hugo; et c'est toujours à Hugo qu'il en faut revenir : *Ils allaient, ils chantaient.*

Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout. C'est par exemple pour cela que je dis qu'un libre-penseur de ce temps-là était plus chrétien qu'un dévot de nos jours. Parce qu'un dévot de nos jours est forcément un bourgeois. Et aujourd'hui tout le monde est bourgeois.

Nous avons connu un honneur du travail exactement le même que celui qui au moyen-âge régissait la main et le cœur. C'était le même conservé intact en dessous. Nous avons connu ce soin poussé jusqu'à la perfection, égal dans l'ensemble, égal dans le plus infime détail. Nous avons connu cette piété de l'*ouvrage bien faite* poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance rempailler des chaises exactement du même esprit et du même cœur, et de la même main, que ce même peuple avait taillé ses cathédrales.

Que reste-t-il aujourd'hui de tout cela? Comment a-t-on fait, du peuple le plus laborieux de la terre, et peut-être du seul peuple laborieux de la terre, du seul peuple peut-être qui aimait le travail pour le travail, et pour l'honneur, et pour travailler, ce peuple de saboteurs, comment a-t-on pu en faire ce peuple qui sur un chantier met toute son étude à ne pas en fiche un coup. Ce sera dans l'histoire une des plus grandes victoires, et sans doute la seule, de la démagogie bourgeoise intellectuelle. Mais il faut avouer qu'elle compte. Cette victoire.

Il y a eu la révolution chrétienne. Et il y a eu la révolution moderne. Voilà les deux qu'il faut compter.

Un artisan de mon temps était un artisan de n'importe quel temps chrétien. Et sans doute peut-être de n'importe quel temps antique. Un artisan d'aujourd'hui n'est plus un artisan.

Dans ce bel honneur de métier convergeaient tous les plus beaux, tous les plus nobles sentiments. Une dignité. Une fierté. *Ne jamais rien demander à personne,* disaient-ils. Voilà dans quelles idées nous avons été élevés. Car demander du travail, ce n'était pas demander. C'était le plus normalement du monde, le plus naturellement réclamer, pas même réclamer. C'était se mettre à sa place dans un atelier. C'était, dans une cité laborieuse, se mettre tranquillement à la place de travail qui vous attendait. Un ouvrier de ce temps-là ne savait pas ce que c'est que quémander. C'est la bourgeoisie qui quémande. C'est la bourgeoisie qui, les faisant bourgeois, leur a appris à quémander. Aujourd'hui dans cette insolence même et dans cette brutalité, dans cette sorte d'incohérence qu'ils apportent à leurs revendications il est très facile de sentir cette honte sourde, d'être forcés de demander, d'avoir été amenés, par l'événement de l'histoire économique, à quémander. Ah oui ils demandent quelque chose à quelqu'un, à présent. Ils demandent même tout à tout le monde. Exiger, c'est encore demander. C'est encore servir.

Ces ouvriers ne servaient pas. Ils travaillaient. Ils avaient un honneur, absolu, comme c'est le propre d'un honneur. Il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu. C'était un primat. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le salaire ou moyennant le salaire. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron ni pour

les connaisseurs ni pour les clients du patron. Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même, dans son être même. Une tradition, venue, montée du plus profond de la race, une histoire, un absolu, un honneur voulait que ce bâton de chaise fût bien fait. Toute partie, dans la chaise, qui ne se voyait pas, était exactement aussi parfaitement faite que ce qu'on voyait. C'est le principe même des cathédrales.

Et encore c'est moi qui en cherche si long, moi dégénéré. Pour eux, chez eux il n'y avait pas l'ombre d'une réflexion. Le travail était là. On travaillait bien.

Il ne s'agissait pas d'être vu ou pas vu. C'était l'être même du travail qui devait être bien fait.

Et un sentiment incroyablement profond de ce que nous nommons aujourd'hui l'honneur du sport, mais en ce temps-là répandu partout. Non seulement l'idée de faire rendre le mieux, mais l'idée, dans le mieux, dans le bien, de faire rendre le plus. Non seulement à qui ferait le mieux, mais à qui en ferait le plus, c'était un beau sport continuel, qui était de toutes les heures, dont la vie même était pénétrée. Tissée. Un dégoût sans fond pour l'ouvrage mal fait. Un mépris plus que de grand seigneur pour celui qui eût mal travaillé. Mais l'idée ne leur en venait même pas.

Tous les honneurs convergeaient en cet honneur. Une décence, et une finesse de langage. Un respect du foyer. Un sens du respect, de tous les respects, de l'être même du respect. Une cérémonie pour ainsi dire constante. D'ailleurs le foyer se confondait encore très souvent avec l'atelier et l'honneur du foyer et l'honneur de l'atelier était le même honneur. C'était l'honneur du même lieu. C'était l'honneur du même feu. Qu'est-ce que tout cela

est devenu. Tout était un rythme et un rite et une cérémonie depuis le petit lever. Tout était un événement; sacré. Tout était une tradition, un enseignement, tout était légué, tout était la plus sainte habitude. Tout était une élévation, intérieure, et une prière, toute la journée, le sommeil et la veille, le travail et le peu de repos, le lit et la table, la soupe et le bœuf, la maison et le jardin, la porte et la rue, la cour et le pas de porte, et les assiettes sur la table.

Ils disaient en riant, et pour embêter les curés, que *travailler c'est prier,* et ils ne croyaient pas si bien dire.

Tant leur travail était une prière. Et l'atelier était un oratoire.

Tout était le long événement d'un beau rite. Ils eussent été bien surpris, ces ouvriers, et quel eût été, non pas même leur dégoût, leur incrédulité, comme ils auraient cru que l'on blaguait, si on leur avait dit que quelques années plus tard, dans les chantiers, les ouvriers, — les compagnons, — se proposeraient officiellement d'en faire le moins possible; et qu'ils considéreraient ça comme une grande victoire. Une telle idée pour eux, en supposant qu'ils la pussent concevoir, c'eût été porter une atteinte directe à eux-mêmes, à leur être, ç'aurait été douter de leur capacité, puisque ç'aurait été supposer qu'ils ne rendraient pas tant qu'ils pouvaient. C'est comme de supposer d'un soldat qu'il ne sera pas victorieux.

Eux aussi ils vivaient dans une victoire perpétuelle, mais quelle autre victoire. Quelle même et quelle autre. Une victoire de toutes les heures du jour dans tous les jours de la vie. Un honneur égal à n'importe quel

honneur militaire. Les sentiments mêmes de la garde impériale.

Et par suite ou ensemble tous les beaux sentiments adjoints ou connexes, tous les beaux sentiments dérivés et filiaux. Un respect des vieillards; des parents, de la parenté. Un admirable respect des enfants. Naturellement un respect de la femme. (Et il faut bien le dire, puisque aujourd'hui c'est cela qui manque tant, un respect de la femme par la femme elle-même). Un respect de la famille, un respect du foyer. Et surtout un goût propre et un respect du respect même. Un respect de l'outil, et de la main, ce suprême outil. — *Je perds ma main à travailler,* disaient les vieux. Et c'était la fin des fins. L'idée qu'on aurait pu abîmer ses outils exprès ne leur eût pas même semblé le dernier des sacrilèges. Elle ne leur eût pas même semblé la pire des folies. Elle ne leur eût pas même semblé monstrueuse. Elle leur eût semblé la supposition la plus extravagante. C'eût été comme si on leur eût parlé de se couper la main. L'outil n'était qu'une main plus longue, ou plus dure, (des ongles d'acier), ou plus particulièrement affectée. Une main qu'on s'était faite exprès pour ceci ou pour cela.

Un ouvrier abîmer un outil, pour eux, c'eût été, dans cette guerre, le conscrit qui se coupe le pouce.

On ne gagnait rien, on vivait de rien, on était heureux. Il ne s'agit pas là-dessus de se livrer à des arithmétiques de sociologue. C'est un fait, un des rares faits que nous connaissions, que nous ayons pu embrasser, un des rares faits dont nous puissions témoigner, un des rares faits qui soit incontestable.

Notez qu'aujourd'hui au fond ça ne les amuse pas de

ne rien faire sur les chantiers. Ils aimeraient mieux travailler. Ils ne sont pas en vain de cette race laborieuse. Ils entendent cet appel de la race. La main qui démange, qui a envie de travailler. Le bras qui s'embête, de ne rien faire. Le sang qui court dans les veines. La tête qui travaille et qui par une sorte de convoitise, anticipée, par une sorte de préemption, par une véritable anticipation s'empare d'avance de l'ouvrage fait. Comme leurs pères ils entendent ce sourd appel du travail qui veut être fait. Et au fond ils se dégoûtent d'eux-mêmes, d'abîmer les outils. Mais voilà, des messieurs très bien, des savants, des bourgeois leur ont expliqué que c'était ça le socialisme, et que c'était ça la révolution.

Car on ne saurait trop le redire. Tout le mal est venu de la bourgeoisie. Toute l'aberration, tout le crime. C'est la bourgeoisie capitaliste qui a infecté le peuple. Et elle l'a précisément infecté d'esprit bourgeois et capitaliste.

Je dis expressément la bourgeoisie capitaliste et la grosse bourgeoisie. La bourgeoisie laborieuse au contraire, la petite bourgeoisie est devenue la classe la plus malheureuse de toutes les classes sociales, la seule aujourd'hui qui travaille réellement, la seule qui par suite ait conservé intactes les vertus ouvrières, et pour sa récompense la seule enfin qui vive réellement dans la misère. Elle seule a tenu le coup, on se demande par quel miracle, elle seule tient encore le coup, et s'il y a quelque rétablissement, c'est que c'est elle qui aura conservé le statut.

Ainsi les ouvriers n'ont point conservé les vertus ouvrières; et c'est la petite bourgeoisie qui les a conservées.

La bourgeoisie capitaliste par contre a tout infecté. Elle s'est infectée elle-même et elle a infecté le peuple, de la même infection. Elle a infecté le peuple doublement ; et en elle-même restant elle-même ; et par les portions transfuges d'elle-même qu'elle a inoculées dans le peuple.

Elle a infecté le peuple comme antagoniste ; et comme maîtresse d'enseignement.

Elle a infecté le peuple elle-même, en elle-même et restant elle-même. Si la bourgeoisie était demeurée non pas tant peut-être ce qu'elle était que ce qu'elle avait à être et ce qu'elle pouvait être, l'arbitre économique de la valeur qui se vend, la classe ouvrière ne demandait qu'à demeurer ce qu'elle avait toujours été, la source économique de la valeur qui se vend.

On ne saurait trop le redire, c'est la bourgeoisie qui a commencé à saboter et tout le sabotage a pris naissance dans la bourgeoisie. C'est parce que la bourgeoisie s'est mise à traiter comme une valeur de bourse le travail de l'homme que le travailleur s'est mis, lui aussi, à traiter comme une valeur de bourse son propre travail. C'est parce que la bourgeoisie s'est mise à faire perpétuellement des coups de bourse sur le travail de l'homme que le travailleur, lui aussi, par imitation, par collusion et encontre, et on pourrait presque dire par entente, s'est mis à faire continuellement des coups de bourse sur son propre travail. C'est parce que la bourgeoisie s'est mise à exercer un chantage perpétuel sur le travail de l'homme que nous vivons sous ce régime de coups de bourse et de chantage perpétuel que sont notamment les grèves : Ainsi est disparue cette notion du juste prix, dont nos intellectuels bourgeois font

aujourd'hui des gorges chaudes, mais qui n'en a pas moins été le durable fondement de tout un monde.

Car, et c'est ici la deuxième et la non moins redoutable infection : en même temps que la bourgeoisie introduisait et pratiquait en grand le sabotage pour son propre compte, en même temps elle introduisait dans le monde ouvrier les théoriciens patentés du sabotage. En même temps qu'en face elle en donnait l'exemple et le modèle, en même temps dedans elle en donnait l'enseignement. Le parti *politique* socialiste est entièrement composé de bourgeois intellectuels. Ce sont eux qui ont inventé le sabotage et la double désertion, la désertion du travail, la désertion de l'outil. Pour ne point parler ici de la désertion militaire, qui est un cas particulier de la grande désertion, comme la gloire militaire était un cas particulier de la grande gloire. Ce sont eux qui ont fait croire au peuple que c'était cela le socialisme et que c'était cela la révolution. Les partis *syndicalistes* socialistes ont pu croire plus ou moins sincèrement qu'ils opéraient ou qu'ils constituaient par eux-mêmes une réaction contre les partis politiques, contre le parti unifié ; par un phénomène historique très fréquent, par une application nouvelle et une vérification nouvelle d'une très vieille loi des antagonismes cette réaction à une politique est elle-même politique, ce parti constitué est lui-même un nouveau parti politique, un autre parti politique, un antagoniste parti politique. Les partis syndicalistes sont eux-mêmes, eux autant, infestés, et infectés d'éléments politiques, les mêmes, d'autres intellectuels, des mêmes, d'autres bourgeois, des mêmes. Ils ont pu croire plus ou moins sincèrement qu'ils s'étaient débarrassés de l'ancien personnel politique

socialiste. Ils ne se sont pas débarrassés de l'ancien esprit politique socialiste, qui était éminemment un esprit bourgeois, nullement un esprit peuple. A première vue il peut sembler qu'il y a beaucoup plus de véritables ouvriers dans le personnel socialiste syndicaliste que dans le personnel politique socialiste, qui lui est pour ainsi dire entièrement composé de bourgeois. Et c'est vrai si on veut, si on procède, si on veut voir, si on veut compter par les méthodes superficielles d'un recensement sociologique. Ce n'est vrai qu'en apparence. En réalité ils sont encore infiltrés, et infectés, d'éléments intellectuels purs, purement bourgeois. Et surtout le très grand nombre d'ouvriers qu'on y voit ne sont pas réellement des ouvriers, ne procèdent pas réellement, directement du peuple, purement de l'ancien peuple. Ce sont en réalité des ouvriers de deuxième zone, de la deuxième formation, des ouvriers embourgeoisés, (les pires des bourgeois), des ouvriers si je puis dire endimanchés dans de la bourgeoisie, des intellectuels aux entournures, les pires des intellectuels, des ouvriers avantageux, encore plus sots, s'il est possible, que les bourgeois leurs modèles et que les intellectuels leurs maîtres, des malheureux non seulement pourris d'orgueil mais entravés dans un orgueil gauche, embarbouillés dans des métaphysiques où alors ils ne comprennent plus rien du tout, des ouvriers avantageux, coupés de leur peuple, abtronqués de leur race, pour tout dire d'un mot des malheureux qui font le malin.

On ne saurait trop le redire. Tout ce monde-là est jauressiste. C'est-à-dire qu'au fond tout ce monde-là est radical. C'est-à-dire bourgeois. C'est partout la même démagogie ; et c'est partout la même viduité ; l'une por-

tant l'autre ; l'autre reportant l'une. Cette pauvreté de pensée, peut-être unique dans l'histoire du monde, ce manque de cœur qui est en politique la marque propre du parti radical a dans un commun jauressisme gagné tout le parti socialiste politique et de proche en proche le parti syndicaliste. Tout ce monde-là est au fond du monde radical. Même indigence, même lamentable pauvreté de pensée. Même manque de cœur. Même manque de race. Même manque de peuple. Même manque de travail. Même manque d'outil. Partout les mêmes embarras gauches. Partout les mêmes éloquences. Partout le même parlementarisme, les mêmes superstitions, les mêmes truquements parlementaires, les mêmes basculements. Partout ce même orgueil creux, ces bras raides, ces doigts d'orateurs, ces mains qui ne savent pas manier l'outil. Partout ces mêmes embarras métaphysiques. Et ces têtes comme des noisettes. Ils ont pu donner une autre matière, un autre point d'application à leur radicalisme, ou faire semblant. Mais le mode même et l'être de leur radicalisme est le même. Même infécondité profonde et même même besoin d'infécondité. Et ce même besoin profond de ne point être rassurés, sur les autres, sur eux-mêmes, tant qu'ils n'éprouvent pas ce bon sentiment d'infécondité. Ce désarroi perpétuel, cette anxiété, cette mortelle inquiétude, cette alerte perpétuelle, cette constante épouvante qu'il n'y ait, qu'il ne vienne quelque part de la fécondité, qu'il ne se fasse, qu'il ne vienne, qu'il ne se fonde, qu'il ne naisse quelque vie, quelque race, quelque œuvre.

Je ne veux point revenir ici sur ce nom de Jaurès. L'homme qui représente en France la politique impé-

riale allemande est tombé au-dessous du mépris qui puisse s'adresser le plus bas. Ce représentant en France de la politique impérialiste allemande, capitaliste allemande, et particulièrement coloniale allemande est tombé dans un mépris universel. Ce traître par essence a pu trahir une première fois le socialisme au profit des partis bourgeois. Il a pu trahir une deuxième fois le dreyfusisme au profit de la raison d'État. Et à quels autres profits. Il a pu trahir ces deux mystiques au profit de ces deux politiques. Il a essayé de trahir une troisième fois. Il a essayé de trahir la France même au profit de la politique allemande. Et de la politique allemande la plus bourgeoise. Il a ici rencontré une résistance qui doit l'avertir de ce qui l'attend dans le honteux couronnement de sa carrière et que tant de turpitudes ne trouveront peut-être pas toujours une égale réussite. Ce qu'il avait fait du socialisme, ce qu'il avait fait du dreyfusisme, il voulait le faire de la France aussi. Une misérable loque. Mais il s'est trouvé que la France était mieux gardée.

Je demande pardon au lecteur de prononcer ici le nom de M. Jaurès. C'est un nom qui est devenu si bassement ordurier que quand on l'écrit pour l'envoyer aux imprimeurs on a l'impression que l'on a peur de tomber sous le coup d'on ne sait quelles lois pénales. L'homme qui a infecté de radicalisme et le socialisme et le dreyfusisme. Cette espèce de Mac-Mahon de l'éloquence parlementaire. L'homme qui a toujours capitulé devant toutes les démagogies. Et non seulement qui a capitulé mais qui a toujours enguirlandé toutes les capitulations des festonnements de ses airs de bravoure. Et non seulement qui a toujours capitulé

lui-même et pour lui-même, mais qui a toujours eu la manie, maladive, la monomanie, de capituler non seulement pour toutes les causes qu'il représentait, plus ou moins utilement, mais pour un tas de causes que jamais personne n'avait pensé à lui confier, et dont il avait la manie de se charger lui-même. Il a tellement le vice et le goût abject de la capitulation que non seulement il capitule chez lui et dans ses propres causes, mais il s'empare partout de n'importe quelles causes, uniquement pour les faire capituler. Ce tambour-major de la capitulation. Cet homme qui n'a jamais été qu'un radical, et même un radical opportuniste, un radical centre gauche, et qui a infecté de radicalisme précisément tout ce qui était le contraire du radicalisme, tout ce qui pouvait espérer échapper un peu au radicalisme.

Ce que je veux dire aujourd'hui de M. Jaurès, c'est ceci seulement. Que peut-il y avoir de commun entre cet homme et le peuple, entre ce gros bourgeois parvenu, ventru, aux bras de poussah, et un homme qui travaille. En quoi est-il du peuple. En quoi sait-il un peu ce que c'est que le peuple. Qu'est-ce qu'il a de commun avec un ouvrier. Et n'est-ce pas la plus grande misère de ce temps, que ce soit un tel homme qui parle pour le peuple, qui parle dans le peuple, qui parle du peuple.

Tout ce que je voulais dire aujourd'hui, c'est que ce grand mépris que l'on a universellement pour M. Jaurès empêche de voir que tout le monde, (je dis dans les partis politiques), fait du jauressisme, et ainsi du radicalisme. Le gouvernement en fait beaucoup moins, même quand il est radical, même quand c'est le même personnel, parce que le radicalisme est bon pour

exploiter un pays, mais que tout le monde, et même les radicaux, le trouvent vraiment impossible pour le gouverner.

Sous cette réserve tout le monde fait du jauressisme et ainsi dedans tout le monde fait du radicalisme. Je dis tout le monde dans les partis politiques. Et même et peut-être surtout ceux qui se vantent le plus de n'en pas faire, et de faire le contraire. Les unifiés en font, mais les syndicalistes aussi en font, et autant, et le même. En France tout le monde est radical. (Je ne dis pas dans le gouvernement, je dis dans la politique). Le peu qui ne sont pas radicaux sont cléricaux, et c'est la même chose.

C'est une grande misère que de voir des ouvriers écouter un Jaurès. Celui qui travaille écouter celui qui ne fait rien. Celui qui a un outil dans la main écouter celui qui n'a dans la main qu'une forêt de poils. Celui qui sait enfin écouter celui qui ne sait pas, et croire que c'est l'autre qui sait.

A présent que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas : Je dis : Nous avons connu un peuple que l'on ne reverra jamais. Je ne dis pas : On ne verra jamais de peuple. Je ne dis pas : La race est perdue. Je ne dis pas : Le peuple est perdu. Je dis : Nous avons connu un peuple que l'on ne reverra jamais.

On en verra d'autres. Depuis plusieurs années des symptômes se multiplient qui laissent entrevoir un avenir meilleur. Aujourd'hui est meilleur qu'hier, demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Le bon sens de ce peuple n'est peut-être point tari pour toujours. Les vertus uniques de la race se retrouveront peut-être. Elles se retrouveront sans doute. Il faut seulement

savoir que nous passons, mettons que nous venons de passer par la plus mauvaise crise par laquelle ce peuple ait jamais eu à passer. Et en outre par une crise entièrement nouvelle. Et en outre par une crise dont on ne pouvait avoir aucune idée. Il ne faut pas dire : Cette race en a vu bien d'autres, elle verra bien encore celle-là, comme dans la chanson :

J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien celui-là.

Il faut dire : Cette race en a vu beaucoup d'autres. Elle n'en a jamais vu autant. Elle n'en a jamais vu de pareille. Elle passera bien celui-là. Aussi. En plus. Elle a dans les veines le plus beau sang charnel. Et elle a des patrons comme il n'y en a pas dans le monde.

Il y a d'autres sagesses. Il y a d'autres formes. Il y a d'autres statuts. Il y a une sagesse avertie, une sagesse vaccinée, une sagesse sérieuse, une sagesse sévère, une sagesse *après*. Mais comment ne pas regretter la sagesse *d'avant,* comment ne pas donner un dernier souvenir à cette innocence que nous ne reverrons plus. On ne peut se représenter quelle était alors la santé de cette race. Et surtout cette bonne humeur, générale, constante, ce climat de bonne humeur. Et ce bonheur, ce climat de bonheur. Évidemment on ne vivait point encore dans l'égalité. On n'y pensait même pas, à l'égalité, j'entends à une égalité sociale. Une inégalité commune, communément acceptée, une inégalité générale, un ordre, une hiérarchie qui paraissait naturelle ne faisaient qu'étager les différents niveaux d'un commun bonheur. On ne parle aujourd'hui que de l'égalité. Et nous vivons dans la plus monstrueuse

inégalité économique que l'on ait jamais vue dans l'histoire du monde. On vivait alors. On avait des enfants. Ils n'avaient aucunement cette impression que nous avons d'être au bagne. Ils n'avaient pas comme nous cette impression d'un étranglement économique, d'un collier de fer qui tient à la gorge et qui se serre tous les jours d'un cran. Ils n'avaient point inventé cet admirable mécanisme de la grève moderne à jet continu, qui fait toujours monter les salaires d'un tiers, et le prix de la vie d'une bonne moitié, et la misère, de la différence.

De tout ce peuple les meilleurs étaient peut-être encore ces bons citoyens qu'étaient nos instituteurs. Il est vrai que ce n'était point pour nous des instituteurs, ou à peine. C'étaient des maîtres d'école. C'était le temps où les contributions étaient encore des impôts. J'essaierai de rendre un jour si je le puis ce que c'était alors que le personnel de l'enseignement primaire. C'était le civisme même, le dévouement sans mesure à l'intérêt commun. Notre jeune *École Normale* était le foyer de la vie laïque, de l'invention laïque dans tout le département, et même j'ai comme une idée qu'elle était un modèle et en cela et en tout pour les autres départements, au moins pour les départements limitrophes. Sous la direction de notre directeur particulier, le directeur de l'école annexe, de jeunes maîtres de l'école normale venaient chaque semaine nous faire l'école. Parlons bien : ils venaient nous faire la classe. Ils étaient comme les jeunes Bara de la République. Ils étaient toujours

prêts à crier *Vive la République!* — Vive la nation, on sentait qu'ils l'eussent crié jusque sous le sabre prussien. Car l'ennemi, pour nous, confusément tout l'ennemi, l'esprit du mal, c'était les Prussiens. Ce n'était déjà pas si bête. Ni si éloigné de la vérité. C'était en 1880. C'est en 1913. Trente-trois ans. Et nous y sommes revenus.

Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes; sévères; sanglés. Sérieux, et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir, mais, je pense, avec un liséré violet. Le violet n'est pas seulement la couleur des évêques, il est aussi la couleur de l'enseignement primaire. Un gilet noir. Une longue redingote noire, bien droite, bien tombante, mais deux croisements de palmes violettes aux revers. Une casquette plate, noire, mais un recroisement de palmes violettes au-dessus du front. Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire encore plus sévère, encore plus militaire, étant un uniforme civique. Quelque chose, je pense, comme le fameux *cadre noir* de Saumur. Rien n'est beau comme un bel uniforme noir parmi les uniformes militaires. C'est la ligne elle-même. Et la sévérité. Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. Par ces nourrissons de la République. Par ces hussards noirs de la sévérité. Je crois avoir dit qu'ils étaient très vieux. Ils avaient au moins quinze ans. Toutes les semaines il en remontait un de l'École Normale vers l'École Annexe; et c'était toujours un nouveau; et ainsi cette École Normale semblait un régiment inépuisable. Elle était comme un immense dépôt, gouvernemental,

de jeunesse et de civisme. Le gouvernement de la République était chargé de nous fournir tant de jeunesse et tant d'enseignement. L'État était chargé de nous fournir tant de sérieux. Cette École Normale faisait un réservoir inépuisable. C'était une grande question, parmi les bonnes femmes du faubourg, de savoir si c'était bon pour les enfants, de changer comme ça de maître tous les lundis matins. Mais les partisans répondaient qu'on avait toujours le même maître, qui était le directeur de l'École annexe, qui lui ne changeait pas, et que cette maison-là, puisque c'était l'École Normale, était certainement ce qu'il y avait de plus savant dans le département du Loiret et par suite, sans doute, en France. Et dans tous les autres départements. Et il y eut cette fois que le préfet vint *visiter l'école*. Mais ceci m'entraînerait dans des confidences. J'appris alors, (comme j'eusse appris un autre morceau de l'histoire de France), qu'il ne fallait pas l'appeler *monsieur* tout court, mais *monsieur le préfet*. D'ailleurs, je dois le dire, il fut très content de nous. Il s'appelait Joli ou Joly. Nous trouvions très naturel, (et même, entre nous, un peu nécessaire, un peu séant), qu'un préfet eût un nom aussi gracieux. Je ne serais pas surpris que ce fût le même qui encore aujourd'hui, toujours servi par ce nom gracieux, mais l'ayant légèrement renforcé, sous le nom de M. de Joly ou de Joli préside aujourd'hui à Nice (ou présidait récemment) aux destinées des Alpes Maritimes et reçoit ou recevait beaucoup de souverains. Et les premiers vers que j'aie entendus de ma vie et dont on m'ait dit : *On appelle ça des vers,* c'était les *Soldats de l'an II* : *ô soldats de l'an deux, ô guerres, épopées.* On voit que ça m'a servi. Jusque là je croyais que ça

s'appelait des *fables*. Et le premier livre que j'aie reçu en prix, aux vacances de Pâques, c'étaient précisément les fables de la Fontaine. Mais ceci m'entraînerait dans des sentimentalités.

Je voudrais dire quelque jour, et je voudrais être capable de le dire dignement, dans quelle amitié, dans quel beau climat d'honneur et de fidélité vivait alors ce noble enseignement primaire. Je voudrais faire un portrait de tous mes maîtres. Tous m'ont suivi, tous me sont restés obstinément fidèles dans toutes les pauvretés de ma difficile carrière. Ils n'étaient point comme nos beaux maîtres de Sorbonne. Ils ne croyaient point que, parce qu'un homme a été votre élève, on est tenu de le haïr. Et de le combattre; et de chercher à l'étrangler. Et de l'envier bassement. Ils ne croyaient point que le beau nom d'élève fût un titre suffisant pour tant de vilenie. Et pour venir en butte à tant de basse haine. Au contraire ils croyaient, et si je puis dire ils pratiquaient que d'être maître et élèves, cela constitue une liaison sacrée, fort apparentée à cette liaison qui de la filiale devient la paternelle. Suivant le beau mot de Lapicque ils pensaient que l'on n'a pas seulement des devoirs envers ses maîtres mais que l'on en a aussi et peut-être surtout envers ses élèves. Car enfin ses élèves, on les a faits. Et c'est assez grave. Ces jeunes gens qui venaient chaque semaine et que nous appelions officiellement des élèves-maîtres, parce qu'ils apprenaient à devenir des maîtres, étaient nos aînés et nos frères. Là j'ai connu, je dis comme élève-maître, cet homme d'un si grand cœur et de tant de bonté qui fit depuis une si belle et si sérieuse carrière scientifique, Charles Gravier, et qui est je pense aujourd'hui assistant de malacologie

au Muséum. Et qui devrait être plus. Là j'ai connu, dans le personnel même de l'École Normale l'économe, M. Lecompte, le type même de ce que tout ce monde avait de sérieux, de sévère, de ponctuel, de juste, de probe, et en même temps de ponctuel et de délicat ; et en même temps de bienveillant et d'ami et de sévèrement affectueux ; et en même temps de silencieux et de modeste et de bien à sa place. En lui se résumait tout l'ordre de cette belle société.

Ces fonctionnaires, ces instituteurs, cet économe ne s'étaient aucunement ni retranchés ni *sortis* du peuple. Du monde ouvrier et paysan. Ni ils ne boudaient aucunement le peuple. Ni ils n'entendaient aucunement le gouverner. A peine le conduire. Il faut dire qu'ils entendaient le former. Ils en avaient le droit, car ils en étaient dignes. Ils n'y ont point réussi, et ce fut un grand malheur pour tout le monde. Mais s'ils n'y ont point réussi, je ne vois pas qui pourrait s'en féliciter. Et qui, à leur place, y a jamais réussi. Et s'ils n'ont pas réussi, c'est que certainement c'était impossible.

Sortis du peuple, mais dans l'autre sens de sortir, fils d'ouvriers, mais surtout de paysans et de petits propriétaires, souvent petits propriétaires eux-mêmes, de quelque lopin de terre quelque part dans le département, ils restaient le même peuple, nullement endimanché je vous prie de le croire, seulement un peu plus aligné, un peu plus rangé, un peu ordonné dans ces beaux jardins de maisons d'école.

Avant tout ils ne faisaient pas les malins. Ils étaient juste à leur place dans une société bien faite. Ils savaient jusqu'où ils iraient, et aussi ils y parvenaient infailliblement.

C'était en 1880. C'était donc dans toute la fureur et la gloire de l'invention de la laïcisation. Nous ne nous en apercevions pas. Nous étions pourtant bien placés pour nous en apercevoir. Non seulement les écoles normales, nouvellement créées, je pense, non seulement les jeunes écoles normales étaient le cœur et le foyer de la jeune laïcisation, mais notre École Normale d'Orléans était une pure entre les pures. Elle était une des têtes et un des cœurs de la laïcisation. M. Naudy personnellement était un grand laïcisateur. Heureuse enfance. Heureuse innocence. Bénédiction sur une bonne race. Tout nous était bon. Tout nous réussissait. Nous prenions de toutes mains et c'étaient toujours de saines nourritures. Nous allions au catéchisme, le jeudi je pense, pour ne pas déranger les heures de classe. Le catéchisme était fort loin de là, en ville, dans notre antique paroisse de Saint-Aignan. Tout le monde n'a pas une paroisse comme ça. Il fallait remonter la moitié du faubourg jusqu'à la porte Bourgogne, descendre la moitié de la rue Bourgogne, tourner cette rue à gauche qui se nommait je crois la rue de l'Oriflamme et traverser le cloître froid comme une cave sous ses marronniers lourds. Nos jeunes vicaires nous disaient exactement le contraire de ce que nous disaient nos jeunes élèves-maîtres, (ou nos jeunes sous-maîtres, comme on les nommait aussi, mais c'était une appellation peut-être un peu moins exacte, et surtout un peu moins élégante). (Un peu moins noble). Nous ne nous en apercevions pas. La

République et l'Église nous distribuaient des enseignements diamétralement opposés. Qu'importait, pourvu que ce fussent des enseignements. Il y a dans l'enseignement et dans l'enfance quelque chose de si sacré, il y a dans cette première ouverture des yeux de l'enfant sur le monde, il y a dans ce premier regard quelque chose de si religieux que ces deux enseignements se liaient dans nos cœurs et que nous savons bien qu'ils y resteront éternellement liés. Nous aimions l'Église et la République ensemble, et nous les aimions d'un même cœur, et c'était d'un cœur d'enfant, et pour nous c'était le vaste monde, et nos deux amours, la gloire et la foi, et pour nous c'était le nouveau monde. Et à présent... A présent évidemment nous ne les aimons pas sur le même plan, puisqu'on nous a appris qu'il y a des plans. L'Église a notre foi, et tout ce qui lui revient. Mais Dieu seul sait combien nous sommes restés engagés d'honneur et de cœur dans cette République, et combien nous sommes résolus à y rester engagés, parce qu'elle fut une des deux puretés de notre enfance.

Nous étions des petits garçons sérieux de cette ville sérieuse, innocents et au fond déjà soucieux. Nous prenions au sérieux tout ce que l'on nous disait, et ce que nous disaient nos maîtres laïques, et ce que nous disaient nos maîtres catholiques. Nous prenions tout au pied de la lettre. Nous croyions entièrement, et également, et de la même créance, à tout ce qu'il y avait dans la grammaire et à tout ce qu'il y avait dans le catéchisme. Nous *apprenions* la grammaire et également et pareillement nous *apprenions* le catéchisme. Nous *savions* la grammaire et également et pareillement nous

savions le catéchisme. Nous n'avons oublié ni l'un ; ni l'autre. Mais il faut en venir ici à un phénomène beaucoup moins simple. Je veux parler de ce qui s'est passé en nous pour ces deux métaphysiques, puisqu'il est entendu qu'il faut bien qu'il y ait une métaphysique dessous tout. Je l'ai assez dit, du temps que j'étais prosateur.

Nous venons ici à une difficulté extrême, à un point de difficulté. C'est le moment de ne point esquiver les difficultés, surtout celle-ci qui est importante. C'est le moment aussi de prendre ses responsabilités.

Tout le monde a une métaphysique. Patente, latente. Je l'ai assez dit. Ou alors on n'existe pas. Et même ceux qui n'existent pas ont tout de même, ont également une métaphysique. Nos maîtres n'en étaient pas là. Nos maîtres existaient. Et vivement. Nos maîtres avaient une métaphysique. Et pourquoi le taire. Ils ne s'en taisaient pas. Ils ne s'en sont jamais tus. La métaphysique de nos maîtres, c'était la métaphysique scolaire, d'abord. Mais c'était ensuite, c'était surtout la métaphysique de la *science,* c'était la métaphysique ou du moins une métaphysique matérialiste, (ces êtres pleins d'âme avaient une métaphysique matérialiste, mais c'est toujours comme ça), (et en même temps idéaliste, profondément moraliste et si l'on veut kantienne), c'était une métaphysique positiviste, c'était la célèbre métaphysique du progrès. La métaphysique des curés, mon Dieu, c'était précisément la théologie et ainsi la métaphysique qu'il y a dans le catéchisme.

Nos maîtres et nos curés, ce serait un assez bon titre pour un roman. Nos maîtres laïques avaient un certain enseignement, une certaine métaphysique. Nos maîtres

curés avaient, donnaient un enseignement diamétralement contraire, une métaphysique diamétralement contraire. Nous ne nous en apercevions pas, je n'ai pas besoin de le dire et aussi bien ce n'est pas cela que je veux dire. Ce que je veux dire est plus grave.

Je l'ai dit, nous croyions intégralement tout ce que l'on nous disait. Nous étions des petits bonshommes sérieux et certainement graves. J'avais entre tous et au plus haut degré cette maladie. Je ne m'en suis jamais guéri. Aujourd'hui même je crois encore tout ce qu'on me dit. Et je sens bien que je ne changerai jamais. D'abord on ne change jamais. J'ai toujours tout pris au sérieux. Cela m'a mené loin. Nous croyions donc intégralement aux enseignements de nos maîtres, et également intégralement aux enseignements de nos curés. Nous absorbions intégralement les ou la métaphysique de nos maîtres, et également intégralement la métaphysique de nos curés. Aujourd'hui je puis dire sans offenser personne que la métaphysique de nos maîtres n'a plus pour nous et pour personne aucune espèce d'existence et la métaphysique des curés a pris possession de nos êtres à une profondeur que les curés eux-mêmes se seraient bien gardés de soupçonner. Nous ne croyons plus un mot de ce qu'enseignaient, des métaphysiques qu'enseignaient nos maîtres. Et nous croyons intégralement ce qu'il y a dans le catéchisme et c'est devenu et c'est resté notre chair. Mais ce n'est pas encore cela que je veux dire.

Nous ne croyons plus un mot de ce que nous enseignaient nos maîtres laïques, et toute la métaphysique qui était dessous eux est pour nous moins qu'une cendre vaine. Nous ne croyons pas seulement, nous sommes

intégralement nourris de ce que nous enseignaient les curés, de ce qu'il y a dans le catéchisme. Or nos maîtres laïques ont gardé tout notre cœur et ils ont notre entière confidence. Et malheureusement nous ne pouvons pas dire que nos vieux curés aient absolument tout notre cœur ni qu'ils aient jamais eu notre confidence.

Il y a ici un problème et je dirai même un mystère extrêmement grave. Ne nous le dissimulons pas. C'est le problème même de la déchristianisation de la France. On me pardonnera cette expression un peu solennelle. Et ce mot si lourd. C'est que l'événement que je veux exprimer, que je veux désigner, est peut-être lui-même assez solennel. Et un peu lourd. Il ne s'agit pas ici de nier; ni de se masquer les difficultés. Il ne s'agit pas de fermer les yeux. Que ceux qui ont la confession n'aient certainement pas la confidence, ce n'est point une explication, c'est un fait, et le centre même de la difficulté.

Je ne crois pas que cela tienne au caractère même du prêtre. Je me rends très bien compte que depuis quelques années je me lie de plus en plus avec de jeunes prêtres qui viennent me voir aux cahiers deux ou trois fois par an. Je n'y éprouve aucune gêne, aucun empêchement. Ces commencements de liaison se font en toute ouverture de cœur, en toute simplicité, en toute ouverture de langage. Vraiment sans aucun sentiment de défense. Comment se fait-il que nous n'ayons jamais eu, même avec nos vieux curés, même avec ceux que nous aimions le plus, même avec ceux que nous aimions filialement, qu'une liaison un peu réticente et un certain sentiment de défense. C'est là un de ces secrets du cœur où l'on trouverait les explications les plus pro-

fondes. Nous ne croyons plus un mot de ce que disaient nos vieux maîtres; et nos maîtres ont gardé tout notre cœur, un maintien, une ouverture entière de confidence. Nous croyons entièrement ce que disaient nos vieux curés, (je n'ose pas dire plus qu'ils ne le croyaient eux-mêmes, parce qu'il ne faut jamais dire ce que l'on pense), et nos vieux curés ont certainement eu notre cœur; c'étaient de si braves gens, si bons, si dévoués, mais ils n'ont jamais eu de nous cette sorte propre d'entière ouverture de confidence que nous donnions *de plano* et si libéralement à nos maîtres laïques. Et que nous leur avons gardée toute.

Ce n'est point ici le lieu d'approfondir ce secret. Il y faudrait un dialogue, et même plusieurs, et je ne dis pas que je ne les écrirai pas. C'est le problème même de la déchristianisation temporaire de la France. Il faut qu'il y ait une raison pour que, dans le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc, dans la ville de sainte Geneviève, quand on se met à parler du christianisme, tout le monde comprenne qu'il s'agit de Mac-Mahon, et quand on se prépare à parler de l'ordre chrétien pour que tout le monde comprenne qu'il s'agit du Seize-Mai.

Nos maîtres étaient essentiellement et profondément des hommes de l'ancienne France. Un homme ne se détermine point par ce qu'il fait et encore moins par ce qu'il dit. Mais au plus profond un être se détermine uniquement par ce qu'il est. Qu'importe pour ce que je veux dire que nos maîtres aient eu en effet une métaphysique qui visait à détruire l'ancienne France. Nos

maîtres étaient nés dans cette maison qu'ils voulaient démolir. Ils étaient les droits fils de la maison. Ils étaient de la race, et tout est là. Nous savons très bien que ce n'est pas leur métaphysique qui a mis l'ancienne maison par terre. Une maison ne périt jamais que du dedans. Ce sont les défenseurs du trône et de l'autel qui ont mis le trône par terre, et, autant qu'ils l'ont pu, l'autel.

C'est une des confusions les plus fréquentes, (et je ne veux pas dire les plus primaires), que de confondre précisément l'homme, l'être de l'homme avec ces malheureux personnages que nous jouons. Dans ce fatras et dans cette hâte de la vie moderne on n'examine rien ; il suffit qu'un quiconque fasse quoi que ce soit, (ou même fasse semblant), pour qu'on dise, (et même pour qu'on croie), que c'est là son être. Nulle erreur de compte n'est peut-être aussi fausse et peut-être aussi grave. Par conséquent nulle erreur n'est aussi communément répandue. Un homme est de son extraction, un homme est de ce qu'il est. Il n'est pas de ce qu'il fait pour les autres, pour les successeurs. Ce seront peut-être les autres, ce seront peut-être les successeurs qui seront de cela. Mais lui ne l'est pas.

Le père n'est pas de lui-même, il est de son extraction ; et ce sont ses enfants peut-être qui seront de lui.

Les hommes de la Révolution française étaient des hommes d'ancien régime. Ils *jouaient* la Révolution française. Mais ils *étaient* d'ancien régime. Et c'est à peine encore si les hommes de 48 ou nous nous sommes de la Révolution française, c'est-à-dire de ce qu'ils voulaient faire de la Révolution française. Et même il n'y

en aura peut-être jamais. Ainsi nos bons maîtres laïques introduisaient, *jouaient* des métaphysiques nouvelles. Mais ils *étaient* des hommes de l'ancienne France.

Par contre et pareillement, par une situation contraire et parfaitement analogue tous ces grands tenanciers de l'ancien régime parmi nous sont comme tout le monde. Ils sont essentiellement des hommes modernes et généralement modernistes. Ils ne sont aucunement, et encore moins que d'autres, des hommes de l'ancienne France. Ils sont réactionnaires, mais ils sont infiniment moins conservateurs que nous. Ils ne démolissent pas la République, mais ils s'emploient tant qu'ils peuvent à démolir le respect, qui était le fondement même de l'ancien régime. On peut dire littéralement que ces partisans de l'ancien régime n'ont qu'une idée, qui est de ruiner tout ce que nous avons gardé de beau et de sain de l'ancien régime, et qui est encore si considérable. Ils font figure de ligueurs, ils se sont fait une mentalité de ligueurs, oubliant que *la ligue* n'était sans doute point une institution de la royauté, mais qu'elle en était une maladie au contraire, et l'annonce et l'amorce des temps futurs, le commencement de l'intrigue et de la foule et de la délégation et du nombre et du suffrage et d'on ne sait déjà quelle démocratie parlementaire.

C'est toujours la même histoire, et le même glissement, et le même report, et le même décalage. Parce que c'est toujours la même hâte, et le même superficiel, et le même manque de travail, et le même manque d'attention. On ne regarde pas, on ne fait pas attention à ce que les gens font, à ce qu'ils sont, ni même à ce qu'ils disent. On fait attention à ce qu'ils disent qu'ils

font, à ce qu'ils disent qu'ils sont, à ce qu'ils disent qu'ils disent. C'est une maldonne tout à fait analogue à celle qui se produit constamment dans la célèbre grande renaissante querelle des romantiques et des classiques. Et des anciens et des modernes. Pourvu qu'un homme parle de la *matière* classique et pour peu qu'il se déclare partisan du classique, aussitôt il est entendu que c'est un classique. On ne fait pas attention qu'il pense comme un fanatique, sans ordre, et qu'il écrit comme un énergumène, et comme un frénétique, sans ordre et sans raison, et qu'il parle du classique en romantique, et qu'il défend et qu'il prêche le classique en romantique, et qu'il est donc un romantique, un être romantique. Et nous, qui ne faisons pas tant de foin, c'est nous qui sommes classique.

Et les théoriciens de la clarté font les livres troubles.

Pareillement, et encore, dès qu'un auteur travaille dans la *matière* chrétienne nous le faisons chrétien; écrivît-il dans un profond désordre, nous en faisons le restaurateur de l'ordre; et sa mécanique de scène fût-elle exactement celle de *Marie Tudor* et d'*Angelo,* (1) et celle de *Lucrèce Borgia,* nous ne voulons pas voir qu'au théâtre il est un romantique. Et un forcené.

Nos vieux maîtres n'étaient pas seulement des hommes de l'ancienne France. Ils nous enseignaient, au fond, la morale même et l'être de l'ancienne France. Je vais bien les étonner : ils nous enseignaient la même

(1) Tyran de Padoue.

chose que les curés. Et les curés nous enseignaient la même chose qu'eux. Toutes leurs contrariétés métaphysiques n'étaient rien en comparaison de cette communauté profonde qu'ils étaient de la même race, du même temps, de la même France, du même régime. De la même discipline. Du même monde. Ce que les curés disaient, au fond les instituteurs le disaient aussi. Ce que les instituteurs disaient, au fond les curés le disaient aussi. Car les uns et les autres ensemble ils disaient.

Les uns et les autres et avec eux nos parents et dès avant eux nos parents ils nous disaient, ils nous enseignaient cette stupide morale, qui a fait la France, qui aujourd'hui encore l'empêche de se défaire. Cette stupide morale à laquelle nous avons tant cru. A laquelle, sots que nous sommes, et peu scientifiques, malgré tous les démentis du fait, à laquelle nous nous raccrochons désespérément dans le secret de nos cœurs. Cette pensée fixe de notre solitude, c'est d'eux tous que nous la tenons. Tous les trois ils nous enseignaient cette morale, ils nous disaient que un homme qui travaille bien et qui a de la conduite est toujours sûr de ne manquer de rien. Ce qu'il y a de plus fort c'est qu'ils le croyaient. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que *c'était* vrai.

Les uns paternellement, et maternellement; les autres scolairement, intellectuellement, laïquement; les autres dévotement, pieusement; tous doctement, tous paternellement, tous avec beaucoup de cœur ils enseignaient, ils croyaient, ils *constataient* cette morale stupide : (notre seul recours; notre secret ressort) : qu'un homme qui travaille tant qu'il peut, et qui n'a aucun grand vice, qui n'est ni joueur, ni ivrogne, est toujours sûr de

ne jamais manquer de rien et comme disait ma mère qu'il aura toujours du pain pour ses vieux jours. Ils croyaient cela tous, d'une croyance antique et enracinée, d'une créance indéracinable, indéracinée, que l'homme raisonnable et plein de conduite, que le laborieux était parfaitement assuré de ne jamais mourir de faim. Et même qu'il était assuré de pouvoir toujours nourrir sa famille. Qu'il trouverait toujours du travail et qu'il gagnerait toujours sa vie.

Tout cet ancien monde était essentiellement le monde de *gagner sa vie.*

Pour parler plus précisément ils croyaient que l'homme qui se cantonne dans la pauvreté et qui a, même moyennement, les vertus de la pauvreté, y trouve une petite sécurité totale. Ou pour parler plus profondément ils croyaient que le pain quotidien est assuré, par des moyens purement temporels, par le jeu même des balancements économiques, à tout homme qui ayant les vertus de la pauvreté consent, (comme d'ailleurs on le doit), à se borner dans la pauvreté. (Ce qui d'ailleurs pour eux était en même temps et en cela même non pas seulement le plus grand bonheur, mais le seul bonheur même que l'on pût imaginer). (Bien se loger dans une petite maison de pauvreté).

On se demande où a pu naître, comment a pu naître une croyance aussi stupide, (notre profond secret, notre dernière et notre secrète règle, notre règle de vie secrètement caressée) ; on se demande où a pu naître, comment a pu naître une opinion aussi déraisonnable, un jugement sur la vie aussi pleinement indéfendable. Que l'on ne cherche pas. Cette morale n'était pas stupide. Elle était juste alors. Et même elle était la seule

juste. Cette croyance n'était pas absurde. Elle était fondée en fait. Et même elle était la seule fondée en fait. Cette opinion n'était point déraisonnable, ce jugement n'était point indéfendable. Il procédait au contraire de la réalité la plus profonde de ce temps-là.

On se demande souvent d'où est née, comment est née cette vieille morale classique, cette vieille morale traditionnelle, cette vieille morale du labeur et de la sécurité dans le salaire, de la sécurité dans la récompense, pourvu que l'on se bornât dans les limites de la pauvreté, et par suite et enfin de la sécurité dans le bonheur. Mais c'est précisément ce qu'ils voyaient; tous les jours. Nous, c'est ce que nous ne voyons jamais, et nous nous disons : Où avaient-ils inventé ça. Et nous croyons, (parce que c'étaient des maîtres d'école, et des curés, c'est-à-dire en un certain sens encore des maîtres d'école), nous croyons que c'était une invention, scolaire, intellectuelle. Nullement. Non. C'était cela au contraire qui était la réalité, même. Nous avons connu un temps, nous avons touché un temps où c'était cela qui était la réalité. Cette morale, cette vue sur le monde, cette vue du monde avait au contraire tous les sacrements scientifiques. C'était elle qui était d'usage, d'expérience, pratique, empirique, expérimentale, de fait constamment accompli. C'était elle qui savait. C'était elle qui avait vu. Et c'est peut-être là la différence la plus profonde, l'abîme qu'il y ait eu entre tout ce grand monde antique, païen, chrétien, français, et notre monde moderne, coupés comme je l'ai dit, à la date que j'ai dit. Et ici nous recoupons une fois de plus cette ancienne proposition de nous que le monde moderne, lui seul et de son côté, se contrarie

d'un seul coup à tous les autres mondes, à tous les anciens mondes ensemble en bloc et de leur côté. Nous avons connu, nous avons touché un monde, (enfants nous en avons participé), où un homme qui se bornait dans la pauvreté était au moins garanti dans la pauvreté. C'était une sorte de contrat sourd entre l'homme et le sort, et à ce contrat le sort n'avait jamais manqué avant l'inauguration des temps modernes. Il était entendu que celui qui faisait de la fantaisie, de l'arbitraire, que celui qui introduisait un jeu, que celui qui voulait s'évader de la pauvreté risquait tout. Puisqu'il introduisait le jeu, il pouvait perdre. Mais celui qui ne jouait pas ne pouvait pas perdre. Ils ne pouvaient pas soupçonner qu'un temps venait, et qu'il était déjà là, et c'est précisément le temps moderne, où celui qui ne jouerait pas perdrait tout le temps, et encore plus sûrement que celui qui joue.

Ils ne pouvaient pas prévoir qu'un tel temps venait, qu'il était là, que déjà il surplombait. Ils ne pouvaient pas même supposer qu'il y eût jamais, qu'il dût y avoir un tel temps. Dans leur système, qui était le système même de la réalité, celui qui bravait risquait évidemment tout, mais celui qui ne bravait pas ne risquait absolument rien. Celui qui tentait, celui qui voulait s'évader de la pauvreté, celui qui jouait de s'évader de la pauvreté risquait évidemment de retomber dans les plus extrêmes misères. Mais celui qui ne jouait pas, celui qui se bornait dans la pauvreté, ne jouant, n'introduisant aucun risque, ne courait non plus aucun risque de tomber dans aucune misère. L'acceptation de la pauvreté décernait une sorte de brevet, instituait une sorte de contrat. L'homme qui résolument se bornait

dans la pauvreté n'était jamais traqué dans la pauvreté. C'était un réduit. C'était un asile. Et il était sacré. Nos maîtres ne prévoyaient pas, et comment eussent-ils soupçonné, comment eussent-ils imaginé ce purgatoire, pour ne pas dire cet enfer du monde moderne où celui qui ne joue pas perd, et perd toujours, où celui qui se borne dans la pauvreté est incessamment poursuivi dans la retraite même de cette pauvreté.

Nos maîtres, nos anciens ne pouvaient prévoir, ne pouvaient imaginer cette mécanique, cet automatisme économique du monde moderne où tous nous nous sentons d'année en année plus étranglés par le même carcan de fer qui nous serre plus fort au cou.

Il était entendu que celui qui voulait sortir de la pauvreté risquait de tomber dans la misère. C'était son affaire. Il rompait le contrat conclu avec le sort. Mais on n'avait jamais vu que celui qui voulait se borner dans la pauvreté fût condamné à retomber perpétuellement dans la misère. On n'avait jamais vu que ce fût le sort qui rompît le contrat. Ils ne connaissaient pas, ils ne pouvaient prévoir cette monstruosité, moderne, cette tricherie, nouvelle, cette invention, cette rupture du jeu, que celui qui ne joue pas perdît continuellement.

(Étant donné que nous faisons de la pauvreté à la misère cette différence par les définitions, cette discrimination si profonde et qui va si loin qu'il y a de l'une à l'autre, détermination que j'avais commencé de reconnaître, à propos de l'admirable roman de Lavergne, dans un cahier intitulé *de Jean Coste)*.

Dans le système de nos bons maîtres, curés et laïques, et laïcisateurs, et c'était le même système de la réalité, celui qui voulait sortir de la pauvreté par en haut

risquait d'en sortir, d'en être précipité par en bas. Il n'avait rien à dire. Il avait dénoncé le pacte. Mais la pauvreté était sacrée. Celui qui ne jouait pas, celui qui ne voulait pas s'en évader par en haut ne courait aucun risque d'en être précipité par en bas. *Fideli fidelis,* à celui qui lui était fidèle la pauvreté était fidèle. Et à nous il nous était réservé de connaître une pauvreté infidèle.

A nous il nous était réservé que la pauvreté même nous fût infidèle. Pour tout dire d'un mot à nous il nous était réservé que le mariage même de la pauvreté fût un mariage adultère.

En d'autres termes ils ne pouvaient prévoir, ils ne pouvaient imaginer cette monstruosité du monde moderne, (qui déjà surplombait), ils n'avaient point à concevoir ce monstre d'un Paris comme est le Paris moderne où la population est coupée en deux classes si parfaitement séparées que jamais on n'avait vu tant d'argent rouler pour le plaisir, et l'argent se refuser à ce point au travail.

Et tant d'argent rouler pour le luxe et l'argent se refuser à ce point à la pauvreté.

En d'autres termes, en un autre terme ils ne pouvaient point prévoir, ils ne pouvaient point soupçonner ce règne de l'argent. Ils pouvaient d'autant moins le prévoir que leur sagesse était la sagesse antique même. Elle venait de loin. Elle datait de la plus profonde antiquité, par une filiation temporelle, par une descendance naturelle qne nous essayerons peut-être d'approfondir un jour.

Il y a toujours eu des riches et des pauvres, et *il y aura toujours des pauvres parmi vous,* et la guerre

des riches et des pauvres fait la plus grosse moitié de l'histoire grecque et de beaucoup d'autres histoires et l'argent n'a jamais cessé d'exercer sa puissance et il n'a point attendu le commencement des temps modernes pour effectuer ses crimes. Il n'en est pas moins vrai que le mariage de l'homme avec la pauvreté n'avait jamais été rompu. Et au commencement des temps modernes il ne fut pas seulement rompu, mais l'homme et la pauvreté entrèrent dans une infidélité éternelle.

Quand on dit les anciens, au regard des temps modernes, il faut entendre ensemble et les anciens anciens et les anciens chrétiens. C'était le principe même de la sagesse antique que celui qui voulait sortir de sa condition les dieux le frappaient sans faute. Mais ils frappaient beaucoup moins généralement celui qui ne cherchait pas à s'élever au-dessus de sa condition. Il nous était réservé, il était réservé au temps moderne que l'homme fût frappé dans sa condition même.

Au regard du temps moderne l'antique et le chrétien vont ensemble, sont ensemble : les deux antiques, l'hébreu, le grec. Le chrétien était autrefois un antique. Jusqu'en 1880. Il faut aujourd'hui qu'il soit un moderne. Tels sont les commandements de ces gouvernements temporels. Telles sont les prises de ces saisons du monde. Il est indéniable que les mœurs chrétiennes elles-mêmes ont subi cette rétorsion profonde. Il nous était réservé d'inaugurer ce nouvel état. En somme la chrétienté avait peu à peu étendu au temporel cette parole que *qui s'abaisse sera élevé*, et que *qui s'élève sera abaissé*. Ainsi entendue, en ce sens, temporel, ce n'est pas seulement la parole de David, *Deposuit potentes; et exaltavit;* c'est presque la parole antique

même. La parole d'Hésiode et d'Homère; et de Sophocle et d'Eschyle. Il nous était réservé d'inaugurer ce régime où celui qui ne s'élève pas est abaissé tout de même.

J'étais depuis un an dans cette petite école primaire annexée à notre École Normale Primaire quand M. Naudy fut nommé directeur de cette École Normale, venant d'un autre chef-lieu moins important où il avait passé peut-être une dizaine d'années. C'était je pense en 1881. C'était un homme d'une profonde culture, sorti des études secondaires et qui je le crois bien avait fait son droit. Comme beaucoup d'autres il s'était pour ainsi dire jeté dans l'enseignement primaire au lendemain de la guerre, dans ce besoin de reconstruction civique auquel en définitive nous devons le rétablissement de la France. D'autres en avaient fait autant, qui firent par ce mouvement de grandes carrières temporelles. M. Naudy était soucieux de fonder, nullement de se faire une carrière temporelle. Il avait ce tempérament de fondateur, qui est si beau, qui fut si fréquent dans les commencements de la troisième République. J'avoue que c'était une rudement belle chose que cette École Normale d'instituteurs où nous étions comme de petits pupilles, et que c'était jeune, et que ça battait neuf, et que ça marchait. Le jardin était taillé comme une page de grammaire et donnait cette satisfaction parfaite que peut seule apporter une page de grammaire. Les arbres s'alignaient comme de jeunes exemples. (Avec, seulement, le peu d'exceptions qu'il faut, les quelques exceptions pour confirmer la règle). (Je les ai revus. On ne

sait comment il se fait que ces arbres aujourd'hui sont devenus quarantenaires). Nous y revînmes du lycée, quand devenus jeunes lycéens nous entretenions des concours constants de sports avec les jeunes normaliens. Car on venait d'inventer aussi le sport, et de fonder cette autre fondation. Mais ceci m'entraînerait dans des complexités.

Ainsi M. Naudy vint vers nous comme un surdirecteur. Officiellement il ne dirigeait que l'École Normale. Mais son activité débordante ne pouvait ignorer, ou négliger la filiale. Dirai-je qu'il me distingua. Ce serait parler grossièrement. Il se fit bientôt mon maître et mon père. J'ai dit plus haut qu'il était l'homme du monde à qui je devais le plus : il me fit entrer en sixième.

Le fils de bourgeoisie qui entre en sixième comme il a des bonnes et du même mouvement ne peut pas se représenter ce point de croisement que pouvait être pour moi d'entrer ou de ne pas entrer en sixième ; et ce point d'invention, d'y entrer. J'étais déjà parti, j'avais déjà dérapé sur l'autre voie, j'étais perdu quand M. Naudy, avec cet entêtement de fondateur, avec cette sorte de rude brutalité qui faisaient vraiment de lui un patron et un maître, réussit à me ressaisir et à me renvoyer en sixième. Après mon certificat d'études on m'avait naturellement placé, je veux dire qu'on m'avait *mis* à l'École primaire supérieure d'Orléans, (que d'écoles, mais il faut bien étudier), (qui se nommait alors l'École professionnelle). M. Naudy me rattrapa si je puis dire par la peau du cou et avec une bourse municipale me fit entrer en sixième à Pâques, dans l'excellente sixième de M. Guerrier. *Il faut qu'il fasse*

du latin, avait-il dit : c'est la même forte parole qui aujourd'hui retentit victorieusement en France de nouveau depuis quelques années. Ce que fut pour moi cette entrée dans cette sixième à Pâques, l'étonnement, la nouveauté devant *rosa, rosae,* l'ouverture de tout un monde, tout autre, de tout un nouveau monde, voilà ce qu'il faudrait dire, mais voilà ce qui m'entraînerait dans des tendresses. Le grammairien qui une fois la première ouvrit la grammaire latine sur la déclinaison de *rosa, rosae* n'a jamais su sur quels parterres de fleurs il ouvrait l'âme de l'enfant. Je devais retrouver presque tout au long de l'enseignement secondaire cette grande bonté affectueuse et paternelle, cette piété du patron et du maître que nous avions trouvée chez tous nos maîtres de l'enseignement primaire. Guerrier, Simore, Doret en sixième, en cinquième, en quatrième. Et en troisième ce tout à fait excellent homme qui arrivait des Indes Occidentales et dont il faudra que je retrouve le nom. Il arrivait proprement *des îles.* Cette grande bonté, cette grande piété descendante de tuteur et de père, cette sorte d'avertissement constant, cette longue et patiente et douce fidélité paternelle, un des tout à fait plus beaux sentiments de l'homme qu'il y ait dans le monde, je l'avais trouvée tout au long de cette petite école primaire annexée à l'École Normale d'instituteurs d'Orléans. Je la retrouvai presque tout au long du lycée d'Orléans. Je la retrouvai à Lakanal, éminemment chez le père Édet, et alors poussée pour ainsi dire en lui à son point de perfection. Je la retrouvai à Sainte-Barbe. Je la retrouvai à Louis-le-Grand, notamment chez Bompard. Je la retrouvai à l'École, notamment chez un homme comme Bédier, et chez un homme comme

Georges Lyon. Il fallut que j'en vinsse à la Sorbonne pour connaître, pour découvrir, avec une stupeur d'ingénu de théâtre, ce que c'est qu'un maître qui en veut à ses élèves, qui sèche d'envie et de jalousie, et du besoin d'une domination tyrannique; précisément parce qu'il est leur maître et qu'ils sont ses élèves; il fallut que j'en vinsse en Sorbonne pour savoir ce que c'est qu'un vieillard aigri, (la plus laide chose qu'il y ait au monde), un maître maigre et aigre et malheureux, un visage flétri, fané, non pas seulement ridé; des yeux fuyants; une bouche mauvaise; des lèvres de distributeurs automatiques; et ces malheureux qui en veulent à leurs élèves de tout, d'être jeunes, d'être nouveaux, d'être frais, d'être candides, d'être débutants, de ne pas être pliés comme eux; et surtout du plus grand crime : précisément d'être leurs élèves. Cet affreux sentiment de vieille femme.

Qui ne s'est assis à la croisée de deux routes. Je me demande souvent avec une sorte d'anxiété rétrospective, avec un vertige en arrière, où j'allais, ce que je devenais, si je ne fusse point allé en sixième, si M. Naudy ne m'avait point repêché juste à ces vacances de Pâques. J'avais douze ans et trois mois. Il était temps.

On trouvera dans ce cahier les résultats d'une expérience de trente ans, poussée, poursuivie dans l'ensei-

gnement primaire par un homme qui n'en était sans doute pas originairement, mais qui s'en était fait sans réserve. Par un homme qui s'en était mis entièrement, sans aucune restriction ni arrière-pensée, par un homme qui en avait fait sa vie. M. Naudy ne quitta l'École Normale d'Orléans, après dix ou douze bonnes années de plein exercice, (qui furent vraiment les douze années de la fondation de cette école, et d'où elle sortait comme un bel organisme constitué), que pour prendre à Paris une inspection primaire où je pense qu'il ne resta guère moins de vingt ans. Une fois de plus, une fois après tant d'autres nous avons donc cette bonne fortune qu'il va nous être parlé d'un métier, (et d'un des premiers métiers), par un homme de ce métier; qui l'a fait trente ans; et plus; non point par un homme qui en parle sur des papiers; mais par un homme qui a exercé; trente ans; par un homme de grand sens, d'esprit ouvert, d'une très grande activité, qui y a opéré trente ans, et dans le plus grand détail. Et qui fut toujours particulièrement bien placé pour en parler. Quand il va nous parler d'écoles normales et d'inspections, il ne s'agira point de papiers et de rapports de bureaux sur les écoles normales et sur les inspections, il s'agira des écoles normales et des inspections elles-mêmes. Les idées qui commencent à circuler, et qui figurent aujourd'hui dans un certain nombre de rapports et de projets de loi, il les a eues, celles qu'il fallait, quand il fallait, depuis longtemps, puisées dans une longue expérience.

Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai point changé une ligne à la copie de mon ancien maître. On y trouvera certainement, comment dirai-je, une force de jeunesse et pourquoi ne dirais-je pas toute ma pensée une vertu d'illusion que nous n'avons plus. C'est une grande tristesse quand les hommes de soixante ans ont gardé toutes leurs illusions et quand les hommes de quarante ans ne les ont plus. Et c'est encore un signe de ce temps et de l'avènement des temps modernes et rien de cela ne s'était présenté dans aucun autre temps. C'est une grande misère quand les hommes de soixante ans sont jeunes et que les hommes de quarante ans ne le sont plus. Nous aurons été constamment une génération qui aura passé par tous les *minima* et quelquefois par tous les néants de l'histoire contemporaine. C'est ce que j'avais appelé autrefois une génération sacrifiée. Mais je ne sais pas pourquoi je m'obstine à le redire. Les hommes de quarante ans le savent très bien sans qu'on le leur dise. Ceux d'avant et ceux d'après, les hommes de soixante ans, par qui nous avons été sacrifiés, et les hommes de vingt ans, pour qui nous nous sommes sacrifiés, s'en fichent pas mal ; et quand même ils ne s'en ficheraient pas, ils ne le croiront jamais ; et quand même ils le croiraient, ils ne le sauront jamais, quoi qu'on leur en die. C'est ici le principe même de l'enseignement de l'histoire.

Il suit qu'on trouvera dans ce cahier cette même ardeur de laïcisation qui emplit toute la vie de ces hommes, qui chez quelques-uns dégénéra en une fureur

obstinée, mais chez d'autres aussi se maintint comme une simple ardeur de combat, comme une belle ardeur joyeuse. C'est une règle absolue depuis le commencement de ces cahiers, c'est notre principe même et notre fondamental statut et, je pense, le meilleur de notre raison d'être que l'auteur est libre dans son cahier et que je ne suis là que pour assurer le gouvernement temporel de cette liberté.

Cette règle fondamentale n'a jamais souffert aucune exception. Elle n'allait pas en souffrir une quand la copie m'était apportée par un des hommes à qui je suis le plus attaché.

Cette règle fondamentale, obstinément suivie depuis quinze ans, et qui sera suivie aussi longtemps que la maison sera debout, nous a coûté cher. C'est à elle, et à elle presque uniquement, que nous devons les quinze années de pauvreté par lesquelles nous venons de passer. C'est à elle que nous devrons celles qui nous attendent. Et encore, quand je dis que c'est de la pauvreté, c'est par décence et moi-même je manque un peu à mes définitions. Nous savons très bien qu'il n'y a d'argent que pour ceux qui entrent dans les partis et qui font le jeu des partis. Et quand ce ne sont pas les partis politiques il faut au moins que ce soient les partis littéraires.

Telles sont pourtant les mœurs de la véritable liberté. Être libéral, c'est précisément le contraire d'être moderniste et c'est par un incroyable abus de langage que l'on apparente ordinairement ces deux mots. Et ce qu'ils désignent. Mais les abus de langage les moins indiqués sont toujours ceux qui réussissent le mieux. Et c'est ici une incroyable confusion. Et je ne hais rien

tant que le modernisme. Et je n'aime rien tant que la liberté. (Et en elle-même, et n'est-elle point la condition irrévocable de la grâce).

Disons les mots. Le modernisme est, le modernisme consiste à ne pas croire ce que l'on croit. La liberté consiste à croire ce que l'on croit et à admettre, (au fond, à exiger), que le voisin aussi croie ce qu'il croit.

Le modernisme consiste à ne pas croire soi-même pour ne pas léser l'adversaire qui ne croit pas non plus. C'est un système de declinaison mutuelle. La liberté consiste à croire. Et à admettre, et à croire que l'adversaire croit.

Le modernisme est un système de complaisance. La liberté est un système de déférence.

Le modernisme est un système de politesse. La liberté est un système de respect.

Il ne faudrait pas dire les grands mots, mais enfin le modernisme est un système de lâcheté. La liberté est un système de courage.

Le modernisme est la vertu des gens du monde. La liberté est la vertu du pauvre.

Je dois rendre cette justice à nos abonnés que dans ce gouvernement de la liberté ils nous sont demeurés admirablement fidèles. C'est leur honneur. Et c'est le nôtre. J'ai reproché souvent à nos abonnés de n'être point assez nombreux. Et cette année je le leur reproche au moins autant que jamais. Mais j'avoue que c'est un reproche qui va tout de même un peu plutôt à celui qui n'en est pas qu'à celui qui en est. Ceux qui en sont ont parfaitement compris, je veux dire qu'ils savaient d'avance aussi bien que nous ce que sont les mœurs de la véritable liberté.

Encore un mot que je n'aime pas, mais enfin la *vie* même requiert la liberté. Une revue n'est vivante que si elle mécontente chaque fois un bon cinquième de ses abonnés. La justice consiste seulement à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes, qui soient dans le cinquième. Autrement, je veux dire quand on s'applique à ne mécontenter personne, on tombe dans le système de ces énormes revues qui perdent des millions, ou qui en gagnent, pour ne rien dire. Ou plutôt *à* ne rien dire.

Nos abonnés l'ont parfaitement compris, il faut leur faire cet honneur. Autant que nous ils ont le goût, le respect de la liberté. Ils nous l'ont montré par cette belle fidélité de quinze ans. Ils sont, autant que jamais, trop peu nombreux. Mais ceux qui y sont, y restent.

Par cette dure méthode, par cet unique système de recrutement ne se manifeste point un commun abaissement fondé sur un incessant échange de concessions mutuelles, que l'on se passe incessamment des uns aux autres, mais c'est ainsi que nos cahiers se sont peu à peu formés comme un lieu commun de tous ceux qui ne trichent pas. Nous sommes ici des catholiques qui ne trichent pas ; des protestants qui ne trichent pas ; des juifs qui ne trichent pas ; des libres penseurs qui ne trichent pas. C'est pour ça que nous sommes si peu de catholiques ; si peu de protestants ; si peu de juifs ; si peu de libres penseurs. Et en tout si peu de monde. Et nous avons contre nous les catholiques qui trichent ; les protestants qui trichent ; les juifs qui trichent ; les libres penseurs qui trichent ; les Lavisse de tous les partis ; les Laudet de tous les bords. Et ça fait beaucoup de monde. Outre que tous les tricheurs ont une sûreté pour se reconnaître entre eux et pour s'appuyer ;

une sûreté infaillible ; une sûreté invincible ; pour se soutenir ; une sûreté inexpiable. Une sûreté d'instinct, une sûreté de race, le seul instinct qu'ils aient, qui n'est comparable qu'à la sûreté profonde avec laquelle les médiocres reconnaissent et appuient les médiocres. Mais au fond n'est-ce pas la même. Et ne sont-ils pas les mêmes. Si seulement nous les honnêtes gens nous étions fidèles à l'honnêteté comme la médiocrité est fidèle à la médiocrité.

Je ne comprends pas qu'il y ait une question des instituteurs. D'abord si ils étaient restés des maîtres d'école tout ça ne serait pas arrivé. Qu'ils fassent donc l'école, il n'y rien de plus beau au monde.

Qu'ils ne s'y trompent pas, ils ont le plus beau métier du monde. Eux seuls ont des élèves. (Eux et les professeurs de l'enseignement secondaire). Les autres ont des disciples. Les autres, c'est les professeurs de l'enseignement supérieur. Et c'est, hélas, l'écrivain.

Qu'on en fasse l'expérience, l'expérience est facile à faire. Que chacun s'examine attentivement. Que chacun regarde son être et redescende un peu dans sa mémoire. Qui sommes-nous. Sommes-nous l'étudiant innocent mais d'autant abusé qui suivait scrupuleusement les cours des Sorbonnards ? Non, nous ne sommes pas cette misère et nous ne sommes plus cette proie. Que tout homme ayant passé trente-cinq ans se regarde et se reconnaisse lui-même. Que tout homme voie ce qu'il est, qui il est, descende dans son être propre. Dans son être profond. Nous ne sommes pas ces purs jeunes

hommes, innocents et fâcheusement enthousiastes, candides, aveugles, si naïvement pieux envers leurs maîtres, que leurs maîtres ont trompés. Nous sommes ces enfants d'avant douze ans, ces mêmes enfants, aussi purs, peut-être plus purs; et nous sommes ces mêmes adolescents d'avant seize ans. Nous sommes les hommes de notre laborieuse enfance. Nous sommes les hommes de notre laborieuse adolescence. Nous ne sommes nullement les hommes de notre jeunesse abusée. C'est dire par contre que nous avons subi l'imprégnation de nos parents; et de nos maîtres du premier degré; et de nos maîtres du deuxième degré. Mais que nous n'avons subi aucune imprégnation de nos maîtres du troisième degré. D'ailleurs nos maîtres du troisième degré se souciaient bien de filiation et de paternité spirituelle et de régner sur les cœurs. Leur seul souci était par un jeu de mariages, de nominations, d'élections académiques et universitaires, d'intrigues, de bassesses, de trahisons, de délations et d'honneurs, de s'assurer, de perpétuer parmi eux un gouvernement temporel des esprits. Ils ont ce qu'ils voulaient. Et au delà de ce qu'ils espéraient. Qu'ils ne demandent pas au delà.

C'est dire par conséquent que le plus beau métier du monde, après le métier de parent, (et d'ailleurs c'est le métier le plus apparenté au métier de parent), c'est le métier de maître d'école et c'est le métier de professeur de lycée. Ou si vous préférez c'est le métier d'instituteur et c'est le métier de professeur de l'enseignement secondaire. Mais alors que les instituteurs se contentent donc de ce qu'il y a de plus beau. Et qu'ils ne cherchent point à leur tour à expliquer, à inventer, à exercer un

gouvernement spirituel ; et un gouvernement temporel des esprits. Ce serait aspirer à descendre. C'est à ce jeu précisément que les curés ont perdu la France. Il n'est peut-être pas très indiqué que par le même jeu les instituteurs la perdent à leur tour. Il faut se faire à cette idée que nous sommes un peuple libre. Si les curés s'étaient astreints, et limités, à leur ministère, le peuple des paroisses serait encore serré autour d'eux. Tant que les instituteurs enseigneront à nos enfants la règle de trois, et surtout la preuve par neuf, ils seront des citoyens considérés.

Pourquoi surtout établir ou chercher à établir cette confusion que nous voyons partout, dans tous leurs congrès, dans leurs journaux et revues et revendications. Pourquoi mêler les questions d'argent et les questions de gouvernement. Serait-ce pour honorer les questions d'argent, en les mêlant aux questions de gouvernement. Mais l'argent est hautement honorable, on ne saurait trop le redire. Quand il est le prix et l'argent du pain quotidien. L'argent est plus honorable que le gouvernement, car on ne peut pas vivre sans argent, et on peut très bien vivre sans exercer un gouvernement. L'argent n'est point déshonorant, quand il est le salaire, et la rémunération et la paye, par conséquent quand il est le traitement. Quand il est pauvrement gagné. Il n'est déshonorant que quand il est l'argent des gens du monde. Il n'y a donc, dans les autres cas, je veux dire quand il n'est pas l'argent des gens du monde, aucune honte à en parler. Et à en parler comme tel. Il n'y a même que cela qui soit honorable. Et qui soit droit. Et qui soit décent. Il faut toujours parler d'argent comme d'argent. Que les instituteurs aient le

droit de vivre, comme tout le monde, qui le nie, et nous le contesterons moins que personne, nous qui ne sommes pas seulement avec eux, nous qui sommes d'eux, nous qui avons ici publié les premiers l'admirable roman de Lavergne. Jean Coste a le droit de nourrir sa femme et ses enfants. Cela ne fait aucun doute. S'il y réussit aujourd'hui assez mal, ici encore il fait comme tout le monde. Il fait comme nous. Au moins il fait comme tous ceux qui travaillent. Il n'y a un peu d'aisance, dans le monde moderne, que pour ceux qui ne travaillent pas.

C'est donc ici une question très grave. Mais ce que je veux dire aujourd'hui, c'est que c'est vraiment une question de droit commun. C'est une question d'un certain malheur commun, d'une grande misère commune. C'est une question de la vie générale de la nation et de disponibilités budgétaires. Cette première question n'a rien de commun avec cette autre question de ce gouvernement spirituel que quelques instituteurs demandent à exercer parmi nous. Car c'est encore, ceci encore est une *revendication*.

Que de jeunes instituteurs, et même des plus vieux, aillent travailler dans les Facultés, c'est encore très bien. Je suis assuré qu'ils y fournissent d'excellent travail, et que cette collaboration donne dans les provinces les meilleurs résultats. Mais ce n'est point un secret non plus qu'à Paris le petit clan de la Sorbonne avait entrepris de s'appuyer sur les instituteurs quand il se proposa de ruiner en France l'enseignement secondaire et qu'un certain nombre d'instituteurs, (un très petit nombre), répondit à cet appel.

Ici encore je me permets de trouver que ce ne sont pas les instituteurs qui ont tort. Ce ne furent pas les

instituteurs qui furent les plus coupables, ni même les véritables coupables. Dans toute démagogie celui qui en est la matière et l'objet et l'inerte instrument est moins coupable que celui qui en est l'inventeur et l'auteur. Et le premier moteur. Des grands pontifes, des hommes dans les honneurs sont venus dire aux maîtres d'école que le lycée ne sert à rien, qu'on n'apprend rien depuis le commencement de la sixième jusqu'à la fin de la philosophie. Je ne fais point un grief à ces instituteurs de l'avoir cru. Je fais un grief à ces professeurs, qui eux ont passé par la sixième et la philosophie, de l'avoir dit. Il ne s'agit point de se recruter des troupes à tout prix. Il faudrait tout de même ne pas trop tromper le monde.

Ceci m'amène à une singulière question, et que je m'étonne que l'on n'ait jamais posée. Pourquoi les maîtres d'école ne font-ils pas des études. Je me rappelle très bien comment ça se passait. Je me rappelle très bien le chemin que je suivais quand M. Naudy m'en retira un peu vivement. Les jeunes gens qui se proposaient de devenir maîtres d'école, ou plutôt les jeunes gens à qui on pensait pour en faire des maîtres d'école, pour les faire devenir maîtres d'école *faisaient* d'abord trois ans à l'École primaire supérieure, que l'on nommait alors, je l'ai dit, l'école professionnelle; première année, deuxième année, troisième année; pendant trois ans ils préparaient l'entrée à l'École Normale primaire. Ceux qui étaient reçus passaient ensuite trois ans dans cette École Normale primaire. On recommençait : première année; deuxième année; troisième année. En tout ça faisait six ans. Avec le temps qui pouvait se perdre entre les deux à la coupure ça faisait

sensiblement précisément tout le temps qu'il faut pour faire des études, du commencement de la sixième à l'achèvement de la philosophie. Or ces enfants de paysans et ces enfants d'ouvriers, déjà triés fortement, qui se préparaient et qui se destinaient ou que l'on préparait et que l'on destinait à devenir instituteurs étaient dans la moyenne au moins aussi intelligents que les petits bourgeois qui entreprenaient un peu confusément le lycée. Et ils travaillaient au moins autant. Et quelques-uns travaillaient très bien. Ils se donnaient beaucoup plus de mal, ils fournissaient beaucoup plus de travail pour passer le brevet simple que nous pour passer l'examen de fin de quatrième, que nous ne passions pas, et pour passer le brevet supérieur que nous pour passer le bachot. Alors on se demande. Et il est si simple de se demander : Alors, à ce compte-là, pour ce prix-là, pour cette longueur de temps, pour tant de travail et pour tant de conduite on se demande à ce prix-là pourquoi on ne leur fait pas faire leurs études. Et pourquoi, au lieu du brevet supérieur, qui n'est rien, on ne leur donne pas au moins le bachot, qui n'est pas grand chose. Je ne vois pas en quoi savoir du latin et du grec les empêcherait d'enseigner du français, et même d'enseigner en français. Moi je ferais un bon maître d'école. On se demande si ce n'est pas la bourgeoisie française qui a fait exprès, craignant la concurrence, d'avoir des instituteurs qui n'eussent point fait leurs études. Car enfin il est au moins aussi difficile et il faut au moins autant de travail et autant de besogne pour entrer à l'École Normale de Saint-Cloud que pour entrer à l'École Normale de l'enseignement secondaire. (C'est la nôtre, mes enfants).

Alors pourquoi s'y est-on pris de telle sorte que le bagage des uns ne fût qu'un fatras. Si c'est un calcul que la bourgeoisie a fait, comme il est probable, il faut avouer qu'elle en est bien récompensée aujourd'hui. De trouver constamment contre elle et sous elle cette sourde révolte d'un enseignement primaire qui précisément n'a pas fait ses études. Et une fois de plus il faut constater que le sabotage est venu d'en haut, de la bourgeoisie. Et qu'il est payé par un sabotage antagonique.

Tout ceci déblayé, et m'adressant aux instituteurs eux-mêmes, et non plus à leurs programmes, qu'ils subissent, et non plus aux conditions que l'État leur a faites, qu'ils subissent, je me permettrai de leur dire : (Et je ne le dis naturellement qu'aux quelques-uns qui sont évidemment travaillés de cette tentation), je leur dis : Pourquoi voulez-vous exercer un gouvernement des esprits. Et comme tous les autres pourquoi voulez-vous exercer un gouvernement temporel des esprits. Pourquoi voulez-vous avoir une politique, et l'imposer. Pourquoi voulez-vous avoir une métaphysique, et l'imposer. Pourquoi voulez-vous avoir un système quelconque, et l'imposer.

Vous êtes faits pour apprendre à lire, à écrire et à compter. Apprenez-leur donc à lire, à écrire et à compter. Ce n'est pas seulement très utile. Ce n'est pas seulement très honorable. C'est la base de tout. *Il sait ses quatre règles,* disait-on de quelqu'un quand j'étais petit. Qu'ils nous apprennent donc nos quatre règles. Je ne veux pas jouer sur les mots, mais sans parler d'écrire

ce serait déjà un grand progrès, (puisque nous sommes dans un système du progrès), que d'avoir, que d'être un peuple qui saurait lire et qui saurait compter. Et quand avec cela nos instituteurs emploieraient leur activité à sauver ce pays des deux fléaux qui le menacent constamment, il y en a là-dedans pour la vie d'un homme et beaucoup d'hommes voudraient pouvoir en dire autant. (Ces deux pestes que je veux dire sont naturellement la politique et l'alcoolisme, et au fond elles n'en font qu'une, et tant que les instituteurs revendiquent un point d'appui, un établissement contre la politique et les marchands de vin non seulement ils en ont cent fois le droit, mais ils ont cent fois raison et pour eux-mêmes et pour le pays). Mais ces règles de grande hygiène, ces pratiques d'hygiène générale vont de soi; elles ne peuvent être que compromises, et peut-être complètement masquées, complètement oblitérées, complètement annulées par une prétention à un gouvernement des esprits.

Enseigner les éléments, apprendre à des enfants de bonne race ces vieilles vérités sur lesquelles tout le monde est d'accord : (et sur lesquelles est fondé le monde) : que Paris est la capitale de la France; que Versailles est le chef-lieu du département de Seine-et-Oise. Pour les tout à fait savants pousser jusqu'à l'extraction de la racine carrée; et peut-être de la racine cubique, quel sort plus enviable. Et n'est-ce point infiniment plus beau; et plus grand; et plus sage que de haranguer des hommes soûls. Parler du système métrique, qui est la raison même, et qui est si parfait. Parler aussi du système solaire, qui est une sorte de système métrique, avec des multiples et des sous-

multiples, et qui est réellement si grand, des planètes, des satellites, de la voie lactée ; pour les plus savants de la rotation et de la révolution ; enfin tout ce que nous avons appris à l'école primaire ; (tout ce que nous savons). Être sûr que tout ce qu'on dit est vrai, que tout ce qu'on dit porte, que c'est bien entendu, que ça reste, quel heureux sort, et il n'y a rien au-dessus.

Faire de ces belles analyses logiques, et grammaticales, où tout retombait droit, où on savait tout, où on désarticulait complètement, où on épuisait une phrase, où il ne restait rien, où tout retombait juste. Et de ces beaux problèmes d'arithmétique où il fallait si soigneusement séparer les *calculs* du *raisonnement,* par une barre verticale, et où il y avait toujours des robinets qui coulaient pour emplir ou pour vider un bassin (et souvent les deux), (pour emplir et vider ensemble), (drôle d'occupation), *(après combien d'heures...);* et il y avait toujours des appartements à meubler. Et on multipliait le tapissier par le prix du mètre courant.

CHARLES PÉGUY

Langlois tel qu'on le parle. — Au moment où je viens d'indiquer, si mal, et si peu, ce que nous devons à nos maîtres de l'enseignement primaire, et ce que nous devons à nos maîtres de l'enseignement secondaire, il

ne sera peut-être point hors de propos de marquer un peu ce que nous devons à nos maîtres de l'enseignement supérieur. Dans son numéro du 15 Juillet 1911 (VIème Année, numéro 7, Deuxième Série) (eux aussi ils ont des séries), (Prix : 0,60), la *Revue Critique des Livres Nouveaux* publiait l'article suivant :

COMPTES RENDUS

CHARLES PÉGUY. — *Œuvres choisies, 1900-1910.* — Paris, Bernard Grasset, in-12, 414 pages, 3 francs 50.

Ce volume de morceaux choisis a été composé pour révéler au grand public un écrivain connu seulement, jusqu'à présent, de quelques fidèles. C'est, en quelque sorte, un prospectus.

Il y a, en frontispice, un portrait de l'auteur par Pierre Laurens. Je ne sais s'il est ressemblant. Mais il se dégage du recueil, formé par l'intéressé lui-même, une physionomie assez précise. La voici, telle qu'elle apparaît à un simple lecteur comme moi, qui n'a par ailleurs aucun moyen, et ne se soucie pas autrement, de vérifier si elle est exacte.

L'auteur qui se présente ici au public est un homme du peuple, avec de la sève, une sorte de ferveur violente dans l'habitude de sa pensée, une certaine verdeur d'expression, assez d'humour, peu de goût, pas du tout d'esprit (çà et là, des plaisanteries d'une incroyable lourdeur). Rien de vulgaire ; mais quelque chose de très âpre (1) et, en même temps, de geignard ; et aussi, à l'occasion, de roublard. Bref, un type dans le genre de Michelet, proportions gardées.

Ajoutons : un orgueil frémissant et sans bornes, qui ne paraît pas toujours pur de tout alliage d'envie — ce qui est très « peuple » aussi. Cet orgueil s'affirme de la façon la plus naïve. Les *Œuvres choisies* de Péguy commencent par

(1) Dont il a conscience : « Cette... âpreté paysanne... » (page 59). — *(Note de la* Revue Critique).

des « portraits d'hommes »; et ces hommes sont : Zola, Jaurès, Clemenceau, Renan, Bernard-Lazare, Péguy. Elles donnent fortement l'impression, d'un bout à l'autre, que, pour Péguy, ce que dit Péguy n'est pas rien.

Il s'exprime d'une étrange manière, qui dénonce tout de suite en lui l'écrivain que la longanimité bienveillante d'un public restreint, spécialement recruté et choisi, a gâté (au sens où l'on emploie ce mot en parlant des enfants). Il semble qu'il avait, dès l'origine, des tendances à surveiller : de la propension aux exposés discursifs, sans queue ni tête; je ne sais quelles entraves dans le mécanisme de la pensée; du goût pour l'allitération et la litanie, avec des symptômes d'écholalie, et pour des puérilités typographiques bien connues des psychiâtres. Ces infirmités sont de celles qui peuvent s'atténuer quand on les reconnaît pour ce qu'elles sont et qu'on s'impose à cet effet une discipline exacte. Mais il a été permis à l'éditeur des *Cahiers de la Quinzaine*, par l'indulgence d'un petit cercle admiratif, intimidé ou apitoyé, de se laisser aller sans contrôle, et même de prendre ses défauts pour des qualités et ses manies pour des dons. Il les a, en conséquence, cultivés comme son originalité propre. Le résultat ne se voit nulle part plus au clair que dans l'extravagante « Épître votive » à Ernest Psichari (numéro 35). Cependant « il faut essayer », comme dit plus loin l'auteur (page 297), « de nous remettre un peu à parler français ». C'est aussi mon avis. Disons donc nettement, en français, que cette Épître et plusieurs des morceaux qui la précèdent et qui la suivent sont du bafouillage tout pur.

Passons sur la forme. Car l'auteur se considère surtout, sans doute, comme un philosophe, un moraliste et un penseur. Il a été jadis dreyfusiste avec une ardeur profonde, ainsi, du reste, que beaucoup de ses contemporains, jeunes ou vieux, qui, quoiqu'ils aient aussi plus ou moins souffert pour cette cause (quelques-uns au point d'en mourir), n'en ont pas fait, depuis, tant d'embarras. Il a été dreyfusiste; mais il ne saurait se consoler que l'affaire Dreyfus n'ait pas amené le règne de la Propreté sur la terre, et, subsidiairement, la glorification personnelle de ses meil-

leurs combattants. Quoi, nous avons été soulevés par une telle vague d'enthousiasme, nous avons été si « grands », nous valions, « je le dis comme c'est, les hommes de la Révolution et de l'Empire », (1) nous valions des « hommes qui ont eu les plus hautes fortunes » (page 205) ; et voilà ce qui s'en est suivi : l'ignominie des jours présents et l'obscurité pour le juste. L'auteur est, à l'égard du Dreyfusisme triomphant, dans l'état d'esprit d'un chrétien des âges apostoliques qui aurait vu s'accomplir en quelques années, sans s'y associer, l'évolution que l'Église a parcourue en plusieurs siècles : de la lutte pour l'Idéal à l'adaptation aux iniquités de ce monde et au dédain de l'idéalisme obstiné. — Voilà, si je ne me trompe, le fond de la philosophie de M. Péguy. Car il parle souvent de « travailler » à autre chose ; mais il en revient toujours là.

Un chrétien des premiers âges, qui aurait vu Constantin et sa suite, se serait sans doute réfugié dans une métaphysique hautaine, la défense des classiques grecs et le culte des anciens héros. Il est donc naturel qu'un dreyfusiste intransigeant, amer et désappointé, se retire de même dans les *templa serena* d'un bergsonisme inaccessible au commun des « démocrates », rompe des lances en l'honneur des humanités traditionnelles contre les barbares du jour, et célèbre Jeanne d'Arc sous l'œil bienveillant de M. Maurice Barrès. D'autant plus que, en agissant de la sorte, on est sûr de ne pas rester isolé : on a pour soi, d'avance, l'applaudissement, l'appui moral et, au besoin, « temporel », du parti, toujours considérable, qui est irréductiblement opposé, pour les mêmes raisons que soi, et pour d'autres, à celui qui paraît au pinacle. — Voilà, il me semble, comment il se fait que M. Péguy, qui est, au fond, si primaire (par sa préoccupation persistante des choses d'école, sa roideur et sa demi-culture, verbale et sans substance), ait adopté d'instinct l'attitude qu'on lui voit ; et que cette attitude commence à lui valoir, avec la curiosité, les sympathies *a priori* du beau monde, si grossièrement méprisant,

(1) Il y a bien : « et de l'Empire ». — *(Note de la* Revue Critique).

d'ordinaire, pour ceux de sa race. Le beau monde, c'est-à-dire les gens qui, s'ils avaient pu, il y a dix ans, soupçonner son existence, n'auraient pas été éloignés, avec leur brutalité sans nuances pour tout ce qui dépasse l'alignement, de le tenir pour un fou.

J'en ai dit assez, je crois, pour inviter à lire ce livre. C'était mon dessein. L'auteur n'est guère entré en contact pendant longtemps qu'avec des fidèles qui lui passaient tout, et qui s'attachaient davantage à mesure qu'il les rudoyait avec plus de sans gêne (naguère aux États-Unis, le « prophète » Dowie — prophète quêteur, mystique, homme d'affaires, guérisseur d'âmes, « persécuté » et volontiers persécuteur — en usait de même avec ses dévôts). Si Jeanne d'Arc, qui a déjà fait de nos jours, d'une tout autre manière, la fortune de M. Thalamas, le met à la mode, il aura désormais un public qui l'approuvera sans le lire. Il est temps qu'il ait enfin — car il le mérite malgré tout — un public qui le lise sans l'approuver, ou plutôt en le jugeant. Qu'il soit donc signalé aux amateurs de personnalités d'exception. Dans le champ où elles poussent, il y a des individus de toutes sortes, plus ou moins agréables ou déplaisants. On y a découvert notamment, depuis quinze ans, la grâce exquise de Charles-Louis Philippe et l'étincelante fantaisie de Bernard Shaw. N'y passez pas, s'il vous plaît, sans jeter un coup d'œil sur les essais incohérents de Péguy.

Pons Daumelas.

L'article que l'on vient de lire est de M. Charles-Victor Langlois, professeur à la Sorbonne, et je pense directeur du Musée Pédagogique et autres. Aujourd'hui directeur des Archives Nationales. Pons d'Aumelas est un conseiller de Philippe le Bel à qui M. Langlois a consacré un petit travail *(Bibliothèque de l'École des Chartes,* tome LII, 1891). Cet article appelle quelques observations, mais comme il faut être scientifique je numéroterai mes observations, et pour être encore plus

scientifique je les numéroterai avec des lettres. Les chiffres ne sont que de l'arithmétique. Les lettres sont de l'algèbre. M. Langlois sait ça. J'essaierai même de mettre des exposants, et des coefficients, et des indices. Mais je n'en réponds pas. Le plus beau fils du monde...

L. — *a)*. — Il y a dans cet article de M. Langlois une partie de critique littéraire, si je puis parler ainsi. Ici rien à dire. La critique littéraire est libre en France, depuis la déclaration des Droits de l'Homme. M. Langlois sait ça. Nous autres écrivains notre métier n'est pas de répondre aux critiques. Je ne sais pas si nous appartenons entièrement aux critiques ; ou si nous ne leur appartenons pas du tout. Ce serait une question. Mais nous n'avons pas à leur répondre. Notre métier est d'établir des textes, non pas de commenter des commentaires. Notre métier est de donner des œuvres, non pas de critiquer les critiques. Autrement on tomberait dans les fractions de fractions. M. Langlois connaît certainement ça, les fractions de fractions.

L. — *b)*. — Il y a dans l'article de M. Langlois quelque chose qui dépasse la critique littéraire. Je ne dis pas quelque chose qui la dépasse par en haut, je dis quelque chose qui la dépasse. Avec une obstination sournoise et aigre, et basse, avec des lâchetés constantes d'écriture, avec une hypocrisie laborieuse, avec un acharnement fatigué M. Langlois m'accuse proprement de vénalité. C'est pour faire ma fortune littéraire et pour gagner une fortune d'argent que je me suis publiquement déclaré catholique.

Il est évident que quand je me mettais le matin à ma

table pour écrire le *mystère de la charité de Jeanne d'Arc,* ou plus récemment pour écrire la *tapisserie de sainte Geneviève,* ou plus récemment pour écrire la *présentation de la Beauce à Notre Dame de Chartres* je me demande d'abord combien ça va me rapporter. On sent ça dans tout mon texte. Et il est évident que les vingt ans de peine et de production que j'ai derrière moi m'ont au moins assuré une grosse situation d'argent.

L. — *c).* — Eh bien sur ce point je suis en mesure de rassurer complètement M. Langlois. Si M. Langlois savait un mot d'histoire il saurait que depuis que le monde est monde les catholiques n'ont jamais soutenu leurs hommes. Si les catholiques avaient soutenu leurs hommes le gouvernement de la France ne serait point tombé aux mains de M. Langlois. Que M. Langlois me permette de le lui dire, les catholiques sont même remarquables par ce besoin qu'ils ont de ne pas soutenir leurs hommes. Rassurez-vous, monsieur Langlois, les catholiques mondains iront toujours à M. Laudet. Et l'argent des catholiques mondains ira toujours à M. Laudet. Écrire chrétien, en ce siècle, ce n'est pas prendre un brevet de pauvreté. C'est prendre un brevet de misère.

L. — *d).* — Que M. Langlois me permette de le lui dire respectueusement, dans la mesure où un pauvre a encore le droit de parler à un riche, il n'y a pas seulement une sorte d'indécence propre et d'indiscrétion, il n'y a pas seulement un manque de propos et un manque de goût, il n'y a pas seulement un décalage et une rup-

ture de convenance, il y a une sorte de cruauté froide, et préméditée, il y a une sorte de basse dérision à ce qu'un homme qui a la situation de fortune de M. Langlois fasse une querelle d'argent à un homme qui a la situation de fortune que j'ai. M. Langlois a travaillé beaucoup, c'est entendu. Mais il faut bien qu'on le sache, c'est dans la production qu'il y a le plus de travail, c'est dans l'œuvre qu'il y a le plus de labeur et il y a plus de travail dans un conte de Tharaud et dans quatre vers de Porché que dans toute une vie d'érudition. M. Langlois a beaucoup travaillé, c'est entendu. Et il travaille peut-être encore. Mais enfin la République le paie un bon prix pour travailler. Et nous contribuables nous le payons un bon prix. Et en outre il *est bien* de chez lui. Il pousse le luxe jusqu'à se faire cambrioler pendant les vacances les châteaux qu'il a dans les provinces. Que M. Langlois me permette de l'espérer, ou du moins de me repaître de cette vaine imagination. Si j'avais mis à faire une carrière universitaire ce que j'ai mis d'activité dans les cahiers, je n'en serais peut-être pas où j'en suis envers les biens de fortune.

Pour me résumer d'un mot qui n'existait peut-être pas sous Charles V, c'est une grossièreté, quand on a autant d'argent que M. Langlois, de chercher une querelle d'argent à un homme qui en a aussi peu que moi.

L. — *e)*. — En outre, et M. Langlois me comprendra sans que j'insiste, (car je ne veux pas être grossier, moi) : nous demandons que les universitaires qui ont épousé dans la noblesse républicaine nous fichent au moins la paix, nous qui avons épousé comme nous avons voulu. Nous demandons que les coureurs et

même que les amateurs de dots respectent au moins notre pauvreté. C'est entendu, monsieur Langlois? et trouvez-vous à présent que je suis assez *geignard,* et assez *roublard?*

L. — *f).* — Ici j'ouvre une parenthèse, monsieur Langlois, (vous voyez que je n'en ai pas perdu l'habitude), et je vous fais à mon tour une querelle particulière. Je veux parler de cette cérémonie grotesque que l'on a organisée en Sorbonne pour célébrer le demi-centenaire de l'entrée de M. Lavisse à l'École Normale Supérieure. Si le peuple français célébrait par des réjouissances extraordinaires la sortie définitive de M. Lavisse de l'École Normale Supérieure je comprendrais encore ça. Cette École pourrait peut-être encore se relever du traitement que M. Lavisse lui a fait subir. Mais fêter *l'entrée* de M. Lavisse à l'École Normale c'est fêter l'entrée du fossoyeur dans la maison. Une idée aussi saugrenue ne pouvait venir qu'à M. Langlois.

Je suis très embarrassé pour parler de M. Lavisse. Il m'a fait trop de mal pour en dire du mal. La langue française est ainsi faite que l'on peut cumuler le comble d'impuissance et le comble de puissance, et qu'un homme peut être à la fois un énorme impotent et un énorme potentat. Mais ce n'est pas à M. Lavisse que j'en ai aujourd'hui, c'est à M. Langlois; (ou plutôt c'est M. Langlois qui s'est mis à en avoir à moi). Quand on adore l'idole, ce n'est point l'idole qui a tort, d'être adorée, c'est l'adorateur qui a tort, d'adorer. Quand M. Langlois fait les sept génuflexions devant M. Lavisse et l'entoure d'appareil, ce n'est pas M. Lavisse qui a tort, c'est M. Langlois. Car je vois votre nom, monsieur

Langlois, dans le syndicat d'initiative de la cérémonie Lavisse. Et alors je demande : Qui trompe-t-on?

S'il s'agit de fêter en M. Lavisse l'organisateur de la victoire, le Carrot de l'enseignement secondaire en France et de l'enseignement supérieur, l'homme aux quatorze armées, la plaisanterie est bonne évidemment mais le moment est peut-être mal choisi. Dire que l'École Normale est en bonne voie, ou qu'elle est saine, ou qu'elle se porte bien passerait partout aujourd'hui pour une affirmation hasardeuse. Tout le monde a fini par se rendre compte que M. Lavisse était peut-être excellent pour prononcer des discours de distribution de prix au Nouvion en Thiérache mais qu'à Paris en France cet homme n'a jamais semé que des ruines, comme on dit. Et répandu des ramollissements de la moelle épinière. A ce premier point de vue fêter par une cérémonie, et aussi solennelle, en Sorbonne, le demi-centenaire de l'entrée de M. Lavisse à l'École Normale Supérieure, c'était une véritable gageure. C'était porter un véritable défi à l'opinion publique. Tout le monde sait que sous le gouvernement de M. Lavisse l'École Normale achève de s'écrouler, qu'elle vit dans le plus grand désordre, s'il est permis de nommer cela vivre. Que M. Lavisse ait toujours été un organisateur du désastre, et que pour couronner sa carrière il ait enfin organisé le désastre de l'École Normale cela ne fait aucun doute pour personne et ce n'est pas cela qui est intéressant et je me reprocherais de m'attarder sur ce lieu commun.

C'est l'autre point qui est intéressant, et en lui-même et parce que c'est ce point qui intéresse directement M. Langlois. Si on ne fête pas en M. Lavisse l'adminis-

trateur et le fondateur et le réformateur et le gouverneur et le régulateur, l'homme temporel, c'est donc l'historien que l'on célèbre. Et c'est ici que je demande à M. Langlois : Qui trompe-t-on ? Car c'est ici que se produit un renversement bien singulier des situations. Je dirais même un renversement bien amusant. Mais j'ai peur que M. Langlois ne consente jamais à s'amuser avec moi.

C'est dans notre système en effet que M. Lavisse peut être un historien. Il est bon, il est mauvais, il est fort, il est faible, mais enfin nous nous pouvons admettre que M. Lavisse soit un historien. Et c'est M. Langlois au contraire qui a introduit dans le monde, (on voit que je le traite en grand seigneur), et qui est célèbre pour avoir introduit dans le monde un système de pensée, mettons une méthode, un système de méthode où M. Lavisse *ne peut pas* être historien. Pour nous M. Lavisse peut encore être un historien. Pour M. Langlois et pour les méthodes de M. Langlois et pour les disciples de M. Langlois et selon les méthodes de mesure de M. Langlois M. Lavisse ne peut être qu'un fade littéraire, ou littérateur, ou homme de lettres. Et alors, quand on voit M. Langlois saluer cérémonieusement et solennellement en Sorbonne M. Lavisse et l'introniser et le patroniser, alors on est conduit à se demander si ces grandes, ces fameuses méthodes, ces grandes souveraines, ces grandes impérieuses, ces grandes mademoiselles, qui ne s'inclinent pas devant le saint et devant le héros, ne s'inclineraient pas quelquefois devant les puissances temporelles. Et ici je ferme ma parenthèse.

L. — *g)*. — Et il faut que je me résume. M'accuser

de vénalité, c'est une sottise; et une grossièreté. (D'une double vénalité, d'une vénalité de gloire et d'une vénalité d'argent). M'accuser de vénalité quand on est riche, c'est une indécence ; et une grossièreté. M'accuser de vénalité en des termes constamment tortueux et cauteleux et rampants c'est une bassesse ; et une lâcheté. Mais m'accuser de vénalité et signer Pons Daumelas quand on est M. Charles-Victor Langlois, je ne sais pas comment ça s'appelait sous Charles V, mais je sais que sous Poincaré ça s'appelle une pleutrerie.

L. — *h)*. — Quand je reçus cet article par la figure, comme je ne pouvais raisonnablement pas m'en prendre à un conseiller du roi Charles V, (ma compétence bien connue s'arrête au règne de Charles *VII*), (en remontant), et comme ma lâcheté bien connue fait que je ne voulais pas me mettre mal avec cette puissance qu'est un conseiller du roi, je fis ce que je devais ; je m'en pris et je remontai directement au directeur M. Rudler. Il est de règle que le gérant couvre judiciairement et que le directeur couvre pour l'honneur. Et même pour la littérature. Qui ne se confondent pas toujours. Je m'en pris donc à M. Rudler, (c'était dans le *Laudet*), et lui adressai par écrit quelques paroles qui n'étaient point dénuées d'une certaine sévérité. C'est la règle que le directeur couvre les pseudonymes, quand ils ne se couvrent ou ne se découvrent pas eux-mêmes. Non seulement M. Langlois laissa M. Rudler payer pour lui. Non seulement M. Langlois laissa M. Rudler exposé à ma célèbre cruauté. Mais depuis plus de dix-huit mois que ça s'est passé M. Langlois n'a jamais demandé à reprendre sa place, il ne s'est jamais resubstitué à

M. Rudler, il n'a jamais cessé de laisser M. Rudler substitué à lui. De sorte qu'il est pleutre une première fois avec moi; je veux dire envers moi; et une deuxième fois avec M. Rudler. M. Rudler est chargé de recevoir des coups pour ses patrons. On les lui repaiera peut-être en avancements universitaires. Mais ces cotes mal taillées, mais ces transactions n'ont avec l'honnête homme que des rapports éloignés.

L. — *i)*. — M. Langlois escomptait que je ne saurais pas que c'était lui Pons Daumelas. En quoi cet infaillible historien se trompait. Et même du tout au tout. Si M. Langlois savait un mot d'histoire contemporaine il saurait que ma puissance est effrayante. Les feuilletons du *Matin, Gill=X,* Higgins and Co, ne donnent qu'une faible idée, monsieur Langlois, des aboutissements que j'ai dans tous les mondes.

L. — *j)*. — L'intrépidité de ces beaux cavaliers est admirable. Les héros ni les saints ne leur en imposent pas. Alexandre et César, David et Charlemagne ne les font pas trembler. Mais ils tremblent devant M. Lavisse.

L. — *k)*. — Ces impeccables historiens ne veulent pas qu'il y ait une chrétienté. Mais ils veulent bien qu'il y ait l'Institut.

L. — *l)*. — Ils ne veulent pas qu'on dise la messe, mais ils veulent bien célébrer la cérémonie Lavisse.

L. — *m)*. — Ils ne veulent pas qu'il y ait la vie spirituelle. Mais ils veulent bien qu'il y ait les diplômes.

L. — *n)*. — Ces redoutables ne veulent pas qu'il y ait la communion des saints. Mais ils veulent bien qu'il y ait les promotions d'École Normale.

L. — *o)*. — Ces terribles athées ne veulent pas qu'il y ait de bon Dieu. Mais ils veulent bien qu'il y ait M. Lavisse.

L. — *p)*. — Ce fut une bien grande imprudence que de célébrer avec tant de fracas le demi-centenaire de l'entrée de M. Lavisse à l'École Normale Supérieure. C'était inviter à un rapprochement bien simple. C'était inviter à comparer l'École Normale où M. Lavisse est entré et l'École Normale d'où M. Lavisse n'est pas encore sorti. L'École Normale où M. Lavisse est entré était une École Normale Supérieure. De l'École Normale d'où M. Lavisse n'est pas encore sorti on a dit que c'était une auberge. Ceux qui savent ce qui s'y passe savent qu'il ne faudrait point s'arrêter à ce nom d'auberge, mais aller à un mot masculin, légèrement plus bref, beaucoup plus énergique.

L. — *q)*. — Il faut aller un peu plus avant et dire un petit mot tout de même du fond de l'article et avouer que nos maîtres ne sont pas malins. Tant qu'ils travaillent dans ce que nous ne connaissons pas, ils nous paraissent des aigles. Quand ils travaillent dans ce que nous connaissons ils nous paraissent des ânes. Alors la prudence la plus élémentaire devrait leur conseiller de ne jamais parler que de ce que nous ne connaissons pas. Ainsi ils paraîtraient toujours des aigles. Ce doit être bien agréable, d'être un aigle. Non point que je

veuille dire que si Charles V revenait il trouverait que M. Charles-V. Langlois est un aigle. Et non point que je veuille dire que si M. Pons Daumelas revenait et s'il voulait me... m'engueuler et s'il voulait paraître un aigle il prendrait ce pseudonyme de Charles-V. Langlois. Pour ne point se laisser reconnaître. Non, ce n'est pas cela que je veux dire. Je veux dire que tant que Charles V et Pons Daumelas ne sont pas là, M. Langlois est un aigle dans Charles V et dans Pons Daumelas. Quelle idée alors de s'en prendre à quelqu'un de vivant; et qui est là. Restons un aigle, monsieur Langlois, comme disait Victor Hugo. Et travaillons dans les morts, comme le fait M. Lavisse.

L. — *r)*. — Ce Charles V, ce Pons Daumelas sont beaucoup plus accommodants. Ils ne reviennent pas pour nous dire si c'est vrai, tout ça. C'est une bonne matière. Aucune confrontation à craindre. Monsieur Langlois, restez dans les matières où nous croyons que vous êtes un aigle.

L. — *s)*. — Heureusement que moi-même je suis un bon élève de M. Langlois et que je sais traiter un document. *L'histoire se fait avec des documents*. Car il reste un manque. A expliquer. Car il reste une marge, à combler. (Mettons une lacune). Car il reste un angle, un bâillement. Un défaut. Car toutes nos explications ne sont point *épuisantes* de la réalité de ce document. Il y a une faute. Et donc il y a une question, et bien que j'en sois l'humble matière il faut bien que j'avoue que c'est une question historique. Reprenons l'article de M. Langlois, puisque c'est notre document. Ni la

méchanceté naturelle au plus éminent de nos bons maîtres, ni l'aigreur, ni la furie, ni la fureur ni l'âcreté ne suffisent à expliquer tout le ton de cet article. Elles ne suffisent particulièrement pas à expliquer un certain ton d'ébriété qui règne tout au long de cet article et qui se manifeste par un certain vacillement constant de la pensée, par une violence, inusitée, par une outrance maladive, par une exagération chronique de l'épithète. Il y a quelque chose. Il faut qu'il y ait une raison pour qu'un homme aussi naturellement pondéré, aussi naturellement équilibré, aussi naturellement mesuré que M. Langlois ait aussi constamment vacillé, si ces deux mots peuvent aller ensemble, tout le long de cet article. Il faut qu'il y ait une raison pour que cet homme ait à ce point constamment titubé. Et la science moderne se demandait anxieusement pourquoi cet homme avait cette fois titubé. Et c'était un grand problème historique. Et je vois bien que M. Langlois lui-même s'allume aujourd'hui sur ce problème historique. Et c'est encore moi qui vais satisfaire sa curiosité. La vôtre, messieurs. C'est encore moi qui ai trouvé la solution de ce grand problème historique. Et pourtant je n'en ferai point un travail pour la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, ni même une communication à l'Académie des Inscriptions. Je suis résolu à tout garder pour les cahiers.

D'où venait cette ébriété. Heureusement que je suis un bon élève de M. Langlois. Quand j'étais petit M. Langlois m'a enseigné qu'il faut avant tout dater un document. Il n'a pas perdu son temps, avec moi, M. Langlois. Dix-huit mois de recherches m'ont permis de dater le document que nous examinons. Ce document doit être attribué à la date du 15 Juillet 1911. Par

une coïncidence amusante, mais purement fortuite, et à laquelle un véritable savant ne saurait s'arrêter, c'est précisément la date qu'il y a et que tout le monde peut voir en haut à droite sur la première page de la couverture. Mais vous pensez bien que ce n'est pas là que je suis allé la prendre. Je suis trop malin. Ce ne serait pas scientifique.

Quinze *juillet 1911*. Je vois vos fronts qui s'éclairent. Oui, vous avez compris. Vous savez à présent d'où venait cette ébriété. Mais comment vais-je oser appliquer à un homme aussi hautement honorable que M. Langlois le mot qui de lui-même vient au bout de nos plumes. Il faut pourtant se résoudre à le dire. Il résulte des éminents travaux de M. Langlois sur la fondation de la République et sur le dernier tiers du dix-neuvième siècle, (après Jésus-Christ), que le **Quatorze** juillet est le jour de la Fête Nationale. Par conséquent, comment le dire, le lendemain **Quinze**, enfin il faut bien le dire, le lendemain quinze est le jour de la gueule de bois nationale. M. Langlois ne m'a pas seulement envoyé sur mon auguste figure un article de gueule de bois, mais cet article n'était point de gueule de bois ordinaire, et comme dit M. Laudet, hebdomadaire. M. Langlois m'a *envoyé* un article de gueule de bois nationale.

Dix-huit mois de recherches acharnées, dont on ferait une thèse, m'ont permis de reconstituer, jusque dans le plus humble détail, la journée précédente. Je sais, minute par seconde, tout ce que fit M. Langlois dans la journée du 14 juillet 1911 et pourquoi son article du 15 était si excité. Le matin du 14 M. Langlois, dont la fureur patriotique est bien connue, s'était violemment

excité à acclamer nos vaillants petits troupiers à la revue de Longchamp. Tout le reste de la journée M. Langlois, dont la jovialité bien connue n'a d'égale que la violence de ses sentiments populaires, M. Langlois a passé toute son après-midi à danser avec des petites bonnes aux coins des carrefours. Et le soir il s'est attardé amicalement chez quelques mastroquets de défense républicaine. Et aussi vrai que je suis mûr pour aller à Charenton, par un effet de cette écholalie qui n'a même pas été vaincue, qui a même résisté à un emploi gradué des pilules Pink, aussi vrai M. Langlois le soir était *mûr,* tout court.

L. — *t).* — (Heureusement que nous sommes sur nos fins, car nous voici déjà à la lettre *t,* les lettres vont nous manquer, et quand il n'y a plus de lettres il n'y a plus d'algèbre, M. Langlois sait ça). — *t).* — Je demande enfin ce que devient la *méthode* dans tout ça. Car enfin il faut qu'il y ait une méthode ou qu'il n'y en ait pas. Quand j'étais petit la méthode consistait, et c'était celle de M. Langlois, la méthode nous enseignait qu'il ne faut point écrire un mot sur une question avant d'avoir épuisé et la documentation et la littérature de cette question. Ce n'est pas seulement la méthode de M. Langlois, c'est la méthode. M. Langlois n'en fut pas seulement le grand-prêtre, il en est l'innovateur, ou un innovateur, un introducteur, un inventeur. Alors et ici se pose une question. Quand nos maîtres ont inventé *la* méthode, quand ils l'ont introduite parmi nous, fut-il entendu qu'ils se réservaient, eux seuls, le droit de ne pas la suivre. La loi est faite pour tout le monde. Fut-il entendu que nos maîtres introduisaient la méthode

pour que nous fussions forcés de la suivre et pour que eux ils ne fussent pas forcés de la suivre. Cette méthode était-elle un amusement pour nous embêter, ou était-elle une méthode. C'est-à-dire une discipline générale.

Car ici se pose, ici se place, ici se présente un retournement des situations tout à fait comparable à celui qui venait de se produire pour M. Lavisse, ou plutôt c'est le même retournement sous une autre forme. De même que pour nous M. Lavisse *peut* être un historien mais que pour M. Langlois il ne *peut pas* être un historien, de même pour moi je puis être une quantité négligeable, mais pour M. Langlois je ne puis pas en être une.

Dans mon système je puis être négligeable, parce que je peux me considérer comme infime. Dans le système de M. Langlois nul ne peut me considérer comme négligeable, parce que dans le système de M. Langlois rien n'est infime.

Dans notre système, qui est un système d'ordre, de hiérarchie, un système des valeurs, un système de culture et d'humanité, dans notre système qui est un système si je puis dire de la réalité, dans notre système qui est un système de plusieurs plans, dans notre système qui admet, qui reconnaît des saints et des héros, et Dieu au faîte, et en bas des pécheurs de l'espèce ordinaire, comme nous, dans mon système je puis être méprisable, dans mon système je puis être négligeable, dans mon système je puis être infime. Je ne puis pas l'être dans le système de M. Langlois.

Dans mon système je puis me contenter de trois quarts de page et trouver que c'est encore beaucoup trop pour moi. Dans le système de M. Langlois je ne

puis me contenter de trois quarts de page, parce que dans le système de M. Langlois rien ne peut se contenter de trois quarts de page.

Le système de M. Langlois est un système d'un seul plan. Dès lors sur ce plan il faut que je figure comme tout le monde et au même titre que tout le monde. Puisque c'est une carte, tous les pays sont sur la carte.

Le système de M. Langlois est un système égalitaire. Il ne peut me traiter inégalement dans cette égalité.

Le système de M. Langlois est un système démocratique. Il n'a pas le droit de me rejeter de son peuple.

Dans le système de M. Langlois il n'y a ni héros ni saints ni Dieu : tout se vaut. Alors moi je vaux bien les autres.

Notre système est un système de la dignité ; (et de l'indignité) ; dans mon système je puis me déclarer indigne ; et il y aura toujours des pauvres parmi nous.

Mais dans le système de M. Langlois il n'a pas le droit qu'il y ait des pauvres parmi eux. Tout le monde a droit au même traitement. Et moi dans tout le monde. Tout le monde a droit à la même dignité. Et moi dans tout le monde.

M. Langlois peut me détester, M. Langlois peut me persécuter, M. Langlois ne peut pas me négliger.

M. Langlois peut m'en vouloir plus qu'à tout le monde : comme historien, dans son système, il ne peut pas me traiter autrement que tout le monde.

M. Langlois peut me haïr, il peut me mépriser, mais comme objet de son étude il ne peut pas me mépriser ; comme objet de son mépris il ne peut pas me mépriser ; comme étant devenu sa matière il ne peut pas me mépriser, il ne peut pas me négliger.

Aussitôt que M. Langlois, historien, parle de moi, je deviens matière historique, je suis revêtu de la dignité historique.

La méthode de M. Langlois consiste à soumettre à un certain même traitement, qui est le traitement historique, tout le monde également, tout le monde sans aucune exception. Nul ne peut s'en échapper par en haut, (les saints, les héros). Mais nul aussi ne peut s'en échapper par en bas ; comme indigne.

M. Langlois lui-même ne peut pas accorder de dispense. Dans le système de M. Langlois tout le monde, tout est soumis à la méthode historique. Si M. Langlois historien écrivait sur M. Langlois objet d'histoire, M. Langlois objet d'histoire serait soumis à la méthode historique. Tomberait sous le coup de la méthode historique. Nos maîtres ne peuvent s'accorder, même à eux-mêmes, les dispenses qu'ils nous refusent.

M. Langlois traite les héros et les saints aussi mal que tout le monde, il est forcé de me traiter aussi bien que tout le monde.

Nous autres hélas nous avons le droit de faire des pirouettes. Pourvu que nous les réussissions. M. Langlois n'a pas le droit, parce qu'il a une robe.

Nous le ferons prisonnier dans sa dignité.

La méthode de M. Langlois est une méthode, elle est la méthode de la connaissance de la matière historique indéfinie par un épuisement d'un détail indéfini. Dans la méthode de M. Langlois on ne peut traiter une question, écrire un mot sur un objet (d'étude) avant d'avoir épuisé et la documentation et la littérature sur cette question et sur cet objet. Qu'est-ce que c'est alors que cet air de fantaisie que prend ce Pons Daumelas et ce genre

cavalier et ce genre bel esprit et cet air de dire, parlant de mes *Œuvres choisies*, et en faisant le compte rendu dans une Revue Critique : Vous savez, je ne connais pas ce garçon-là. Je suis le simple lecteur, le monsieur qui passe. Je parle de son livre en amateur. M. Langlois n'a pas le droit d'être un passant, et un amateur. Il faut qu'il soit un insistant, et un historien.

Si sa chape d'historien lui pèse, ce n'est pas nous qui la lui avons mise.

Mais qu'il la quitte. Ou bien qu'il la garde. Qu'il soit Pons Daumelas. Ou qu'il soit M. Langlois. Qu'il ne soit pas les deux ensemble et dans le même temps. Qu'il ne joue pas, ensemble et dans le même temps, le vêtu et le dévêtu.

Tant qu'il est M. Langlois je réclame ma documentation et ma littérature. Je veux dire que j'exige qu'il ne parle de moi qu'après avoir épuisé la documentation et la littérature sur moi. Pourquoi faire en mon honneur, en ma faveur cette exception, de vouloir me traiter, moi seul, par une méthode directe. Non, non, qu'il reste fidèle à ses méthodes, même en moi. Je refuse cet excès d'honneur. Je refuse cette dignité d'indignité. J'ai droit à ma documentation et à ma littérature. Moi je ne suis rien. Mais moi objet de M. Langlois, moi objet historique, moi matière historique je suis autant que les autres. Ce n'est pas même nous qui ferons M. Langlois prisonnier. M. Langlois est prisonnier de M. Langlois. Il ne peut point se rendre libre, même envers cet objet infime, que je suis.

L. — *u)*. — (Dépêchons-nous, mes enfants, nous n'avons plus que cinq lettres, sans compter celle-ci). *u)*.

— Cette duplicité de M. Langlois, (je prends ce mot dans son sens étymologique), cette duplicité où M. Langlois est réduit, cette duplicité où M. Langlois est contraint éclate, comme toujours, dans la typographie. Car dans ce même numéro de cette même *Revue Critique* où M. Langlois, sous le nom de Pons Daumelas, me règle, dans ce même numéro, sur la couverture de ce même numéro M. Langlois figure comme patron et comme répondant sous son titre de professeur à la Sorbonne dans le petit appartement des *principaux rédacteurs*. Je nomme petit appartement des *principaux rédacteurs* ce large carré rectangulaire, (il va encore me quereller sur ce *carré rectangulaire)*, fermé de quatre barres, où la *Revue Critique des Livres Nouveaux* nous donne le 15 de chaque mois, août et septembre exceptés, sur la première page de sa couverture, préalablement enfermés, la liste de ses principaux collaborateurs. Et alors parlons posément. Quand une revue s'appelle *Revue* Critique *des Livres Nouveaux*, quand elle met, quand elle présente constamment sur la première page de sa couverture le paquet de noms que la *Revue Critique* nous présente, qu'on ne le nie pas c'est pour donner par ces noms une garantie, pour lier un faisceau d'autorité scientifique. De sorte que M. Langlois, bien connu comme scientifique, et comme critique, et comme auteur et patron de la méthode scientifique, et comme gouverneur de la méthode scientifique, de sorte que M. Langlois, qui ne peut se mentir à lui-même, qui ne peut se dérober à la réputation qu'il a, qui ne peut se refuser à la réputation qu'il a si justement, à la réputation qu'il a acquise ; de sorte que M. Langlois sur la couverture authentique

Pons Daumelas à l'intérieur; M. Langlois sur la couverture garantit la méthode scientifique de Pons Daumelas à l'intérieur; et le pamphlétaire Pons Daumelas à l'intérieur jouit de la garantie scientifique et de l'autorité de M. Langlois sur la couverture. Pons Daumelas pamphlétaire est revêtu de la dignité historique de M. Langlois, il est couvert par la dignité historique, (et par la dignité universitaire, et par la dignité d'État), de M. Langlois, sans qu'on sache que c'est le même homme. Et pourtant c'est le même homme. C'est ce cumul que je nomme une duplicité. Et même ce n'est pas une duplicité simple, si je puis dire. C'est plusieurs duplicités. Car c'est une duplicité littéraire, et encontre une duplicité scientifique; et une duplicité sociale; et une duplicité d'État; et une duplicité universitaire. D'un côté, comme Pons Daumelas, il est toujours pamphlétaire. De l'autre côté, il est ensemble et un *scientifique;* et un *dynaste;* et un puissant; et un haut (ou un grand) universitaire (comme on voudra); et un haut ou un grand fonctionnaire; et un homme puissant dans l'État; et un homme qui a une situation de fortune.

Que nos maîtres se fassent pamphlétaires, c'est leur droit; ils sont libres; et je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Mais que, comme pamphlétaires, ils ne soient plus revêtus de l'autorité magistrale. Qu'ils soient des hommes comme nous. Des hommes libres. Libres de leur autorité même. Qu'ils soient des simples citoyens dans le pamphlet. Et comme le disait déjà le vieil Aristote qu'ils ne soient pas *ensemble et sous le même rapport* professeurs et pamphlétaires.

L. — *φ*). — (Dépêchons-nous, mes enfants). — En

d'autres termes je veux savoir si, quand je me trouve en présence de M. Pons Daumelas, pamphlétaire, et qu'il se met dans mes jambes je dois le traiter comme un camarade pamphlétaire ou l'appeler *Monsieur le Professeur*. Et *monsieur le Directeur*. Et je veux savoir si je puis distinguer entre le mépris que je puis avoir pour ce Pons Daumelas et le respect que je dois avoir pour M. Langlois.

L. — *w*). — En un mot nous ne voulons pas que nos maîtres jouent des deux mains, et à la fois sur les deux tables. Nous voulons que chaque homme joue une fois.

L. — *x*). — D'autant que M. Langlois, sous son propre nom, sait fort bien avoir une opinion *littéraire*. Ce qui fait presque trois rôles, et non plus seulement deux. M. Langlois historien, M. Langlois critique littéraire, et Pons Daumelas (M. Langlois) pamphlétaire. Cela ne fait qu'accroître la confusion.

Car M. Langlois lui-même et sous son nom a presque découvert un grand écrivain. Ou il a découvert presque un grand écrivain. Ce presque grand écrivain est un nommé Babut, qui a fait un livre évidemment énorme sur saint Martin, (celui de Tours). Dans cette même *Revue Critique*, numéro du 15 janvier 1913, M. Langlois écrit :

Les démonstrations dont ce livre est tramé...

Ce livre c'est le livre de M. Babut.

Les démonstrations dont ce livre est tramé sont d'une vigueur et d'une élégance rares. Qu'il y en ait, çà et là,

d'un peu forcées, c'est possible; mais ce n'est pas ici le lieu d'exposer quelques scrupules sur des détails sans gravité. Il vaut mieux constater, pour finir, le plaisir sans mélange que donne, d'un bout à l'autre, le style simple, discret, fort et plein qui contribue à faire de M. Babut un des meilleurs historiens de la génération nouvelle.

CH.-V. LANGLOIS.

On voit que M. Langlois sait louer. Ce serait une erreur de croire que M. Langlois ne sait pas louer. M. Langlois n'est pas toujours revêche. Je ne sais si le Babut dont il parle ici est celui que nous avons connu à l'École Normale. Celui que nous avons connu à l'École Normale était un grand oiseau sérieux, moraliste, binoculaire. Rien n'est secrètement roué comme ces raides. Celui-ci était déjà un grand protecteur. Celui-ci a démontré clair comme le jour que saint Martin était une sorte de douteux et de détestable paltoquet. Heureusement encore que M. Babut ne nous a pas démontré que saint Martin n'avait pas existé. Cette démonstration eût été tout aussi facile. Mais, moins raffinée, elle eût peut-être moins emporté le suffrage de M. Langlois. Le *travail,* on le sait, consiste à démontrer que les héros et les saints n'existent pas. Si j'avais *démontré* que Jeanne d'Arc est une gourgandine, M. Langlois trouverait que je suis un grand écrivain.

Charles Péguy

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour dix-sept cents exemplaires de ce sixième cahier et pour quinze exemplaires sur whatman le mardi 11 février 1913.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CRÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, Suresnes. — 7672

Dans les vingt et un cahiers de leur troisième série, année 1901-1902, nos cahiers ont publié :

III-1. — CHARLES PÉGUY. — *compte rendu de congrès.* 1 »
III-2. — CHARLES PÉGUY. — *vraiment vrai.* — CHARLES GUIEYSSE. — **Les Universités Populaires et le mouvement ouvrier**..... 1 »
III-3. — GEORGES SOREL. — **De l'Eglise et de l'Etat,** *fragments*..... 1 »
III-4. — CHARLES PÉGUY. — *de la raison.* — JEAN JAURÈS. — **Etudes Socialistes**..... ÉPUISÉ
III-5. — GEORGES DELAHACHE. — **Juifs**..... 1 »
III-6. — JEAN HUGUES. — **la Grève.** — *trois actes*... 1 »
III-7. — CHARLES PÉGUY. — *M. Gustave Téry*..... 1 »
III-8. — BERNARD-LAZARE. — **les Juifs en Roumanie.** 2 »
III-9. — TOLSTOI. — *une* **lettre** *inédite* adressée à *M. Romain Rolland*..... 1 »
III-10. — **les Universités Populaires** 1900-1901. *Paris et banlieue*..... 1 »
III-11. — ROMAIN ROLLAND. — **le 14 Juillet,** — action populaire, — *trois actes*..... ÉPUISÉ
III-12. — CHARLES PÉGUY. — *Monographies.* — **Personnalités**..... 1 »
III-13. — JÉRÔME ET JEAN THARAUD. — **Dingley,** *l'illustre écrivain*..... 1 »
III-14. — Georges Sorel. — *Socialismes nationaux*... 1 »
III-15. — ANATOLE FRANCE. — **Cahiers de la Quinzaine**..... 1 »
III-16. — Charles Péguy. — *les élections*..... 1 »
III-17. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur la vie japonaise.* — Edmond Bernus. — *la Russie vue de la Vistule.* — Jean Deck. — *courrier de Finlande*..... 1 »
III-18. — CHARLES PÉGUY. — *Personnalités.* — **Monographies**..... 1 »
III-19. — PIERRE QUILLARD. — **Pour l'Arménie**..... 3 »
III-20. — **Les Universités Populaires** 1900-1901. *Départements*..... 2 »
III-21. — JEAN DECK. — **Pour la Finlande**..... 3 50

Pour tous renseignements sur les Cahiers de la Quinzaine *et le prix de l'abonnement, demander à M. André Bourgeois, 8, rue de la Sorbonne, Paris, le tableau synoptique de nos éditions antérieures et de nos treize premières séries.*

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; sixième cahier de la quatorzième série; un cahier jaune de 96 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

SEPTIÈME CAHIER DE LA QUATORZIÈME SÉRIE

TH. NAUDY

depuis 1880

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET CE QU'IL DEVRAIT ÊTRE

CAHIERS DE LA QUINZAINE
périodique paraissant tous les deux dimanches
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

depuis 1880

130985
4

contribution à l'étude

des projets de loi concernant

les réformes de l'enseignement primaire

INTRODUCTION

Le système d'éducation qu'un régime politique s'efforce d'appliquer permet d'apprécier exactement sa valeur morale; il n'est pas de critérium plus certain, et l'on peut même dire sans exagération qu'il est le seul vrai critérium, le seul critérium possible.

Et, en fait, tous les gouvernements qui se sont succédé en France ont laissé comme la marque indélébile de l'esprit qui les animait dans la conception qu'ils se sont faite de la façon d'instruire et d'élever la jeunesse, dans le souci qu'ils ont montré de lui préparer les maîtres capables d'assurer le développement méthodique et harmonieux de ses facultés selon le rôle qu'ils lui assignaient, par avance, au sein de la société telle qu'ils en comprenaient l'organisation.

— L'ancien régime s'en remit complètement à l'Église du soin de donner l'éducation, et c'est principalement de la noblesse, et presque uniquement même des jeunes gens que l'on se préoccupa. Sauf quelques exceptions, c'est pour eux que furent ouverts et entretenus des

voir absolu du clergé dans le choix des maîtres, dans la direction et dans la surveillance des écoles, qu'il se le soit attribué de lui-même ou que des édits royaux, comme l'édit de 1665, le lui aient officiellement reconnu; c'est encore, quoi qu'on en ait pu dire, la situation mal assurée, humiliante et misérable des maîtres; c'est enfin la médiocrité de leur salaire et celle encore plus grande de leur savoir.

Il apparaît qu'on n'ait eu quelque exigence qu'en matière de religion, et que la principale cause du renvoi d'un maître ait toujours été un manque de soumission absolue envers l'autorité ecclésiastique ou une insuffisance en matière d'enseignement religieux.

A titre de document, nous donnons la copie textuelle d'un « *Brévet d'instituteur laïque* », en date du 7 avril 1790, délivré à l'instituteur de Villorceau (département du Loiret). Cette pièce officielle, émanant de l'autorité ecclésiastique, montrera à quelles préoccupations obéissait le clergé sous l'ancien régime (car il ne faut pas oublier qu'au 7 avril 1790, l'Assemblée Constituante n'avait encore pu opérer aucune réforme administrative sérieuse) dans le choix des instituteurs comme dans l'énumération des devoirs qu'il leur imposait. On remarquera que, des dix-sept articles composant « *les avertissements* », il n'en est pas un seul d'ordre pédagogique.

BRÉVET D'INSTITUTEUR LAIQUE

Nicolas-Joseph d'Anglebermes, Prêtre, Licencié ès loix, Chanoine et Scholastique de l'Église d'Orléans, Chancelier de l'Université de ladite ville. Étant informé des bonnes vie, mœurs et capacité de la personne de *Paul Voisin*

originaire de la paroisse de Villorceau..... et qu'il professe la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, nous lui avons donné et donnons par ces présentes, pouvoir d'ouvrir et tenir une École de Garçons dans la Paroisse *du dit Villorceau.....* de ce Diocèse, pour y enseigner à lire et à écrire; à condition qu'il n'y recevra que des Garçons; qu'il aura principalement soin de les élever dans la piété et dans la Religion Catholique, Apostolique et Romaine; qu'il enseignera le Catéchisme du Diocèse trois fois la semaine; qu'il ne pourra tenir École ailleurs que dans la Paroisse ci-dessus désignée, sans une permission de nous par écrit, nous réservant le droit d'en faire la visite toutes les fois que nous le jugerons à propos : lui enjoignons en outre d'observer exactement les Avertissements ci-joints : En foi de quoi nous avons signé les présentes, y avons fait apposer notre cachet, et icelles fait contresigner par notre Greffier, lesquelles ne vaudront qu'*autant qu'il nous plaira* seulement.

Donné à Orléans, le *septième...* jour du mois d'*Avril...* mil sept cent quatre-vingt-*dix...*

Ici était le cachet

D'ANGLEBERMES

Par le Commandement de
Monsieur le Scholastique

PILLEBOUÉ

AVERTISSEMENS

1° Un maître d'École doit continuellement se représenter que la fonction qu'il exerce a toujours été regardée dans l'Église comme très importante, puisque les premières instructions de l'enfance sont presque toujours ineffaçables dans l'esprit des hommes. Il doit donc se considérer, à l'égard des jeunes Garçons confiés à sa conduite, comme s'il était leur père spirituel; et, dans cette vue, il doit leur apprendre, avant toutes choses, d'obéir à Dieu, et ensuite à leurs parents; leur enseigner les principes de la Foi, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole

des Apôtres, et les Commandemens de Dieu et de l'Église ; et afin de rendre cette instruction facile, le Maître sera tenu d'avoir en son École un Tableau ou une Image représentant notre Seigneur crucifié, ou la Très-Sainte Vierge, devant laquelle, auparavant de commencer les Leçons, il fera mettre les Écoliers à genoux, et fera réciter poliment et à haute voix, par l'un d'entre eux, la Prière du matin à la classe du matin, et la Prière du soir à la classe du soir, telles qu'elles sont dans le Catéchisme du Diocèse.

2° Comme les instructions font ordinairement moins d'impression sur l'esprit des enfans que les exemples, le Maître d'École réussira beaucoup plus sûrement à former les Écoliers à la pratique des devoirs de la Religion, s'il les observe exactement lui-même, comme il y est obligé.

3° La règle des Écoles chrétiennes étant de faire présenter les enfans au Tribunal de la Pénitence aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, de la Toussaint et de Noël, le Maître d'École aura soin, aux approches desdites fêtes, de concert avec M. le Curé de la Paroisse, pour convenir avec lui du jour où il pourra lui amener les Écoliers pour les confesser. Quant à lui-même, il doit non-seulement s'approcher des Sacrements aux-dites Solennités, mais le bon exemple demanderait encore qu'il le fît régulièrement tous les mois : nous l'exhortons à suivre cette sainte pratique.

4° Le Maître aura soin de faire assembler, les Dimanches et Fêtes, les Garçons de son École, pour assister au Service divin ; il les placera dans l'endroit de l'Église qui leur est destiné : il sera à leur tête afin de les contenir dans la modestie qui convient à la sainteté de la maison de Dieu.

5° Le Maître aura soin pareillement de faire entendre tous les jours la sainte Messe aux Garçons de son École, autant que cela sera praticable ; et lorsqu'il les conduira à l'Église, il les fera marcher deux à deux modestement.

6° Le Maître ne se servira point d'autre Catéchisme que celui du Diocèse pour l'enseigner à ses Écoliers : il le leur fera répéter au moins trois fois la semaine. Il ne sera rien

innové dans les Écoles de charité, dont l'usage est de le faire réciter tous les jours.

7° Le Maître ne fera lire aucun livre, autre que les Usages du Diocèse, sans en avoir obtenu la permission par écrit : il fera son possible pour que ceux des enfans de sa classe qui sont également avancés pour la lecture, aient les mêmes livres, prenant garde, en les faisant lire, qu'ils ne contractent point de mauvaises habitudes dans la prononciation, et qu'ils observent les accents, les points et les virgules.

8° Le Maître aura toujours beaucoup de respect pour M. le Curé de la Paroisse, et prendra ses avis pour tout ce qui peut contribuer au bien de son École.

9° Les Écoles tiendront tous les jours ouvriers de la semaine, deux fois par jour, matin et soir, à l'exception de l'après-midi du Jeudi, qui sera accordée aux Écoliers pour leur servir de délassement.

10° Les Maîtres d'Écoles entretiendront la paix et l'union entre eux : et en cas qu'ils aient quelque différent concernant le fait des Écoles, ils se pourvoiront pardevant Nous, pour être réglé ce qu'il appartiendra. Ils ne se diffameront point les uns les autres, et ne diront aucunes injures, sous peine de destitution.

11° Aucun Maître ne prendra un logement dans la même rue d'un autre Maître comme lui, sans notre permission.

12° Nul Maître n'attirera chez lui, en quelque manière que ce soit, les Garçons qui vont à d'autres Écoles, sous peine de destitution : et dans le cas même où il lui viendrait quelques Écoliers d'une autre École, sans qu'il eût contribué à leur sortie, il ne pourra les recevoir dans la sienne qu'après qu'ils auront payé le salaire dû à leur ancien Maître, sous ladite peine de destitution ; si mieux n'aime le nouveau Maître payer ce salaire de ses propres deniers.

13° Tout Maître qui sçaura quelqu'un tenant École sans avoir commission de Nous, nous en avertira, ou notre Promoteur, pour y être pourvu.

14° Aucun Maître ne logera chez lui des personnes diffamées, ou de mauvaise réputation ; il ne logera lui-même chez aucune de ces personnes, sous peine de destitution.

15° Si un Maître était marié, et que sa femme fût approuvée de Nous pour tenir École de filles, Nous leur défendons de tenir leurs Écoles dans la même maison, sous peine d'être interdits ou destitués.

16° L'autorité Royale s'étant unie à celle de l'Église pour défendre aux Maîtres d'Écoles de recevoir des filles dans leurs Écoles, et aux Maîtresses d'y recevoir des Garçons, Nous défendons à tout Maître d'École de recevoir aucune fille dans son École, sous peine de destitution, laquelle peine il encourra même pour n'avoir contrevenu qu'une seule fois à notre présente défense ; et nous l'avertissons qu'en contrevenant à la disposition insérée au présent Article, il tombe dès le même instant dans un Cas réservé dans ce Diocèse, dont voici la teneur :

Extrait du Rituel du Diocèse d'Orléans, page 93, Cas 22 des Cas réservés.

Un Maître ne doit tenir École que pour les Garçons, et une Maîtresse que pour les Filles. Lors donc qu'un Maître enseigne des Filles, une Maîtresse des Garçons dans leurs Écoles ou ailleurs que dans la maison paternelle des enfans, non-seulement l'un et l'autre pèchent, mais encore les Pères et les Mères des enfans, et ceux qui leur en tiennent lieu ; et ce péché est réservé.

On comprend sous le nom de Maîtres d'Écoles, les Curés ou Vicaires qui en font les fonctions.

17° Lorsque le temps porté par nos présentes lettres sera fini, chaque Maître sera tenu de nous les rapporter, et de se présenter devant Nous, ou devant notre Promoteur en notre absence, pour les faire renouveller.

Ainsi donc, sous l'ancien régime, il existe seulement un petit nombre d'écoles destinées aux enfants du

peuple; elles sont établies au hasard des fondations pieuses et peuvent disparaître sans éveiller aucun scrupule chez les gouvernants qui semblent presque les ignorer, et qui s'en remettent uniquement à l'Église du soin de les diriger et de les surveiller. Et cela se conçoit : le gouvernement du roi n'a pas besoin de *sujets* éclairés; ce qu'il réclame d'eux, c'est l'obéissance absolue, l'obéissance passive en tout et pour tout; des esprits cultivés, des hommes à l'intelligence ouverte, à la conscience éveillée seraient un vrai danger pour le régime. Il suffit que les deux ordres privilégiés, ceux qui sont les *maîtres* du troisième, soient instruits, et il est d'une sage préoccupation, d'une politique avisée, que la masse, le peuple, demeure dans l'ignorance; de la sorte, il sera plus aisément gouvernable.

Enfin, nulle part, on ne trouve trace que l'on se soit préoccupé de fournir à ceux qui devaient exercer les fonctions de l'enseignement (et même à tous les degrés de l'enseignement) les moyens d'étendre leurs connaissances et, moins encore, les moyens de diriger les quelques connaissances qu'ils ont pu acquérir dans le sens qui devait le mieux convenir à leur mission.

Il faut en excepter les Frères des écoles chrétiennes qui recevaient quelques directions avant d'être placés à la tête d'une école ou d'une classe. Ils devaient cette éducation privilégiée à l'abbé Jean-Baptiste de La Salle qui, après avoir fondé, en 1680, l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, à la sollicitation des curés de plusieurs villages voisins qui manquaient d'instituteurs, ouvrit à Reims, en 1684, un « *Séminaire de maîtres d'écoles* » où devaient être formés des maîtres pour les districts de campagne.

Quelques années après, en 1691, de La Salle ouvrait à Paris deux écoles et, en 1698, créait rue de Lourcine un « *séminaire urbain* » pour la préparation des instituteurs de la ville. On y enseignait le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique, le système des poids et mesures et le chant d'église. A ce séminaire était annexée une école de charité où les futurs maîtres s'exerçaient à la pratique de l'enseignement sous la direction d'un frère expérimenté.

Il n'est pas indifférent d'ailleurs de constater que, si dans la langue du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle, on garde souvent au verbe *instituer* le sens d'*élever*, d'*éduquer* (voir Montaigne, Rabelais, Descartes, La Chalotais, etc.), les maîtres de l'enfance continuèrent cependant, jusqu'à la Révolution française, à porter les noms les plus divers, tels que : pédagogues, précepteurs, gouverneurs, régents, maîtres d'escholle, recteurs, etc., et même *cuistres* dans certaines régions du Nord.

C'est dans le Décret du 22 frimaire an I (12 décembre 1792) que, pour la première fois, et sur l'initiative de Condorcet, ils sont officiellement désignés sous le nom d'*Instituteurs*. Le paragraphe premier de ce Décret dit en effet : « Les personnes chargées de l'enseignement dans les écoles s'appelleront des *Instituteurs*. »

Tous les actes législatifs leur ont, depuis, réservé la même dénomination.

Au moment de la Révolution, on signale bien dans presque toutes les provinces « le triste sort » des instituteurs et la nécessité d'y porter un remède efficace ; mais parmi les divers moyens préconisés pour « avoir

de bons maîtres » ne figure jamais la préparation pédagogique. Les instituteurs eux-mêmes ne semblent pas encore se rendre compte de la nécessité d'une préparation spéciale, et proposent l'emploi de mesures d'ordre tout différent pour assurer le bon recrutement des maîtres.

Voici, parmi beaucoup d'autres, comment un certain nombre d'entre eux s'expriment : « Pour parvenir à avoir de bons maîtres, il faut en faire un bon choix ; et pour avoir des sujets à choisir, il faut que le gouvernement les prenne sous sa protection, qu'ils dépendent directement de lui ou des administrations provinciales ; que ces maîtres soient soutenus dans le libre exercice de leurs fonctions ; qu'ils soient maintenus dans la dignité due à leur état, en leur rendant la qualité de citoyens dont on les prive, et les sortant de l'état d'abjection où ils sont plongés depuis si longtemps.

« Dans le choix à faire de ceux qui doivent enseigner les enfans, il paraît qu'il serait convenable : 1° de ne choisir que des personnes ayant atteint l'âge de vingt à vingt-et-un ans ; qu'ils fussent mariés ou dussent l'être dans l'année de réception, à moins qu'ils ne demeurassent avec père, mère, frère ou sœur ou tels autres parens en état de répondre de leurs actions ; 2° que les candidats fussent munis de bons certificats de vie, mœurs et catholicité ; ensuite, subiraient un examen, suivant la place qu'ils devraient occuper, en présence des pasteurs et magistrats, c'est-à-dire officiers municipaux dans les villes et bourgs, échevins et syndics dans les villages, à iceux joints (si l'on veut) quatre des principaux et notables habitants, et interrogés par experts

connaisseurs. Il conviendrait encore que, parmi plusieurs concurrents, on n'eût égard qu'au talent et au mérite, sans autre préférence.

« Qu'un maître une fois admis dans telle ville ou communauté, il en fût donné avis aux administrateurs de la province, qui en inscriraient le nom, l'âge et la qualité sur un registre, et qu'il ne pût en être destitué que de l'autorité des administrateurs, et pour des causes légitimes, et bien et duement vérifiées. Les maîtres eux-mêmes ne pourraient changer ou quitter leurs fonctions, sans en avoir obtenu la permission, et après avoir déduit leurs raisons. » (Extrait des « Doléances à présenter aux États Généraux par les instituteurs de la jeunesse des petites villes, bourgs et villages de la province de Bourgogne »).

Les instituteurs se formaient donc où ils pouvaient et comme ils pouvaient; il devait s'écouler encore près de cent années avant qu'on fît rien pour la préparation des instituteurs laïques.

— L'ancien régime disparu, la situation va complètement se modifier. L'une des principales préoccupations, en effet, des hommes de la Révolution, l'on pourrait même dire leur préoccupation la plus constante, fut de faire pénétrer les bienfaits de l'instruction élémentaire jusqu'aux couches les plus profondes de la nation. Les nombreux projets de loi qu'ils ont déposés, les discussions animées et d'un caractère si élevé auxquelles ils ont pris part, les rapports remarquables à tant de

titres qu'ils ont rédigés, les décrets enfin qu'ils ont rendus, sont les témoins irrécusables de leur volonté à cet égard. Malgré tous les soucis que leur donnaient la réorganisation intérieure du pays et la lutte soutenue contre l'étranger, ils sentaient profondément qu'il était avant tout nécessaire que les jeunes générations fussent convenablement préparées à la pratique de la liberté et que, dans l'intérêt supérieur de la nation, comme aussi pour les élever en dignité à leurs propres yeux, les futurs *citoyens* apprissent à connaître la nature et l'étendue des droits et des devoirs que la nouvelle organisation sociale avait solennellement proclamés. Ils ont pu varier d'opinion sur le choix des maîtres, sur l'extension plus ou moins grande à donner aux programmes, même sur la direction générale à imprimer à l'enseignement; tous se sont trouvés d'accord pour proclamer la nécessité d'une organisation puissante qui donnât satisfaction aux aspirations légitimes de la nation, telles qu'elles avaient apparu dans les cahiers rédigés à l'approche et à l'occasion de la réunion des États-Généraux.

La première École normale, créée sous l'inspiration et à la suite du rapport de Lakanal, le 9 brumaire an III (30 octobre 1794), s'ouvrit à Paris le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795); elle fut fermée quatre mois à peine après son ouverture solennelle (26 floréal-15 mai 1795). D'autres écoles normales, appelées dans le Décret écoles normales de district, devaient être successivement créées dans les départements; elles ne s'ouvrirent jamais.

Durant la période révolutionnaire et la réaction qui la suivit, il ne fut plus question des Écoles normales et,

par conséquent, de la préparation des instituteurs. Ce ne sera que treize ans plus tard, lors de la réorganisation de l'Université, que l'idée en sera reprise, mais sous une forme très différente.

La préparation et la nomination des instituteurs devaient naturellement trouver leur place dans toute législation scolaire bien conçue; aussi les Assemblées républicaines n'ont-elles pas manqué de s'y intéresser, et c'est peut-être de toutes les questions relatives à l'enseignement primaire, celles qui donnèrent lieu aux controverses les plus vives et qui furent l'objet des propositions les plus diverses. C'est que ces graves questions sont comme la pierre de touche d'un régime politique; c'est que leur solution, leur solution surtout, et peut-être même leur solution seule, permet d'apprécier le degré de libéralisme d'un gouvernement.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de passer successivement en revue les divers systèmes proposés, de les examiner, de les discuter, d'en montrer les tendances, d'en faire toucher du doigt les effets; mais il est intéressant, il est nécessaire, de résumer aussi brièvement que possible les règles édictées par les lois, les décrets ou les ordonnances qui ont été mis en vigueur en ce qui concerne la nomination des instituteurs.

I. — Avant 1789

Aucune prescription royale ne fixe le mode de nomination des rares instituteurs qui exercent. Cependant, on peut établir qu'ils sont, ou élus par l'assemblée des pères de famille, ou choisis par l'autorité ecclésiastique.

II. — Sous la première République

L'élection est la règle jusqu'au Consulat, en 1802; le mode seul varie.

a) Les instituteurs sont choisis par les pères de famille, ou ceux qui en tiennent lieu, sur une liste de candidats reconnus éligibles par une commission spéciale (Décret du 7 brumaire an II);

b) Ils sont nommés par les représentants du peuple, sur l'indication des sociétés populaires (Décret du 8 pluviôse an II);

c) Ils sont nommés par le peuple. Néanmoins, pendant la durée du gouvernement révolutionnaire, ils sont élus par un jury d'instruction composé de trois membres désignés par l'administration du district et pris hors de son sein par les pères de famille (Décret du 27 brumaire an III);

d) Ils sont nommés par les administrateurs du département sur la présentation des administrations municipales (Loi du 3 brumaire an III);

e) Ils sont choisis par les maires et les conseils municipaux (Loi du 11 floréal an X).

III. — Sous le premier Empire

Jusqu'en 1808, la loi du 11 floréal an X reste en vigueur. Mais, à partir de la promulgation du décret impérial du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université, les instituteurs doivent être munis de

l'*autorisation d'exercer* délivrée par le Grand-Maître de l'Université sur la présentation du recteur de l'Académie. L'autorisation peut toujours leur être retirée.

IV. — Sous la Restauration

Pour les écoles fondées ou entretenues par les communes, les instituteurs sont présentés par le maire et le curé ou desservant. Si le maire et le curé ou desservant ne s'accordent pas sur le choix, le comité cantonal examine les candidats présentés par chacun d'eux et donne son avis au recteur. Dans tous les cas, toute présentation d'instituteur doit être adressée au comité cantonal qui la transmet avec son avis au recteur, lequel donne l'autorisation d'enseigner (Ordonnance du 29 février 1816).

S'il s'agit d'écoles fondées ou entretenues par des fondateurs ou par des associations, ces derniers présentent les instituteurs au comité cantonal. Après avis du comité cantonal, le recteur donne ou refuse l'autorisation (Ordonnance du 29 février 1816).

Les mêmes règles sont applicables à la nomination des institutrices, sauf que le préfet exerce les attributions conférées au recteur (Instruction du 3 juin 1819).

V. — Sous Louis-Philippe

La nomination des instituteurs est faite par le comité d'arrondissement sur la présentation du conseil municipal, après avis du comité communal (Loi du 28 juin 1833). Cependant les instituteurs ne sont installés qu'après avoir reçu l'*institution* du ministre (Ordonnance du 16 juillet 1833).

VI. — Sous la seconde République

Les prescriptions de la loi du 28 juin 1833 et de l'ordonnance du 16 juillet 1833 restent en vigueur jusqu'en 1858.

Puis les instituteurs sont nommés par le comité d'arrondissement, les conseils municipaux consultés (Loi du 11 janvier 1850).

Ensuite, les instituteurs sont nommés par le conseil municipal et choisis, soit sur une liste d'admissibilité et d'avancement dressée par le conseil académique du département, soit sur la présentation des supérieurs des associations religieuses reconnues, soit encore sur la présentation des consistoires. Si le conseil municipal fait un choix contraire à la loi ou s'il n'en fait aucun, c'est le conseil académique qui nomme. Dans l'un et l'autre cas, l'*institution* est donnée par le ministre de l'Instruction publique.

Quant aux instituteurs-adjoints laïques, ils sont nommés et révocables par l'instituteur avec l'agrément du recteur. S'ils appartiennent à une association religieuse, ils sont nommés par le supérieur de ladite association (Loi du 15 mars 1850).

Enfin, les instituteurs sont nommés par les recteurs, par délégation du ministre, les conseils municipaux entendus (Décret du 9 mars 1852).

VII. — Sous le second Empire

Jusqu'en 1854, les instituteurs sont nommés selon les prescriptions combinées de la loi du 15 mars 1850 et du décret du 9 mars 1852.

A partir de cette époque, la nomination est faite par le préfet, avec l'autorité du ministre de l'Instruction publique et sur le rapport de l'inspecteur d'académie (Loi du 14 juin 1854).

VIII. — Sous la troisième République

La nomination des instituteurs et des institutrices reste ce qu'elle était sous le régime de la loi du 14 juin 1854, jusqu'à la loi du 30 octobre 1886.

Selon cette dernière, il y a lieu de distinguer entre les instituteurs titulaires et les instituteurs stagiaires.

Les instituteurs titulaires continuent à être nommés par le préfet, sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique et sur la proposition de l'inspecteur d'académie.

Les instituteurs stagiaires enseignent en vertu d'une délégation de l'inspecteur d'académie qui peut la leur retirer sur l'avis motivé de l'inspecteur primaire.

Pour être nommé instituteur titulaire, il faut être pourvu du certificat d'aptitude pédagogique.

Les institutrices sont nommées dans les mêmes formes que les instituteurs.

TITRES EXIGÉS

Jusqu'au décret impérial du 17 mars 1808, la capacité des instituteurs fut laissée à l'appréciation des autorités qui les nommaient; c'est en effet le premier des actes officiels qui exige la production d'un diplôme (article 3); mais il ne fait pas mention de la manière dont ce diplôme est obtenu et délivré, et il faut aller jusqu'en

1816 pour trouver une réglementation uniforme et précise se rapportant à l'examen pour l'obtention du brevet d'instituteur (Ordonnance royale du 29 février 1816, article 10).

Depuis cette époque, un titre de capacité spécial, délivré par l'autorité universitaire, a toujours été exigé des futurs instituteurs et des futures institutrices, sauf jusqu'en 1881, en ce qui concerne les membres des associations religieuses, qui pouvaient être nommés dans les écoles publiques sur la présentation d'une lettre d'obédience délivrée par les supérieurs des congrégations auxquelles ils appartenaient, et sauf, pour les instituteurs laïques, certaines équivalences indiquées par la loi.

Depuis la loi du 16 juin 1881, sur les titres de capacité, toutes les équivalences, sans exception, ont été supprimées et « nul ne peut exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire, d'instituteur-adjoint chargé d'une classe ou d'institutrice-adjointe chargée d'une classe, dans une école publique ou libre, sans être pourvu du brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Loi du 16 juin 1881, article 1er).

La situation actuelle

Il serait souverainement injuste de nier la valeur des améliorations que, graduellement, la troisième République a introduites dans le service de l'enseignement primaire ; c'est même le titre de gloire, qu'avec infiniment de raison, elle invoque et revendique avec le plus d'énergie. Comme les hommes de la Révolution, comme

les hommes de 1848, comme tous les hommes épris de liberté enfin, et parce qu'ils savaient bien tous les dangers de l'ignorance dans un pays de suffrage universel, vivant sous un régime démocratique, les républicains de 1870, reprenant la tradition de leurs grands ancêtres, interrompue par les réactions intermédiaires, ont voulu diminuer le nombre des illétrés; plus encore, ils ont voulu qu'aucun petit Français ne pût sortir de l'enfance sans avoir reçu au moins les premiers éléments des connaissances les plus usuelles, indispensables pour entrer dans une carrière quelconque, sans avoir été initié aux principes qui sont la base même de toute éducation civique et sociale.

D'où cette longue suite de lois scolaires, de décrets, d'arrêtés, de règlements d'administration publique et d'instructions générales auxquels tous les ministres de l'Instruction publique ont attaché leur nom et qui leur ont assuré la reconnaissance éternelle de la démocratie tout entière. Tous, successivement, dans la mesure de leur tempérament et selon l'opportunité de l'heure, furent les artisans de cette œuvre considérable; mais l'un d'eux, Jules Ferry, avec une habileté consommée, avec une conscience parfaite des nécessités contemporaines, mérite une mention particulière pour la longue lutte qu'il soutint avec un si grand courage contre les adversaires de toute émancipation populaire.

Cependant, tous ces progrès n'ont pu être obtenus à la fois, d'un seul coup, par une même loi d'ensemble, à une même époque. Devant les difficultés du moment, politiques ou financières, devant les résistances désespérées des partis réactionnaires et du clergé ligués en cette circonstance, devant l'hostilité des uns, devant la

pusillanimité des autres (les coreligionnaires politiques, républicains sincères, mais qui trouvaient que l'on allait trop vite, et qui, redoutant de ne pas être suivis par leurs électeurs, préféraient temporiser), il fallut sérier les questions, échelonner les réformes, de sorte que depuis 1880, principalement, il n'est pas d'année qui n'ait vu introduire des modifications dans le régime de l'instruction primaire, ou dans la marche générale des études, ou dans les nombreux détails de son fonctionnement.

Assurément, l'œuvre entière n'est pas disparate, et l'on sent bien qu'une même pensée directrice générale a présidé à sa réalisation; mais, comme toute œuvre faite, si je puis dire, de pièces et de morceaux, d'éléments juxtaposés à des époques diverses et souvent assez éloignées les unes des autres, elle manque d'unité, de cohésion, d'harmonie, même çà et là de logique. Et puis, le temps a fait son lent travail de décomposition. Rien ne vieillit aussi vite qu'une institution scolaire; sans cesse, périodiquement, elle doit se transformer, tenir compte des aspirations nouvelles, tendre vers des fins plus élevées, plus libérales, plus humanitaires; telle qui fut un progrès incontestable à son apparition, qui fut considérée comme une grosse et téméraire hardiesse, ne tarde pas à devenir insuffisante.

Pour nous résumer, disons que tous les documents législatifs en vigueur n'ont pas une âme commune, ainsi qu'il conviendrait cependant au premier chef. On y pénètre trop les influences de l'actualité, on y sent la différence des temps et des hommes. Il n'est donc pas surprenant que, dans l'application, aient apparu des difficultés insoupçonnées tout d'abord, causes d'hésita-

tions et de tiraillements dans l'exécution, d'abandons regrettables de prescriptions essentielles, de divergences d'interprétation nuisibles à plus d'un titre et toujours préjudiciables à la marche normale des services, et surtout d'omissions étranges, de lacunes, dont la pratique a montré ensuite l'importance.

D'où il résulte que si, à l'heure actuelle, on ne trouverait aucun républicain sincère qui consentît à ne plus considérer la laïcité, la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire comme les trois principes essentiels de sa foi politique, il en est fort peu qui ne souhaitent voir introduire des réformes sensibles dans leur application.

Ces préoccupations de réforme ne sont pas d'ailleurs le privilège exclusif des hommes politiques, des parlementaires. Elles hantent depuis longtemps déjà les esprits sages et clairvoyants auxquels ont été sensibles les mécomptes de certaines dispositions sur lesquelles on avait fondé les plus heureux espoirs, auxquels n'ont pas échappé les difficultés surgies un peu partout, qui veulent satisfaire les tendances légitimes de la société présente, et qui reconnaissent la nécessité d'adapter les rouages de cet important service public aux besoins sans cesse renouvelés et étendus de la démocratie.

Ces préoccupations sont aussi celles du personnel enseignant primaire, avec quelques autres en plus qui lui sont personnelles. C'est ainsi qu'il réclame d'abord une amélioration convenable de sa situation matérielle, amélioration devenue urgente par suite de l'augmentation ininterrompue des conditions de la vie, et qui lui permît de tenir le rang que ses fonctions élargies lui imposent. Plus encore, il souhaite un changement pro-

fond de sa situation morale, qui ne correspond plus au sentiment qu'il a de sa dignité personnelle, ni du rôle considérable qu'il joue dans la société actuelle.

Pour toutes ces raisons essentielles, et pour d'autres encore qui se dégageront au cours de cette étude, il apparaît donc que l'heure est venue de procéder à l'élaboration d'une loi unique concernant l'organisation de l'Instruction primaire sur toute l'étendue du territoire de la République, de trier, de coordonner et d'animer d'un même esprit toutes les règles, toutes les prescriptions, toutes les exigences et toutes les recommandations qui forment le cadre de plus en plus chargé et de moins en moins homogène du service de l'éducation nationale à son premier degré.

Les données du problème

Toutefois, entendons-nous bien, et qu'il n'y ait pas de méprise; nous ne nous proposons pas de choisir purement et simplement dans les nombreux textes des lois actuellement en vigueur, et plus ou moins appliquées, et surtout plus ou moins bien appliquées, les articles qui, ne jurant pas trop entre eux, pourraient se joindre, se juxtaposer, se fusionner même, après les quelques retouches indispensables, et d'en composer ainsi une loi, vaille que vaille, qui ne serait que la réédition corrigée et réduite des lois antérieures. Ce serait faire œuvre vaine.

Ce que nous voulons faire, c'est préparer les éléments d'une loi nouvelle, bien homogène d'esprit et de texte, et tenant compte avant tout des besoins présents; d'une loi organique, et qui marque; d'une loi qui constitue une

tentative sérieuse vers les progrès entrevus ; d'une loi enfin dont puissent être fiers les Républicains ; qui puisse recueillir les suffrages de la nation tout entière, parce qu'elle sera animée d'un souffle puissant de liberté et qu'elle donnera satisfaction à la fois aux familles et aux éducateurs.

Et pour préciser davantage, afin qu'il ne subsiste aucun malentendu, voici avec la plus grande netteté, comment peuvent se résumer les données de ce problème, dont, il est vrai, les difficultés égalent l'importance, mais qui ne peut paraître insoluble qu'à ceux qu'égarent et abusent encore de leurs passions politiques ou religieuses, leur égoïsme aveugle ou leurs intérêts mal compris.

Pour préciser donc, nous dirons : Étant donné comme conquêtes définitivement acquises et désormais intangibles, les trois grands principes de l'obligation, de la gratuité et de la laïcité (peut-être serait-il plus juste de dire de la neutralité) de l'enseignement primaire, il s'agit de faire une loi organique qui devienne comme la charte morale de la République française au début du vingtième siècle.

Qui pourrait s'étonner que les vrais Républicains, que les vrais hommes de liberté, souhaitent la confection d'une telle loi ? Tous les régimes déchus, et nous l'avons signalé au début, obligés de tenir compte, souvent même malgré eux, de l'importance de l'éducation populaire, n'ont-ils pas fait des lois de cette portée ? Lois qui, depuis, ont suffi pour caractériser leurs doctrines gouvernementales ; et pour ne citer que la plus connue, la plus néfaste, et qui cependant trouve encore son application en quelque article, qui ignore la signifi-

cation et la répercussion de la loi du 15 mars 1850? Quant aux lois de la troisième République, le caractère et la portée en sont trop connus pour qu'il soit besoin d'insister. Mais elles datent déjà de trente années, et depuis un si long temps, une génération presque tout entière a disparu, la génération qui a présidé à leur naissance; une évolution remarquable s'est opérée dans la nation, des besoins nouveaux et de toute sorte sont nés, des aspirations nouvelles se sont manifestées, un avenir différent est entrevu.

Il serait souverainement imprudent et même souverainement téméraire de fermer les yeux à l'évidence, de ne pas vouloir entendre la voix si grave et qui se ferait vite impérieuse, qui monte des couches les plus profondes du prolétariat. Ce dernier, sous sa forme double, prolétariat des villes et prolétariat des campagnes, vient occuper chaque jour un rang plus élevé dans l'échelle sociale; il veut diminuer tout de suite, pour les faire totalement disparaître ensuite, les barrières qui empêchent son ascension vers des destinées moins pénibles. Suivant la vieille formule, il trouve que ses frères aînés lui ont « volé sa place au soleil », et il veut la conquérir, cette place; il veut la mériter par ses efforts; il veut justifier sa conquête par la preuve qu'il fournira ostensiblement des ressources inépuisables qu'il renferme en lui-même et de l'énergie qu'il se sait capable de dépenser.

Il n'ignore pas que l'éducation, considérée sous toutes ses formes, lui manque encore en grande partie; que l'instruction seule lui fournira les moyens de l'acquérir; de prouver qu'il peut être l'égal, souvent aussi le supérieur de ceux qui, jusqu'à ce jour, l'ont tenu éloigné du

banquet, l'ont obligé à se tenir confiné dans les rangs et dans les occupations secondaires. Il ne veut pas être *tout,* non, mais il veut être l'égal de tous. Que l'on y prenne garde, aucun obstacle ne le rebutera, aucun déboire ne le découragera; il a eu assez de force et de volonté pour résister aux mauvais conseils de révolte que lui ont parfois, et souvent même, donnés les partis politiques intéressés à sa perte; mais enfin il trouve que le moment est venu pour lui d'être admis à la table commune, d'avoir sa part de la nourriture intellectuelle et morale dont il comprend si bien la valeur et la nécessité, et qu'il est de plus en plus au désespoir de lui voir chichement mesuree.

Selon une expression saisissante, fort en honneur dans le langage politique, nous sommes à un « *tournant* » du chemin. Aveugle qui ne le voit pas! Qui donc voudrait de gaieté de cœur assumer la lourde et triste responsabilité d'empêcher le peuple de s'y engager résolument?

Pour nous, sans avoir d'autre ambition que celle d'appeler l'attention de tous sur une des questions les plus vitales de la démocratie et d'apporter notre modeste concours à une œuvre si essentielle, sans avoir d'autre prétention que d'exposer des doctrines et des sentiments nés d'une longue expérience, nous allons aborder successivement l'examen des diverses parties dont se compose le problème qu'il convient de résoudre, problème dont, nous le répétons encore, l'urgence devient chaque jour plus manifeste et plus pressante.

LA SOLUTION DU PROBLÈME

Considérons d'abord les grandes lignes de l'organisation administrative du service.

Actuellement, cette organisation comporte autant d'unités générales que de départements ; ce sont les inspections académiques, administrées chacune par un inspecteur d'académie, résidant au chef-lieu du département, et qui s'occupe à la fois de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire dans tout le département.

En principe, chaque département compte autant d'unités secondaires que d'arrondissements ; l'enseignelement primaire y est sous la direction et le contrôle d'inspecteurs primaires placés sous les ordres immédiats de l'inspecteur d'académie.

Chaque département compte aussi deux écoles normales distinctes destinées à assurer le recrutement des instituteurs et celui des institutrices ; elles sont généralement installées au chef-lieu du département. Chaque école a son personnel de directeur, de directrice et de professeurs dont le plus grand nombre proviennent des deux écoles normales primaires supérieures de Saint-

Cloud et de Fontenay-aux-Roses, créations de Jules Ferry.

Il y a quelques exceptions à ces règles générales; ainsi, un certain nombre d'arrondissements et de grandes villes comptent plusieurs circonscriptions d'inspection primaire; quelques écoles normales servent à la fois pour deux départements; et plusieurs sont installées dans d'autres localités que le chef-lieu, sans qu'il soit possible de légitimer ces dérogations par d'autres motifs que ceux tirés des influences politiques qui se sont exercées au moment de leur création.

Cette organisation illogique et bâtarde est essentiellement préjudiciable au bon fonctionnement du service et au développement progressif de l'enseignement primaire; elle est la cause directe, tant des nombreuses erreurs commises dans la direction pédagogique des études, que des difficultés qui ont surgi un peu partout en ces dernières années pour parer au recrutement du personnel enseignant primaire et pour lui garantir l'impartialité et la sécurité à laquelle il a droit.

Les inspections académiques

Pénétrons dans le détail. Que voyons-nous? Le chef du service départemental de l'enseignement primaire, l'inspecteur d'académie, gradé de l'enseignement secondaire, uniquement choisi parmi les professeurs de l'enseignement secondaire, pour des motifs qui n'ont rien de commun avec les exigences du service. Ce n'est un mystère pour personne que les raisons de santé et les influences politiques (pour ne parler que de ces deux ordres d'idées) déterminent les choix de l'Admi-

nistration supérieure, représentée en l'espèce par le Directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique.

Comment ce Directeur, fût-il compétent, ce qui n'est pas toujours, étant donné ses origines et les garanties (?) de compétence (?) que l'on exige de lui au moment de sa nomination, comment, dis-je, ce Directeur pourrait-il faire des choix judicieux, puisqu'il ignore le personnel d'où sont tirés les chefs de service qu'il lui appartient d'introniser? On fera valoir que, frappée de ces inconvénients, depuis quelques années, l'Administration ne nomme plus du premier coup un professeur inspecteur d'académie; elle le délègue, et il ne reçoit son investiture définitive qu'après un certain stage. Mais, sont-ce des raisons d'ordre pédagogique qui sont examinées? Par qui le sont-elles? En fait, un inspecteur d'académie délégué est nommé ensuite titulaire de son emploi lorsqu'*il a réussi;* chacun comprend ce que cela veut dire, à notre époque d'influence parlementaire à outrance, et si l'on ne perd pas de vue que, soumis en apparence à la Direction de l'enseignement primaire du Ministère, il est en fait, sinon placé sous les ordres du préfet, du moins soumis à son contrôle. S'il ne crée pas de difficultés au préfet, *s'il n'a pas d'affaires,* et chacun sait encore ce qu'il faut entendre par là, il sera maintenu; dans le cas contraire, il sera replacé dans les cadres. Ajoutons vite que les choix faits sont si heureux (du moins comme le trouve l'Administration supérieure) que l'on compterait ceux qui, désignés stagiaires, n'ont pas reçu l'investiture définitive et ont été replacés dans les cadres des lycées.

Et c'est ce chef, à qui tout est inconnu de l'enseigne-

ment primaire, qui peut-être ne le comprendra jamais ou ne l'aimera jamais, qui se dégage difficilement, ainsi que la pratique le démontre, des préventions de son origine, préventions relatives à la valeur des personnes et de l'enseignement lui-même ; c'est à lui qu'incombe le devoir de le diriger, de prendre l'initiative du choix des méthodes, de donner son avis sur la valeur professionnelle des maîtres et des maîtresses qui enseignent, de pénétrer dans les rouages si compliqués et si délicats des divers établissements d'ordre primaire.

Sans doute, il est un homme instruit ; quelquefois même il est doué d'une grande faculté d'assimilation ; mais, en raison de son ignorance des réalités pratiques, il se laissera guider plus par les apparences séduisantes et par les circonstances fortuites que par des motifs mûrement pesés et par des besoins depuis longtemps entrevus. Soumis, nécessairement, à toutes sortes d'influences, de tempérament, d'origine, de collaboration, de préventions même, il s'engouera volontiers des nouveautés d'ordre empirique ; il ne sera jamais qu'un théoricien, capable assurément, comme quiconque, d'écrire de nombreuses circulaires, mais incapable de poursuivre avec habileté et persévérance une réforme utile qui constituât un progrès, fût-il très modeste. Et j'omets à dessein ses préoccupations d'ordre politique, qui ne sont cependant pas les moindres.

A ce chef, à qui revient la lourde charge du service départemental de l'enseignement primaire, qui n'aurait pas trop de réelles aptitudes et de tout son temps pour le bien conduire, la loi impose en outre l'obligation de s'occuper de l'enseignement secondaire dans le même département.

Bien que singulièrement effacé et limité presque à la transmission de la paperasserie administrative, ce second rôle le distrait néanmoins de ce qui devrait être son unique et constante préoccupation. D'aucuns s'imaginèrent longtemps qu'il le grandissait; nous voulons espérer qu'une telle erreur n'est plus aujourd'hui permise. Demandez au personnel des lycées et des collèges ce qu'il pense des inspecteurs d'académie, vous serez vite édifié. Mais je n'insiste pas. Ce que j'ai seulement voulu marquer, c'est que l'inspecteur d'académie exerce en apparence deux fonctions et qu'en réalité il n'en remplit complètement aucune.

Par surcroît, c'est ce chef, dont nous connaissons maintenant l'origine, souvent inquiétante, la plupart du temps jeune et sans expérience aucune du milieu où il va se mouvoir, qui n'a pas pour s'imposer l'influence que donne la connaissance approfondie des choses et des besoins de son service, c'est ce chef qui aura le devoir de choisir les instituteurs et les institutrices, de les juger, de les répartir dans les postes où ils puissent le mieux convenir, qui devra contrôler les inspecteurs primaires, ses agents d'information et qui, eux, sont du métier, de lutter contre les empiètements du préfet, contre les sollicitations intéressées et passionnées de toute la gent politique du département!

Et l'on s'étonne que les lois ne soient pas appliquées dans leur esprit et quelquefois même dans leur lettre! que les instructions générales soient mal comprises! que l'ordre et la mesure fassent défaut! que la discipline, la vraie discipline, la discipline libérale, intelligente et féconde, disparaisse! Et pour tout dire, car il faut tout dire, que l'anarchie ait envahi cet important service!

N'est-ce pas, en effet, une situation anarchique, que celle résultant de l'application, dans les différentes circonscriptions d'un même département, de mesures diverses et souvent contradictoires ? Alors que, dans chaque département, ne devraient être mises en pratique que les mesures établies et recommandées par le chef de service responsable, par l'inspecteur d'académie, on a vu, on voit toujours, des inspecteurs primaires, de leur autorité propre, sans ordre ni autorisation préalables, prescrire dans leur circonscription des mesures dont ils exigent l'application rigoureuse. Peut-être leurs instructions sont-elles très justes, très pratiques, peut-être même sont-elles de beaucoup supérieures à ce qui se faisait, à ce qui leur était ordonné par les règlements ou par leur chef direct ? mais là n'est pas la question.

Que n'ont-ils fait triompher leurs idées auprès de ce chef ? Que ne les ont-ils soumises à l'examen préalable et à la discussion approfondie de leurs collègues ? Que n'ont-ils provoqué un ordre général d'exécution qui s'étendrait obligatoirement à tout le département ? Ils n'auraient pas donné cet exemple éminemment fâcheux, éminemment énervant pour l'ordre et la discipline, éminemment propre à jeter le trouble dans l'esprit du personnel, d'un sous-chef (que l'on pardonne l'expression et que l'on ne lui attribue aucun sens désobligeant) qui semble fronder avec l'autorité qu'il doit être le premier à respecter et à faire respecter, qui semble se donner à lui-même un certificat de supériorité, et qui place le personnel mis sous son autorité de contrôle (je dis bien : autorité de contrôle et seulement autorité de contrôle) dans cette triste, pénible et préjudiciable

alternative, ou de mal juger de son chef le plus élevé, ou de désobéir à son chef le plus immédiat, d'encourir son ressentiment et d'en avoir à supporter les risques, puisque c'est ce dernier qui est le facteur premier et essentiel de la constitution du dossier qui servira à l'apprécier et qui le suivra dans toute sa carrière.

Il serait aisé de fournir de nombreux exemples à l'appui de ces dires ; trois suffiront : N'a-t-on pas imposé dans certaines circonscriptions l'écriture droite ? Or, la question est si loin d'être résolue que, récemment encore, au Sénat, le Ministre de l'Instruction publique était averti qu'une discussion approfondie serait bientôt engagée sur ce sujet et que l'interpellant ne cachait pas tout le danger que, pour la santé des enfants, ladite écriture semblait présenter aux hygiénistes. Et ni les programmes, ni les instructions ne la prescrivent!

Ailleurs, à l'occasion des examens oraux du certificat d'études primaires élémentaires, qui comportent des questions *orales* sur l'histoire et la géographie de la France, n'a-t-on pas substitué des questions *écrites* aux questions *orales* imposées par le règlement?

Que l'on ne dise pas surtout, que c'est là de l'initiative et que l'initiative est recommandable au premier chef, que seule elle est féconde? L'initiative ne consiste pas à faire tout ce que l'on croit bon, sans consulter personne, sans y être préalablement autorisé. Elle consiste bien plutôt à soumettre à celui qui a le devoir et le pouvoir d'ordonner, les questions que l'on juge d'application opportune. On ne se grandit jamais, à vouloir s'arroger des droits que l'on ne tient ni de la loi, ni de la nature de ses fonctions. Chacun à son

rang et à sa place; c'est ainsi que, par l'exemple, s'indique le devoir commun.

Et que penser également des quelques Inspecteurs d'Académie qui, de leur propre autorité, contrairement à la loi, sans en avoir référé préalablement au Ministre ou à son délégué, le Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère, ont modifié les règles à appliquer dans la nomination et dans l'avancement de leur personnel? sinon qu'ils ont sacrifié à un fâcheux besoin de popularité, ou à un sentiment de pusillanimité bien étrange qui les a incités à vouloir rejeter sur d'autres la responsabilité qu'ils étaient seuls, d'après la loi, à devoir supporter, ainsi qu'ils le savaient bien.

Et ce qui est digne de remarque, ce qui est bien la caractéristique de l'état anarchique que je signalais, c'est que ceux qui se sont ainsi permis de tels écarts de conduite, n'ont été l'objet d'aucun blâme; il n'est pas même certain qu'ils n'aient pas été tenus pour gens plus recommandables, à qui devaient aller de préférence les faveurs administratives.

Assurément, il s'est toujours trouvé des Inspecteurs d'Académie qui, si j'ose dire, ont fait tache, qui ont été de suite, et comme d'instinct, des pédagogues émérites, d'excellents praticiens, des hommes de métier, ayant le sens des nécessités de l'enseignement primaire, des administrateurs indépendants, fermes et avisés. Mais, le petit nombre même de ces hommes remarquables ne souligne-t-il pas, et très fortement, la difficulté du recrutement, de l'adaptation à ce milieu tout spécial? En tout cas, ce sont des exceptions et, pour si honorables qu'elles soient, comme toutes les exceptions, elles justifient la règle.

Oui, j'entends bien : peut-on dire qu'un recrutement soit aussi défectueux, qui nous a donné M. Gréard? celui que Jules Ferry, aux applaudissements de tout un congrès, aux applaudissements de tous les primaires, a appelé « le premier Instituteur de France »? Mais, pour si brillante qu'ait été la haute personnalité du Vice-Recteur de l'Académie de Paris, elle ne saurait infirmer notre jugement; il s'en trouve, au contraire, d'autant mieux confirmé que M. Gréard, comme pédagogue et comme administrateur, s'est placé à un rang qui n'avait encore été atteint par personne.

Et c'est bien d'ailleurs, en résumé, l'occasion de le répéter : « Une hirondelle ne fait pas le printemps! »

Ainsi donc, en général, et presque toujours, et presque partout, là où il fallait des administrateurs expérimentés et des pédagogues avertis, ce sont des politiciens et des hommes « qui n'étaient pas du bâtiment » que l'on a choisis. Que l'on ne soit pas surpris des résultats obtenus!

Alors, que faire?

Supprimer les Inspections Académiques et les remplacer par des Directions départementales de l'enseignement primaire; et choisir les Directeurs départementaux *uniquement* parmi les Inspecteurs primaires ayant un certain nombre d'années d'exercice, qui ne pourrait en tout cas être inférieur à six.

Je n'entends pas dire que les diplômés de l'enseignement secondaire ne pourront avoir accès à ces fonctions. Je n'ai contre eux, et pour cause d'ailleurs, aucun parti pris, encore moins aucune animosité; je connais leurs mérites et l'estime en laquelle le plus grand nombre méritent d'être tenus. — Mais ce qu'il faut, c'est que

les titres, si élevés soient-ils, ne suffisent pas pour obtenir cette situation, et qu'avant d'en avoir l'honneur et la charge on en ait montré l'aptitude, ou on en ait au moins la connaissance parfaite, par la pratique.

Plus les fonctionnaires et les maîtres de l'enseignement primaire auront de titres élevés, mieux cela vaudra; mais que cela seul ne soit pas pris en considération. N'existe-t-il pas actuellement dans le personnel primaire un grand nombre de bacheliers, de licenciés et même de docteurs qui n'y font pas trop mauvaise figure? Ils ont ajouté la preuve de connaissances spéciales plus étendues à leurs mérites professionnels, qui donc s'en est jamais plaint?

Quant aux pouvoirs exercés actuellement par les Inspecteurs d'Académie vis-à-vis de l'enseignement secondaire dans le département, il ne sera pas difficile de trouver à qui les confier; mais cela sera l'affaire de qui s'intéressera aux réformes à introduire dans l'enseignement secondaire et, pour le moment, tout au moins, il ne nous appartient pas d'indiquer la solution que nous entrevoyons.

Les Écoles Normales

LE RECRUTEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

D'après la loi, disons plus même, d'après la logique, les écoles normales devraient suffire à assurer le recrutement total des instituteurs et des institutrices. Or, il n'en est pas ainsi, et une bonne partie du personnel est pris parmi des candidats non préparés directement à

leurs fonctions et munis simplement du Brevet élémentaire ou du Brevet supérieur de capacité.

Deux causes expliquent cette situation regrettable.

La première vient de ce qu'étant dans l'impossibilité de prévoir d'une façon certaine le chiffre auquel devra atteindre le contingent annuel des normaliens et des normaliennes nécessaires pour assurer rigoureusement le service, on construit les écoles normales en tenant à peu près compte des besoins moyens et que, selon les circonstances, le nombre que l'on avait pris pour base est presque toujours, ou insuffisant ou trop élevé; d'où il suit que, dans le premier cas, il faut compléter les cadres en y introduisant des éléments du dehors, et que, dans le second, on expose les normaliens et les normaliennes à leur sortie de l'école, à attendre plus ou moins longtemps une première nomination, et que, dans les deux cas, on mécontente toujours le personnel. Et l'on ne peut songer, cela va sans dire, tantôt à agrandir les locaux et tantôt à les diminuer.

La seconde cause est de nature politique. Les sénateurs, les députés, les conseillers généraux, les maires ayant quelque influence, en un mot, tous les hommes politiques, sont fort aises de se ménager le moyen de caser les jeunes gens et les jeunes filles de leur clientèle électorale. Si tous les instituteurs et toutes les institutrices devaient passer par les écoles normales, le petit jeu des recommandations prendrait nécessairement fin, et ce serait autant d'espérances que les candidats ne pourraient faire naître et exploiter en vue de leurs intérêts électoraux.

Et il n'est pas rare de rencontrer dans tous les départements des maîtres et des maîtresses qui ont été

nommés grâce à l'appui de personnages politiques, après avoir échoué dans les concours d'entrée aux écoles normales, bénéficiant ainsi des avantages que leur donne leur entrée prématurée dans le service.

Ainsi s'introduit dans le personnel enseignant primaire un élément qui n'offre aucune des garanties désirables, que présente, au contraire, celui qui provient des écoles normales. Comme je l'ai dit ailleurs, il y a déjà longtemps :

« Le bon grain et l'ivraie s'y mêlent dans des proportions variables selon les époques et selon les besoins momentanés du recrutement du personnel.

« Venus de partout, désespérés bien souvent d'avoir déjà cherché de divers côtés, sans l'avoir trouvée, la situation qui leur assurerait au moins l'existence, la carrière de l'enseignement leur apparaît enfin comme le refuge désirable. Aussi, talonnés par la nécessité, ces jeunes gens ne peuvent que se livrer à une préparation aussi hâtive qu'empirique, animés de l'unique souci de parvenir coûte que coûte et le plus tôt possible à conquérir le trop modeste brevet élémentaire dont la possession leur permettra de solliciter un poste et de mettre enfin un terme à leurs préoccupations matérielles. Si leur savoir est mince, nulles sont leurs connaissances pédagogiques et c'est, aussi bien pour eux que pour l'administration qui les recueille, le saut dans l'inconnu.

« Sans doute, et je le proclame bien vite, il est sorti de cette seconde source du recrutement, des maîtres qui font grand honneur à l'enseignement; mais tous vous diront la somme de travail et d'énergie qu'ils ont dû fournir pour se former ainsi seuls, sans directions

préalables, à l'exercice d'une profession hérissée de tant de difficultés, et pour acquérir l'expérience nécessaire à la réussite de l'œuvre à laquelle ils ont sollicité de collaborer. Mais, combien sont demeurés en arrière, dont une direction opportune eût utilisé la bonne volonté et favorisé l'évolution!

« En tout cas, ce qui est fort grave, ces deux contingents, si différents d'origine et de formation, ont peine à se fondre, et cette diversité, qui peut être une force dans l'enseignement supérieur, est, dans l'enseignement primaire, la cause de nombreux mécomptes. Tandis que les uns, dès leur début dans la carrière, sont déjà en possession d'un corps de doctrines éprouvées, savent tout le parti qu'un esprit avisé peut tirer de l'emploi d'une méthode sûre et de procédés judicieux, tandis qu'ils entrent dans l'école avec l'aisance d'un familier de la maison, les autres s'y trouvent tout dépaysés. Selon les fortes expressions de Taine, ils « n'en connaissent ni les matériaux, ni les proportions, ni l'équilibre; ils n'y ont jamais mis la main, ils n'ont point de pratique. Ils ignorent la structure de la vieille fabrique dont ils occupent le premier étage. Ils n'en savent calculer ni les poussées, ni les résistances. »

« Aussi, que de cruelles déceptions! que de déchirements! Et, encore, au grand dommage de la bonne entente sans laquelle tous les efforts séparés sont vains et sans laquelle ne s'établit pas l'influence morale de l'école, que de jalousies mesquines, d'irritations sourdes, de douloureuses rancœurs?

« De sorte que, malgré tous les efforts tentés et tous les progrès réalisés, se trouve encore aujourd'hui justifiée cette affirmation de M. Léon Bourgeois : « Le corps

des maîtres de l'enfance renferme en soi une force immense. Que ne ferait-il pas, si l'on pouvait lui donner une âme!... Et cette âme, qu'est-ce autre chose qu'une doctrine commune?»

« Eh bien, cette « doctrine commune », cette « âme » qui manque au corps des instituteurs, il faut, de toute nécessité et sans tarder, la lui donner. Il faut que tous les maîtres de l'enfance puisent à la même source les aliments qui feront apparaître et qui entretiendront d'un éclat chaque jour plus vif la flamme sacrée qui doit les animer sans cesse, qui maintiendront constamment en leur esprit et en leur cœur une bienfaisante inquiétude, une soif ardente de savoir en vue des victoires quotidiennes qu'ils doivent remporter sur eux-mêmes avant de devenir de vrais éducateurs.

« Il faut qu'ils se sentent obligés aux mêmes labeurs acharnés, astreints aux mêmes initiatives fécondes, voués aux mêmes hautes responsabilités, attachés en commun à toutes les formes du devoir, solidaires enfin de la même œuvre sociale; n'écartant aucune difficulté qu'elle n'ait reçu sa solution réfléchie, cherchant à éveiller dans l'âme des enfants tous les sentiments nobles et bons qui y demeurent confusément et dont l'éclosion et la culture en feront plus tard des citoyens capables, dans les sphères diverses de leur activité, d'aider au rayonnement de la France dans le monde, et donnant, par surcroît, en exemple, leur vie toute de travail, de probité et d'honneur.

« Or, il existe une institution qui, une fois créée, a traversé toutes nos révolutions, prouvant, avec sa vitalité, la haute valeur de la conception qui l'a fait naître, et tellement nécessaire, que ses ennemis les

plus déclarés n'ont pas osé en tenter la suppression, même aux heures où toute liberté semblait compromise.

« Ce sont les écoles normales, dont M. Guizot, leur véritable fondateur, a pu dire dans l'exposé des motifs de la loi de 1833 : « L'instruction primaire est tout entière dans les écoles normales primaires. Ses progrès se mesurent sur ceux de ces établissements. »

« Selon l'heureuse image de M. Charles Dupuy, nous avons en elles « l'outil nécessaire pour faire face aux besoins et pour préparer l'avenir... c'est l'adaptation, c'est l'aménagement intérieur dont il faut maintenant s'occuper. »

Une incise

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

S'il est nécessaire, dans l'intérêt de l'enseignement comme dans l'intérêt des enfants, que tous les instituteurs et que toutes les institutrices destinés à enseigner dans les écoles publiques reçoivent la même éducation professionnelle dans les écoles normales, il apparaît non moins nécessaire que cette préparation soit imposée aux instituteurs et aux institutrices exerçant dans les écoles privées.

N'est-il pas regrettable que l'instruction et l'éducation d'un si grand nombre d'enfants soient à jamais compromises parce que, pour des motifs divers, ils ont eu la malchance de ne pouvoir fréquenter une école publique?

Ceux que leurs fonctions appellent à visiter les écoles privées peuvent seuls mesurer la différence profonde qui existe entre ces dernières et les écoles publiques;

savoir à quel point, dans la plupart, l'enseignement est mécanique, livresque et routinier; comment l'éducation est énervée, toute de compromissions et de surface, en raison des ménagements à garder vis-à-vis de la clientèle payante.

Que l'on ne se récrie pas et que l'on ne prétende point que cette exigence porterait atteinte à la liberté d'enseigner. Elle n'aurait d'autre but et d'autre effet que de donner aux familles les garanties indispensables, et de sauvegarder l'avenir des enfants. Pourrait-on dire qu'un maître serait moins libre parce qu'il aurait fourni une preuve plus certaine de son savoir et de ses aptitudes? Pourrait-on dire que la loi serait oppressive parce qu'elle prendrait plus de soin de veiller au développement méthodique et rationnel de toutes les facultés de l'enfant?

Parce que l'enseignement primaire est obligatoire pour tous, les mêmes preuves de savoir et de compétence doivent être exigées de tous ceux qui enseignent.

En outre, il serait souhaitable, toujours et uniquement dans l'intérêt supérieur des enfants, que les programmes des écoles privées soient les mêmes que les programmes en usage dans les écoles publiques; que, par conséquent, l'enseignement religieux soit absolument interdit dans les premières comme il l'est dans les secondes. L'esprit se refuse à trouver bon dans les unes ce qui est jugé, dans les autres, dangereux pour la culture morale des écoliers. Il ne doit pas y avoir, dans une nation, deux façons de comprendre l'*éducation* de l'enfance.

C'est au prêtre, au pasteur, au rabbin ou à l'iman, et à lui seul, qu'il appartient d'instruire les enfants dans la religion, si tel est le désir de leurs parents; et ce

doit toujours être à l'église, au temple, à la synagogue ou à la mosquée que cet enseignement doit être donné, et jamais à l'école; les croyants devraient apprécier le sentiment qui nous fait parler ainsi.

Toute école, du fait seul qu'elle est une école, ne doit pas être confessionnelle; tout enseignement, du fait seul qu'il s'adresse à de jeunes enfants, doit être neutre, areligieux.

Et, aujourd'hui, qu'un grand nombre de républicains, lassés des attaques injustes dont l'école publique est l'objet, inquiets de l'acuité et des conséquences des querelles religieuses dont l'école publique est le principe et le théâtre; aujourd'hui donc, qu'un grand nombre de républicains se demandent s'il ne conviendrait pas, comme mesure d'apaisement nécessaire, d'instituer le monopole de l'enseignement primaire au profit de l'État, ces mesures pourraient paraître de nature à parer aux dangers que fait courir actuellement à la démocratie l'abandon de tout contrôle sérieux et efficace de l'enseignement primaire privé. Ce serait des mesures préventives, propres, à la fois, à garantir la liberté des pères de famille et les droits incontestables de la société.

Les républicains, loin de vouloir faire disparaître l'enseignement privé, devraient lui témoigner toute leur sympathie comme toute leur reconnaissance pour les services incontestables qu'il a, de tout temps, rendus à l'enseignement public et, il n'est que juste de le proclamer, aux idées libérales.

Car ce sont bien de services qu'il s'agit.

Où donc, dans quel milieu, les grands réformateurs de notre enseignement public, de notre pédagogie

primaire, ont-ils puisé les éléments de leurs convictions? Pense-t-on, pour mentionner seulement le plus autorisé, aujourd'hui disparu, que M. Gréard, lorsqu'il fut placé à la tête de l'enseignement primaire du département de la Seine, ait improvisé, ait tiré tout entier de son propre fonds les idées pédagogiques qu'il a développées et appliquées avec le succès que l'on sait? Ce n'était assurément pas dans les écoles publiques d'alors, toutes ou presque toutes dirigées par des congréganistes, qu'il avait trouvé en germe, ni même enveloppé dans sa gangue, le grain qu'il devait trier, choisir et ensemencer.

Ce n'était pas davantage dans les écoles publiques d'alors, que les dévoués et habiles collaborateurs dont il avait su s'entourer et s'inspirer à propos, avaient acquis les éléments des connaissances pratiques qu'ils recommandèrent à l'attention de leur chef.

C'est que, en dehors de l'esprit général qui régnait alors dans les écoles publiques et qui rendait leur personnel réfractaire à tout essai nouveau, en dehors de cette opinion courante du monde gouvernemental d'alors qu'il était dangereux de trop instruire les enfants du peuple, il convient de remarquer que toute tentative officielle de réformes dans les écoles publiques est chose dont on ne saurait se dissimuler la gravité.

C'est encourir une grande responsabilité, que d'obliger tout un personnel à ne considérer désormais comme bons, comme utiles, comme seulement applicables, que la méthode ou que les procédés dont on énumère les mérites; que de rendre obligatoires pour tous des mesures qui, au fond, peuvent être très sages et de grande valeur, mais qui, néanmoins, surprenant tout le

monde, s'adressant à des maîtres souvent persuadés qu'elles concourront à des fins toutes contraires à celles que l'on promet, hésitent, tâtonnent, parfois se rebutent devant les difficultés de détail, et font finalement échouer la réforme, non par hostilité, non par incapacité, mais uniquement parce qu'ils sont des hommes, d'intelligence et de volonté inégales, qui n'avaient jamais entrevu la possibilité de telles mesures, de tels changements, et qui peut-être encore, trouvent dans la conscience même avec laquelle ils s'acquittent de leurs devoirs, l'excuse légitime et infiniment respectable à l'inanité de leurs efforts.

C'est pourquoi, je le répète, il n'est jamais bon qu'un chef de service, dans l'enseignement primaire principalement, conçoive seul un plan de réformes; à plus forte raison, qu'il en prescrive l'application sans l'avoir arrêté de concert avec tous ceux qui, autour de lui, peuvent l'éclairer utilement.

C'est pourquoi il est si grave, si dangereux, presque toujours si néfaste, de placer à la tête de ce service des débutants, des hommes qui n'ont pas été au préalable dans le rang, qui n'ont pas gravi successivement les principaux échelons de la hiérarchie, car, à chaque degré, on apprend des choses différentes qui, dans leur ensemble, aident à acquérir l'expérience requise.

Et puis, tout échec d'une mesure ordonnée dans les écoles publiques, puisqu'elle était appliquée partout, a nécessairement un retentissement considérable, lequel est de nature à compromettre leur bon renom, à empêcher pour longtemps tout progrès sérieux.

Dans l'enseignement privé, au contraire, les tentatives peuvent être plus hardies, parce que leur échec, si échec

il y a, n'a pas la même répercussion, la même extension. Il est tout personnel, limité à une seule école, à un milieu isolé. Et ces tentatives, quelque imparfaites et osées qu'elles soient dans leur conception générale et dans leur agencement, ont néanmoins des chances de réussir, parce qu'elles sont appliquées par celui-là même qui a songé à les faire et qui a ses intérêts immédiats à ménager. Rarement, d'ailleurs, elles ne sont pas sans compter quelque idée neuve, quelque innovation heureuse, sans présenter quelque intérêt. Elles ne demandent souvent qu'une mise au point plus parfaite pour être immédiatement utilisables, pour constituer un progrès de plus. L'école publique, après ce travail d'adaptation, peut, sans danger, s'emparer de l'idée et en rendre l'application fructueuse.

Ceux qui inspectent les écoles font souvent, de ci, de là, dans les milieux les plus divers et qui semblaient quelquefois les moins favorables, des découvertes dont profite ensuite l'enseignement tout entier.

Les écoles privées peuvent donc être des champs d'expériences fort intéressants, fort utiles, presque indispensables. En le disant, je n'entends pas leur attribuer un faible mérite.

Enfin, n'est-ce pas dans l'enseignement privé et par l'enseignement privé que se sont conservés intacts les souvenirs des luttes héroïques que le peuple a dû soutenir pour acquérir l'indépendance? N'est-ce pas à lui, que les générations actuelles sont redevables, pour une très large part, de l'établissement de la Republique et de l'avènement de la démocratie? Seul, aux moments les plus sombres de notre histoire contemporaine, et spécialement sous l'Empire, alors qu'aucune parole

libre ne devait plus se faire entendre, il pouvait élever les enfants dans la haine de la tyrannie, dans l'amour de la liberté; il n'a pas failli à cette noble mission; ce n'est pas à nous à l'oublier.

Et qui sait, si un jour, encore, il ne sera pas notre ultime ressource, notre refuge suprême dans un moment de danger social? Une erreur du suffrage universel est toujours à redouter; il faut pouvoir la combattre pour faire triompher de nouveau les principes immortels qui constituent l'essence même des gouvernements libres, pour lesquels tant de citoyens généreux, à la foi ardente, au patriotisme élevé, ont sacrifié jusqu'à leur vie. On en a vu de ces erreurs, dont les conséquences déjà si funestes, auraient pu encore être pires qu'elles ne l'ont été.

Sait-on ce qui sortira, si elle aboutit, de cette réforme électorale, de cette soi-disant panacée que discutent actuellement la Chambre et le Sénat? N'a-t-on pas tout à redouter de cette étrange façon de comprendre la consultation du suffrage universel? Et si la réaction sortait de cette boîte à surprises, comme il est arrivé en Belgique, il y a déjà plus d'un quart de siècle, sans que nos voisins aient pu, depuis, secouer le joug? Où la jeune génération entendrait-elle une parole libre et réconfortante? Où puiserait-elle l'énergie nécessaire pour de nouvelles luttes? Où apprendrait-elle qu'un peuple qui veut se défendre en trouve en lui-même les moyens? Et qui lui indiquerait ces moyens? Qui l'enflammerait au récit des œuvres de ses aïeux? Qui, pour tout dire, lui montrerait le chemin qui conduit à la victoire?

Non, vraiment, le monopole est une arme trop dange-

reuse, une arme à deux tranchants, avec laquelle peut se blesser et se tuer celui qui veut s'en servir. A la réflexion, les vrais hommes de liberté, les vrais républicains, les vrais prévoyants ne peuvent en vouloir.

D'ailleurs, il va de soi qu'en jouant à l'avenir ce nouveau rôle, ce rôle si louable, les écoles privées devraient être soumises à un contrôle plus fréquent, à une surveillance plus attentive. L'inspection s'en ferait comme dans les écoles publiques.

Elles devraient en outre n'employer, comme les écoles publiques, que les ouvrages classiques figurant sur une liste départementale dressée et arrêtée dans les mêmes formes que la liste des ouvrages autorisés à circuler dans les écoles publiques.

Pour terminer, demandons que l'essai préconisé ci-dessus, d'une organisation nouvelle de l'enseignement primaire privé, soit tenté. Quitte, ensuite, si la mesure était jugée insuffisante ou inefficace, à y apporter les modifications que l'expérience suggérerait. Mais nous avons confiance en la suffisance et l'efficacité de cette mesure.

Retour à la question. — Pour faire suite

Selon la vieille définition donnée en 1833, les écoles normales n'ont jamais cessé d'être, et elles sont encore aujourd'hui, après et malgré la grande réforme de 1881, à la fois « *des établissements d'instruction proprement dite et des maisons d'éducation professionnelle* ». C'est-à-dire que les jeunes gens et les jeunes filles qui y sont admis au concours, sont astreints à revoir, dans tout son complet développement, pendant trois ans, le pro-

gramme des matières d'enseignement sur lesquelles porteront, à la fin de leurs études, les épreuves des examens du Brevet supérieur de capacité, et, qu'en même temps, ils reçoivent les directions pédagogiques qui leur permettront de mieux appliquer les connaissances acquises aux besoins constatés de leurs élèves.

Mais, dans la pratique, en fait, la préoccupation de l'éducation professionnelle occupe une place beaucoup moins importante que la préoccupation des connaissances requises pour l'obtention du Brevet. Le temps, d'ailleurs, ferait défaut, si l'on voulait attribuer à la culture pédagogique la place qui devrait lui revenir, même si l'on ne considérait pas que cette place dût être prépondérante, car les matières d'enseignement à revoir sont nombreuses et les journées des élèves-maîtres sont déjà si remplies qu'il ne faut pas songer à y ajouter encore de nouvelles occupations.

Quel que soit le souci de la direction pédagogique dans les écoles normales, on doit, de toute nécessité, et avant tout, et dans l'intérêt même des élèves, les instruire suffisamment, car le plus grand nombre, la presque totalité dans les départements de province, n'ont, à leur entrée, pour tout bagage, que le trop modeste Brevet élémentaire, si affaibli aujourd'hui, qu'un bon candidat au certificat d'études primaires, serait en état de le subir avec succès.

Toute proportion gardée, les écoles normales font plutôt des brevetés qu'elles ne forment des éducateurs.

N'est-il donc pas possible d'exiger des candidats aux écoles normales une instruction générale plus solide et plus étendue? équivalente au moins à celle que doivent posséder les candidats au Brevet supérieur?

Jusqu'à ces dernières années, encore, ce souhait n'aurait pu recevoir satisfaction, puisqu'il n'existait pas un nombre suffisant d'écoles où ils pussent acquérir cette instruction. Mais, maintenant, étant donné les créations multiples d'écoles primaires supérieures et de cours complémentaires, étant donné le relèvement successif des études dans ces deux catégories d'établissements, il est possible d'assurer le recrutement convenable des écoles normales tout en exigeant des candidats la preuve d'une instruction générale plus relevée, qui les dispenserait ensuite de reprendre à nouveau l'étude des éléments essentiels de l'enseignement littéraire et de l'enseignement scientifique.

Les écoles normales qui, jusqu'à ce jour, ont menti à leur définition classique et à leur véritable destination, qui sont demeurées et qui demeurent toujours, surtout des « établissements d'instruction proprement dite », peuvent désormais devenir « des maisons d'éducation professionnelle ».

Elles seraient, à l'avenir, des écoles de pédagogie appliquée, de méthodologie comparée, dans lesquelles serait attribuée une très large place à la haute culture intellectuelle et morale, à l'étude de toutes les sciences éducatrices de l'esprit (psychologie, morale, instruction civique, économie politique, sciences sociales, etc.) En plus de ce fonds essentiel, de ces moyens élevés de culture, les grandes questions d'ordre littéraire, historique, géographique et scientifique (sciences mathématiques, physiques et naturelles) seraient traitées par des professeurs spéciaux, mais principalement en vue du bénéfice qu'en peut retirer le développement de l'intelligence et la formation du jugement ; on apprendrait,

en somme, à étudier, à fouiller une question, ainsi qu'on le fait dans les différentes Facultés.

Mais, ce qui constituerait l'originalité propre des écoles normales, ce qui en serait la caractéristique et la dominante, ce serait l'enseignement pédagogique. Des maîtres expérimentés, éprouvés, montreraient comment une question, d'ordre littéraire ou d'ordre scientifique, devrait être traitée dans les écoles primaires des divers ordres, selon le cours où elle serait enseignée (cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur des écoles primaires élémentaires, cours de 1re, de 2e et de 3e année des cours complémentaires et des écoles primaires supérieures). Il serait aussi fait une très large part à l'exposé et à la comparaison des diverses doctrines d'enseignement, tant en France qu'à l'étranger. Enfin, on accorderait une grande importance au perfectionnement des langues vivantes, à celui de la musique instrumentale (de préférence le violon) et, grande innovation, à l'étude du latin, qui élèverait ainsi les instituteurs jusqu'au niveau des premières « humanités ».

Les instituteurs et les institutrices, en recevant ce haut enseignement intellectuel et pédagogique, deviendraient des maîtres vraiment dignes d'être les éducateurs du peuple.

Élargissant encore le cadre des écoles normales, je veux dire leurs moyens d'action et leur rôle vraiment démocratique, on y instituerait des conférences publiques où pères et mères de famille viendraient écouter la parole des maîtres les plus autorisés, où seraient traitées toutes les questions se rapportant à l'éducation de l'enfance.

Les écoles primaires élémentaires d'application, dites écoles annexes, qui sont actuellement jointes à chaque école normale, dans les locaux mêmes des écoles normales, disparaîtraient. Elles présentent toujours, en effet, dans leur organisation, dans leur direction et jusque dans leur recrutement, quelque chose de factice et d'apprêté qui déroute les débutants qui s'y exercent, qui paralyse leur initiative, qui atténue leur responsabilité, et qui ne les met pas ordinairement en présence des difficultés que présentent les écoles primaires ordinaires. L'éducation pratique des normaliens et des normaliennes gagnerait assurément à se former dans les écoles de plein exercice, écoles urbaines et écoles rurales. Il serait aisé de leur en faciliter l'accès et de fixer les conditions dans lesquelles devrait s'y faire leur noviciat; l'essai, d'ailleurs, a déjà été tenté et a donné satisfaction.

Les écoles normales deviendraient donc de véritables ***Facultés*** *d'enseignement primaire.* Elles seraient rattachées aux Universités et placées, ainsi, sous l'autorité immédiate des Recteurs qui seraient tenus de les visiter au moins une fois chaque année. Elles seraient des établissements de l'État, recevant des élèves boursiers et des élèves libres, dont le nombre respectif serait déterminé chaque année; les uns et les autres seraient admis à la suite d'un concours commun auquel ne pourraient prendre part que les candidats pourvus d'un titre de capacité universitaire, diplôme de bachelier, diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire, certificat d'études primaires supérieures, titres devant prouver qu'ils ont tous reçu et acquis une somme suffisante de connaissances générales.

La durée des études serait de deux années. A la fin de chaque année, tous les élèves, indistinctement, élèves boursiers et élèves payants, subiraient un examen portant sur toutes les matières, sans exception, et non pas sur un choix seulement, enseignées au cours de l'année écoulée.

Les jurys de ces examens siégeraient aux écoles normales; ils seraient composés de tous les professeurs des écoles normales et des Inspecteurs primaires du département; il pourrait leur être adjoints, avec voix délibérative, pour un nombre à déterminer, des professeurs de facultés, de lycées ou de collèges et, pour l'appréciation des connaissances pratiques en pédagogie, des directeurs et des directrices d'écoles primaires, publiques ou privées.

Ceux qui auraient obtenu une moyenne suffisante dans chacun des deux examens annuels, recevraient un Brevet d'instituteur ou d'institutrice. Il n'y aurait pas divers brevets d'instituteur ou d'institutrice; les brevets élémentaire et supérieur de capacité, actuels, seraient supprimés.

Les mêmes matières d'enseignement composant les programmes des écoles de garçons et les programmes des écoles de filles, il n'y aurait dans chaque département qu'une école normale, sise au chef-lieu du département. Les cours seraient communs aux futurs instituteurs et aux futures institutrices, sauf, bien entendu, en ce qui regarde l'enseignement manuel, qui comporterait des cours distincts pour les normaliens et pour les normaliennes.

En outre, dans chaque école normale, seraient organisés des cours spéciaux pour la préparation des futures

maîtresses des écoles maternelles. L'organisation toute particulière de ces établissements, la clientèle qui les fréquente, le but qui leur est assigné, tout enfin, exige un personnel tout spécial, ayant fait preuve d'aptitudes et de connaissances toutes spéciales. Ce personnel doit avoir en quelque sorte son autonomie propre, comme aussi il doit être assuré de faire toute sa carrière dans ces écoles de son choix, et d'y trouver la récompense de ses efforts dans un avancement que lui dispute aujourd'hui, et généralement avec succès, le personnel des écoles de filles.

Ce fut une erreur du législateur de 1881, d'avoir supprimé, au lieu de l'amender si besoin était, le certificat d'aptitude spécial à la direction des écoles maternelles et d'avoir exigé, pour enseigner dans ces écoles, les mêmes titres que pour enseigner dans les écoles élémentaires. Au personnel qui y exerçait, personnel fixe, si dévoué, si capable pour ce que l'on exigeait de lui, et si modeste, on a substitué un personnel mobile à l'excès, constamment renouvelé, qui est bien déterminé à n'y pas demeurer, qui considère presque comme un temps de pénitence la présence qu'on lui impose, presque tenté d'imiter les soldats qui, chaque soir, effacent sur le calendrier la journée expirée qui les rapproche de leur libération et qui, à la fin de leur temps de service s'écrient joyeux : « La classe!... Vive la classe!... »

Le personnel féminin des écoles de filles n'a rien gagné à ce stage quelque peu étrange, mais on sait bien ce que les écoles maternelles y ont perdu.

Comme toutes les autres Facultés, les nouvelles Facultés primaires, les écoles normales, seraient des

externats. La mesure qui eût été prématurée et dangereuse même pour le recrutement des écoles normales, il y a vingt ans, serait aujourd'hui vue sans crainte et acceptée des familles qui se sont familiarisées avec l'idée qu'un jeune homme ou qu'une jeune fille de dix-sept ou de dix-huit ans, peuvent, sans courir de dangers pour leur moralité, ne pas être internés jusqu'à l'achèvement complet de leurs études. Ce serait à désespérer du bon sens de la race, si de futurs éducateurs et de futures éducatrices ne pouvaient se conduire seuls, en réalité en un lieu rapproché de leurs familles, qui peuvent les surveiller et connaître jusqu'à leurs moindres actions, alors que les étudiants et les étudiantes des autres Facultés, pour le plus grand nombre très éloignés de leurs familles, sont toujours des externes. Ce serait faire injure à ces jeunes gens que d'insister davantage.

Comme conséquence de cette organisation nouvelle, demeureraient libres et disponibles, dans presque tous les départements, les locaux et les dépendances de l'une des écoles normales actuelles.

L'État aurait à s'entendre, et s'entendrait facilement, avec les municipalités pour les leur rétrocéder en vue de l'ouverture d'écoles professionnelles, de création si urgente.

La nomination des instituteurs et des institutrices

J'ai écrit autrefois : « La réglementation actuelle veut que le directeur de l'École Normale, celui-là même qui a la lourde charge de former les instituteurs, n'ait plus à les connaître dès qu'ils sont sortis d'entre ses mains.

Il n'a plus à les suivre, ni à savoir le parti qu'ils ont su tirer de ses enseignements; il n'a pas à se formaliser, même pas à s'étonner si, après lui, ceux qui guident et contrôlent désormais leurs efforts, le font selon les principes les plus contraires à ceux qu'il leur avait exposés. Trop souvent, son œuvre est battue en brèche, ses doctrines sont condamnées, et c'est le contraire de ce qu'il avait dit être la vérité qui doit faire foi. A la surprise douloureuse des premiers jours, succèdent bientôt chez ses jeunes disciples, le découragement et la lassitude; l'esprit d'initiative, qu'avec tant de sollicitude il avait essayé de développer en eux, fera fatalement place, plus ou moins rapidement, à la routine et à l'indifférence.

« Dans une bonne organisation, c'est celui qui est chargé de diriger et de contrôler les études, de mettre chacun à la place qui lui convient, qui, de plus, a la responsabilité d'apprécier et de récompenser en dernier ressort les mérites relatifs de chacun, c'est celui-là, dis-je, qui doit avoir la mission de former les hommes qui recevront de lui toute impulsion. C'est lui, et lui seul, qui devrait leur donner cette « doctrine commune » qui ferait du corps entier départemental des instituteurs une phalange bien homogène, prête pour les mêmes efforts, s'inspirant de la même pensée et vibrant aux mêmes souffles généreux. »

La conclusion logique s'impose d'elle-même :

Le directeur départemental de l'enseignement primaire serait à la fois le directeur de l'École Normale. Dans certains départements importants, dans la Seine entre autres, avec le grand nombre nécessaire de normaliens et de normaliennes, il pourrait être organisé des cours

spéciaux pour les instituteurs et pour les institutrices. Le directeur départemental pourrait être alors assisté d'un sous-directeur à qui serait spécialement réservée la direction du personnel féminin. Les mêmes règles qui présideraient au choix des directeurs seraient applicables au choix des sous-directeurs.

Le préfet n'aurait plus, désormais, à connaître des choses de l'enseignement primaire ; les pouvoirs qu'il tient aujourd'hui de la loi et des règlements passeraient au directeur départemental, qui deviendrait ainsi le chef incontesté et véritablement responsable de son important service.

La nomination, le changement de résidence et l'avancement des instituteurs et des institutrices se feraient par le directeur départemental, après avoir été discutés et arrêtés dans un conseil dont feraient partie tous les inspecteurs primaires du département et deux professeurs de l'École Normale élus par leurs collègues.

Ainsi disparaîtrait enfin ce funeste errement, cette étrange aberration, cette immorale pratique, qui attribue au préfet, c'est-à-dire à l'agent essentiellement politique du gouvernement dans le département, une autorité prépondérante et quasi souveraine sur un personnel qui, précisément, doit s'abstenir de toute immixtion dans le domaine de la politique militante.

C'est cette ingérence inconsidérée du préfet dans un service qui aurait toujours dû lui demeurer absolument étranger, qui a été et qui est encore la cause essentielle, presque la cause unique, de tous les ennuis, de tous les mécomptes, de toutes les injustices dont le personnel enseignant primaire a été la victime. C'est ainsi, c'est par suite de cette ingérence, que toutes les influences

politiques ont pénétré dans l'école, que tous les personnages politiques se sont faits les solliciteurs empressés des instituteurs, en attendant qu'ils devinssent ensuite leurs oppresseurs. On remplirait des volumes du récit des aventures étranges, parfois burlesques, mais le plus souvent fort attristantes, qui ont été la conséquence de cet état de choses.

Je me bornerai à en citer une, mais bien typique.

Un préfet, en tournée de révision, s'était fait présenter, selon la coutume, tous les maires des communes du canton. Après le petit discours obligatoire du sous-préfet et l'allocution non moins obligatoire du doyen des maires, après une réponse générale dans laquelle il affirmait son dévouement absolu aux intérêts du canton, le préfet, flanqué à sa droite du sous-préfet, et à sa gauche de son secrétaire particulier, muni d'un carnet destiné à consigner les réclamations auxquelles il devrait être donné une suite, le préfet adressa successivement la parole à chacun des maires, s'enquérant de l'esprit de leurs administrés, des besoins particuliers à chaque commune, et principalement de l'attitude des fonctionnaires municipaux. Il affirmait avec force son intention bien arrêtée de sévir énergiquement contre quiconque témoignerait de quelque hostilité ou même simplement de quelque tiédeur vis-à-vis du gouvernement républicain.

La petite confession se poursuivit sans incident notable, tous les maires interrogés assurant que, grâce à leur vigilance et à la fermeté bien connue de leurs convictions, leur commune tout entière pouvait être tenue pour un des remparts les plus solides de la République ; toutes étaient devenues des remparts redoutables.

Cependant, dans un coin, restait encore un maire, le maire d'une toute petite commune, à l'allure effacée, assez âgé, à demi courbé par les durs travaux des champs, et que l'habitude de la vie contemplative avait rendu peu loquace; il n'osait s'avancer. Mais rien n'échappait à la clairvoyance du premier magistrat du département. Alors, s'approchant, de son air le plus gracieux, car M. le Préfet était fort galant homme à ses heures : « Et vous, monsieur le Maire, vous ne me dites rien! N'avez-vous rien à souhaiter? — Silence du maire. — Allons! ne craignez pas de vous expliquer. Je vais vous aider, d'ailleurs : Tenez, pour commencer, êtes-vous content de votre instituteur? — Et le maire, avec un visible embarras, de dire, mais très bas, avec grande timidité : Moi, monsieur le Préfet, je suis très content. — Mais vous ne dites pas cela bien franchement, répartit le préfet ; encore une fois, ne craignez pas de me confier tout ce que vous savez. — Eh bien! je vais vous dire tout, monsieur le Préfet ; notre instituteur, c'est sûrement un bien bon homme *(sic)*, qui s'occupe avec soin de son école et qui fait bien le service de secrétaire de la mairie; mais il y a un conseiller (municipal), M. X..., qui prétend qu'il n'est pas assez républicain et qu'il faudrait le changer. — Ah! Ah! vous voyez, dit le préfet, c'est très sérieux ce que vous me dites là, c'est très sérieux. M. X... est un fervent républicain et, pour qu'il parle ainsi, il doit avoir de bonnes raisons. » Et, se tournant vers son secrétaire, il lui dit de prendre note de ce que M. le Maire venait de dire, il recommanda aussi au sous-préfet de lui adresser le plus tôt possible un rapport détaillé sur cette affaire.

Quinze jours après, car la justice de M. le Préfet était toujours expéditive, l'instituteur était déplacé sans, naturellement, avoir été averti de la mesure qui le menaçait. Il y avait plus de vingt ans qu'il exerçait dans la commune.

Quant aux raisons qu'avait M. X..., conseiller municipal, marchand de vins et président du comité électoral local, elles étaient évidemment des meilleures : son fils n'avait pas figuré parmi les lauréats le jour de la distribution des prix. Ce sont de ces fautes lourdes qui ne se peuvent pardonner, on le comprend sans peine ; elles méritent, avec la dernière évidence, une leçon exemplaire.

On ne saurait le dire trop haut, c'est une honte pour la Troisième République, après quarante-deux années d'existence, de n'avoir pas répudié encore ce legs onéreux de l'Empire, d'avoir maintenu et, hélas ! d'avoir même renouvelé, dans sa législation scolaire, une pratique qui ne se conçoit pas en dehors d'un gouvernement autocratique, né d'un coup de force brutale. Toujours, en toutes circonstances, les Républicains, déjà sous l'Empire, réclamaient avec des cris indignés la disparition de cette prescription de la loi de 1854, parce qu'ils la considéraient, à juste titre, comme attentatoire à la dignité du corps enseignant.

Tout, aujourd'hui, concourt à la rendre de plus en plus odieuse, tout : les mœurs politiques de la démocratie nouvelle, le respect dû aux engagements solennels pris vis-à-vis des instituteurs, les souvenirs du passé, les nécessités de l'heure présente, le souci de l'avenir.

Qui, en effet, n'a encore présentes à l'esprit, les

paroles enflammées des personnages les plus considérables du parti républicain, à toutes les époques, pour flétrir avec la plus grande indignation les pratiques de l'Empire et, parmi toutes, plus que toutes, bien au-dessus de toutes, l'intervention des Préfets dans le domaine de l'instruction publique, dans l'administration directe de l'enseignement primaire ?

Qui ne se souvient des promesses formelles, sans cesse répétées, faites aux Instituteurs ? Sans citer aucun nom, car ce serait rappeler de trop attristantes défaillances, qui ne sait que pas un seul des Républicains qui, depuis 1870, ont été appelés à diriger le Ministère de l'Instruction publique, pas un seul, n'avait, et longtemps à l'avance, condamné ces pratiques, n'avait promis, si le hasard des combinaisons ministérielles l'appelait au pouvoir, de faire disparaître au plus tôt et radicalement, ces restes d'une législation réactionnaire et abhorrée ?

Tous, sans exception, et avec eux, tous ceux dont ils n'étaient en la circonstance que les porte-paroles, tous les Républicains, tous leurs collègues dans les Chambres, tous leurs amis politiques, tous leurs compagnons de luttes, tous leurs coreligionnaires politiques, tous enfin, n'avaient-ils pas reconnu le zèle soutenu, le dévouement inlassable des instituteurs ?

Tous, tous ceux que je viens d'énumérer, tous, n'avaient-ils pas reconnu les services immenses que les instituteurs avaient rendus à la République, qu'ils lui rendaient sans cesse, en la faisant mieux connaître, en en défendant les principes, en élevant les jeunes générations dans le culte des idées de progrès, de justice et de liberté, en exposant même souvent pour eux,

les élus, et pour la République, leur situation et celle de leurs familles ?

Tous, les élus, ne se considéraient-ils pas comme les obligés de ces modestes et infatigables pionniers de l'émancipation sociale ?

L'esprit demeure confondu devant l'ingratitude du parti républicain envers les instituteurs. Sans doute, il a fait beaucoup pour relever leur condition matérielle ; mais on peut dire que tout reste à faire pour améliorer leur situation morale, pour assurer leur indépendance.

Il semble presque que soit effacé le souvenir de ce long martyrologe du personnel enseignant primaire où, depuis les tristes représailles qui suivirent le coup d'État de 1852, sont inscrits en lettres d'or les noms sans cesse accrus des vaillants qui ont souffert pour la cause commune, des plus intrépides défenseurs de la foi laïque et républicaine ?

Et, pourtant, malgré tant de déceptions successives, malgré tant de raisons qui auraient pu légitimer une attitude toute différente, la fidélité des Instituteurs n'a pas connu d'éclipse.

Toujours, aujourd'hui comme hier, c'est à eux que vont les espérances et les objurgations, qu'il s'agisse de combattre l'ignorance des illettrés, de prolonger bien au delà de la scolarité les enseignements bienfaisants de l'école, de répandre les idées d'épargne et de prévoyance, de vulgariser les notions d'hygiène particulière et d'hygiène générale qui contribueront à sauvegarder la race, de lutter contre la tuberculose, de faire disparaître les préventions des habitants des campagnes contre les améliorations proposées à leurs habitudes surannées de culture, etc, etc.... Et la liste pourrait

ainsi s'allonger indéfiniment, sans que l'on puisse se vanter de n'y avoir pas fait d'omissions importantes.

En un mot, toujours, lorsqu'il y a un progrès à réaliser, lorsqu'il y a quelque notion utile ou moralisatrice à répandre, c'est à eux d'abord, à ces modestes, à ces dignes et loyaux serviteurs de la nation que l'on s'adresse. Jamais on n'hésite à ajouter une nouvelle besogne à leurs occupations antérieures, à leurs fonctions déjà si écrasantes, parce que l'on sait pertinemment qu'ils ne marchandent jamais ni leur temps, ni leurs peines.

Le Parlement s'honorera donc grandement, qui réparera ce que les Instituteurs ont pu appeler, sans aucune exagération, la grande trahison du parti républicain, et qui, pour le moins, demeurera éternellement comme la preuve manifeste d'une trop longue et impardonnable défaillance.

Les Professeurs des Écoles Normales

Actuellement, les mêmes errements, suivis dans le recrutement du personnel enseignant des écoles primaires, les mêmes inconvénients signalés, se retrouvent dans le recrutement du personnel enseignant des écoles normales. Comme le premier, le second a une double origine ; il se recrute, en effet, pour une part, parmi les anciens élèves des deux écoles normales supérieures d'enseignement primaire, de Saint-Cloud pour les jeunes gens et de Fontenay-aux-Roses pour les jeunes filles. Il se recrute, pour une autre part, parmi les instituteurs

et les institutrices pourvus du brevet supérieur et comptant un certain nombre d'années d'exercice dans l'enseignement primaire ; il est d'abord, généralement, accordé une délégation à ces derniers qui, ensuite, ne seront titularisés que s'ils subissent avec succès l'examen spécial du Professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, car le même titre ouvre l'accès de ces deux catégories d'établissements cependant si différents. Les élèves sortant des deux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay sont tenus de subir le même examen qui, d'ailleurs, est un véritable concours, dans le genre, toute proportion gardée, des concours d'agrégations des lycées.

Il y a donc dans le personnel enseignant des écoles normales deux éléments rivaux, parfois hostiles, qui, s'ils ne nuisent pas toujours à la solidité des études ou à l'esprit de discipline, ne facilitent pas l'établissement de l'harmonie qui doit nécessairement régner dans un même établissement et qui ne constituent pas moins deux groupements bien distincts, assurément très souvent de valeur très différente, qui se croient tour à tour l'objet de la prévention de leurs chefs directs, selon l'origine de ces derniers et qui se recommandent tous deux des appuis qu'ils sont assurés de rencontrer près de ceux qui les ont formés ou qui leur ont facilité l'entrée dans la carrière. En tout cas, ces deux groupements n'ont pas la même « âme », les mêmes « doctrines » et cela est fâcheux le plus souvent.

De là, aussi, des tiraillements, des difficultés dans le service, des comparaisons parfois pénibles et toujours regrettables pour le bon renom des écoles, parce

qu'elles peuvent parvenir jusqu'aux élèves et même transpirer au dehors.

Les deux écoles normales supérieures d'enseignement primaire sont des créations de la Troisième République, des créations de Jules Ferry. Elles ont rendu de très grands services, en ce qu'elles ont permis de doter, rapidement et régulièrement, les écoles normales d'un personnel nouveau devenu indispensable avec la grande réforme de 1881, et qu'il eût été très difficile, voire même impossible, de recruter autrement, en tout cas, de si heureuse façon.

Comme les écoles normales élémentaires, les deux écoles normales supérieures ont été à la fois « des établissements d'instruction générale et des maisons d'éducation professionnelle ». Elles conservent encore aujourd'hui ce double caractère.

Toutes deux ont contribué puissamment à porter l'enseignement dans les écoles normales à un niveau inconnu jusqu'alors; toutes deux ont servi à propager dans l'enseignement primaire les méthodes habiles et les procédés judicieux qu'y ont puisés leurs élèves et dont ils ont fait bénéficier à leur tour les futurs instituteurs et les futures institutrices. Toutes deux ont donc été les facteurs principaux du relèvement général des études primaires.

Et il convient, et ce n'est que justice, d'accorder une mention toute spéciale à l'École normale de Fontenay-aux-Roses, que Jules Ferry a qualifiée de façon si pittoresque et si heureuse, et si vraie, de « séminaire laïque ». Grâce à l'action persuasive et pénétrante de Félix Pécaut, son premier directeur, grâce à la valeur de son enseignement pédagogique, grâce, je puis dire, à son

apostolat, cette école a formé de toutes pièces, non seulement le personnel administratif et enseignant des écoles normales de filles, mais encore, et surtout, on doit le dire, l'*esprit* même de ces établissements, qui faisaient à peu près défaut partout en 1881, et qui allaient s'ouvrir en peu de temps dans la plupart des départements, et fonctionner de suite sans heurt, sans déboires, et s'adapter de façon merveilleuse aux vrais besoins de l'éducation des filles.

Cette œuvre, cette création des deux Écoles normales supérieures d'enseignement primaire est, assurément, une des plus belles, une des plus surprenantes, j'allais dire, une des plus glorieuses de la Troisième République. Elle est de celles qui ne laissent après elles d'autres souvenirs que ceux des progrès accomplis et des services rendus.

Mais le temps a marché; avec lui des besoins plus impérieux se sont manifestés; et voici qu'aujourd'hui, nous démontrons la nécessité de relever encore le niveau de l'enseignement dans les écoles normales départementales et de demander à ces établissements transformés, de nouveaux efforts et de plus importants services.

Il faut leur donner un personnel enseignant d'une instruction encore plus large, encore plus élevée, encore plus étendue. Alors que les Facultés des Universités ont, elles aussi, fait une si remarquable évolution et, qu'elles aussi, sont marquées de la forte empreinte des réformes modernes, il n'est plus besoin que subsistent à côté d'elles, en une sorte de concurrence amoindrie, des établissements qui feraient double emploi et qui les priveraient, et qui les privent déjà, d'une partie de leur clientèle, peut-être la plus intéressante.

Les professeurs qui enseigneraient dans les futures écoles normales, devenues des Facultés primaires, devraient se munir des titres exigés des professeurs de l'enseignement secondaire : la licence, le doctorat et l'agrégation. On exigerait d'eux, en plus des connaissances générales demandées aux autres candidats, en plus des connaissances de méthodologie générale commune à tous les professeurs, des connaissances pédagogiques spéciales à l'enseignement primaire, qu'ils recevraient dans des cours et conférences pratiques ouverts à cet effet dans les Universités. Sur les brevets qui leur seraient délivrés, mention serait faite de la preuve de leurs aptitudes spéciales.

L'examen actuel du professorat subsisterait avec le titre seul de professorat des écoles primaires supérieures et serait, naturellement, réservé au personnel enseignant des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires. Il offrirait un débouché sérieux aux instituteurs et aux institutrices les plus capables et les plus laborieux.

Les programmes d'enseignement des Écoles Normales

Actuellement, toutes les écoles normales de France et d'Algérie ont des programmes d'enseignement identiques, imposés *ne varietur* par l'Administration supérieure, après avis du Conseil Supérieur de l'Instruction publique.

C'est là un abus et un réel danger. Un abus, parce que c'est, pour l'Administration centrale, s'arroger des prérogatives qui sont du ressort immédiat des adminis-

trations locales ; un danger, parce que c'est méconnaître de la sorte les besoins particuliers à chaque département, et parce que l'enseignement ne concourt pas toujours et partout, comme il conviendrait, à assurer le parfait développement des œuvres d'originalité particulière qui sont un des principaux facteurs de la richesse nationale.

S'il est nécessaire de marquer les limites maxima des connaissances générales à exiger de tout futur instituteur et de toute future institutrice et, par conséquent, d'indiquer les grandes lignes des programmes qui devront être suivis dans tous les départements, dans toutes les écoles normales, il est non moins nécessaire de leur laisser assez de souplesse pour qu'ils puissent mieux s'adapter aux nécessités de chaque région. L'industrie nationale, le commerce local, les besoins régionaux de la culture doivent être protégés et servis.

Chaque école normale serait donc invitée à dresser elle-même un projet détaillé des programmes qu'elle voudrait appliquer. Ce délicat travail serait préparé par le Conseil des professeurs et soumis ensuite à l'approbation du Recteur, après avis du Conseil Académique primaire dont nous allons parler plus loin.

Les avantages de ce système me semblent ressortir aisément pour tous.

Les Inspecteurs primaires

Le mode de recrutement des Inspecteurs primaires donne à la fois satisfaction aux vœux du personnel et aux besoins de l'enseignement : une seule Commission, siégeant à Paris, examine les candidats qui sont ensuite

répartis dans les diverses régions de la France et des Colonies par le Directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, agissant par délégation et sous l'autorité du Ministre.

Ces pratiques paraissent pouvoir être conservées, aussi longtemps tout au moins que seront jugés d'une application nécessaire les principes de centralisation qui, depuis la Révolution, constituent l'essence même de notre organisation administrative. Mais, tout en les conservant, il serait à souhaiter que, le plus tôt possible, les nominations, mutations et promotions de ce personnel, qui se font actuellement, sans contrôle, par le Directeur de l'enseignement, soient régies par des règles offrant aux intéressés les garanties d'impartialité et d'équité auxquelles ils ont droit et qui leur manquent trop souvent, ainsi que le prouve, entre tant d'autres, le fait suivant que seul, aujourd'hui, nous voulons retenir.

Un élève de l'école normale primaire supérieure de Saint-Cloud, à la requête de son directeur qui avait des inquiétudes sur son état de santé, fut, à sa sortie, appelé à exercer dans un département du Midi. L'excellence du climat, jointe à sa conduite parfaitement régulière, amena en quelques années l'amélioration presque totale de son état général, si bien même qu'il put reprendre ses travaux personnels momentanément abandonnés, et se préparer à l'examen de l'Inspection et de la Direction des écoles normales. Dès sa première tentative, il réussit complètement, car il était aussi intelligent que laborieux. Bientôt, ensuite, il se trouva assez rétabli pour fonder une famille ; il se maria.

Peu de temps après, il était nommé Inspecteur, encore dans la région méridionale, que réclamait toujours sa constitution demeurée délicate.

Jusque là, l'Administration, on le voit, avait rempli sa fonction tutélaire envers un de ses agents les plus méritants ; tout était pour le mieux.

Mais, un jour, le Ministre d'alors exigea, paraît-il, que le poste occupé par ce jeune homme fût attribué à l'un de ses protégés ; et, l'occupant, sans aucun avis préalable, fut brutalement déplacé et envoyé dans un poste du Nord-Ouest, dont le climat froid et humide ne convenait nullement à son tempérament.

Le fonctionnaire ainsi sacrifié protesta, demanda des explications qu'il n'obtint pas et, en désespoir de cause, se confia à un de ses amis, le priant d'intervenir en sa faveur au Ministère, afin que, s'il n'était pas possible de faire revenir le Ministre sur sa décision, il lui fût attribué au moins une résidence qui ne mettrait pas sa santé en péril.

Cet ami, qui l'aimait profondément, tenta la démarche, fit valoir les bons services du jeune inspecteur (bons services que, d'ailleurs, personne ne songeait à nier), montra le danger qui pouvait résulter d'un séjour dans une localité si peu convenable, fit remarquer que l'Administration, les bureaux, s'ils ne pouvaient résister ouvertement au Ministre, ni contrecarrer ses ordres formels, avaient certainement le devoir strict de lui démontrer qu'il était impossible de frapper avec cette rigueur un fonctionnaire dont le dossier ne renfermait que des éloges, et qu'il convenait de lui témoigner des sentiments de bienveillance et d'équité, en lui fixant un poste qui constituât, sinon un avancement, tout au

moins une juste équivalence; et il citait un poste qui aurait parfaitement convenu et qui était libre.

Toutes ses objurgations demeurèrent inutiles, et son jeune ami dut se résoudre à aller prendre possession du nouveau poste qui lui avait été assigné. C'était, pour lui, autrement grave qu'une disgrâce.

Il y demeura assez longtemps pour que sa santé s'y altérât gravement et, quand enfin, en manière de dédommagement, on le nomma directeur d'une école normale, le mal était fait; il était trop profondément atteint pour se relever. Quelques années après, en effet, il succomba, laissant une veuve et deux enfants en bas âge. Et, comme il n'avait pas les années exigées par la loi, sa veuve n'a eu aucune retraite.

Que dire d'une administration qui laisse s'accomplir de telles monstruosités? qui laisse se perpétuer de si odieuses pratiques? qui, en présence d'abus de pouvoir aussi scandaleux, n'a ni assez de pitié, ni assez de conscience, ni assez de fermeté pour crier sa révolte et pour faire entendre la voix de la justice?

Devant semblables agissements, on demeure stupéfait que l'Administration supérieure, afin d'éviter tout moyen de contrôle de ses actes, ose encore soutenir que ce serait porter une grave atteinte au prestige et aux prérogatives du Ministre, à son autorité nécessaire, que de permettre que ses décisions puissent être soumises à discussion.

Et il y a cependant plus de quarante années que nous sommes en République!

— On s'est demandé à diverses reprises s'il était bon que les Inspecteurs primaires, comme aujourd'hui,

comme toujours, aient leur résidence au chef-lieu même de leur circonscription qui, dans la généralité des cas, est l'arrondissement, ou, au contraire, s'il ne serait pas préférable qu'ils résident tous au chef-lieu du département, près de leur chef immédiat (aujourd'hui l'Inspecteur d'académie, demain, nous l'espérons, le Directeur départemental de l'enseignement primaire) qui les utiliserait au mieux des intérêts du service.

En principe, la résidence au chef-lieu d'arrondissement semble devoir être préférée. L'Inspecteur s'y trouve plus près de son personnel, plus à même d'être utilement et justement renseigné sur les besoins particuliers à sa circonscription, sur l'esprit des populations, sur les questions multiples (construction et réparation des maisons d'école, plaintes des autorités locales et des familles, plaintes ou désirs des Instituteurs et des Institutrices, etc.) qui font l'objet de ses enquêtes administratives. Il s'y trouve aussi plus facilement en rapport avec les municipalités et les autorités diverses (caisses des écoles, délégations cantonales) qu'intéressent la tenue et la prospérité des écoles.

Cependant, dans quelques cas particuliers, il peut se faire que la topographie des lieux recommande le séjour fixe au chef-lieu du département. Il ne devrait, en tout cas, être autorisé que sous cette réserve spéciale et formelle que chaque Inspecteur ait sa circonscription bien délimitée et qui serait soumise à sa seule action.

Combien de temps un Inspecteur doit-il demeurer dans le même poste?

C'est encore une question qui s'est souvent posée. Dans certaines circonscriptions, en effet, principale-

ment dans celles que l'on est convenu d'appeler les circonscriptions de début, les circonscriptions en pays pauvres et de parcours difficile, il arrive la plupart du temps que les Inspecteurs ne font que passer, et que, parfois même, deux ou trois Inspecteurs se succèdent dans une même année.

Quelle peut bien être leur action? et sur le personnel qu'ils n'ont pas même quelquefois le temps de connaître, de visiter sur place? et sur les autorités locales qui les ignorent pour le plus grand nombre? et sur l'enseignement dont ils n'ont pu pénétrer ni les qualités, ni les défauts? Quelle que soit leur activité, quelle que soit leur intelligence, quelles que soient leurs aptitudes professionnelles, ils en sont réduits à vivoter, si je puis dire, à se borner à l'expédition des affaires courantes, à donner des conseils généraux qui ne peuvent compromettre ni leur réputation, ni la marche des écoles; ils ne peuvent jamais exercer une action effective et durable. Et ils partent, avec le regret de n'avoir pu juger ni les personnes, ni les choses. Et, cependant, les personnes vivent, agissent, doivent être appréciées, ont des intérêts respectables à ménager! Et les choses doivent recevoir leur solution! Les unes et les autres ne sont conduites qu'avec des moyens de fortune; on devine ce qui en peut résulter.

Dans d'autres circonscriptions, au contraire, dans les bonnes circonscriptions, celles où sont attachés des agréments de résidence ou des avantages pécuniaires spéciaux, il arrive que le même inspecteur demeure un très grand nombre d'années de suite, qu'il y fasse presque toute sa carrière.

Ce qui devait arriver fatalement se produit : après

les premiers efforts, après les premières années de contact, chacun, administrateur et administrés, sait à quoi s'en tenir. L'Inspecteur s'est fait de son personnel une opinion qui ne variera plus guère, sauf accident; il donnera toujours les mêmes avis, il appuiera toujours sur la nécessité des mêmes améliorations, de ce qu'il aura jugé déjà devoir être modifié. Il se répétera sans cesse. Plus il aura de valeur personnelle, plus il sera persuadé du bien fondé et de l'excellence de ses conseils, plus il deviendra étroitement exigeant, presque à coup sûr routinier. Sa présence trop prolongée dans la même circonscription l'empêche de former plus complètement son expérience, qui se fait d'autant plus profitable qu'il exerce dans des milieux plus différents, plus opposés de mœurs, de tendances et de coutumes. En outre, le personnel étant apprécié trop longtemps par la même autorité, perd de la garantie que lui donnent des appréciations venues de divers chefs.

Les Instituteurs et les Institutrices, de leur côté, savent pertinemment ce que veut leur chef; ils connaissent ses doctrines, les méthodes et les procédés qu'il préconise; chacun s'empresse, dans son intérêt, et c'est trop humain pour que l'on puisse s'en étonner et y trouver à redire, de conformer sa conduite aux désirs tant de fois exprimés et répétés. Tous, ou à peu près, s'exercent à taire leurs préférences. Comme leur chef, plus que leur chef, ils ne voient plus la vérité que sous un certain angle, toujours le même; ils perdent toute initiative, toute indépendance d'esprit et de jugement.

C'est une circonscription endormie, qui n'a de la vie que l'apparence et qui, pour longtemps ensuite, sera rebelle à tout progrès.

Le remède à ces deux situations opposées et également fâcheuses consisterait à ne pas changer trop vite les inspecteurs de résidence, mais aussi à ne pas les éterniser dans les mêmes postes. Il semble qu'on pourrait fixer à cinq ou six années le délai minimum et à dix ans le séjour maximum. Pas ne serait besoin que les Inspecteurs changent chaque fois de département; il suffirait qu'ils changent de circonscription. Ainsi ils continueraient à demeurer les agents actifs de la même direction générale à laquelle ils appartenaient, tout en lui prêtant un concours plus sérieux et plus efficace.

Étant donné la façon dont nous comprenons le rôle des écoles privées, étant donné les tendances réactionnaires qui se sont manifestées dans la plupart d'entre elles et qui constituent un réel danger pour nos institutions démocratiques, il devient absolument nécessaire de soumettre ces établissements à un contrôle plus régulier et plus sévère. L'inspection devant s'y exercer dans les mêmes formes et dans la même mesure que dans les écoles publiques, le nombre des Inspecteurs devra donc, nécessairement, être augmenté, à moins que l'on ne se décide enfin à entendre les doléances depuis si longtemps exprimées, et que l'on allège leur besogne de toutes les inutilités qui les surchargent et qui les empêchent d'accomplir leur mission comme il conviendrait et comme ils le souhaitent eux-mêmes.

Je ne veux pas dire qu'il est indispensable que, chaque année, tous les Instituteurs, toutes les Institutrices soient, chacun dans leur classe, l'objet d'une inspection approfondie, d'une véritable inspection, de celle qui, seule, porte, et qui profite à tous, Instituteurs et Inspecteur. D'abord, pour qu'une telle pratique fût

possible, il faudrait que les Inspecteurs disposassent d'un temps qui, certainement, ne leur sera jamais dévolu. Il y a, par an, selon que les écoles sont urbaines ou rurales, environ de 200 à 220 jours de classe effective. Si l'on défalque encore les jours que l'Inspecteur doit consacrer aux examens, à sa présence dans les différents conseils, aux conférences pédagogiques avec son chef et avec ses subordonnés, aux enquêtes administratives; si l'on estime qu'il peut lui arriver quelquefois d'être empêché de voyager soit par suite d'une indisposition, ou par suite d'une température exceptionnelle, on voit le temps dont le plus favorisé peut réellement disposer pour les inspections proprement dites et, par suite, le nombre d'écoles et de maîtres qu'il devrait avoir sous sa direction.

Matériellement donc, il est presque impossible qu'un Inspecteur procède chaque année à l'inspection *rigoureuse* de tout son personnel (écoles publiques et écoles privées) car, pour y procéder, il doit pouvoir consacrer environ deux heures à chacun, et encore n'est-ce là qu'un bien faible minimum qui ne peut suffire que lorsqu'il connaît déjà la personne, mais qui s'élève sensiblement s'il s'agit d'une première inspection. Passer quelques moments dans une classe, voire même seulement quelques quarts d'heure, ce n'est pas inspecter. On peut ainsi vérifier un point de détail, donner un conseil rapide sur une question bien limitée, s'enquérir d'un besoin urgent, donner satisfaction à une réclamation justifiée. Mais il faut du temps, beaucoup de temps, avoir l'esprit reposé et tout le loisir nécessaire, pour apprécier la valeur pédagogique d'un maître, pour s'assurer de la façon dont fonctionnent tous les rouages

d'une école, pour juger des progrès des élèves. Et je ne parle pas des mille autres petites questions qu'il faut examiner et résoudre au cours d'une inspection sérieuse, et qui réclament en plus de longs instants.

Et puis, réellement, ces inspections de fond, ont-elles besoin d'être multipliées et répétées, partout et pour tous, chaque année, à périodes régulières? Non, si l'on se fait de l'Inspecteur l'idée qui convient, si on le renferme dans son rôle essentiel, vraiment nécessaire et profitable.

Beaucoup se sont imaginé et s'imaginent encore qu'un Inspecteur doit être une sorte de gendarme, d'agent de haute police universitaire, chargé de surveiller les Instituteurs et les Institutrices, étroitement, jusque dans leurs plus petites actions, jusque dans tous les actes de leur vie privée; qu'il doit être surtout un esprit soupçonneux, inquiet, jaloux comme un autocrate de son autorité, s'essayant à surprendre son monde, l'épiant, le guettant, enclin à prêter une oreille attentive et complaisante à toutes les petites calomnies, à tous les bavardages du village ou du quartier, désireux de montrer avant tout son pouvoir de répression, disposé à apprécier l'esprit de servilité, quelquefois aussi l'esprit de délation, enflant outre mesure le plus léger incident pour se donner de l'importance, pour se procurer le mérite facile d'avoir trouvé une prompte solution à des questions qui n'ont souvent d'autre valeur que celle que son imagination a bien voulu leur attribuer, etc., etc.

Cette sorte de tyranneau, odieux autant que ridicule, n'existe guère que dans la légende. Un inspecteur est un tout autre homme; de plus en plus, il doit être un tout autre homme. Il est, il doit toujours être, l'ami sûr

et loyal de son personnel ; le conseiller éclairé qui lui rend plus facile et plus agréable sa tâche quotidienne ; qui le fait profiter de son expérience acquise auprès de tous, en comparant les efforts de chacun ; qui l'aide dans un moment difficile ; qui le soutient dans un jour de défaillance ; à qui l'on peut confier un secret, même très important ; à qui l'on peut avouer une faute, même lourde. Homme de devoir avant tout, d'esprit large, de parfaite équité, de caractère ferme et indépendant, d'âme noble et sensible, il est surtout porté à la bienveillance qui cherche dans toute erreur ce qui peut l'excuser ou en atténuer la gravité, et qui s'efforce de mettre en relief tous les menus faits qui constituent, dans leur ensemble, la bonne réputation de chacun.

Agent d'information et d'exécution, collaborateur avisé de son chef immédiat, il l'éclaire, le documente, discute avec lui et avec ses collègues toutes les questions intéressant l'éducation et l'enseignement, exerce une autorité effective et de bon aloi sur toutes les personnalités qui gravitent autour de l'école, attire à celle-ci des sympathies précieuses et des appuis efficaces. Préoccupé sans cesse, parce que c'est le côté le plus beau de sa tâche, de faire valoir le mérite des autres, il ne recherche pour lui-même qu'une récompense, une seule, la seule qui vaille et qui importe, et qui est de mériter que tous, supérieurs, égaux, subordonnés, gens de son métier et gens d'à côté, disent de lui : c'est un honnête homme.

Pour être tout cela, pour faire tout cela, pour être toujours parfaitement au courant de l'état de sa circonscription, il n'a pas besoin, selon l'expression imagée, d'être constamment « sur le dos » de son personnel, de

procéder chaque année à une inspection minutieuse, détaillée et complète de tous, comme s'il les ignorait.

Lorsque l'école et les maîtres qui y enseignent sont bien connus, ont été pesés et jugés sérieusement une première fois, dans leur milieu, il suffit ensuite d'y passer, d'examiner de près les quelques points qui auront fait l'objet spécial des causeries dans les conférences pédagogiques de l'année, de vérifier s'il a été tenu compte, un juste compte, des recommandations antérieures.

Ainsi, l'Inspecteur sera toujours à même, à toute heure, en tout lieu, son carnet de notes à la main, de donner sur les écoles et le personnel de sa circonscription, les renseignements les plus détaillés, les plus exacts, les plus vrais.

Son action sur l'éducation sera d'autant plus efficace, qu'il sera aimé et respecté davantage.

L'Inspection féminine de l'enseignement primaire

LES INSPECTRICES PRIMAIRES

La loi du 19 juillet 1889 a permis la nomination d'Inspectrices primaires « dans les mêmes conditions et dans les mêmes formes que les Inspecteurs primaires ».

Leur rôle a été précisé dans un rapport au Président de la République, et réglementé par un décret en date du même jour, 17 janvier 1891.

Depuis cette époque, quatre postes seulement, dans toute la France, ont été réservés à des Inspectrices : trois à Paris et le quatrième à Versailles. Aucun esprit

de méthode n'a présidé à l'attribution des postes ainsi passés à des femmes ; aucune raison topique n'a pu être donnée pour justifier cette transformation ; aucune nécessité reconnue ne l'a légitimée. Seul, le hasard des vacances a fait le poste disponible ; seul le désir d'y appeler une personne désignée à l'avance et imposée par des motifs qui n'avaient rien de commun avec la pédagogie et les besoins du service, a déterminé les choix ; toutes ces fonctions nouvelles ont été créées pour des personnes.

Cependant, si restreint, si imparfait, si timide qu'il soit, cet essai n'en constitue pas moins une tentative nouvelle. Elle a été suivie avec beaucoup d'intérêt ; elle a donné lieu à de très vives polémiques, et ce ne fut pas toujours dans le camp féminin, même féministe, qu'elle a rencontré les plus ardents défenseurs, les plus convaincus approbateurs.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici cette innovation, non que je redoute de prendre position et de dire toute ma pensée, mais parce que, vraiment, les éléments sérieux et probants font défaut pour prendre résolument parti. Dans une question de cette importance, il faut éviter de n'apporter que des impressions et des idées préconçues, de ne formuler que de simples désirs, de ne se laisser guider que par des affinités et des tendances particulières. Il serait aussi malséant que dangereux, d'inférer du particulier au général, de vouloir tirer des quelques cas exceptionnels que l'on connaît, des conclusions fermes qui, à tout le moins, courraient le risque de mal servir le personnel et l'enseignement.

Mais on peut, on doit formuler le vœu que, dans l'intérêt même, dans l'intérêt surtout de la réforme, un

essai complet et loyal soit tenté, qu'il soit assez étendu pour qu'il puisse servir de démonstration irréfutable. Et, parmi toutes les conditions souhaitables, il en est une, essentielle, dont l'importance n'échappera pas : qu'il ne soit pas appelé de débutantes, ainsi qu'on l'a fait jusqu'ici, à des postes de tout temps considérés comme les premiers, comme les plus importants, et réservés à des fonctionnaires ayant déjà parcouru une longue carrière, parce que ces postes offrent des difficultés de toute nature et qu'il serait souverainement injuste de rendre responsables d'un insuccès les inspectrices que l'on y appellerait sans qu'elles soient déjà en possession d'une longue expérience administrative.

LES INSPECTRICES DES ÉCOLES MATERNELLES

Les écoles maternelles, anciennement salles d'asile, ont, de tout temps, été placées sous l'autorité directe des inspecteurs primaires.

Cependant, depuis 1837, concurremment avec ces derniers, des dames déléguées et des inspectrices départementales ont été chargées de l'inspection. Ces dames sont nommées par les Préfets ou par le Ministre ; elles sont en petit nombre.

A Paris, depuis quelques années, afin surtout d'alléger la besogne des inspecteurs, l'inspection des écoles maternelles est confiée uniquement à des inspectrices départementales.

Cette organisation donne de très bons résultats et, s'il est difficile d'en demander l'application générale à toutes les circonscriptions, on peut souhaiter qu'elle soit étendue à tous les grands centres.

LE GRAND ÉTAT-MAJOR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Ministre

A titre de simple observation, faisons remarquer combien est inexacte et injurieusement limitative la dénomination de Ministère de l'Instruction publique attribuée à l'ensemble de l'administration centrale de l'enseignement en France.

En effet, le Ministre qui siège rue de Grenelle a sous sa juridiction, à la fois l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire, et dans chacun de ces trois grands services, l'enseignement public et l'enseignement privé. En outre, il doit connaître de toutes les œuvres générales et particulières d'éducation qui, de près ou de loin, se rattachent aux différentes écoles de ces divers groupements.

Il devrait donc, plus justement, porter le titre de Ministère de l'Éducation nationale.

Les Inspecteurs généraux de l'enseignement primaire

L'institution des Inspecteurs généraux de l'enseignement primaire remonte à la loi du 15 mars 1850 ; elle s'est perpétuée sans changements notables jusqu'à nos jours.

Le décret du 18 janvier 1887, rendu en application de la loi du 3 octobre 1886, dit, à l'article 123 : « Les

Inspecteurs généraux sont nommés par le Président de la République, sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique.

« Ils sont répartis en deux classes. Nul ne peut être promu à la première classe, s'il n'a passé cinq ans au moins dans la seconde.

« Article 124. — Les Inspecteurs généraux se réunissent en Comité consultatif, sous la présidence du Directeur de l'enseignement primaire, pour étudier les questions qui leur sont soumises par le Ministre. »

Comme texte législatif, c'est tout.

Il en résulte qu'il n'est exigé aucun titre, aucun diplôme, aucune preuve d'aptitude, pour occuper le poste le plus élevé dans la hiérarchie de l'enseignement primaire, et le choix du Ministre et du Président de la République, sans être taxé d'illégal, pourrait se porter, ainsi qu'on le dit, sur le premier venu.

C'est au moins une anomalie, sinon un déni de justice. Ajoutons cependant, qu'en fait, à peu d'exceptions près, les Inspecteurs généraux ont toujours été choisis parmi les membres de l'Université.

Dans un rapport présenté au Ministre, alors Jules Ferry, le 5 février 1880, le Directeur de l'enseignement primaire, alors M. F. Buisson, précisait les attributions des Inspecteurs généraux :

« Dans chaque département, quelle est la mission de l'inspection générale ?... on peut la ramener à un triple objet : d'abord et comme moyen essentiel d'informations, la visite des écoles normales et d'un certain nombre d'écoles primaires ; — ensuite l'appréciation

approfondie des services et des mérites de chacun des fonctionnaires, inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, directeurs, directrices et professeurs des écoles normales ; — enfin le compte rendu général et comparatif de la marche de l'instruction primaire dans les différentes régions de la France. »

Si nous consultons la liste des Inspecteurs généraux qui ont exercé depuis la création de l'institution, nous n'en trouvons que deux qui aient été inspecteurs primaires ; nous n'en trouvons aucun qui ait été Directeur d'école normale. Les autres ont été tirés des cadres de l'enseignement secondaire, surtout de l'inspection académique. Un certain nombre ont été choisis pour leur compétence spéciale dans quelqu'une des parties de l'enseignement, littéraire ou scientifique ; plusieurs le furent pour d'autres motifs, surtout politiques.

Actuellement, il n'en est pas un seul qui ait exercé dans l'enseignement primaire.

Si nous ne nous rapportions qu'au décret de 1887, les Inspecteurs généraux constitueraient simplement un échelon de plus dans la hiérarchie bureaucratique primaire, leurs fonctions devant se limiter à l'étude des questions qui leur sont soumises par le Ministre.

Au contraire, le rapport de M. F. Buisson, du 5 février 1880, leur attribue un rôle beaucoup plus élargi, beaucoup plus important. Il les destine à être les juges souverains du personnel des écoles normales et de l'inspection primaire ; il leur demande des appréciations nettes et précises sur la valeur des méthodes, sur la marche de l'enseignement, sur les résultats obtenus.

Voilà le désir exprimé. Qu'est la réalité ?

Tout d'abord, nous nous trouvons en présence d'hommes généralement fatigués, presque arrivés au terme de leur carrière, dont plusieurs même ont dépassé, et de beaucoup, l'âge fixé pour la retraite du personnel actif. Leur santé aurait trop à risquer, trop à souffrir de déplacements fréquents, puisque, même limités comme actuellement, ils en éprouvent déjà de réels inconvénients, selon les moments de l'année où ils ont lieu, et selon les conditions plus ou moins favorables de la température. Il est, dès lors, bien naturel qu'ils cherchent à échapper le plus possible aux désagréments et même aux dangers de ces voyages, ou que, tout au moins, ils ne poussent pas à les multiplier.

En second lieu, les crédits mis à leur disposition limitent nécessairement leurs inspections, d'autant plus que le taux des indemnités journalières est fort élevé.

Enfin, ils ont trop l'expérience de la vie administrative, trop de bon sens, pour qu'ils ne demeurent pas convaincus du peu d'utilité et du peu d'efficacité de leur action, d'où, chez presque tous, un aimable scepticisme qui facilite, assurément, les rapports que l'on peut avoir avec eux, mais qui n'en fait que mieux ressortir la banalité de leurs visites.

Un jour, il y a longtemps, très longtemps déjà, l'un d'eux à qui l'on demandait de définir la fonction et le rôle d'un inspecteur général, répondit : « Un inspecteur général est un homme qui peut faire beaucoup de mal; je n'en ai pas connu un seul qui ait pu faire du bien. » Et il n'est pas certain que, sous cette apparente boutade, ne se cache pas l'expression d'une vérité qui n'a plus besoin d'être démontrée.

Ce qui, par contre, est bien certain, c'est que, d'une

part, ils sont, la plus grande partie de l'année, retenus à Paris, au Ministère, où ils fournissent une besogne essentiellement bureaucratique, servant d'aides, j'allais dire de préparateurs, au directeur de l'enseignement primaire, élaborant la plupart des documents qui paraissent sous sa signature, et lui servant de collaborateurs directs autant que discrets, de sorte qu'ils mériteraient plus justement d'être appelés ses secrétaires généraux.

Ce n'est généralement qu'après les vacances de Pâques, avec le retour de la belle saison, qu'ils commencent leurs inspections. Alors, sortes de *missi dominici* (et le seigneur et maître n'est autre que le Directeur de l'enseignement primaire), pendant environ deux mois, un peu plus, un peu moins, selon les circonstances et selon les crédits, ils se rendent successivement dans un certain nombre de départements, dans un nombre forcément restreint de départements, et leur besogne va commencer.

Ils vont, en premier lieu, prendre langue auprès du Préfet. N'est-il pas le chef de l'enseignement primaire dans le département? De lui, ils vont savoir en quelle estime, à tous les points de vue, au point de vue politique, entre autres, car c'est le point de vue qui intéresse le plus le Préfet en fait d'enseignement, c'est même à peu près le seul point de vue qui l'intéresse ; donc ils vont savoir de lui en quelle estime est tenu le personnel de l'enseignement primaire, plus justement, en quelle estime, lui, Préfet, il le tient. En particulier, cela va de soi, il dira ce qu'il pense de l'inspecteur d'académie, des inspecteurs primaires, du directeur, de la directrice et des professeurs des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

Et, ne voilà-t-il pas déjà une bonne et utile besogne de faite? Voilà comment l'inspecteur général se sera fait, ensuite, une opinion *raisonnée* et *personnelle* de ce que j'appellerai l'état-major départemental de l'enseignement primaire. Si, après cela, il n'a pas l'esprit libre de toute opinion préconçue, si ses jugements futurs ne sont pas exempts de toute influence étrangère à l'enseignement, il y aurait certainement lieu d'en être très surpris, c'est que vraiment il jouerait de malheur.

Ce point acquis, ce gros point acquis, il va voir l'inspecteur d'académie. Et se recommence l'examen détaillé des mérites particuliers à chacun des membres de l'état-major, lui seul excepté, bien entendu. Cette visite permet à l'inspecteur général de connaître *à fond* ce qui s'est fait dans les deux écoles normales, dans les écoles primaires supérieures, ainsi que l'action des inspecteurs primaires, et les résultats acquis partout et en tout; il sait donc avec précision si, ensuite, il devra louer ou blâmer; il n'ignore aucun des points qu'il devra critiquer, aucune des initiatives qu'il devra encourager.

Avant de quitter le chef de service, l'inspecteur général lui remet un très long questionnaire, imprimé sur papier officiel, avec en-tête du Ministère de l'Instruction publique; c'est le formulaire général, le formulaire commun à tous; il doit être rempli par l'inspecteur d'académie et remis à l'inspecteur général avant son départ du département. Toutes les questions se rapportant au fonctionnement des écoles de toute nature dans le département, y ont leur place; de même tout ce qui concerne les œuvres post-scolaires, la marche

des écoles normales, le rôle de leur personnel, ainsi que l'autorité dont jouissent les inspecteurs primaires.

Donc, de même que son opinion sur l'ensemble du service et sur l'ensemble du personnel était faite à sa sortie du cabinet du Préfet, de même, à sa sortie du cabinet de l'Inspecteur d'académie, il est fixé sur la valeur professionnelle de tous et sur la marche des études dans les écoles : normales, supérieures et élémentaires.

Viennent ensuite les visites aux Écoles Normales. Même entretien préalable, mêmes questions posées aux directeur et directrice, sans doute, toujours, afin d'avoir l'esprit plus dégagé de tout parti pris vis-à-vis du personnel. Puis, assistance à deux ou trois cours, réunion générale des élèves, allocution... variable selon les milieux et surtout selon les époques.

Le directeur et la directrice reçoivent, eux aussi, un très long questionnaire qu'ils devront remplir et remettre, généralement, le lendemain. Toutes les parties du programme des écoles normales y sont successivement passées en revue, de même que tout ce qui touche au personnel. Cependant, il n'y est pas fait mention de questions touchant la gestion économique; cette dernière est réservée, en effet, à un inspecteur général des économats, qui se distingue en ce que, n'ayant jamais exercé dans une école normale, il ne connaît pas le premier mot de leurs besoins matériels, ni des moyens d'y faire face.

Restent les Inspecteurs primaires. Reçus en bloc à l'Inspection académique, ils ont la bonne fortune d'entendre un petit discours bien senti ayant trait à l'importance de leurs fonctions, et aussi, à l'importance

toute particulière que M. le Ministre (?) attache à telle partie de l'enseignement et de l'éducation. Jamais il n'est fait la moindre allusion à la politique.

Chacun des Inspecteurs reçoit aussi un très long questionnaire qui devra être rempli et remis à un jour déterminé, qui est habituellement le jour fixé pour la visite d'une école en présence de l'Inspecteur général. Cette inspection d'une école ou d'une classe en présence de l'Inspecteur général est très importante; elle est décisive. Elle suffit pour porter, sur chaque Inspecteur primaire, un jugement définitif d'où peut dépendre, en grande partie, son avenir.

Chaque membre du personnel de l'État-Major reçoit, en outre, en triple exemplaire, une notice individuelle à remplir, notice que, d'ailleurs, il a fournie, ou il aura à fournir dans la même année, et ainsi chaque année de suite, en une quinzaine d'exemplaires. Il paraît qu'il est indispensable de vérifier, à tant de reprises, si chaque fonctionnaire continue à porter les mêmes nom et prénoms, s'il persiste à être né le même jour, s'il n'a pas perdu quelque titre de capacité depuis l'année précédente, s'il désire toujours de l'avancement, etc., etc., enfin toutes sortes de questions aussi utiles.

Chaque chef direct de chaque fonctionnaire, et toute la hiérarchie des chefs, complète les notices de son appréciation personnelle sur la valeur professionnelle et morale de ses subordonnés.

Il est bien évident que les appréciations, non moins *personnelles,* que l'Inspecteur général doit ajouter à son tour sur toutes ces paperasseries, seront absolument spontanées et qu'elles ne seront bien que l'expression

de sa pensée intime ; aucune influence, ainsi qu'on peut en juger, n'aura agi sur son esprit.

Mais, voici le plus joli. Un des fonctionnaires inspectés, un jeune, bien entendu, les autres étant fixés depuis longtemps, se hasarde-t-il à demander s'il peut espérer une promotion de classe qui tarde à venir, ou un déplacement qui lui donnerait satisfaction en le rapprochant des siens ou en lui valant des avantages matériels ou moraux auxquels il pense avoir droit, l'Inspecteur général lui répond invariablement qu'il ne peut rien lui promettre, qu'il n'a pas le pouvoir qu'on lui suppose, que son rôle se borne à émettre un avis à la suite des notices de chacun, et que le reste regarde le Ministre.

Quant à ceux qui ne demandent rien, bonnes âmes qui s'imaginent que leurs mérites parlent pour eux et qu'ils seront appréciés selon leurs œuvres, qu'ils dorment en paix ! ce n'est pas à eux qu'iront les choix de « l'Administration supérieure ». Pour être distingué, il faut autre chose... que les intrigants connaissent bien.

Franchement, à quoi peuvent servir des inspections faites dans de telles conditions ? sinon à démontrer l'exactitude de l'appréciation qu'un Inspecteur général donnait de son propre pouvoir. Et, je le répète toujours, et j'y insiste, parce que c'est le point capital, à quoi peuvent servir des inspections faites ainsi, par des chefs qui n'ont jamais exercé les fonctions qu'ils sont obligés d'apprécier, qui n'en connaissent que par ouï dire, les difficultés et les besoins ? Quel fond un ministre peut-il faire de jugements portés ainsi ?

En plus de ces attributions de nature professionnelle, les Inspecteurs généraux peuvent encore être chargés

de procéder à des enquêtes spéciales sur les gens et sur les choses.

En ce qui concerne les choses, leur incompétence demeure, surtout si l'on veut bien ne pas oublier que, même ceux d'entre eux qui ont exercé préalablement des fonctions de l'enseignement ou des fonctions administratives, les ont quittées depuis déjà un certain temps et qu'ils se trouvent comme dépaysés en présence d'états d'esprit différents et de circonstances, la plupart du temps, essentiellement modifiées.

Quant aux enquêtes sur les gens, peut-être vaut-il mieux n'en pas parler ? Disons seulement que, le plus souvent, elles sont confiées au même Inspecteur général, à celui qui consent à jouer le rôle de complaisant qui lui est demandé, car la grande majorité, la quasi unanimité, sont de fort honorables personnes, de fort estimables personnes, qui se refusent, ainsi que l'exemple en a été maintes fois donné, à composer avec leur conscience, à se prêter aux combinaisons variées que l'on attend de leur *sagacité*.

Laissons vite cet objet ; il est des plaies qu'il ne convient pas de regarder longtemps.

Nous concluons que l'inspection générale ainsi comprise, ne peut donner aucun résultat utile, aucun résultat probant, qu'elle est un instrument faussé, la plupart du temps un instrument trompeur, quelquefois aussi un instrument dangereux. Ainsi qu'elle fonctionne, elle n'a d'utilité réelle que pour le Directeur de l'enseignement qu'elle décharge d'une partie de son travail de bureau, mais elle ne remplit pas la haute mission de surveillance et de contrôle pour laquelle elle a été maintenue.

Cependant, le Ministre, en certaines occasions, à des périodes variables, plutôt qu'à des époques déterminées à l'avance et toujours les mêmes, a besoin d'être renseigné autrement que par les rapports ordinaires des chefs de service. Il peut désirer être fixé sur la portée de tel ou tel enseignement. Il a le devoir de se rendre compte des résultats obtenus par telle ou telle réforme. Il lui est indispensable d'avoir de temps en temps des vues d'ensemble sur telle ou telle partie du service.

Il est évident que, parfois, aussi, il lui faut de toute nécessité faire procéder à des enquêtes portant sur la création et l'installation d'un grand établissement scolaire, sur des améliorations matérielles d'ordre général. Il peut aussi être nécessaire de faire procéder à des enquêtes touchant le personnel, soit qu'elles soient demandées par le personnel lui-même, soit qu'elles soient demandées par des sources diverses.

Alors, à nouveau, que faire ?

Supprimer, par voie d'extinctions successives, le cadre fixe de l'Inspection générale.

Puis, lorsqu'un besoin indéniable se manifesterait, charger d'une mission spéciale un des fonctionnaires autorisés pour la bien remplir, et par ses aptitudes professionnelles, et par sa haute valeur morale reconnue, et par la nature et la durée de ses services. Ces fonctionnaires seraient, naturellement, toujours choisis dans le personnel en activité de service, Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, Professeurs d'école normale, Inspecteurs primaires.

Des indemnités spéciales seraient accordées pour ces missions temporaires ; elles pourraient être calculées

sur le taux actuel : vingt-cinq francs par jour d'absence, les frais de transport payés en plus.

De tels envoyés, choisis parmi les fonctionnaires en pleine possession de tous leurs moyens physiques, intellectuels et moraux, présenteraient l'avantage inappréciable d'être parfaitement au courant des questions d'actualité, qu'eux-mêmes vivaient la veille encore de leur départ ; ils se montreraient d'autre part d'autant plus indépendants que, tirés momentanément des rangs, ils devraient reprendre leur service régulier dès la fin de leur mission. Ils offriraient assurément les plus sérieuses garanties de compétence et d'impartialité.

Les bureaux du ministère

Il faut une bureaucratie, personne ne le conteste. Mais chacun doit souhaiter, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la machine administrative, que le nombre des agents qui la composent soit toujours maintenu au strict nécessaire ; que ces agents possèdent les aptitudes requises ; et enfin, qu'ils jouent seulement le rôle qui doit leur être dévolu, c'est-à-dire que ce rôle soit borné à l'expédition des affaires préparées par les différents services actifs.

Il est donc nécessaire, par conséquent, que les bureaucrates ne soient pas appelés à trancher seuls, souverainement, lorsque même ils ne les font pas naître de leur propre mouvement, les questions qu'ils ne connaissent que de très loin, superficiellement, par des rapports qui, de temps en temps, leur parviennent, ou par les confidences intéressées de fonctionnaires peu

scrupuleux, gens d'intrigue et de mince mérite, familiers des antichambres et des bureaux, toujours embusqués dans les couloirs et prêts à profiter de toutes les occasions favorables pour se pousser au détriment des laborieux et des modestes.

Or, que se passe-t-il ? Que voyons-nous ? L'administration sédentaire du Ministère de l'Instruction publique (il est bien entendu que je ne veux parler ici que de celle-là, la seule qui nous intéresse directement, la seule qui nous préoccupe) a vu sans cesse, et voit toujours augmenter le nombre déjà si élevé de son personnel, sans que des motifs valables puissent être invoqués.

A un moment donné, tout au moins, l'effectif de ce personnel aurait dû, certainement, être diminué, c'est lorsque les écoles nationales professionnelles, les écoles d'enseignement technique et les écoles primaires supérieures d'apprentissage ont passé sous l'autorité du Ministère du Commerce. Il est probable que, précisément à ce moment, on a dû arguer de très lourdes besognes à accomplir, et que le cadre ordinaire n'y pourrait suffire, puisque les employés qui devenaient disponibles ont été répartis dans les divers bureaux, sans qu'aucune réduction ait été opérée.

D'un autre côté, personne n'ignore le travail écrasant (?) qu'ont à fournir tous ces employés, travail qui, cependant, n'exige leur présence qu'à une heure tardive de la matinée, généralement après qu'ils ont pris chez eux le repas du milieu de la journée, et qui les rend libres assez tôt pour faire ensuite une longue promenade hygiénique ou pour vaquer à leurs affaires personnelles, avant de se rendre dans leur famille.

Personne n'ignore que le travail dans les bureaux est

si considérable, que les employés ne suffisent pas à l'accomplir en entier et qu'ils doivent se résoudre, tant leur zèle est grand, à emporter chez eux une partie de la besogne qui, d'ailleurs, leur est payée en plus, comme travaux supplémentaires. Et il s'est trouvé des mauvaises langues pour assurer qu'ils se gardaient ainsi de la besogne qui aurait très facilement pu être faite au bureau.

Personne n'ignore également, que le travail dans les bureaux est si considérable, si absorbant, que nombre d'employés y préparent des examens divers, que d'autres y écrivent des articles de journaux ou de revues, en vers ou en prose. Certains, même, s'y livreraient à la pratique d'un art quelconque. Des mauvaises langues, toujours, affirment même qu'on en a vu qui ne faisaient rien que causer, fumer ou dormir.

Ce que chacun sait bien encore, ce qui est indéniable, c'est qu'un grand nombre (les noms sont dans toutes les mémoires) ont dû leur notoriété aux travaux extra-administratifs qu'ils faisaient pendant leurs heures de présence au bureau, et qu'il en est résulté pour eux, non pas des blâmes ou des retards dans leur carrière, mais au contraire un avancement rapide et de nombreuses récompenses, jusqu'à la Légion d'honneur, naturellement.

Et tout le monde, parmi les personnages responsables ou chargés d'un contrôle public, chefs de service, ministres, sénateurs, députés, tout le monde, dis-je, ignore ces errements, ne veut pas voir ce qu'ils coûtent et la démoralisation qu'ils occasionnent!

Ce nombre, toujours très élevé, parfois excessif des employés, loin de hâter l'expédition des affaires, est au

contraire la cause qui, le plus ordinairement, les retarde. Les mêmes questions, en effet, même les plus insignifiantes, étant examinées successivement par plusieurs, chacun tient à y apporter des modifications, jugées par lui toujours essentielles, d'où nouvel examen, nouvelle rédaction et finalement temps perdu, sans que, le plus souvent, le texte définitivement arrêté vaille mieux que le projet primitif, que la rédaction de premier jet. Mais, voilà, il faut bien légitimer la hiérarchie des cadres : expéditionnaires stagiaires, expéditionnaires titulaires et de diverses classes, rédacteurs, rédacteurs principaux, sous-chefs, chefs... et j'en passe certainement.

Et, comme toujours, dans notre chère Administration, chaque affaire parvenue au ministère, est d'abord inscrite sur le registre d'entrée, les pièces timbrées, numérotées, sont classées et mises dans une chemise portant l'indication de la Direction de laquelle elle ressortit. Ensuite, elle descend toute la voie hiérarchique, pour, du Cabinet du Ministre, aboutir à l'employé de l'ordre le plus inférieur.

Parvenue au dernier degré de l'échelle, elle la remonte, en s'augmentant, à chaque degré, d'un rapport ou, tout au moins, d'une note portant la trace de l'examen qu'en a dû faire le fonctionnaire précédent. Revenue ainsi à son premier point de départ, toujours dans la même chemise, mais gonflée des écrivasseries de tous, elle est ensuite expédiée ; cependant on garde précieusement les minutes dans un carton.

Ce sont là les cas simples, les cas qui peuvent être dits de solution rapide ; néanmoins, ainsi qu'on en peut juger, ils nécessitent d'assez longs délais. Mais, souvent,

au contraire, le dossier de l'affaire, à son passage chez le chef de service ou chez l'un des agents intermédiaires, ou même chez plusieurs à la suite, porte sur la chemise la mention : « à conférer ». Alors, ce sont des allées et venues interminables à la recherche de l'employé compétent, de celui qui peut avoir des données dans ses cartons; ce sont des conférences laborieuses qui se répercutent dans tous les bureaux en dessus ou en dessous. Et ainsi passent les jours, quelquefois les mois, tandis qu'au loin, là-bas, où des intérêts graves sont peut-être en souffrance, on se morfond, on attend avec impatience la réponse... qui, parvenue, ne sera pas toujours, si je puis dire, adéquate à l'objet, qui ne terminera pas l'affaire comme il conviendrait, parce que, dans les bureaux, quelle que soit la bonne volonté que l'on y ait mise, elle aura été mal comprise et que, pour la bien résoudre, il faudrait être renseigné sur ce que l'on ne peut connaître que sur place, dans le milieu, et y apporter l'esprit du moment, la solution opportune.

Et, tout cela, c'est ce que l'on appelle de l'ordre, du soin dans les affaires! S'il fallait que les commerçants et les industriels procédassent de la sorte, ils ne tarderaient pas à se ruiner. Mais ici, ce sont les contribuables qui payent, on peut en prendre tout à son aise.

Cependant, tous ces agents, recrutés au concours, sont instruits; quelques-uns même ont une culture supérieure; beaucoup possèdent des titres universitaires qui témoignent de leur travail persévérant et du degré élevé de leur intelligence. Ce sont, par surcroît, de braves et honnêtes gens, attachés sincèrement à leurs fonctions et, en général, désireux de bien faire.

Mais ils ont un vice d'origine dont ils ne peuvent se

débarrasser et qui, pendant toute leur carrière, nuira toujours aux affaires dont ils auront à s'occuper. N'ayant jamais professé, étant passés sans transition des bancs de l'école dans un fauteuil de bureau, ne connaissant l'enseignement que par ce qu'ils en ont vu au collège lorsqu'ils y étaient élèves, ignorant presque toujours la vie de province (et la plupart des affaires intéressent la province, celles qui intéressent Paris se résolvant généralement sans leur concours), comment veut-on qu'ils soient aptes à bien traiter des affaires de nature essentiellement pratique, qui exigeraient des connaissances acquises par une longue expérience? Théoriciens par excellence, purs théoriciens, que n'aide aucun souvenir de la vie réelle, qui n'ont jamais été aux prises avec les difficultés quotidiennes du professorat ou de l'administration d'un établissement scolaire, il est naturel qu'ils trouvent rarement la solution convenable ; le contraire serait plutôt fait pour surprendre.

Et puis, la vie de bureau, cette vie claustrée et sans horizon, durant laquelle ils parcourent les mêmes sentiers étroits, déforme leur intelligence, altère leurs qualités natives et en fait, presque toujours, des esprits systématiques, que toute nouveauté surprend, que toute crainte de responsabilités épouvante, et qui ne voient bientôt plus que du danger dans toute tentative de changement. Et ce sont cependant eux qui nous mènent, car, il n'y a pas à dire, ce sont les bureaux qui gouvernent, les ministres sont tout à leur discrétion. On peut résister à une tempête, à toutes les forces brutales de la nature, on ne résiste pas aux bureaux; comme la goutte d'eau perce le roc le plus dur, leur

tenacité a raison de tous les obstacles. Et puis, leur grande force est dans leur durée. Eux seuls durent; tout le reste, ministres, hommes politiques, administrés des divers ordres et des divers grades, passent, changent, disparaissent, se renouvellent; les bureaux, eux, demeurent, toujours avec le même esprit de résistance, avec le même mépris pour tout ce qui n'est pas eux. Et ils le font bien voir, et ils le font bien sentir.

Il faudrait donc infuser un sang nouveau et généreux à ce vieil organisme usé qu'est la bureaucratie centrale. Il faudrait que les fonctionnaires de l'Administration centrale se recrutent et se renouvellent parmi les fonctionnaires du service actif, parmi ceux qui sont tout indiqués pour passer dans un service sédentaire, et qui le désirent, soit que leurs goûts et leurs aptitudes les y convient, soit que l'état de leur santé et l'intérêt de leurs familles leur en fassent une nécessité. On aurait ainsi un personnel offrant la garantie de sa compétence acquise antérieurement dans le service actif.

Il faudrait aussi se décider à supprimer enfin toutes les écritures accumulées comme à plaisir, dont chacun depuis si longtemps reconnaît l'inutilité et le danger pour la bonne marche de l'administration, mais que personne encore n'a eu le courage de sacrifier.

Le grand chef de l'État-Major général : le Directeur de l'enseignement primaire

Reste à parler du grand chef de l'État-Major, du Directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, qui tient certainement entre ses

mains l'avenir même de la patrie, puisque son action s'exerce sur la masse de la population. L'éducation du peuple dépend donc de sa vigilance, de son dévouement et de la conscience qu'il a de la responsabilité qu'il assume.

Ces hautes fonctions, les plus élevées dans la hiérarchie, supposent donc, ou devraient supposer chez celui qui les exerce, de nombreuses et essentielles qualités, portées au plus haut degré possible, parmi lesquelles : une vive intelligence, une vaste érudition, une grande facilité d'assimilation, une mémoire fidèle, une grande faculté de travail, une éloquence sobre et persuasive, un jugement sain, un grand esprit de justice, un grand bon sens, un cœur porté à la bonté et, surtout, un caractère ferme et indépendant, sans lequel toutes les autres qualités demeureraient vaines et comme superflues. Pour tout dire, il faut, dans cette situation unique, un homme de haute valeur intellectuelle et de haute valeur morale, un *homme enfin,* dans toute l'acception du mot.

Il faudrait encore qu'il joignît la connaissance approfondie de tout ce qui, de près ou de loin, concerne l'enseignement primaire, non pas seulement une connaissance en quelque sorte livresque et empirique, mais une connaissance acquise, pendant un certain temps, dans des fonctions actives de cet ordre d'enseignement. L'idéal serait qu'il ait gravi, sinon tous les échelons de la hiérarchie, du moins un certain nombre ; et spécialement, il serait de la plus grande importance qu'il ait exercé les fonctions de Directeur départemental.

Cette connaissance du milieu où doit s'exercer l'acti-

vité du chef suprême, que l'on juge indispensable chez les directeurs des deux autres ordres d'enseignement, que l'on exige toujours d'eux, d'où vient-il que, par une étrange anomalie, on ne l'ait jamais exigée, au degré convenable tout au moins, des directeurs de l'enseignement primaire ? Et, cette lacune de leur éducation professionnelle, cette méconnaissance préalable de la vie réelle de l'école primaire qu'il doit cependant régler, cette ignorance d'un personnel qu'il doit diriger, a été, comme elle est encore, la cause que, même aux meilleurs de ceux qui ont occupé cette fonction, il a toujours manqué le sens *complet* des nécessités pratiques, et que, par quelque côté, toujours, et souvent même en des points très importants, leur œuvre a prêté à la critique, a été imparfaite.

La plupart des défauts reconnus et reprochés à l'Administration centrale proviennent de ce que le Directeur ne connaît pas ou ne connaît qu'insuffisamment le service. N'entrant pas dans le détail et n'y attachant pas l'importance voulue parce qu'il l'ignore, il pense juger de haut, tandis qu'en réalité il ne juge pas. Il se laisse diriger inconsciemment par son entourage des bureaux, qui a tôt fait de le circonvenir et dont il est le prisonnier au bout de peu de temps ; il laisse se perpétuer l'esprit de routine auquel sont fatalement voués les services exclusivement sédentaires ; il laisse naître et s'implanter la défiance envers les services actifs qui troublent la quiétude des bureaucrates en réclamant des solutions rapides et pratiques.

Combien ce Directeur serait plus autorisé à faire entendre un bon conseil, ou à imposer un ordre ! Combien son action serait plus fructueuse ! s'il

avait mis lui-même la main à la pâte; s'il pouvait entrer dans les détails les plus techniques ; s'il pouvait indiquer de façon précise les rouages qu'il convient de surveiller ; s'il pouvait se déterminer lui-même dans les choix du personnel de haute direction ; s'il inspirait à tous les sentiments de confiance qui vont toujours à l'homme de métier qui n'a dû son élévation qu'à l'habileté dont il a donné des preuves irréfutables et à l'autorité qui découle des services rendus.

On démonte malaisément qui s'est fait à soi-même sa propre opinion, qui s'est fait une conviction raisonnée, appuyée sur des faits vécus.

Les bureaux ne mèneraient pas le service, ainsi que cela a lieu aujourd'hui ; ils en seraient les aides précieux, les collaborateurs indispensables. Chacun serait, ainsi, bien à sa place, et le service tout entier en bénéficierait.

LES CONSEILS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Malgré les réformes profondes introduites successivement dans la composition et dans le fonctionnement des Conseils de notre enseignement national : par la loi du 27 février 1880 pour le Conseil Supérieur de l'instruction publique et les Conseils académiques, et par la loi du 30 octobre 1886 pour les Conseils départementaux de l'enseignement primaire, ces trois organismes ne répondent plus aux nécessités présentes.

Plus peut-être que toutes les autres lois relatives à

l'enseignement, ces deux lois ont vieilli, et, de tous les côtés, depuis un certain temps déjà, l'on demande de les reviser. Ce qui prouve, de façon péremptoire, l'exactitude de ce que j'avançais au début de cette étude : qu'en matière d'éducation, l'on ne peut se targuer d'avoir utilement légiféré que pour une période d'années relativement courte. Ensuite, apparaissent des besoins nouveaux qu'il faut satisfaire, des tendances différentes qui appellent des modifications essentielles, des états d'âme, surtout, dont il convient de tenir compte.

Le conseil départemental de l'enseignement primaire

Le premier degré de ces Conseils, le Conseil départemental, existe et fonctionne, dans sa forme actuelle, en vertu de la loi du 30 octobre 1886, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Les attributions pédagogiques, contentieuses et disciplinaires que la loi reconnaît à ce Conseil doivent être maintenues, car elles répondent à trois ordres de faits qui intéressent à la fois l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement primaire.

C'est la composition du Conseil qui devra être modifiée, afin de donner au personnel la représentation qu'il est juste et utile de lui attribuer.

Donc, le Conseil départemental siégerait à l'école normale; il serait présidé par le Directeur départemental; tous les inspecteurs primaires et toutes les inspectrices, primaires et maternelles, en feraient partie. Il comprendrait, en outre, pour un nombre à

déterminer, des représentants des treize catégories du personnel primaire, ci-après énumérées : professeurs d'école normale, directeurs d'écoles primaires supérieures de garçons, directrices d'écoles primaires supérieures de jeunes filles, professeurs d'écoles primaires supérieures de garçons, professeurs d'écoles primaires supérieures de jeunes filles, directeurs d'écoles primaires élémentaires de garçons, directrices d'écoles primaires élémentaires de filles, instituteurs adjoints d'écoles élémentaires de garçons, institutrices adjointes d'écoles élémentaires de filles, directrices d'écoles maternelles, institutrices adjointes d'écoles maternelles, deux représentants de l'enseignement élémentaire privé, un pour les écoles de garçons, un autre pour les écoles élémentaires de filles.

Pour les affaires contentieuses et disciplinaires, le Conseil comprendrait en plus un magistrat désigné par le Président du Tribunal Civil; ce magistrat siégerait avec voix délibérative. On comprendra l'importance de ce dernier membre.

Dans toutes les affaires disciplinaires, l'intéressé aurait le droit d'être assisté d'un avocat.

Le conseil académique de l'enseignement primaire

Vers l'an 1880, à un Inspecteur d'académie, nouvellement entré dans son ressort et qui, à l'occasion d'une première visite, lui demandait quelles instructions il avait à lui donner touchant l'enseignement primaire, son Recteur lui répondit avec une mauvaise humeur non déguisée : « L'enseignement primaire? Ne m'en parlez jamais! »

Je me suis toujours demandé si cette inconvenante et inconcevable sortie n'était pas parvenue jusqu'aux oreilles du Ministre et si elle n'avait pas été la cause de l'espèce d'ostracisme dont la loi de 1886 a frappé les recteurs.

Pareille aventure n'arriverait sûrement plus aujourd'hui, car il ne viendrait pas à l'idée d'aucun Inspecteur d'académie de poser une semblable question, puisque, de toutes les attributions que la loi du 15 mars 1850 reconnaissait au recteur dans le service de l'enseignement primaire, il ne conserve plus guère que des droits en quelque sorte honorifiques, de pure façade, tandis que lui échappe totalement tout ce qui concerne la vie même des écoles primaires, leurs méthodes, leurs programmes, leur contrôle, leur personnel.

Eh bien! cela est profondément regrettable. Comment et pourquoi s'est-on résolu à priver ainsi l'enseignement primaire du concours précieux de tant d'hommes de valeur, de tant d'administrateurs distingués, de tant de savants renommés, qui en rehaussaient le prestige par la notoriété qu'ils s'étaient acquise, qui en soulignaient l'importance par l'intérêt qu'ils lui témoignaient, et qui lui assuraient les conseils les plus efficaces dans la part considérable qu'ils prenaient à sa direction et à sa surveillance!

Aussi il est fort à souhaiter que le recteur redevienne le chef de l'enseignement primaire dans le ressort de son Académie, comme il y est le chef de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire.

C'est pourquoi je voudrais à côté de lui et présidé par lui, que soit constitué un Conseil académique pri-

maire, et qui marquerait un premier pas vers les idées de décentralisation universitaire qu'il faudra bien aborder franchement quelque jour. Et ce serait déjà, aussi, un rapprochement significatif entre les trois ordres d'enseignement, en attendant l'époque qui verra leur pénétration complète, dont la nécessité devient de jour en jour plus manifeste et que désirent de plus en plus tous les esprits sages et libéraux.

Quant aux attributions et à la composition de ce nouveau Conseil, il sera aisé de les fixer.

Le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique

que je voudrais voir s'appeler désormais :

Le Conseil Supérieur de l'Éducation nationale

pour les raisons données plus haut.

Pour ce chapitre, je répète, n'ayant rien à y changer, ce que j'écrivais il y a sept ans déjà, au sujet des réformes à introduire dans le Conseil Supérieur :

« L'une des principales préoccupations de Jules Ferry, lorsque, le 4 février 1879, il prit en mains la direction du Ministère de l'Instruction publique, fut de changer la composition et d'accroître le rôle du Conseil Supérieur de l'Instruction publique et des Conseils académiques. Un an plus tard, le 27 février 1880, grâce à son insistance, était promulguée la loi qui écartait définitivement de ces deux assemblées les éléments hostiles ou simplement étrangers que la loi du 15 mars 1850 y avait introduits, on sait dans quelles intentions.

« La présence dans le nouveau Conseil Supérieur de membres élus de l'enseignement primaire, fut peut-être l'innovation la plus hardie, en tout cas la plus discutée de la loi. C'était le Tiers-État enseignant qui, pour la première fois, était admis à faire entendre officiellement sa voix dans les Conseils de l'Université, à exposer ses doléances et à discuter ses intérêts professionnels. Il prouva que le grand ministre, à qui il allait tant devoir plus tard, avait bien jugé de sa valeur et de son esprit de sagesse en faisant siéger côte à côte ses représentants avec ceux des enseignements secondaire et supérieur dont ils ne tardèrent pas d'ailleurs à conquérir la confiance, l'estime et même l'amitié.

..... « On voudrait le Conseil supérieur établi sur des bases plus libérales, plus logiques, et fonctionnant d'une manière plus conforme aux besoins de chacun des trois ordres d'enseignement.

« Actuellement, c'est le Conseil tout entier qui, en premier et en dernier ressort, examine, discute et vote les réformes à introduire dans l'un ou l'autre des trois enseignements, de sorte que l'on peut affirmer que, toujours, la majorité est formée, pour une large part, de membres qui doivent s'en rapporter à leurs collègues du soin de les guider dans leur détermination, puisqu'ils ne connaissent pas, par expérience, la vie propre et les vrais besoins des écoles auxquelles devront s'appliquer les décisions qu'on leur soumet et qu'ils sanctionnent de leurs votes. Et il n'y a certes rien d'injurieux ou même de désobligeant à penser qu'un membre de l'Institut, fût-il une des gloires de la linguistique ou de l'art français, pourra se trouver quelque peu embarrassé

de donner un avis motivé sur une réforme pédagogique applicable aux écoles primaires, pas plus qu'il n'est téméraire d'affirmer l'hésitation bien légitime d'un instituteur à se prononcer sur une question concernant l'organisation de l'un de nos grands établissements d'enseignement supérieur ou les modifications à introduire dans le régime des lycées. L'on fait remarquer aussi qu'il semble étrange qu'une assemblée aussi distinguée n'ait pas le droit de proposition directe.

« Il suffira, en outre, de dire que, sur cinquante-neuf membres, y compris le Ministre, dont se compose le Conseil, l'enseignement primaire ne compte que six représentants, pour ne pas s'étonner que les cent quinze mille instituteurs et institutrices qui sont actuellement en exercice, en demandent l'augmentation et une répartition proportionnelle au nombre de chaque groupe d'écoles primaires que la loi reconnaît, et en faisant à l'enseignement féminin la part qui lui revient.

« Mais la réforme capitale devrait porter sur le fonctionnement même du Conseil. Elle consisterait à reconnaître trois sections distinctes et indépendantes : la section de l'enseignement supérieur, la section de l'enseignement secondaire, et la section de l'enseignement primaire.

« Chacune des trois sections aurait à examiner séparément les questions ressortissant à sa spécialité. Ne pourraient être soumises au Conseil supérieur réuni en assemblée générale que les questions qui auraient été au préalable l'objet d'un vote favorable de la section compétente. En cas de vote défavorable du Conseil, l'affaire serait retournée à la section pour être examinée à nouveau et rapportée, s'il y a lieu, à une prochaine

session. Si la section et le Conseil maintenaient leurs votes antérieurs, le Ministre déciderait en Conseil des Directeurs du Ministère et des Recteurs.

« Il serait enfin indispensable de donner au Conseil un pouvoir disciplinaire plus étendu et plus conforme à l'équité, en l'érigeant en juge souverain des accusations qui pourraient être portées sur les membres, enseignants ou administratifs, de l'un quelconque des trois ordres d'enseignement. »

Pour la composition de la section primaire, on s'inspirerait, naturellement, des règles établies pour la composition du Conseil départemental, c'est-à-dire que chaque catégorie du personnel de l'enseignement primaire y aurait des représentants élus.

CONSÉQUENCES
DE LA RÉSOLUTION DU PROBLÈME

La solution du problème, telle qu'elle vient d'être exposée, devra procurer diverses sortes d'avantages : pédagogiques, administratifs, sociaux et financiers, qui se juxtaposeront, se fusionneront, se trouveront mêlés et confondus partout.

Cependant, pour plus de clarté, par mesure d'ordre tout au moins, il est bon d'essayer de les examiner séparément, demeurant bien entendu que ces quatre groupes ne seront pas séparés par des cloisons étanches mais que, au contraire, ils chevaucheront les uns sur les autres et que, tel qui sera classé sous une certaine rubrique, pourra avoir néanmoins sa répercussion ou son extension dans un chapitre voisin.

1. — Avantages pédagogiques

Parmi ces avantages, de tout premier ordre, si importants qu'ils éclipseront en quelque sorte les autres, se classeront l'*unité de doctrine* et l'*unité de méthode,* puisque le Directeur départemental devient l'éducateur, le pédagogue autorisé qui forme les futurs instituteurs et les futures institutrices, qui les initie à la connais-

sance et à la pratique des meilleures doctr nes d'enseignement, qui guide leur inexpérience, qui contrôle leurs efforts ; celui qui, enfin, leur donne une âme commune, selon l'admirable expression de M. Léon Bourgeois, que j'aime à rappeler ici.

Si le Directeur départemental contrôle le personnel, il se contrôle aussi lui-même, ce qui est peut-être encore plus capital. Chef absolu de l'école et dans l'école, en connaissant jusqu'au plus petit rouage, suivant ses évolutions successives, attentif aux bruits du dehors, toujours au courant des vœux du personnel, il peut en effet se rendre un compte exact des qualités et des défauts de la direction pédagogique qu'il a imprimée, des résultats obtenus, des faiblesses constatées et, par suite, de l'opportunité de certains changements dans l'orientation de l'enseignement et de l'éducation.

En outre, les professeurs d'école normale, pour la formation des esprits et des caractères, les inspecteurs primaires, pour la surveillance du personnel et des études, désormais associés intimement à toutes les tentatives, à toutes les intentions du Directeur départemental, en échange de l'importance toute nouvelle attribuée à leurs fonctions, témoigneront d'une activité plus féconde, auront un plus grand souci de leur responsabilité, et deviendront les auxiliaires indispensables et les collaborateurs les plus précieux de leur chef.

C'est la vie intense qui se manifestera dans toutes les écoles.

2. — Avantages administratifs

La nouvelle administration départementale de l'enseignement primaire, placée sous la direction d'un chef

unique, aura pour caractéristique essentielle la *simplicité*.

La même pensée, en effet, qui aura présidé à la formation du personnel, présidera à sa répartition, selon les aptitudes de chacun et au mieux des besoins scolaires. La même autorité qui aura dirigé les études, assurera la nomination, le maintien, le changement et l'avancement des maîtres.

A l'unité de doctrine et à l'unité de méthode, signalées ci-dessus, s'ajoutera donc l'*unité d'action*.

Il nous semble difficile de souhaiter une organisation qui réponde plus complètement à l'intérêt de l'enseignement.

3. — Avantages sociaux

Ces avantages découleront de la tentative de décentralisation que marqueront ces réformes, tentative qui s'accentuera nécessairement lorsque seront modifiés les moyens reconnus les meilleurs pour l'élaboration et le développement des programmes de chaque catégorie d'écoles.

On les trouvera aussi dans le rapprochement qui se fera entre les trois ordres d'enseignement, ébauche d'une organisation générale réservée à un avenir plus ou moins rapproché, mais, déjà, point de départ d'une fusion future, sinon complète, du moins de sérieuse importance.

On les trouvera encore dans le rôle élargi que le Directeur départemental et les Inspecteurs primaires rempliront vis-à-vis de l'enseignement privé, rôle qui donnera à la société les garanties que d'aucuns deman-

dent à l'établissement du monopole, mais qui sera sûrement obtenu tout en demeurant fidèle aux principes de liberté.

4. — Avantages financiers

Les avantages financiers seront *considérables*.

Pour chiffrer exactement les économies qui résulteraient de l'organisation nouvelle, il faudrait avoir à sa disposition la comptabilité du Ministère de l'Instruction publique et la comptabilité départementale; mais, sûrement, ces économies devraient se monter à plusieurs millions. — Je dis bien : plusieurs millions.

Il serait alors possible de relever utilement les traitements de tout le personnel sans qu'il en résultât la moindre charge pour les contribuables. Le Trésor, au contraire, y trouverait encore son compte.

Ce n'est peut-être pas un résultat à dédaigner.

Sans doute, lorsque l'on préconise une réforme, lorsque l'on tente de l'établir sur des bases pratiques, il faut se garder de se laisser hypnotiser par le côté, si séduisant soit-il, des économies à réaliser. Et, en l'espèce, ce serait assurément bien mal servir son pays que de subordonner une organisation sociale de l'importance de celle de l'éducation nationale à une mesquine question de gros sous; ce serait impardonnable.

Mais, d'un autre côté, lorsque, dégagé de toute préoccupation financière, en dehors d'elle, on a prouvé qu'une réforme de cette nature s'impose; lorsque, avec le seul souci de bien servir les intérêts de l'éducation, on est parvenu à mettre sur pied une administration nouvelle dont le fonctionnement donne satisfaction à tous les

desiderata les plus exigeants, pédagogiques, administratifs et sociaux; lorsque, tous, les professionnels en tête, peuvent se déclarer satisfaits, il est bien permis de faire ressortir, qu'en outre, il en résultera des économies, et que ces économies, par le chiffre élevé auquel elles doivent atteindre, ne sauraient laisser personne indifférent.

La solution du problème devrait donc donner satisfaction à la fois aux professionnels, aux politiques et aux financiers. Et, si cela est vrai, que peut-on lui demander de plus ?

Conclusion

Nous avons achevé d'exposer ce que nous jugions utile.

Avons-nous réussi à convaincre ?

Avons-nous réussi à intéresser le public de l'enseignement et tout le grand public, et les parlementaires aussi ?

Avons-nous réussi à faire comprendre qu'il n'était plus possible de différer des réformes dont l'urgence devient d'autant plus manifeste que grandissent chaque jour, en nombre et en valeur, les besoins de la société, que les aspirations du personnel deviennent chaque jour plus pressantes, que la nécessité de simplifier les rouages de l'administration s'impose à tous les esprits attentifs ?

Aurons-nous réussi à provoquer des discussions publiques, et au besoin d'autres projets de réformes ?

Aurons-nous réussi à éveiller l'attention du personnel directement intéressé ?

Aurons-nous surtout réussi à secouer l'inertie de l'administration ?

Aurons-nous réussi à la convaincre, qu'à lui montrer ses défauts, à lui prêcher une transformation radicale, on est plus réellement de ses amis qu'à la flatter sans cesse, et qu'elle n'a pas de pires ennemis que ceux qui

l'encensent perpétuellement dans les intentions que, pourtant, elle connaît bien ?

Ce serait bien l'occasion de revenir à la pratique des Congrès, tels qu'ils ont fonctionné, depuis 1878, pendant les premières années de l'institution du régime républicain.

Non pas des Congrès comme il s'en tient seulement depuis quelques années, qui sont foule, et cohue, où seuls, les gens osés et « à la langue bien pendue », ont chance de se faire écouter, où la surenchère est de rigueur, où, à côté de discours utiles et profitables, se placent nombre de discours faits « pour la galerie », au besoin pour les électeurs.

Mais des Congrès limités à des catégories bien déterminées du personnel, et limités en nombre, où les esprits posés et mesurés puissent prendre part aux discussions, où le travail des commissions soit bien préparé.

Congrès présidés par de hautes personnalités administratives.

Congrès limités, surtout, à un très petit nombre de questions bien groupées, afin que les conclusions et les votes puissent servir d'indications précises, et soient le départ d'applications prochaines.

Congrès qui n'empêcheraient pas les Congrès libres, mais qui seraient autres.

Congrès qui seraient les grands Conseils de l'administration centrale.

Et, pour terminer par une proposition pratique, disons que nous ne souhaitons pas que, du jour au lendemain, des transformations aussi radicales que celles que nous proposons, dont les conséquences seront de portée si

grande, soient opérées par tout le territoire, ensemble, à la fois, partout, sur un ordre subit venu de la loi.

Il y aurait là un danger manifeste pour la réalisation même de la réforme.

Ce qu'il faudrait, ce serait mettre au point le projet, en exposer les avantages au Parlement, et lui demander l'autorisation d'en faire l'essai dans deux ou trois départements, choisis avec soin, avec un personnel d'inspecteurs d'académie, d'inspecteurs primaires et de professeurs d'école normale bien convaincus de la nécessité de la réforme dans les conditions prescrites.

Si les essais réussissaient, et il est certain qu'ils doivent réussir, on étendrait graduellement la mesure, de façon à ne nuire à personne, car il faut respecter les droits acquits par l'âge et par les services rendus.

Quant au personnel des écoles normales d'institutrices, appelé à disparaître, au moins en partie, il trouverait aisément, et au fur et à mesure, sa place dans les écoles primaires supérieures ou dans les écoles professionnelles à créer, ou dans l'inspection féminine, dont, en même temps, on pourrait faire un essai complet et probant.

Mais que l'on agisse, que *l'on* fasse quelque chose enfin !

TABLE DE CE CAHIER

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

depuis 1880..... 1

contribution à l'étude..... 3

INTRODUCTION..... 5

La situation actuelle..... 23

Les données du problème..... 27

LA SOLUTION DU PROBLÈME..... 31

Les inspections académiques..... 32

Les Écoles Normales. — *Le recrutement des instituteurs et des institutrices*..... 40

Une incise. — L'enseignement privé..... 45

Retour à la question. — Pour faire suite..... 52

La nomination des instituteurs et des institutrices 59

Les Professeurs des Écoles Normales..... 67

Les programmes d'enseignement des Écoles Normales..... 71

Les Inspecteurs primaires..... 72

L'Inspection féminine de l'enseignement primaire 83

les Inspectrices primaires..... 83

les Inspectrices des écoles maternelles..... 85

LE GRAND ÉTAT-MAJOR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 86

Le Ministre..... 86

Les Inspecteurs généraux de l'enseignement primaire 86
Les bureaux du ministère 97
Le grand chef de l'État-Major général : le Directeur de l'enseignement primaire 103
LES CONSEILS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 106
Le conseil départemental de l'enseignement primaire 107
Le conseil académique de l'enseignement primaire 108
Le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique... 110

CONSÉQUENCES DE LA RÉSOLUTION DU PROBLÈME 115

1. — Avantages pédagogiques 115
2. — Avantages administratifs 116
3. — Avantages sociaux 117
4. — Avantages financiers 118

Conclusion 121

Table de ce cahier 127

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour quinze cents exemplaires de ce septième cahier et pour quinze exemplaires sur whatman le mardi 25 février 1913.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CRÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, SURESNES. — 7841

Dans les vingt-deux cahiers de leur quatrième série, année 1902-1903, nos cahiers ont publié :

IV-1. — ANATOLE FRANCE. — **l'affaire Crainquebille,** — *édition complète* ..... ÉPUISÉ
IV-2. — MOSELLY. — **l'aube fraternelle** ..... ÉPUISÉ
IV-3. — CHARLES PÉGUY. — *de Jean Coste* ..... 1 »
IV-4. — ANTONIN LAVERGNE. — *la médaille.* — *la lettre de convocation* ..... 1 »
IV-5. — *Textes et commentaires.* — **Emile Zola** .... 2 »
IV-6. — CHARLES PÉGUY. — **inventaire des cahiers** 1 »
IV-7. — Villon, Tolstoi, Tharaud, Gillet. — **cahier de Noël** ..... 1 »
IV-8. — René Salomé. — **Monsieur Matou** *et les circonstances de sa vie* ..... 2 »
IV-9. — CHARLES PÉGUY. — **almanach des cahiers** *pour l'an 1903* ..... 1 »
IV-10. — ROMAIN ROLLAND. — *Vies des hommes illustres,* — **Beethoven** ..... ÉPUISÉ
IV-11. — ÉDOUARD BERTH. — **la politique anticléricale et le socialisme** ..... 1 »
IV-12. — **Vient de paraître.** — Henri Bergson. — *Introduction à la métaphysique,* — conclusion ..... 1 »
IV-13. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur Java.* — François Dagen. — *courrier d'Algérie* ..... 1 »
IV-14. — ROMAIN ROLLAND. — **Le temps viendra.** — *trois actes* ..... ÉPUISÉ
IV-15. — PIERRE BAUDOUIN. — **la chanson du roi Dagobert.** — *première chansonnée* ..... 1 »
IV-16. — GABRIEL TRARIEUX. — *les Vaincus.* — **Joseph d'Arimathée.** — *trois actes* ..... 3 »
IV-17. — CHARLES PÉGUY. — *Affaire Dreyfus.* — **Débats parlementaires.** — *Intervention Jaurès* ... 3 50
IV-18. — CHARLES PÉGUY. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *Débats parlementaires.* 1 »
IV-19. — GASTON RAPHAËL. — **le Rhin allemand** .. 1 »
IV-20. — CHARLES PÉGUY. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *reprise politique parlementaire* ..... 2 »
IV-21. — **Edgar Quinet** ..... 2 »
IV-22. — MAURICE KAHN. — **courriers de Macédoine** 2 »

Pour tous renseignements sur les Cahiers de la Quinzaine *et le prix de l'abonnement, demander à M. André Bourgeois, 8, rue de la Sorbonne, Paris, le tableau synoptique de nos éditions antérieures et de nos treize premières séries.*

Nous mettons le présent cahier dans le commerce ; septième cahier de la quatorzième série ; un cahier jaune de 132 pages ; in-18 grand jésus ; nous le vendons deux francs.

CAHIER POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX
ET POUR LE DIMANCHE DE PAQUES,
HUITIÈME CAHIER
DE LA QUATORZIÈME SÉRIE

RENÉ SALOMÉ

les chants de l'âme réveillée

CAHIERS DE LA QUINZAINE
périodique paraissant tous les deux dimanches
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

les chants

de l'âme réveillée

A la mémoire de

Charles Bourgault-Ducoudray

et

Henri Strohëker

... et lux perpetua luceat eis.

Je te vois...

Je te vois marchant à petits pas au jardin
Qu'un jardinier sage et méthodique a tracé
Rectiligne avec des parterres en gradin
Sur la pente où tu vas au soir te délasser,
Avec le buis épais qui longe les massifs,
Avec les carrés de gazon d'où, soudains,
Les jets d'eau concertés frisent et s'ébouriffent,
Pendant qu'à petits pas tu vagues au jardin.

Sur la pente où tu vas au soir te délasser,
Au vieux soir qui te fait sa cour en plein silence,
Tu t'arrêtes devant les touffes des pensées
Et tu leur dis tout bas les choses que tu penses,
Tu leur dis ta journée dans l'honnête maison,
Ton zèle, tes travaux, tes soins de gynécée,
Peut-être aussi des vœux qui passent la raison...
Sur la pente où tu vas au soir te délasser.

Tu leur as dit tout bas les choses que tu penses,
Puis avec le vieux soir galant et d'or vêtu
Qui rôde sur tes pas et t'admire en silence,
Te voici regagnant le nid de tes vertus,
La maison façonnée dans un style baroque
Où s'emploient ta bonté, ta grâce et ta décence,
Mais où jamais, parmi le passé qui s'évoque,
Tu n'oses murmurer les choses que tu penses.

Te voici regagnant le nid de tes vertus
Sans avoir soupçonné qu'à l'abri des quinconces
Je te guettais parmi d'idylliques statues.
Je te guettais — et maintenant je viens, j'enfonce
Mes regards et mes doigts inquiets dans les fleurs
Encore émerveillées de ta voix qui s'est tue,
Et je sens remonter de leur cœur à mon cœur
Ton âme parfumée de modestes vertus.

La route fuit...

La route fuit entre deux murs sous cette porte
Monumentale, que la mousse et le lierre décorent
Et dont tu entrevois les joints que le temps creuse.
Par elle on pénétrait dans les allées mystérieuses
D'un parc domanial où cheminaient des nonnes
Jadis, en un jadis taciturne où revolent
Quelques âmes nourries à l'ombre du passé.
Là par les oraisons dès le matin bercées,

Ces âmes blanches se mêlaient aux cheminements
De la lumière parmi les sous-bois dormants
Et à la voix des cloches, que le vent apporte...
La route fuit entre deux murs sous cette porte.

La route fuit entre des jardins ratissés
Qu'on découpa sur le domaine du passé
Et où se voient des petites maisons bourgeoises
Qui sont comme un dessin d'enfant sur une ardoise.
Par le seuil de la porte où nous allons passer
N'espère plus entrer à l'ombre du passé
Dans les sous-bois, dans le sanctuaire des oraisons
Où se sont effeuillées tant d'arrière-saisons
Aux battements des cœurs qui prient et qui espèrent.
N'espère plus entrer aux domaines du Père
Qui accueillit là tant d'âmes, après tant d'erreurs.
Car ce n'est plus ici la grand porte où le siècle meurt,
Mais au delà tu vois la route qui, sournoise,
Serpente entre les petites maisons bourgeoises
Vers tous les lieux déjà connus et traversés...
La route fuit entre des jardins ratissés.

Ce n'est plus ici la porte où le siècle meurt,
Et derrière laquelle on mesure les heures
Avec des gestes rituels et des prières;
Tes yeux voient tristement la percée meurtrière
De la route qui fuit en coupant les jardins;
Ta pensée ressaisit dans un regret soudain
Les élévations des âmes innocentes
Qui méditaient les oraisons le long des sentes

Du parc, où elles oubliaient le commerce du monde.
Peut-être on y laissait danser et chanter des rondes
Quelques élèves, demoiselles de qualité,
Dont tu trouves en toi le fantôme gîté
Parmi le souvenir léger de tes grand mères...
Mais ce domaine retrouvé dans un éclair
N'est qu'une image de ton âme et de la mienne,
A nous qui fuyons parfois les erreurs du siècle
Et nous gardons en vain des profanes rumeurs...

Ce n'est plus ici la porte où le siècle meurt.

Un instant détaché...

Un instant détaché du livre grand ouvert,
Enfant je pense à toi dans ces heures d'hiver,
Pendant que la rumeur lointaine de la ville
Circule aux alentours, monotone et tranquille,
Pendant que le vieux temps va d'un train de limace,
Pendant que des clartés baignent mes paperasses
Qui prennent à mes yeux des airs de parchemin,
Pendant que luit dans l'ombre un buste de Romain,
Que la bouillote chante et que craque la bûche...

Les contes que disait l'aïeule au coin des huches
Ce serait le moment de te les rappeler,
Ce serait le moment de suivre les allées
Qui mènent au donjon où dormit la princesse...
Mais tu es grande et tu rirais de ma simplesse
Si je te redisais ces histoires de fées...

Dans l'absence, ta douce voix s'est étouffée ;
Ton image est un songe autour de ma bergère ;
Tu glisses, diligente et pâle ménagère,
Dans les recoins de ton logis plein de passé,
Et les portraits d'aïeux te regardent glisser...
Ton geste si discret ne heurte point les choses,
Mais les effleure, les caresse et les dispose
En un bel ordre juste où se plaît la raison ;
Autour de toi, les vieux, blottis près des tisons,
Et ceux qui rentrent las à la fin des journées
Et les âmes d'enfants, vers l'inconnu tournées,
Aiment cet ordre net et lumineux des choses :
Ils trouvent là entre ces quatre murs encloses
La logique de France et sa fine douceur...

Je ne te dirai plus les vieux contes berceurs
Dont ta vie au premier âge s'est étoffée ;
Je ne te dirai plus l'adresse de nos fées...
Car leur adresse est dans ton âme et dans tes doigts.

Par ces heures d'hiver, enfant, je pense à toi.

Ta voix m'a réveillé...

Ta voix m'a réveillé de l'épaisse torpeur ;

Plus douce que l'haleine innombrable des fleurs
De la prairie connue où je courais enfant
Parmi les bêtes assoupies et ruminant
Et parmi l'air où chantaient les cloches lointaines,
Ta voix, ayant le fin murmure des fontaines

Qui jadis étaient fées, a cheminé en moi
Et m'a réveillé dans une aube d'autrefois,
Du temps où l'aube était une communiante.

Ta voix est une petite fée murmurante
Qui s'est coulée en eau fraîche dans ma torpeur ;
Je ne te dirai point (car je te ferais peur
Vainement, sans te faire entendre mes paroles)
Ce que j'étais dans la prison d'où je m'envole.
Mais je t'accueillerai d'un sourire discret
Et laisserai ta voix douce chanter plus près
Les simples chants que nos aïeules ont chéris.

Ta voix est le ruisseau de la jeune prairie...

Dans cette solitude...

DANS cette solitude et parmi ce silence,
Dans la buée d'hiver où pointe une espérance,
Des âmes sont venues des lointaines années,
Elles ont murmuré des chants graves et tendres
Et depuis je ne cesse plus de les entendre ;

Dans le travail longtemps ingrat de nos journées,
Dans nos peines toujours d'autres peines bornées,
Des âmes sont venues des lointaines souffrances :
Et les chants résolus qu'elles nous ont chantés
Cadencent depuis lors nos bonnes volontés ;

Dans le deuil où me tient votre éternelle absence,
A ce foyer privé de grâce et d'innocence,
A ce foyer privé des feux de l'avenir,
Des âmes de vieux guerriers et de vieilles tantes
Sont venues me chanter leur éternelle attente ;

Chez ces enfants qui sont boudeurs et qui soupirent
Quand à l'obstacle dur se cogne leur désir,
Des âmes sont venues, du temps de nos grand mères :
Elles nous ont chanté les enfances dociles
Qui s'essayaient gaîment aux tâches difficiles;

Dans la tiédeur, dans les parfums de l'atmosphère
Où tu cherchais des vibrations pour tes nerfs,
Des âmes sont venues de rudes capitaines :
Elles t'ont fait sonner des cuivres militaires
Pour chasser ta rêvasserie humanitaire ;

Dans le hameau qui dort au chant de la fontaine,
Dans la chaumière où rêve une aïeule en mitaines,
J'ai retrouvé les bonnes âmes d'autrefois :
Elles m'ont conté la patience éternelle
De ceux qui pourvoient aux nourritures charnelles ;

Dans la cité de démence et de désarroi,
En de vieillots quartiers perdus sous des cieux cois,
J'ai rencontré de fortes âmes d'artisans
Qui m'ont conté leur vie pieusement étroite
Sous l'image en bois peint d'une sainte benoîte ;

Dans l'école de haine où l'on va dégoisant
Que tout ce long passé fut âcre et malfaisant,
Des âmes sont venues de l'antique misère
Dire la charité qui passe en eau courante
Sur les brûlantes plaies des églises souffrantes ;

Dans l'aride chemin où la gorge se serre
Et que borde la ronce au lieu des primevères
Sont apparus les saints et les saintes de France ;
Ils m'ont raconté la patience éternelle
De ceux qui servent les repas spirituels ;

Dans les séditions et dans les somnolences,
Dans le doute rongeur et la désespérance,
Dans la maison, dans les ruelles, sur les places,
Sous le faix du labeur, dans la paix des Dimanches,
Dans la forge qui souffle et dans les blés qui penchent,

Nous avons retrouvé les âmes de la Race.

Nous avons aimé...

Nous avons aimé le silence de la maison,
Le défilé calme et régulier des saisons,
Les travaux que l'on fait toujours aux mêmes heures,
Les matins blancs, les volets clos, les jours qui meurent,
Les songeries du soir, les causeries d'hiver,
L'intimité des porcelaines et des verres
D'autrefois, décorant nos murs et nos dressoirs,
Cette absence de bruit, de tumulte et de gloire

Qui rend la vie si douce à l'ombre des clochers,
Et les ombres qu'on voit lentement s'approcher
Du pied de ces coteaux où se posent les yeux.

Mais bien avant que l'âge ait obscurci nos cieux
Et rendu nos pas lents et nos tailles voûtées,
Un long tressaillement dressa nos volontés
Engourdies loin des jeux tragiques du hasard.

Et maintenant penchés vers le siècle barbare
Qui menace nos cœurs, notre esprit, nos terroirs
Et les germes à peine éclos de tant d'espoirs,
Échappés aux douceurs des rêveries dormantes,
Nous exerçons notre âme à souffrir les tourmentes.

Tu emploies au foyer...

Tu emploies au foyer tes journées et tes veilles
Afin que les vieux temps renaissent bien pareils
En sagesse, en labeurs, en douce gravité,
A ce que dans cette ombre ils ont toujours été,
Depuis qu'il y a des foyers sur nos terroirs.
Pendant que tu vis en fourmi, loin de l'Histoire
Dont un vague murmure à peine entre chez toi,
Effleurant les meubles dociles de tes doigts

Qui sans cesse font l'ordre où les âmes se calment,
J'ai rêvé que moi, loin des foyers et des femmes,
Je m'en allais avec des soldats en chantant
Sur les routes les airs que l'on chantait du temps
Où nos pères culbutaient des armées d'esclaves.
Je m'éloignais les yeux riants et l'âme grave
Pour défendre ce peu du passé qui demeure
Dans les quelques foyers clos et purs où des cœurs
Frères du tien s'essaient aux tâches difficiles.

Et cependant l'œil éveillé sous tes longs cils
Tu regardais le soir les bûches de ton âtre,
Quêtant parmi les jeux des flambées violâtres
Les souvenirs des jours heureux pour la maison.

Dans mon rêve je m'en allais vers l'horizon
Que montraient aux petits les vieux maîtres d'école
Quand la vie n'était pas encore lâche et molle,
Quand la vie n'était pas encore toute gâtée...
Et ton discret et simple adieu m'était resté
Dans les yeux et dans les oreilles comme un charme.

Et j'ai rêvé qu'un soir en fourbissant mes armes
Près d'un feu de bois mort fumant dans l'air glacé,
Je sentais près de moi tes prières glisser.

Nous avons parlé...

Nous avons parlé tous deux près de la bouilloire
Pendant qu'au loin régnait le silence du soir
Sur le vieux pays dont les morts vivent en nous.
La lumière filtrée venait baigner ta joue
Et tu sortais de l'ombre ainsi que d'un passé.

Nous parlions tristement du pays menacé,
Des malheurs qui pendaient sur nos rares foyers,
Des quelques âmes qui demeuraient à veiller
Pendant que les foules s'enfonçaient dans la torpeur.

L'horloge ramenait la cadence des heures
D'autrefois qui tintaient sur de mâles soucis ;
L'eau de la bouilloire faisait un récit
Interminable de vieille dame édentée.

Alors ta chaste voix que semblait m'apporter
Un souffle venu par des forêts matinales,
Ta voix glissant parmi les ombres de la salle
Me redit cet aïeul dont nous savions l'histoire,
Celui qui marcha si obscur dans la gloire
Des armées de la République et de l'Empire,
Et dont nos grand mères n'ont jamais pu nous dire
En quel temps ni en quel pays il était mort.
Mais nous sentions bien que son âme vivait encore
En nous parmi tant d'autres âmes de jadis,
Qu'il venait de rentrer au logis de ses fils
Et même qu'il était assis dans un coin noir
De la salle, écoutant siffler la bouilloire
Poussive, et nos discours murmurer sous la lampe.

Notre voix se faisait plus discrète et plus lente
Parce que nous le sentions colère et grondeur
Et que sans doute il méprisait nos faibles cœurs
Apitoyés, et nos bavardages d'idéologues.

Nous sommes restés muets près de la bouilloire
Pendant qu'au loin régnait le silence du soir
Sur le vieux pays dont les âmes vivent en nous
Et que la lumière filtrée baignait ta joue.

Dans cette même salle...

Dans cette même salle où nous causons ce soir,
Le soldat, qui fut un grand oncle, vint s'asseoir
Près de la flamme, quelquefois, entre deux guerres.

N'entrevois-tu pas une veillée de naguère,
Là-bas, au fond de notre histoire de famille,
Avec un grand cercle de garçons et de filles
Autour du soldat qui tisonne et grommelle ?

Quelque grand mère tousse et mouche les chandelles ;
Au jardin les rameaux chuchotent doucement ;
Dans son coin familier, le chien rêve en dormant
Et s'éveille parfois lorsque le soldat jure...

Il dit les joies qu'il a trouvées dans sa vie dure
Et raconte le peu qu'il a vu des batailles.
Les garçons, orgueilleux soudain, cambrent la taille.
Les filles ont de petits rires nerveux,
Et loin du vieux logis, ces nièces, ces neveux
Entrent vainqueurs dans les étranges capitales.

La gloire à larges flots pénètre dans la salle.

Jadis nous avons vu...

Jadis nous avons vu sous verre dans des cadres,
Au mur des chambres où vient le marchand de sable
De bonne heure fermer les paupières d'enfants,
Ces croix d'honneur que l'Empereur triomphant
Attacha sur la poitrine de quelque ancêtre.

Nous en avons demandé l'histoire aux grand mères
Qui autrefois de leurs yeux de petites filles
Avaient regardé le héros de la famille,
Et qui le regardaient encore dans un songe.

A l'heure où l'enfant choit, léger, parmi les mondes
Du sommeil, la croix du grand oncle militaire
Lui apparaissait comme une étoile salutaire
Qui sert de guide aux égarés dans la nuit close.
A l'aube quand renaissaient les formes des choses
Et que les demi-teintes engageaient à rêver,
La même croix hâtait le moment du lever
Et d'aller conquérir les bêtes et les plantes
Et tout ce qui se meut dans la forêt parlante
Et le tiède inconnu des jardins et des champs.
Alors avec des cris d'allégresse et des chants
Informes qui étaient des musiques guerrières,
L'enfant partait en bondissant dans la lumière,
De l'élan qui porta la Grèce à Salamine.

Jadis nous avons vu cette croix qu'illumine
Toujours une lueur d'aube dans nos mémoires,
Et bien d'autres que nous se figurent la voir
Encore, lorsqu'ils se retournent vers les enfances.
Mais à présent elle a quitté les murs des chambres,
Car Madame l'a déposée dans sa vitrine
Parmi des bibelots de l'Inde et de la Chine.

Bien d'autres soldats...

Bien d'autres soldats en des siècles plus lointains,
En de vieux temps qui semblent des soleils éteints,
Ont quitté ce logis pour s'en aller en guerre.
Dans le livre où tu lis les choses de naguère
Rien ne te parle d'eux ni de ce qu'ils ont fait,
Mais ils vivent sur les faïences du buffet
Et dans les chansons que l'on chante le long des routes.
Ceux-là n'ont pas connu la vieillesse et la goutte

Dans un sûr logis, dans un fauteuil confortable
Et dans la considération des notables.
Depuis qu'ils ont suivi leurs inquiets désirs,
La maison qui n'avait pas su les retenir,
Des fois a rêvé d'eux par les soirs lents et tristes,
Rêves éteints et rabâcheurs de vieux droguiste...
Mais elle ne les a plus jamais abrités :
Dans quelque fossé plein de vase ils sont restés
Ou dans quelque hôpital grouillant et sans lumière.
La petite ville, orgueilleuse sous sa poussière,
Ses remparts, ses hôtels, ses clochers aériens
Eut des pensées indulgentes pour ces vauriens,
Mais jugea plus prudent de taire leur histoire.

Eux, prenant leur chaude ivresse pour de la gloire
S'en allaient sous des capitaines en perruques
Qui n'étaient pas tous marquis, vicomtes ou ducs,
En des campagnes ordonnées avec prudence
Comme s'ordonnent les cartes des patiences
Que les vieilles dames rangent à la chandelle...
En des campagnes méthodiques et solennelles
Qui ressemblaient à des parades sur la place,
Jusqu'au jour où dans une soudaine bourrasque
Les uniformes rouges et bleu de roi
Couraient parmi les blés, les vignes & les bois
Forcer brutalement le sort capricieux.
C'est par eux qu'à la clarté fine de nos cieux
Que portent ces coteaux nettement dessinés
Nous nous sentons si bien là où nous sommes nés,
Et travaillons, aimons, prions d'une âme égale.
C'est par eux que paisiblement nos bourgs s'étalent

Dans les nobles vallées ou sur les douces pentes
Ou sur les flancs ondulés des plaines dormantes.
Car c'est eux qui plus loin toujours ont écarté
Les désirs convoitant nos champs et nos cités.
Si bien que maintenant tu brodes tes mouchoirs
Au jardinet bleui par la tombée du soir
Sans penser qu'il y ait d'autres mondes au monde
Que ce carré de terre natale où se fondent
Tes souvenirs joyeux et tes simples espoirs.

Aussi n'attendons pas que les choses soient noires
Et perdues dans la nuit comme au fond des pensées
Oublieuses qui ne gardent rien du passé :
Mais rentre dans la salle où l'énorme buffet
De chêne bien lustré s'argente de reflets,
Et vois se redresser et marcher en cadence
Les soldats d'autrefois vernis sur les faïences.

Vous êtes retournée...

Vous êtes retournée au poste où Dieu vous mit
Pour le garder nuit et jour contre l'ennemi
Qui dévore vos sens, votre cœur, vos pensées.
L'hiver dans la maison vous a cadenassée;
La campagne en deuil se serre contre vos murs;
Au coin du feu craquant, vous regrettez l'air pur
D'un matin de printemps et la paix de votre âme.
Vous frissonnez malgré la caresse des flammes,
Vous hésitez devant les contraintes sévères.

Mais n'entendez-vous point parmi les voix d'hiver
Qui glissent sur les toits et dans la cheminée,
D'autres voix prononçant, du fin fond des années,
Des appels graves et des mots brefs de chef de guerre.
Car chacun, à chaque foyer de notre terre,
Eut des aïeux qui allèrent se battre au loin :
Et beaucoup furent enfouis aux quatre coins
Du monde... quelques-uns sont en terre natale...
Mais tous, quand le présent dans sa lâcheté sale
Nous enveloppe et veut engluer nos efforts,
Sortent de l'ombre douce où sommeillent les morts
Et nous parlent de leur voix rude et familière.

Soyons dignes de ceux qui partirent en guerre
Et qui surent garder le poste où Dieu les mit.

Il est temps d'éveiller les vertus endormies
Dans vos coffres, dans vos buffets, dans vos armoires;
Il est temps de livrer des batailles sans gloire...

Sans gloire?... Mais ceux-là qui parlent dans l'hiver
Et qui jadis, pour vous, pour moi, firent la guerre,
Ceux-là connurent la faim le long des routes,
La pluie qui trempe les hardes comme des soupes,
Les oreilles, les nez et les membres gelés,
Les pieds en sang et qui ne peuvent plus aller,
La blessure heurtée qui se rouvre et qui saigne,
La mort obscure loin des paroisses chrétiennes

Dans quelque fossé noir où la vase croupit...
Et les oiseaux de proie ont fait de la charpie
Avec leur pauvre corps de soldats inconnus :

Vous voyez bien qu'on n'a pas clamé dans les nues
Leurs noms comme l'on fait pour d'infimes drôlesses,
Que pour certains peut-être on n'a pas dit de messes
Et que nul ne les recommande en ses prières...

Soyons dignes de ceux qui moururent en guerre
Sans gloire et simplement, comme on prie à l'aurore
Et au soir, comme on fait son travail, comme on dort...
Sans souci d'être vus que de Dieu, notre père.

Ame lointaine qui languissez dans cet hiver
Serré contre vos murs et tassé sur votre âme,
Écoutez donc sortir de la bise qui râle
Ces rudes voix de ceux dont nous sommes issus;
Écoutez-les traverser le ciel au-dessus
De la maison qui somnole dans la buée;
Écoutez-les parmi les flammes se ruer
En une chevauchée de bataille et d'espoir;
Écoutez-les près de votre lampe, le soir,
Dans votre cœur surpris de soudain rajeunir,
Et riant au destin, sans larme et sans soupir,
Poussez la fine aiguille en chantant de vieux airs...

Soyons dignes de ceux qui moururent en guerre.

Je prie tous les aïeux...

Je prie tous les aïeux dont les vertus obscures
Se sont encloses jadis entre d'humbles murs
De nous assister en ces luttes que nous livrons...
Les longues veillées appesantissent nos fronts
Pendant que des désirs nous tenaillent la chair.

Je prie tous nos aïeux qui furent à la guerre
Et moururent au loin sans gloire et sans éclat
De nous prêter un peu leur âme de soldats,

Car nous vivons en proie aux subtils ennemis,
Et la valeur que le passé nous a commis,
La voilà sur un lit de mollesse gisant.

Je prie tous nos aïeux qui furent artisans
Et surent besogner sans tristesse et sans plainte
Sous le patronage d'une riante sainte
Ou d'un saint de chez nous, toujours en belle humeur,
Je prie ceux-là qui de leurs mains et de leurs cœurs
Terminèrent de minutieux chefs-d'œuvre,
De nous prêter leur patience à toute épreuve
Pour rebâtir avec la pierre dure et fine
Notre conscience qui s'étale en ruines
Où nous ne trouvons plus ni repos ni conseils.

Tourné vers le passé qui près de nous sommeille,
Je prie tous les aïeux et toutes les aïeules
Qui suivirent les voies d'allégresse et de deuil
En priant Dieu, Notre-Seigneur et Notre-Dame,
Je les prie de sortir un peu de leur grand calme
Et de s'approcher de leurs arrière-neveux...
Et comme au soir, effleurant des doigts les cheveux
De son enfant qui va s'endormir, une mère
Lui fait balbutier doucement sa prière :
De même ces revenants tendres et austères
Nous feront dire pieusement le *Pater*
Et l'*Ave Maria* qui détruisent les doutes.

Arrêtés au milieu de la fatale route,
Je me tourne vers les aïeux, vers les aïeules
Qui, dans les cloîtres ajourés, sous les tilleuls

Conventuels, dans les reflets veloutés des verrières,
Contemplèrent souvent les êtres de lumière
Qui ne se laissent voir qu'aux âmes innocentes
(Et maintenant au sein de l'éternel, ils chantent
Les psaumes et disent les offices du ciel),
Je les prie d'obtenir la grâce qui ruisselle
Dans leurs cœurs, pour nos cœurs misérables et seuls...

Je prie tous nos aïeux et toutes nos aïeules.

Je songe à vous...

Je songe à vous qui n'êtes plus dans la grand ville.
Vous avez regagné les tâches difficiles,
Le foyer, les enfants, les choses qu'on gouverne,
Les devoirs alignés le long des heures ternes
Et les meubles amis qui peuplent la maison.

Ici je reste, au seuil de la froide saison
Et j'essaie de me figurer votre existence.
En marchant dans les rues, chaque matin, je pense

Que le ciel est plus pur et le froid plus sévère
Chez vous, aux champs déjà possédés par l'hiver,
Et que vous travaillez près des bûches flambantes.
A travers les rideaux vous regardez les plantes
Qui se dépouillent peu à peu dans l'air glacé...
Mais je crains d'entrevoir le fond de vos pensées.

Ayez pitié, mon Dieu, de cette âme lointaine.

J'imagine les lieux dont vous êtes la reine,
Le coteau, la maison, les fermes, le village,
La rivière qui va d'un train de vierge sage,
Le dur clocher roman dont les cloches mesurent
Les jours, les ans, la vie lente des créatures
Attachées au vieux sol qu'ont fouillé leurs aïeux,
Les fumées s'élevant, tranquilles, vers les cieux
Et le jardin qui dévale sous vos fenêtres
Et le verger où vous guettez ce qui va naître
Au bout des fins rameaux quand le printemps sourit,
Enfin tout ce que vous m'avez un peu décrit
Quand nous étions assis là-bas sous la chênaie.

Ces choses entrevues que mon cœur reconnaît
Pour être de chez nous, ces choses qui me hantent,
Pourquoi m'en parliez-vous d'une âme indifférente?

Ayez pitié, mon Dieu, de cette âme lointaine.

Quand vous aurez des cheveux gris et des mitaines
Et que les jours d'apaisement seront venus,
Puissiez-vous dans le clair-obscur des avenues
Crépusculaires ou sous les fraîches charmilles,
Vous promenant un soir avec la grande fille
Et le beau grand garçon qui furent si petits
Et si souvent jadis entre vos bras blottis,
Puissiez-vous écouter d'une âme ferme et pure
L'Angélus verser sur les feuilles son murmure,
Puissiez-vous regarder sans crainte le passé,
La maison, le foyer, les longs jours cadencés
Par la rustique horloge, et les tâches finies
Grâce à Dieu qui les a commandées et bénies,
Et la lente rivière et le verger qui ploie
Sous les fruits caressés du regard, et la joie
De ces deux grands enfants purs comme des fontaines...

Ayez pitié, mon Dieu, de cette âme lointaine!

A la fin d'un long jour...

A la fin d'un long jour d'ombre et de désespoir
N'avez-vous pas tiré de votre vieille armoire
Où meurent doucement des souffles de verveine,
Un voile un peu jauni, plié dans une gaîne
De soie, le voile saint des jeunes épousées!

Il est un frais jardin plein d'aube et de rosée
Où vous semez parfois des graines de sagesse :
C'est l'âme de la douce enfant qui vous caresse

Quand elle voit des pleurs briller à vos paupières.
Un beau matin, le cœur ruisselant de prières,
Ayant coiffé les cheveux fins de cette enfant,
Vous-même y poserez un léger voile blanc,
Pareil au voile un peu jauni de votre armoire.

Ce voile un peu jauni, vous l'avez, par un soir
De tristesse et d'ennui, lentement déplié
Dans la chambre où deux fois chaque jour vous priez
Celle qui règne aux cieux sous un voile éternel
Et se complaît au doux frémissement des ailes
Parmi de frais jardins pleins d'aube et de rosée.

Il est un clair visage au fond de vos pensées
Qui vous sourit pendant que vos longues mains fines
Cherchent des souvenirs parmi cette mousseline
Qui ne pèse pas plus que vos jours de bonheur;
Il est un clair visage au fond de votre cœur...
Et vous songez au matin où vos mains peu sûres
Et lentes, poseront sur cette chevelure
Que vous aurez vu s'accroître en fuseaux de soie,
Un voile tout pareil à celui que vos doigts
Soupèsent tristement à la tombée du soir,
Vous qui ne pouvez plus ressaisir les espoirs
De jadis, ni réunir de blanches pensées
Parmi de frais jardins pleins d'ombre et de rosée.

Me voici revenu...

Me voici revenu dans le pays de France.
Je passe un mois près des forêts de pins. Je pense
A tout ce que j'ai vu dans les brumes du Nord
Et je me sens heureux parmi les sables d'or,
Le long des promptes eaux que le soleil épuise,
Sous les cieux purs, voûte éternelle de l'Église
Qui fut jadis l'Église où l'on priait le mieux.

Me voici revenu sur le sol des aïeux,
Après avoir vogué parmi les roches noires...
Les pins et les maïs me chantent des histoires

Très simples qui trouvent les accès de mon cœur.
Un vieux curé landais, gasconnant et rieur,
Me dit les gens, la foi, les pins, les oies, les bœufs,
Les chèvres, les marchés où l'on jase et les lieux
Où l'on vient depuis des siècles en pèlerinage...
Et le grand saint Vincent, pauvre dans les pacages,
Qui voulut se donner à plus pauvres que lui.

Me voici revenu sous un soleil qui luit,
Clair et doux, affinant les clochers et les feuilles,
Composant ce pays et l'expliquant à l'œil
En bon soleil latin qui connaît les classiques,
Sans éblouir, sans confusion, sans pratique
De sabotage, sans clinquant, sans appuyer,
Comme un noble artisan, comme un noble écolier,
Nourris aux fortes disciplines d'autrefois.

Mon Dieu, pourquoi errer si loin d'ici ? pourquoi,
Sinon pour désirer le chemin du retour,
Sinon pour éprouver des regrets chaque jour
Tandis qu'on va parmi des étranges figures,
Sinon pour savourer la joie profonde et pure
De retrouver au bout du clocher qui domine
Les châtaigniers de la grand place et les chaumines,
Un coq d'or s'élançant dès l'aube des journées...

Je reviens, mon Seigneur, chez votre fille aînée.

Je retrouve...

Je retrouve dans mes automnales pensées
Cette église, débris d'un vigoureux passé,
Qui semble faite pour soutenir un long siège.
Tout autour, sur l'étroit plateau, le cimetière
Règne humblement à l'ombre des tours et des murs,
Et, bordé par la haie toute noire de mûres,
Le plateau choit en pente douce vers la plaine.

J'y écoute jaser une proche fontaine
Et la voix des enfants du bourg chanter les vêpres.
Le visage noueux et barbu d'une chèvre
Perce les feuilles là où la haie s'entrebâille.

Les morts, gens de labour, d'oraison, de bataille,
Sont groupés là près de leur église robuste
En attendant leur place au royaume des justes,
Car leur âme fut droite et leur vie selon Dieu.

Moi l'instable passant qui visite ces lieux,
Je demande la fermeté à cette église
Et la tranquillité du cœur à ceux qui gisent
Les mains jointes sous les humbles croix et les pierres.

Heureux qui fit toujours sa tâche et ses prières
Au même coin de France et tout près des aïeux
Fut couché, à l'ombre de la maison de Dieu,
Près de l'épaisse haie toute noire de mûres!
Heureux celui dont l'âme a la force des murs
De cette église et sait résister aux épreuves...

La campagne se vêt de couleurs toutes neuves,
L'eau gémit, j'aperçois le rire de la chèvre
Et j'entends les enfants du bourg chanter les vêpres.

Dans le calme du parc...

Dans le calme du parc où la lune pénètre,
Au bruissement de l'eau qui rôde au pied des hêtres,
Au lent murmure de la cloche du couvent,
Nous avons eu de doux entretiens, bien avant
Dans la nuit qui joignait nos cœurs et nos pensées.

Nous parlions du bonheur grave d'être fixés
Au sol de ce pays sous la tuile ou l'ardoise,
Près d'un champ, d'une vigne, ou du jardin qu'on toise

Pour qu'il ait des allées nobles et raisonnables...
D'être fixés là pour la vie, comme aux arbres
Géants des bois se fixe la montée du lierre.

Dans le calme du soir où la pâle lumière
Vient cendrer l'eau qui jase et l'herbe veloutée,
Nous ne songions plus au tumulte des cités
Où corps et âme se fondent en vains efforts;
Nous nous sentions tout près de la terre des morts,
Tout près de leur pensée, tout près de leur sourire...
Et leur souffle venait nous frôler et bruire
Discrètement sur l'eau qui rôde au pied des hêtres.

Dans le calme du parc où la lune pénètre,
La veille du jour morne et pauvre des adieux,
Nous avons écouté les paroles de Dieu
Redites par les voix confuses de ces morts...
De ces morts qui n'ont pas perdu en vains efforts
Leur vie dans les cités troubles et maladives,
Mais au même logis et sur les mêmes rives,
Dans la même paroisse et près des mêmes saints,
Ont su régler leur tâche et borner leurs desseins
A l'exemple de Notre Seigneur ici-bas...

Les morts nous ont murmuré ces choses tout bas,
Sortant des brumes du mystère à notre approche,
Pendant que se mourait le tintement des cloches.

Dans la crypte...

Dans la crypte éclairée de falotes veilleuses
Où parmi les piliers des abîmes se creusent,
Je suis seul par ce matin d'arrière-saison.

Une vierge, en bienveillante apparition,
Surgit d'un angle où brûle une cire jaunâtre.
Elle sourit un peu de ses lèvres d'albâtre
Et joint les mains en levant les yeux vers la voûte.

Dans le silence épais de la crypte, j'écoute
Le bruit des pavés martelés par les semelles
Lourdes ou légères des gens qui renouvellent
Aujourd'hui la journée monotone d'hier,
D'avant-hier, la journée qui renaît toujours.
Les pas traînants, les pas rapides, les pas lourds
Sonnent, puis vont mourir au fond des rues brumeuses
Et seul, dans la clarté tremblante des veilleuses,
Seul j'essaye de balbutier des litanies.

On dirait que ce sont des troupes infinies
D'humains qui cheminent là-haut vers le travail,
Mornes et silencieux dans un jour sale...

Madame, pourquoi mes frères s'éloignent-ils ?
Pourquoi n'en vois-je pas un seul en cet asile
De calme et de bonté où vous êtes présente ?
Il n'est point de journée maussade et rebutante
Quand dès l'aurore on vous la donne avec amour :
Vous aimez ces présents qu'à la pointe du jour
Vous fait une âme fraîche au sortir du sommeil.

O vous, étoile du matin, reine du ciel,
Je vous implore pour ces passants du matin,
Pour ces êtres qui vont sans joie gagner leur pain,

Leur gîte et les vêtements dont ils s'enveloppent,
Afin que dans la crypte aux lumières falotes
Ils se sentent un jour attirés doucement
Et qu'ils vous offrent leur journée d'un cœur aimant
Et simple comme les artisans d'autrefois :

Et presque tous sauront vous prier mieux que moi.

Vous que j'aime...

Vous que j'aime, chers incroyants, chers infidèles,
Le soir et le matin je supplie l'Éternel
'éclairer votre nuit d'une clarté nouvelle...

e prie pour vous qui croyez ne plus me comprendre
t pensez que mon cœur est un monceau de cendre
orsqu'il ne fut jamais plus brûlant ni plus tendre.

Je prie pour vous afin que Dieu vienne lui-même
Vous dire : Heureux celui qui me connaît et m'aime
Et qui fait succéder la prière au blasphème.

Je prie Dieu, sachant que nous nous convertissons
Grâce aux prières qui germent où nous passons :
La prière est semence et la grâce est moisson.

Pensez-vous que jamais en de vaines parlotes
Je produise la foi dont mon âme sanglote
Pour qu'elle soit en butte à vos railleries sottes ?

Suis-je assez vain, suis-je assez fou pour espérer
Qu'à de froides raisons vous vous convertirez,
Vous que j'aime, chers endurcis, chers égarés ?

Je prie Dieu qui lia nos âmes dès l'enfance
Dans les mêmes pensées et dans la même France
Et qui nous fit cheminer dans les mêmes transes,

Je prie Dieu qui nous tient en même anxiété
Devant toutes ces plaies qui rongent la cité
Agonisante après des siècles de santé,

Je le prie de songer ainsi qu'un tendre père
A ses enfants aveuglés qui se désespèrent
Dans les ténèbres loin des lampes tutélaires,

Et de faire briller une étoile des cieux
Pour les guider le long des sentiers tortueux
Vers le repas du soir qui fume au coin du feu.

Les petites églises...

Les petites églises de chez nous s'écroulent
Sur les dalles où s'agenouillèrent les foules
Pendant que Monsieur le maire et Monsieur l'adjoint
Fricotent leur manille au cabaret du coin,
Et trouvent de bons mots contre la cléricaille.

Les petites églises de chez nous s'écaillent,
Se lézardent, s'en vont en piteuses guenilles,
Pendant que les deux ivrognes font leur manille
En vantant la science et la libre pensée.

Les petites églises dans les nuits glacées
Sentent la bise aiguë et l'eau noire qui entrent
Pendant que les deux ivrognes chauffent leur ventre
En narguant les superstitions d'autrefois.

Les petites églises se plaignent du froid...
Et les âmes ont froid sous le chaume et la tuile.
Les jeunes vont se brûler dans l'enfer des villes,
Les vieux restent muets, fixés au même coin,
Pendant que Monsieur le maire et Monsieur l'adjoint,
Décrivent le Progrès en buvant une absinthe.

Les images des saints, les images des saintes,
Les images de Notre Dame et du Sauveur,
Les aubes en dentelle et les chapes à fleurs,
Les vases d'or, les chandeliers et les calices,
Sont vendus à de gros fabricants de saucisses
Pour flatter les archéologues de boudoir,
Cependant qu'installés au fond de leurs comptoirs,
Monsieur le maire et Monsieur l'adjoint se désolent
En lisant le récit des crimes et des vols
Qui prouvent la croissante improbité des masses...

Les églises demi-mortes sont des carcasses
Où pénètre sans fin l'injure des saisons,
Jusqu'au jour où vers la tristesse des maisons
L'Église ne se penchera plus maternelle
Et ne sonnera plus les heures solennelles
De joie et de malheur qui partagent la vie...
Cependant, sirotant quelque vieille eau-de-vie,

Le maire et son adjoint au fond d'une boutique
Discuteront les réformes démocratiques
Perfidement compromises par les curés.

Mon Dieu, votre vieux coq est là tout effaré
Au bout du vieux clocher qui tremble sur ses bases...
Les cœurs de vos humains croupissent dans la vase,
Mais le vieux coq, là-haut, vous appelle toujours
Comme il fit en des temps plus sombres et plus lourds,
En des temps de désolation plus épaisse,
Quand on ne sonnait plus l'Angélus ni la Messe,
Quand la guerre, le feu, la peste, la famine
Tuaient les corps dans les bourgs et dans les chaumines,
Quand les âmes mouraient dans les bras du péché...
Or le vieux coq se cramponnant à son clocher
Vous rappela du sein profond de vos nuages...

Ayez pitié, Seigneur, de vos pauvres villages.

En marchant par les rues...

En marchant par les rues boueuses ce matin
Dans le suaire gris tombant du ciel éteint,
J'ai songé au temps où cette ville des villes
Tenait ou peu s'en faut en deux petites îles
Sur le fleuve qui va d'un train de bête lasse.

Et j'ai songé que des quatre coins de l'espace
Alors s'acheminaient vers cette humble cité
Des hommes saints qui apportaient les vérités

Enseignées par Notre Seigneur à ses apôtres...
Et chacun trouvait dans son cœur la foi qui sauve
Comme on découvre un trésor caché dans un mur,
En écoutant parler ces hommes vieux et durs
Qui par les pluies, les vents, la bise, les hivers,
Qui, dans les chemins et les villes de l'univers,
Par les huées, les violences, les paresses,
Avaient été semant les divines promesses
Pour que germe la graine et lève la moisson.

(Je songeais à cela me rappelant le son
De votre voix lorsque, près des flammes chantantes,
Vous disiez les saints et les saintes qui nous hantent,
Qui persistent aux foyers purs de ce pays,
Et qui même dans la grand ville, en ce fouillis
De laideur et de vice entassé jusqu'aux cieux,
Gardent encore quelques âmes et quelques lieux
D'où rayonne l'espoir des lendemains candides).

Saints persistants dans les cryptes et les absides,
Dans les murs lézardés des obscures bâtisses,
Dans quelques chastes âmes bloquées par le vice,
Ne connaîtrez-vous pas le repos du Seigneur ?
Vous faudra-t-il veiller sans fin le long des heures
Qui glissent sur tant de sécheresse et de crime,
Pour empêcher de s'éteindre les clartés fines
Tremblotant çà et là dans la brume fumeuse ?

O pauvres vieux patrons, pour nos âmes lépreuses
Vous faudra-t-il sans fin supplier à genoux,
Sans fin vous engager et vous offrir pour nous,

Sans fin recommencer la besogne d'hier,
Sans fin recommencer la suite des prières,
Sans fin recommencer les mêmes litanies,
Sans fin recommencer l'œuvre de votre vie ?

Vous aviez usé votre chair jusqu'à la corde,
Vous aviez plongé votre âme dans les désordres
Et dans les immondices pour tout nettoyer,
Les bourreaux vous avaient déchirés et broyés :
Et ce n'était pas tout, vieux saints de cette ville...
Vous aviez pourtant mérité d'être tranquilles
Et de vivre enfin des rentes que vous fait Dieu
Et de vous promener dans les jardins des cieux
Au bord des ruisselets d'argent et de cristal...
Comme cette cité vous a donné de mal !
Comme elle vous en a donné, dans notre histoire !
Comme elle est tumultueuse et blasphématoire !
Comme elle est voluptueuse et riche d'orgueil !
Combien de fois sa nef a frôlé les écueils !

Et pourtant elle n'a point sombré dans l'abîme :
Vous avez détourné le souffle de ruine,
Vous avez gardé ses églises et ses foyers,
Vous avez plaint son troupeau d'âmes dévoyées...
Car vous saviez que c'était une grande enfant
Qui faisait avec bruit tout ce qu'on lui défend

Et qui reviendrait un jour, modeste et soumise,
S'agenouiller auprès de vous dans vos églises
Afin de mêler sa prière à vos prières...

Je songeais à cela dans la grise lumière
De ce matin qui tombait comme un long suaire
En me rappelant nos lentes pensées d'hier.
Je songeais à cela en face des deux îles
Qui portèrent les premiers feux de la grand ville
Sur le fleuve passant d'un train de bête lasse,
Lorsque les premiers saints cheminaient dans l'espace.

Nous avons parlé. .

Nous avons parlé de ces bons saints, nés du sol,
Qui furent autrefois de petits dieux champêtres
Et subirent l'attrait des divines paroles ;

Dans les rochers, dans les saules et dans les hêtres,
Dans la source qui luit, dans les vases d'argile,
Dans la prairie en fleurs où les vaches vont paître,

Ces esprits de nos champs, soit lourdauds, soit agiles,
Venus au jour avec les premiers éléments,
Ont tressailli de joie au son des Évangiles.

Nos apôtres les ont baptisés gravement,
Ils ont eu des chapelles et des images,
Ils ont transmis là-haut des vœux et des serments,

Ils ont reçu de rustiques pélerinages,
Ils ont guéri la fièvre quarte et les douleurs,
Ils ont mis l'espérance au cœur des vierges sages,

Ils ont été par les matins de Chandeleur
Portés dans les sentiers bordés de primevères
Pour écarter des champs la grêle et les voleurs,

Ils ont guidé la brise et fécondé la terre,
Chassé les pestes dont languissent les troupeaux,
Sauvé des crocs du loup la brebis débonnaire.

Le potier modelant ses cruches et ses pots,
La fileuse filant dans un bleu crépuscule,
Le charpentier chantant dans l'or de ses copeaux,

L'abeille déposant le miel en sa cellule,
Le tisserand tissant la toile des chemises,
Le meunier cheminant dès l'aube sur sa mule,

Tous ceux qu'on voit gratter la terre noire et grise,
Tous ceux qu'on voit mener les bêtes aux pâtures,
Tous ceux qu'on voit guetter les souffles de la bise,

Tous les chrétiens poussés et taillés à la dure
Ont honoré comme de vieux saints canoniques
Ces enfants convertis de la vieille nature :

On leur donna des robes ecclésiastiques,
Des bonnets, des anneaux, des crosses et des chapes,
A quelques-uns des mitres et des dalmatiques,

On leur donna des robes de lin et des nappes,
Des souliers de velours, des chapeaux de fourrure,
Des vases précieux pour leurs saintes agapes;

On leur mit des bourses de cuir à la ceinture,
On leur tressa des couronnes et des guirlandes,
Leur visage de chêne eut de belles dorures ;

Mais eux simples esprits des coteaux et des landes,
De la brise, de l'eau, de la roche et des plantes,
Furent gênés par tant d'honneurs et tant d'offrandes;

Ils ne cessèrent point de fréquenter les sentes,
Les chaumières où dort un aïeul édenté,
Les vignobles tordus et la glèbe mouvante...

Et le Seigneur sourit à leur humilité,

C'est un vieux curé de...

C'est un vieux curé de la France d'autrefois,
Un vieux curé du vieux Paris : je le revois
En rêve après cette lecture de Nicole.
Il est docte, il retient ce qu'il sut à l'école,
Ses harangues, son Aristote, son Virgile,
Mais il aime surtout plonger son âme agile
Dans les in-folio des Pères de l'Église.

C'est le soir; la chandelle est allumée; la bise
D'hiver se plaint; le chat près du foyer somnole;
La bouilloire crachote un peu : sur la console

Fleurit dans la paix onctueuse une tulipe
Qui fit chanter en lui un vers des Bucoliques
Ce midi, quand il eut dîné petitement.
L'horloge de l'Église, avec un grondement
Lui nomme les heures, les quarts et les demies...
Juste Dieu gardez bien la paroisse endormie,
Protégez le sommeil tout proche des fidèles.

Le vieux curé s'est tenu coi dans les querelles
Qui partagent les docteurs de la sainte Église,
Vu que les uns, trop indulgents, le scandalisent
Par les facilités qu'ils donnent aux pécheurs
Et que les autres sont armés d'une rigueur
Qu'il blâme au nom du tendre amour que Dieu nous porte.
Les siècles révolus ont souffert d'autre sorte;
Ils ont souffert des mécréants, des hérétiques
Et de la sèche ambition des politiques;
Maintenant que beaucoup veillent à leur salut,
Maintenant que les âmes sont moins dissolues,
Ce n'est plus du dehors que viennent les épreuves,
C'est dans la maison même où Dieu poursuit son œuvre
Que l'esprit d'erreur et de haine s'est niché;
O mon Dieu, verra-t-on sur la mer du péché,
Verra-t-on jusqu'à la fin de l'histoire humaine
Ton Église dans les transes et dans les peines,
Dans les souffrances, dans les menaces, dans l'injure,
Dans les souffles de mort, dans les souffles impurs,
Dans l'étreinte noueuse et crispée des déments,
Dans les égarements, dans les aveuglements,
Dans la molle stupeur, dans l'orgueil endurci,
Dans le relâchement, dans les fiévreux soucis,

Dans une complaisante et fade lâcheté,
Dans une impie et sacrilège dureté,
Dans tous ces maux qui se soulèvent en flots noirs...
Non, pour ta nef immense et si lourde d'espoir,
Il n'est point de repos ni de sécurité
Entre les quais épais d'un port bien abrité,
Non plus que pour cette autre nef, mince et débile,
Qu'on voit sur l'écusson de notre bonne ville
Et qui vogue, elle aussi, de péril en péril,
Sous l'orage brutal, sur les bas-fonds subtils,
Près des gouffres sans fond, près des rochers pointus,
Et qui s'enfonce et qui monte et qui s'évertue,
Qui va de choc en choc et d'angoisse en angoisse...
O mon Église, ô ma cité, ô ma paroisse,
Que Dieu, parmi tant de tempêtes, vous soutienne.
Mon Dieu, sur cette nuit, versez la paix chrétienne,
Protégez le sommeil tout proche des fidèles.

Le vieux curé se lève et mouche la chandelle
Pendant que tinte dans l'air froid la grosse horloge
De la tour frémissante et sans lézarde où logent
Dans leurs niches des saints et des saintes qui virent
Les fluctuations antiques du navire
De la cité sur le cours du temps et du sort,
Qui virent les marées de colère et de mort,
Qui virent les reflux de douceur et de grâce
Et Jésus reprenant les âmes dans sa nasse,
Qui dominèrent les tempêtes et les houles,
Les fureurs et les engourdissements des foules,
Les crimes violents, les obscurs maléfices...
Et connurent les vieux curés du temps jadis.

L'église est là qui se rappelle par sa voix
(L'immuable soutien des âmes qui se noient,
Le persistant rocher où s'accrochent les âmes),
L'église de sa voix grave et lente lui clame
Qu'elle est là tout debout et veille dans la nuit,
Avec ses tours, avec ses nefs, avec son huis
Où figurent l'origine et la fin des choses,
Avec sa crypte où des corps de martyrs reposent,
Avec le corps et le sang de Notre-Seigneur
Dans un mystère où ne défilent point les heures,
Avec son long passé de vêpres et de messes,
Avec son long passé de vœux et de promesses
Et de confessions et de communions,
Avec son long passé de supplications,
D'offrandes, de bénédictions et d'absoutes,
Avec tous les fidèles défunts qui écoutent
Invisibles et silencieux au fond des pierres
Monter les mêmes chants et les mêmes prières
Qui les ont aidés à cheminer ici-bas
A pas pressés, à pas réglés, à petits pas...

Église de cette paroisse, église antique,
Église tant aimée (bien que tu sois gothique)
Église de Paris, église du royaume,
Reste dressée, ô grave chanteuse de psaumes,
Parmi les nuits d'hiver où la bise grommelle
Sur le repos des incroyants et des fidèles
Pour que meure le doute et que vive la foi.

C'est un vieux curé de la France d'autrefois.

Les prophètes, les saints...

Les prophètes, les saints, les saintes et les rois,
Immobiles depuis des siècles et sans voix,
Dans les plis du calcaire où leur robe est taillée
Font de longues journées et de longues veillées,
Des journées, des veillées qui ne finissent pas,
Sans vaciller jamais, sans être jamais las,
Fixés aux galeries de cette cathédrale,
Tout debout, parmi les ondées et les rafales,

Sous les coups de soleil et la neige et la grêle,
Parmi les battements et les tournoiements d'ailes,
Parmi les plaintes et les sifflements de la bise,
Parmi la bruine enfumée des saisons grises,
Dans la tourmente amère ou dans l'ennui pesant,
Dans l'injure insensible et subtile des ans
Qui rongent nuit et jour les âmes et les pierres.

Mais fidèles au vieux monument comme un lierre
Au chêne dont il a vêtu les membres rudes,
Graves ou souriants de leur béatitude,
Les prophètes, les saints, les saintes et les rois
Dans la succession des temps se tiennent cois,
Font leurs longues journées et leurs longues veillées,
Brûlés, cuits ou transis, flagellés et mouillés,
Becquetés, ébréchés, mutilés, dévêtus,
Avec la continuité lente et têtue
Des laboureurs grattant la terre difficile,
Et poursuivent, par-dessus les toits de la ville,
L'oraison commencée au jour qu'on les bénit
Et qu'ils jouèrent un rôle bien défini
Dans le drame sacré que figure la pierre,
Dans le drame qui va de la chute première
Jusqu'à la majesté du dernier jugement
Dont on voit les acteurs et les événements
S'étager au-dessus de la porte centrale.

Le long des galeries de cette cathédrale,

Les prophètes, les saints, les saintes et les rois
Regardent à leurs pieds l'immense désarroi
Moderne de la ville et de ses alentours,
Le désespoir marcher à pas troubles et lourds,
La haine s'embusquer et bondir en tigresse,
L'impuissance qui mène le génie en laisse,
La bestialité sortant de ses tanières.

Ils ont connu les regards pieux, les prières
S'élançant avec les oiseaux, dans la lumière,
Le salut glorieux des musiques guerrières,
Les fleurs nimbant leurs processions coutumières,
Les brises déployant leurs antiques bannières,
La bourgeoise cossue et l'humble lavandière
Leur consacrant gaîment les heures ouvrières,
Leurs images scellées au mur de la chaumière
Et sur le haut pignon des demeures princières,
Et leur aide requise en des nuits meurtrières;

Ils connaissent l'injure et le ricanement,
Les cortèges d'ivrognes et de garnements,
Le blasphème enrubanné de raisonnements
Qui traînent dans la boue démocratiquement,
L'hypocrisie, les lâchetés, les reniements,
Leurs fidèles murés au noir isolement,
Leurs pauvres, leurs souffrants, leurs veuves, leurs déments
Dépouillés par des lois et par des règlements,

Les trognes avinées et les ventres fumants
Promus à de spirituels gouvernements.

Ils ont connu la coiffe blanche à longues ailes
Des mères apportant les enfants sortis d'elles
Au baptême qui clarifie ces âmes frêles,
Les époux se jurant une foi mutuelle
Et la gardant jusqu'à la fin sous la tutelle
Du Seigneur qui bénit la maison des fidèles,
Les filles et les fils nourris à la mamelle
Puis croissant à l'abri des délices charnelles,
Les familles unies devisant aux chandelles
Et les aînés prenant des mines solennelles;

Ils connaissent les nouveaux foyers en bamboche,
Les âmes des enfants durcies comme la roche,
Les grand pères sommés de retourner leurs poches,
Les pères confidents de louches anicroches,
Les fils aînés mordant à toutes les brioches,
Les filles installant le diable en leurs caboches,
Les mères déplorant leur vie qui s'effiloche,
L'impiété soufferte en la bouche des mioches,
Nul regard pour les derniers murs où Dieu s'accroche,
Les saints et les aïeux traités de vieux fantoches.

Ils ont connu les beaux chefs-d'œuvre des métiers,
L'artisan qui offrait à Dieu des jours entiers,

Les doigts fins ciseleurs, orfèvres, argentiers,
Les jeunes et longs doigts des vieux doigts héritiers,
Les apprentis nouant de saintes amitiés,
Les compagnons bons besogneurs et bons routiers,
Les assemblages forts qui tiendraient sans mortier,
Les images taillées au cœur d'un chêne altier,
Les Vêpres qu'on chantait devant les grands psautiers,
L'usage qui régnait sans malsaine pitié;

Ils connaissent les fabricants de camelote,
La besogne qui vous ennuie et qu'on sabote,
L'empressement vers la ripaille et la ribote,
Celui-ci ne visant qu'à grossir sa pelote,
Ceux-là qu'à se gaver de haine en des parlotes,
Le candidat surgi de crasseuses gargotes
Venant aux pauvres gens pour leur cirer les bottes,
Pour leur crier qu'ils sont des héros qu'on ligote
Et les traîner tout chauds au temple du dieu Vote.

Ils ont connu de sereines magistratures,
Des puissances que l'on écoute sans murmures
Parce qu'elles ne commandent rien à lure-lure
Et ne s'engorgent pas jusqu'à la bouffissure,
Les coutumes mourant seulement par usure,
Les nouveautés naissant par force de nature,
Chaque âme en sûreté derrière les clôtures
Du foyer, du métier, sous la vaste arcature
De la maison assise et bâtie à la dure...
Et l'archange guerrier planant sur la toiture;

Ils connaissent les maîtres pillards et sournois,
Les voleurs triomphants sous le couvert des lois;
Grippeminaud pesant les actes à faux poids,
Le règne désolé des égoïstes froids
Et des rhéteurs pansus dont gargouille la voix,
L'édifice en carton posé tout de guingois
Sur le sable, sans fondations et sans toit,
Les esprits englués dans la vase et la poix,
Dans l'horreur des inorganiques désarrois...
Et les affleurements de l'archange narquois.

Les prophètes, les saints, les saintes et les rois
Au poste où Dieu et les ancêtres les ont mis
Regardent le hideux travail de l'Ennemi
Du même doux et paisible regard qu'ils eurent
Pour les travaux de la grâce dans la nature
Au vieux temps où la grâce coulait à pleins bords.
Fidèles au dessein charitable des morts,
Fidèles aux desseins éternels du Seigneur,
Sans ressentir jamais le frôlement des heures
Ni l'injure sans fin des saisons acharnées,
Ils poursuivent sur l'espace et sur les années
L'oraison commencée au jour qu'on les bénit
Et qu'ils jouèrent un rôle bien défini
Dans le drame que la cathédrale figure,
Dans le drame de la grâce et de la nature,
Dans le drame qui va de la chute première
Jusqu'au grand jugement rendu dans la lumière,
En passant par les patriarches, les prophètes,
Jésus crucifié, Jésus domptant la Bête,

Les Apôtres, les Saints, les Saintes, les Martyrs,
Les nouveaux convertis ivres de convertir,
Et la belle moisson faite en âme infidèle,
Et les vierges malgré le diable et sa séquelle
Ne laissant pas la nuit les lampes manquer d'huile,
Et l'évêque écartant les pestes de sa ville
Et les moines jetant aux sillons des semences
Et les rois devisant sur le trône de France
Et le roi saint rendant la justice aux parties...

Le roi saint qui vit cette église enfin bâtie
Et qui fit gardiens des temps que nul ne voit
Les prophètes, les saints, les saintes et les rois.

Au cloître d'autrefois...

Au cloître d'autrefois où songe la novice,
Sur la toile des jours et des nuits, que l'on tisse
Avec de longs fils blancs, avec de longs fils purs,
La cloche aux voix d'airain égrène le murmure
Des temps clos dans la pierre et blottis sous les voûtes,
Le murmure de l'espérance qui fait route
Parmi les cœurs toujours enfants de ces recluses,
Le murmure léger des âmes qui s'amusent

A des jeux innocents de crochet et d'aiguilles,
Le murmure du clair matin sous les charmilles,
Le murmure des abeilles au bord des lys,
Le murmure confus des dames de jadis
Qui reposent sous la crypte de la chapelle,
Le murmure joyeux de la bonne nouvelle
Que récitent là-haut les saintes et les anges,
Le murmure lointain de l'Enfant dans ses langes
Lorsque flambe Noël et qu'approchent les Rois,
Le murmure des saints chantant le long des mois
Les jours que l'on travaille et les jours que l'on chaume,
Les murmures des bourgs, des faubourgs, des royaumes
Qui gémissent en proie à la concupiscence,
Le murmure de ceux qui souffrent de l'Absence,
Le murmure enfantin des pauvres en esprit,
Le murmure confus et lent des soirs contrits
Qui poussent doucement leurs ombres dans les pierres,
Le murmure du monde altéré de prières,
Le murmure du temps et des toiles qu'on tisse...

Au cloître d'autrefois où songe la novice,
Un jet d'eau retombant sur l'orbe du bassin
Dit le long glissement des saintes et des saints
Dans la suite des temps qui naissent et qui meurent,
Le glissement subtil et patient des heures
Dans les couloirs et dans les âmes qui méditent,
Le glissement léger des mortes dans la crypte
Quand la lune d'argent vient jouer sur les dalles,
Le glissement des voiles et des sandales
Le long des corridors qui ne finissent pas,
Le glissement discret et puéril des pas

De l'innocence dans les cœurs et les cellules,
Le glissement de tout le passé qui circule
Dans la cour, dans les murs et dans les boiseries,
Dans la nef, le chapitre et la buanderie,
Dans la tour, les piliers, les voûtes, les images,
Dans les mêmes saluts et le même langage,
Dans la même tristesse et dans les mêmes joies,
Dans les mêmes labeurs et dans la même Foi,
Dans les ifs, dans les buis, dans les allées moussues.....
Le glissement aussi de la grâce reçue
Qui fait prier d'une âme alerte et souriante,
Le glissement des anges blancs le long des sentes
Dès que l'aube d'été argente les verrières,
L'éternel glissement vertical des prières,
L'éternel glissement des voiles de la mort.

Au cloître où l'innocence est une blanche flore,
Au cloître d'autrefois où songe la novice,
On chante sous la lampe un éternel office...
Pendant que l'heure autour du vieux cadran chemine,
Que les astres des nuits se penchent vers matines,
Les voix avec un bruit d'abeilles au labeur,
Modulent doucement, sans hâte ni langueur,
Les psaumes de ce mois, de ce jour, de cette heure,
Les psaumes de l'inquiétude et de la crainte,
Les psaumes douloureux qui se traînent en plaintes,
Les psaumes de l'amour qui montent à coups d'ailes,
Les psaumes de la joie au fond des cœurs fidèles,
Les psaumes des bergers et les psaumes des rois,
Les psaumes du prophète accablé sous le poids

Des péchés de son peuple idolâtre et frivole...
Le baume pénétrant des psaumes qui consolent,
Les éclairs aveuglants des psaumes de colère,
Le fiel amer et noir de ceux qui désespèrent,
Le miel de ceux qui prédisent la délivrance...

Au cloître d'autrefois où règne l'innocence,
Au cloître d'autrefois où songe la novice,
Le bel enchaînement des pieux exercices
Remplit exactement le cercle de l'année.
Les heures des pécheurs galopent déchaînées
Ou dans l'aveuglement somnolent engourdies...
Mais au cloître bien clos les heures psalmodient,
Murmurent dans les tours et glissent dans les pierres;
Mais au cloître bien clos les heures de lumière
Ou d'ombre sont des vierges sages qui s'avancent
D'un pas égal vers le jour de la délivrance...

Les heures vont glissant, murmurent, psalmodient
En des robes de lin par Notre Dame ourdies;
Les heures psalmodient, murmurent et se glissent,

Au cloître d'autrefois où songe la novice.

Toutes deux près de moi...

Toutes deux près de moi dans la maison de Dieu,
Tout debout près de moi, priant, baissant les yeux,
Toutes deux vous agenouillant avec la foule,
Toutes deux murmurant les psaumes qui s'écoulent
A la façon d'un rêve dans une âme pure,
Toutes deux remontant par des chemins obscurs
Vers la première foi de nos premières saintes,
Vous m'avez doucement soulagé de l'étreinte
Qui m'étouffait le cœur et le tenait gisant.

Je me suis cru loin des ténèbres du présent,
Dans un monde liturgique et spirituel :
L'avenir... le passé... je ne sais pas lequel,
Mais un monde où Jésus venait ou revenait,
Où les chevaux ne mouraient plus sous le harnais,
Où les enfants ne se gâtaient plus dans l'air fade,
Où les femmes ne s'enduisaient plus de pommades
Et ne s'habillaient plus en idoles sauvages,
Où chacun besognait et perlait son ouvrage,
Où naissaient les matins dans un Angélus tendre,
Où les soirs sur les fleurs jetaient de fines cendres
Parmi l'universel murmure d'un *Ave*.

Toutes deux à celui qui vint pour nous sauver
Vous adressiez du cœur vos douces oraisons,
Toutes deux près de moi dans la sainte maison
Vous suiviez gravement la marche de l'office
Avec la grande application des novices
Qui ont peur d'aller trop vite ou trop lentement;
Toutes deux vous éprouviez le cheminement
De la grâce à travers vos âmes sans détours;
Elle avançait en vous comme un ruisseau qui court
Dans un bosquet sacré vierge de visiteurs...

Et mon âme altérée en sentait la fraîcheur.

Vous m'avez toutes trois...

Vous m'avez toutes trois, le long des vieilles rues
Qui chuchotent sans fin des âmes disparues,
Par ce matin fumeux et moisi d'un hiver
Dégénéré qui ne sait plus être sévère,
Vous m'avez toutes trois guidé vers cette église
Des aïeux et de votre enfance, bien assise
Dans la brume tenace où les âmes s'égarent,
Attendant le déclin de notre âge barbare

Avec la patience et la force des pierres...
Vous m'avez expliqué les voûtes, les verrières,
Les chapiteaux, les saints mutilés dans les châsses,
Les chevaliers gravés sur le sol... A voix basse
Vous m'avez récité votre archéologie...

Maintenant, loin de vous, je songe à cette orgie
D'érudition vaine où nos âmes se jouent.
Quand, plus tard, caressant les cheveux et les joues
De vos enfants, à l'heure où la brise s'efface,
Vous leur direz la foi lointaine de la race,
La prière, la charité, nos saints, nos saintes,
Vous n'imposerez pas aux petits la contrainte
De ces grands mots savants qui cachent nos erreurs...
Mais vous consulterez les voix de votre cœur,
Elles vous dicteront les simples paraboles,
Les histoires de pain, de grain, de blé, d'oboles,
De dettes qu'on remet, de beaux lys dans leur gloire,
De l'enfant qui retourne au foyer, les histoires
Des apôtres venus des cieux orientaux,
Du bon soldat qui fait deux parts de son manteau,
De Paris défendu par la jeune bergère,
Des chevaliers suivant les rives étrangères
Pour gagner la montagne où l'on dressa la Croix,
Des peuples cheminant vers l'aurore, du roi
Qui devisait de Dieu et du péché mortel,
De sainte Catherine et du beau saint Michel
Parlant à Jeanne au bord des forêts et des chaumes,
De la grande pitié qui est en ce royaume,
Et du saint qui cueillait les petits corps glacés

Des enfants qu'on abandonne au bord des fossés,
Dans les ruisseaux ou sous le porche des églises...

Et ces récits, poussés par la chantante brise
De votre voix, seront des semences chrétiennes...
Et le Dimanche, au bruit murmurant des antiennes,
Les enfants promenant leurs yeux le long des murs,
Des piliers, des vitraux, des muettes figures,
Y trouveront les Images de vos histoires
Et sentiront près d'eux Jésus, humble et sans gloire,
Les apôtres barbus, la vierge souriante,
Les bons soldats, les Innocents, les Innocentes,
Les bons Rois, et les saints que connurent nos pères...

Tandis qu'ils sentiront le vide et la misère,
Tandis qu'ils sentiront le silence et l'ennui
De leur âme émergeant à peine de la nuit,
Si pour les engager à suivre l'Évangile
Vous leur parlez de l'évolution des styles.

Vous passez toutes trois...

Vous passez toutes trois au jardin que traverse
La rivière... Bientôt par des routes diverses
Vous partirez, suivant chacune son destin :
Vous partirez vers le sourire des matins,
Vers la tiédeur des foyers clos à l'infortune,
Vers les roucoulements discrets au clair de lune,
Vers la fraîcheur des yeux qui s'étonnent de tout,
Vers le plaisir de rêver entre chien et loup
A l'avenir qu'on façonne selon son âme,
Vers des gouvernements, des orgueils, des airs crânes,
Des majestés, des voluptés, des charités...

Vous passez toutes trois dans vos robes d'été
Au jardin que traverse l'eau chantante et vive.
Gardez le souvenir précieux de ces rives,

Car l'inconnu s'approche et l'heure des départs...
Vous partirez bientôt vers d'étranges hasards;
Vous partirez vers des soirs fumeux et maussades,
Vers le souci qui rôde au chevet des malades,
Vers la bise qui siffle à travers les soupentes,
Vers la graduelle et sournoise mésentente,
Vers les yeux bien aimés qui se font durs et froids,
Vers les inflexions cruelles de ces voix
Qui d'abord vous avaient prises par des caresses,
Vers les nuits où l'on veille au sein de sa détresse,
Vers l'aurore qui boude et le matin qui pleure...

Vous passez au jardin, fleurs au milieu des fleurs :
Vous vous acheminez vers la pointe de l'île
D'où l'on voit se serrer les pignons de la ville
Et la puissante église émerger des maisons
Et les coteaux boisés qui ferment l'horizon.
L'été sourit sur ces visions habituelles
Dont les reflets se sont inscrits dans vos prunelles
Dès le temps où l'on vous soutenait pour marcher.
Mais alors ni depuis vous n'avez pas cherché
Au sommet de la tour massive de l'église
Où vos âmes pourtant à Dieu se sont promises,
Vous n'avez pas cherché de vos yeux cois et doux
La lourde croix de fer qui se tourne vers vous.

René Salomé

1911-1912

TABLE DE CE CAHIER

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

les chants 5

de l'âme réveillée 7

A la mémoire 11

Je te vois..... 13
La route fuit 17
Un instant détaché 23
Ta voix m'a réveillé 27
Dans cette solitude 31
Nous avons aimé 37
Tu emploies au foyer 41
Nous avons parlé 45
Dans cette même salle..... 49
Jadis nous avons vu..... 53
Bien d'autres soldats 57
Vous êtes retournée..... 63
Je prie tous les aïeux..... 69
Je songe à vous 75
A la fin d'un long jour 81
Me voici revenu 85
Je retrouve..... 89
Dans le calme du parc..... 93
Dans la crypte 97
Vous que j'aime 103

Les petites églises 107
En marchant par les rues 113
Nous avons parlé 119
C'est un vieux curé de 125
Les prophètes, les saints 131
Au cloître d'autrefois 141
Toutes deux près de moi. 147
Vous m'avez toutes trois 151
Vous passez toutes trois 157

Table de ce cahier 163

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour quinze cents exemplaires de ce huitième cahier et pour seize exemplaires sur whatman le mardi 11 mars 1913.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CHÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, Suresnes. — 7900

Dans les vingt cahiers de leur cinquième série, année 1903-1904, nos cahiers ont publié :

V-1. — Henri Dagan. — **les massacres de Kichinef.** 2 »

V-2. — Paul Dupuy. — **la vie d'Évariste Galois** .. 2 »

V-3. — **le monument de Renan** ..... 2 »

V-4. — Romain Rolland. — **Le Théâtre du Peuple.** épuisé

V-5. — Georges Clemenceau. — **Discours pour la liberté** ..... 2 »

V-6. — Daniel Halévy. — **Histoire de quatre ans, 1997-2001** ..... 2 »

V-7. — Henri Michel. — *Notes sur la Hollande et sur l'intimité.* — Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud. — *Moines de l'Athos* ..... 2 »

V-8. — Dr. Karl Brunnemann. — **Maximilien Robespierre** ..... 2 »

V-9. — Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — I. — **l'aube** ..... épuisé

V-10. — Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — II. — **le matin** ..... *prix actuel* 3 50

V-11. — M. M. Mangasarian. — **Le monde sans Dieu** 2 »

V-12. — Félicien Challaye. — Charles Péguy. — **petites garnisons** ..... 2 »

V-13. — Gabriel Trarieux. — *les Vaincus.* — **Hypatie** 3 »

V-14. — Joseph Bédier. — **Gaston Paris** ..... 2 »

V-15. — Émile Moselly. — **Jean des Brebis** *ou le livre de la misère* ..... épuisé

V-16. — **le congrès de Dresde,** — *édition* Gaston Raphaël ..... 4 »

V-17. — François Porché. — **à chaque jour** ..... 2 »

V-18. — Louis Ménard. — **Prologue d'une Révolution** ..... 4 »

V-19. — Jérôme et Jean Tharaud. — **les hobereaux** 1 »

V-20. — **congrès des U. P.** *mai 1904* ..... 2 »

Pour tous renseignements sur les Cahiers de la Quinzaine *et le prix de l'abonnement, demander à M. André Bourgeois, 8, rue de la Sorbonne, Paris, le tableau synoptique de nos éditions antérieures et de nos treize premières séries.*

Nous mettons le présent cahier dans le commerce ; huitième cahier de la quatorzième série ; un cahier vert de 168 pages ; in-18 grand jésus ; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.14
no 5-8

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY